هكذا من الأصل

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12204 – 4 F DERNIÈRE ÉDITION – SAMEDI 21 AVRIL 1984



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Laurens

AVEC CE NUMÉRO
Notre supplément illustré
« LE MONDE LOISIRS »
et le choix commenté des programmes de la radio et de la télévision pour la semaine

Le pollueur paiera

C'est un arrêt très important que vient de rendre M. Franck McGarr, juge au tribunal fédéral de l'arrondissement nord de l'Etat de l'Illinois, aux Etats-Unis. En déclarant responsables de la catastrophe du navire pétrolier l'« Amoco Cadiz », pour « négligence dans l'entretien » non seulement l'armateur libérien, la société Amoco Transport Company, mais aussi son véritable propriétaire et gestionnaire, la société Amoco International Oil, et, enfin, leur maison mère à toutes deux, la Standard Oil of Indiana, huitième compagnie pétrolière américaine, dont le siège est à Chicago, ce juge fédéral a créé un « précédent » capital non seulement aux Etats-Unis, où la jurisprudence contribue puissamment à la formation du droit, mais dans le monde entier.

Qu'a dit le juge MacGarr jeudi 19 avril 1984 à Chicago ? Tout simplement, que, en cas de « marée noire », le transporteur de pétrole, s'il avait commis une faute technique, devait prendre à sa charge le coût intégral de l'indemnisation. En même temps, il a exonéré de toute responsabilité l'Etat français, que les trois sociétés américaines défenderesses accusaient de négligence dans la surveillance du trafic et de carence dans les moyens de sauvetage, ainsi que la compagnie de remorquage allemande, dont les efforts avaient été vains.

Le juge fédéral a ainsi fait « sauter » les limites de responsabilité à l'abri desquelles les compagnies pétrolières peuvent encore se réfugier et qui sont fixées par deux textes : la loi votée en 1851, par le Congrès des Etats-Unis, qui limite la responsabilité des propriétaires de navires, en cas de sinistre, à la stricte valeur de ces navires et de la cargaison qu'il transportent, et la Convention internationale de 1969 sur la responsabilité civile en cas de dommage par pollution pétrolière, qui n'autorise la mise en cause que du propriétaire officiel du navire, en l'occurrence la société libérienne Amoco Transport. Il a aussi désigné un organisme qui soit solvable, ce qui n'est pas toujours le cas.

Sans doute les sociétés défenderesses, très « désappointées » par cet arrêt et effrayées par l'importance des indemnités, dont le montant sera fixé le 31 mai et qui pourraient s'élever à plusieurs milliards de francs, feront vraisemblablement appel, avec la possibilité de s'adresser, en dernier ressort, à la Cour suprême des Etats-Unis. Dans le meilleur des cas, c'est-à-dire si l'arrêt était confirmé, les bénéficiaires de ces indemnités pourraient attendre des années.

Il reste qu'à l'occasion d'un sinistre majeur, aux dommages étendus, la mise en cause directe du responsable devient possible. Un tel événement va sûrement être médité par les entreprises du monde entier, publiques ou privées, dans la mesure où certains de ces sinistres peuvent avoir des conséquences inimaginables au début du siècle : en dehors des marées noires, que l'on pense à l'accident de Seveso en Italie et, surtout, aux effets d'une pollution nucléaire dont l'avant-goût a pu être donné par l'incident de la centrale de Three Miles Island, aux Etats-Unis. La notion de responsabilité « technique » va rendre plus attentifs les gestionnaires de ces entreprises, de même que les compagnies d'assurances.

Le dernier point, et non le moindre, est que la justice semble décidée à crever l'écran des pavillons de complaisance et autres artifices juridiques derrière lesquels de nombreux armateurs, américains mais aussi européens, s'abritent pour alléger frais d'exploitation et charges fiscales, et échapper aux responsabilités qu'ils peuvent encourir en cas d'accident.

Un « monstre » étranger sous pavillon de complaisance
LIRE PAGE 11 L'ARTICLE DE ROGER CANS

APRÈS LE VOTE DE CONFIANCE DES DÉPUTÉS SOCIALISTES ET COMMUNISTES

Les syndicats attendent du gouvernement la définition d'un nouveau projet social

Ils souhaitent des « compensations » à la politique de rigueur portant sur la durée du travail et la réduction des inégalités

Les clameurs de la marche des sidérurgistes sur Paris se sont tues, mais un climat social malsain persiste. Certes, d'une manière générale, dans le secteur privé. Ce nombre de conflits reste à niveau bas, cependant la colère des sidérurgistes lorrains ne s'est pas éteinte. Elle se manifeste encore à Longwy. Chez Citroën, la CGT mène l'action contre les licenciements de manière prudente dans la forme, mais déterminée sur le fond. Chez Michelin, des turbulences ne sont pas à exclure malgré l'habileté de la direction. Dans les PTT, les centres de tri restent un secteur névralgique où les tensions peuvent déboucher sur des mouvements de grève plus étendus. L'inquiétude s'installe. Nul ne peut prédire, aujourd'hui plus qu'hier, une explosion sociale, un nouveau « mai 1968 » (les sondages n'ont à cet égard guère de signification), mais le malaise devient pesant. Et la passivité des uns – la grande masse des salariés – n'est pas plus rassurante que la mobilisation des autres.

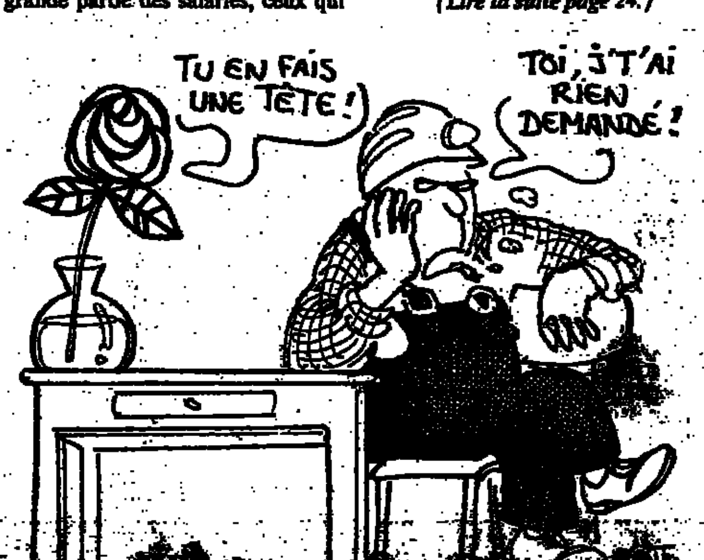
Le gouvernement a changé de politique et de logique économiques. Son action n'apparaît plus dans ce domaine spécifiquement « de gauche ». Il gère et fait face à la crise. Naviguant, selon l'expression de M. Le Garrec, entre deux refus, celui du *« tout Etat »* et celui du *« libéralisme sauvage »*, il essaie de construire « *une réponse originale et adaptée à l'extraordinaire mutation qu'engendre la nouvelle ère industrielle* ».

Un premier pas vers le divorce avec son électorat a été esquissé le 8 mars avec la grève des fonctionnaires. Puis, il y a eu le « plan acier ». Aujourd'hui, le clivage est de plus en plus profond avec une grande partie des salariés, ceux qui forment la base sociale du pouvoir. Les signes de ce grand écart social sont nombreux.

Après avoir prôné les réformes, favorisé de réelles avancées sociales, le gouvernement ne peut guère réussir sans une véritable mobilisation des salariés.

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 24.)



Cette obscure clarification

LA nécessité d'une mise au net, d'une clarification, au sein de la majorité avait été affirmée, successivement, par MM. Mitterrand et Mauroy. Elle a été entreprise, avec quelque solennité, mais elle n'a pas abouti, en ce sens que les choses ne sont pas tellement plus claires après le vote de confiance demandé par le gouvernement à ceux qui sont censés soutenir son action. Cette démarche, purement formelle, n'a pas levé l'équivoque. La clarification, si elle paraît toujours nécessaire, reste à faire, mais le coup manqué qui vient de se jouer n'est pas un coup pour rien.

Il ne pouvait en être autrement, au moins pour une raison principale qui en recouvre d'autres : la clarification, dès lors qu'elle porte sur le contenu global de l'alliance entre les socialistes et les communistes, et non sur un point de désaccord – la sidérurgie par exemple, – exige un temps de maturation. Si le processus amorcé n'a pas abouti, c'est parce que les vrais moyens de la clarification n'ont pas été pris et que la clarification elle-même n'est pas dans les esprits.

Dans un système institutionnel qui, par les modes d'élection des représentants du peuple et du président de la République, privilégie l'émergence d'une majorité de gouvernement et la prééminence de l'exécutif, le symbole de la cohésion, de la clarté, se situe à la tête, [illegible]. C'est donc là qu'il convient d'intervenir, surtout si l'on prend, par le biais des grands moyens de communication, l'opinion à témoin. Le Parlement est doublement court-circuité : d'abord parce que ce n'est pas lui qui décide de la cohésion du gouvernement, ensuite parce qu'il n'est plus le média direct entre le pouvoir et le peuple.

Au fond, il n'y a que deux vrais moyens de clarification : au niveau du gouvernement, en modifiant sa composition, au niveau de la majorité parlementaire, en la renvoyant, par la dissolution de l'Assemblée nationale, devant les électeurs. Ce sont des moyens extrêmes. Ils n'ont pas été retenus pour des raisons évidentes : aucune des formations de la majorité ne souhaite des élections législatives anticipées ; aucune ne veut prendre la responsabilité d'une rupture qui se traduirait par le départ ou l'éviction des ministres communistes.

La part du calcul tactique dans cette obscure clarification, avec ce qu'elle comporte d'équivoque, d'hypocrisie entre les discours et les comportements, d'arrière-pensées électorales, porte tort à la majorité dans son ensemble. Elle n'est pas comprise de l'opinion, elle rappelle de fâcheux précédents. Mais on ne saurait, honnêtement, réduire cette phase incertaine de l'union de la gauche à ses aspects les plus contestables.

A. L.

(Lire la suite page 10.)

AU JOUR LE JOUR

Scène

– *Mais qu'as-tu donc ces temps-ci ?*

– Je sens que tu ne m'aimes plus.

– *C'est absurde !*

– Peut-être, mais j'ai besoin que tu me dises que tu m'aimes toujours.

– *Vraiment, je ne comprends pas ce qui se passe.*

– Dis-moi que tu m'aimes !

– *La barbe, oui, je t'aime ! Est-ce clair ?*

– Tu m'énerves, tu m'énerves...

BRUNO FRAPPAT.

Sri-Lanka menacé par la guerre civile

« Tigres » tamouls contre « lions » cinghalais

De notre envoyé spécial [illegible] CLAUDE

En juillet 1983, une vague de violence raciale a déferlé sur Sri-Lanka : des centaines de Tamouls ont été tués par des manifestants cinghalais, une centaine de milliers chassés de chez eux. La tension persiste depuis lors entre les Tamouls, qui représentent 18 % des 15 millions d'habitants de l'île, et dont une majorité réclame l'autonomie ou l'indépendance, et la majorité cinghalaise.

Colombo. – A quand la répétition de la grande fureur populaire de juillet dernier ? Combien de morts y aura-t-il, cette fois, après le passage de la tornade ? Ces questions, tout Colombo se les pose. Jamais consensus sur l'inéluctabilité du malheur prochain n'avait paru aussi général. Fataliste, la ville entière bruisse de prédictions toutes plus lugubres les unes que les autres. « *La maîtrise de la prochaine déflagration échappera à tout le monde. Ce sera la guerre civile* », prophétise une personnalité tamoule, opposée à la partition de l'île. « *A moins, bien sûr, que le gouvernement ne cède à nos revendications* », préviennent, en écho, les extrémistes repliés en Inde.

Ceux que l'on peut rencontrer, à Madras, dans l'Etat de Tamil Nadu, admettent volontiers que leur stratégie est porteuse de futurs massacres : « *Généraliser le conflit ethnique, politiser, si possible, les masses tamoules des plantations de thé du centre de l'île, les armer, et les lancer à l'assaut du pouvoir pour que celui-ci soit contraint d'accepter la création de l'Eelam, l'Etat tamoul indépendant* ».

Il y aura donc des martyrs, « *mais la cause en vaut la peine* ». Le regard perdu au large, vers Jaffna, l'ancienne et future capitale de l'Eelam, les jeunes réfugiés tamouls rêvent tout haut et redessinent la carte du Sri-Lanka. Le nord et l'est de l'île, régions où les Tamouls sont majoritaires, « *seront indépendants ou jonchés de cadavres cinghalais* ». Impossible choix pour un gouvernement farouchement opposé à la partition du pays et dominé par les intérêts de la majorité cinghalaise bouddhiste.

L'humeur du pouvoir est aussi guerrière que celle des indépendantistes. Les négociations, ouvertes en [illegible] entre les différentes parties concernées – sécessionnistes tamouls, pouvoir, opposition et clergé bouddhiste – sont au point mort, suspendues depuis le 20 mars et jusqu'au 9 mai prochain par le président Jayewardene, « J.R. » pour les Srilankais. « *J.R.* » ne veut même plus entendre parler d'autonomie limitée pour l'Eelam, et son nouveau ministre de la sécurité, un homme à poigne, M. [illegible] Athulathmudali, a déclaré « *une guerre totale au terrorisme* ».

[illegible] du pays, et surtout la brûlante péninsule de Jaffna ([illegible] habitants tamouls), si proche de l'Inde (35 km) et si propice aux excès de tous bords, est littéralement placé sous régime militaire.

(Lire la suite page [illegible])

LA PROTECTION DES JUGES D'INSTRUCTION

Des magistrats à hauts risques

[illegible] de Pierre Michel [illegible] vient de tirer un film, *le* [illegible] qu'il existe une catégorie de magistrats particulièrement exposée : les juges d'instruction. Dans l'affolement qui a suivi cet assassinat, le ministère de la justice s'est inquiété de leur sécurité et a chargé une commission d'examiner dans quelle mesure celle-ci pouvait être renforcée. Le rapport confidentiel de ce groupe de travail est aujourd'hui entre les mains du garde des sceaux qui se réserve, le cas échéant, dit-on à la chancellerie, de « *lui donner les suites appropriées* ».

En réalité, ce rapport et l'enquête parallèle que nous avons menée sont à la fois décourageants et embarrassants. Ils montrent qu'il n'existe pas de vraie parade à un assassinat soigneusement préparé et prouvent que la sécurité des palais de justice est souvent mal assurée.

Soigneusement préparés, le meurtre de Pierre Michel et, avant lui, en 1975, celui du juge François Renaud, le furent. Du travail de « professionnel » dont on n'a jusqu'ici pas retrouvé les exécutants. Qu'ils soient juges d'instruction ou qu'ils occupent d'autres [illegible], les magistrats courent de [illegible] risques (1). Jacques Mesrine s'était fait une spécialité de les « intimider », allant, en 1978, jusqu'à demander des comptes chez lui à M. Jacques Petit, le président de la cour d'assises qui l'avait condamné. Trois ans plus tôt, deux autres magistrats parisiens, MM. André Cozette, vice-président du tribunal, et Antoine Michel, substitut, avaient été pris en otages en plein palais de justice par Jean-Charles Willoquet et son épouse déguisée en avocate.

Les attentats à l'explosif sont monnaie relativement courante. En ont été victimes ces dernières années MM. [illegible], ancien juge [illegible], et Pierre Drai, [illegible] président du tribunal de Paris, [illegible] appartement, du premier [illegible] dévasté. Bien entendu, [illegible].

Les magistrats ne sont pas seuls [illegible]. Au cours des dix dernières années, [illegible] ont été tués alors qu'ils opéraient une saisie ou une expulsion, et une cinquantaine d'entre eux ont été victimes d'attentats.

BERTRAND LE GENDRE.

(Lire la suite page 12.)

(1) Il y a, en France, environ trois cent cinquante juges d'instruction sur cinq mille six cents magistrats.

A L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
Nouvelles instructions pour l'enseignement de l'histoire et de la géographie
Lire page 11 l'article de PHILIPPE BERNARD

idées

Pâques

Voici revenu le temps de Pâques, d'une résurrection qui, pour Henri Fesquet, n'est pas le contraire de la mort mais un éclair qui troue la nuit. S'interrogeant à cette occasion sur la place de l'Église dans la société, Gaston Pietri estime qu'il s'agit pour elle d'exercer un service plutôt que de reconquérir un pouvoir. Quant à Roger Guichardan, il analyse un livre dans lequel Claude Tresmontant relève tous les indices qui poussent à croire que les Évangiles à commencer par celui de saint Jean ont été écrits en hébreu et beaucoup plus tôt qu'on ne le pensait.

Un immortel désir

par HENRI FESQUET

NÉ en Judée du sein d'une jeune fille, affichant une double filiation humaine et divine ; disparu sans laisser d'adresse jusqu'à sa trentième année ; revenu dans son pays, il devient un prophète hors pair et un thaumaturge, le prédicateur d'une morale et d'une spiritualité fort élevées et l'annonciateur du royaume de Dieu ; condamné à mort comme un malfaiteur subversif sur un gibet à Jérusalem ; trente à quarante heures après l'inhumation, son tombeau fut, dit-on, trouvé vide ; enfin quelques centaines de familiers l'ont vu vivant, d'une façon plus ou moins furtive.

Telle est l'histoire d'un nommé Jésus, racontée par le Nouveau Testament. Par certains côtés peu vraisemblable, par d'autres infiniment attrayante, cette histoire aurait pu être oubliée depuis longtemps ; elle est pourtant devenue, au cours des siècles, la plus connue, la plus controversée, la plus répandue, au moins dans la civilisation occidentale.

Les historiens ont toujours achoppé sur les raisons de cette ascension fulgurante, sur l'universalisation d'une religion reniée par le judaïsme et dont Ernest Renan a pu dire : « *Le christianisme est un essénisme qui a largement réussi.* » Peut-être, mais pourquoi ?

La religion la plus structurée

Il y fallut un concours de circonstances exceptionnel dans le temps et dans l'espace. En d'autres siècles, le christianisme aurait pu tourner court et le sillage des Évangiles s'enliser. Il n'en a rien été, et une floraison de mystiques et de penseurs se sont engouffrés dans cette néospiritualité, l'ont déployée avec talent jusqu'à devenir les hommes les plus influents de leur époque. Une institution ecclésiale a construit peu à peu son empire religieux et politique qui a su tenir tête aux empereurs et aux rois et qui a illustré la monarchie la plus durable et la plus étendue.

L'Eglise romaine n'a pas toujours été fidèle à la vision du monde de Jésus *(infelix culpa)*. Mais elle ne l'a jamais complètement reniée sous la pression d'hommes et de femmes d'une foi intransigeante.

Le christianisme n'est pas la seule religion de la planète mais il demeure la plus structurée et la plus nombreuse (un milliard quatre cents millions d'hommes contre huit cents millions de musulmans). En notre siècle, il a moins le vent en poupe. A en juger par la déliquescence de la doctrine et du culte, la foi s'est diluée. Mais il arrive aussi qu'il gagne d'un côté ce qu'il perd de l'autre : effervescence des sectes et solidité de la religion populaire dans les régions sous-développées qui, demain, supplanteront l'Europe par la force démographique.

Bref, le christianisme, « *ça parle* » dans la conscience et plus encore dans l'inconscient. Au vingtième siècle, l'homme apparaît encore dans une mesure certaine comme un animal religieux. Il se trouve simplement que l'instinct religieux moderne coïncide de moins en moins avec l'enseignement doctrinal et avec les impératifs moraux traditionnels ; les institutions qui n'ont pas su s'adapter en temps voulu périclitent mais la recherche d'un absolu diffus subsiste face aux échecs cuisants de la jungle politique.

Sait-on qu'actuellement le nombre des ermites s'est sensiblement accru et que, si les couvents sont loin de regorger de monde, beaucoup de gens de tous âges aiment à se régénérer aux abords des monastères, oasis de silence, de paix et de pauvreté ?

Les jours du christianisme ne semblent pas comptés. La commémoration du Christ ressuscité demeure un événement transhistorique dont la portée spirituelle et factuelle reste considérable, parce qu'elle étaye l'incoercible désir de survie et de bonheur. Illusion ? Qui pourrait en décider ?

Les évangélistes sont cohérents malgré (ou à cause) de leurs divergences. La résurrection — cette expression est-elle la meilleure ? — est venue, contre toute espérance, poser son sceau sur le message multidimensionnel et complexe de Jésus.

Pour peu qu'ils soient sérieux, les théologiens n'ont jamais nié le caractère mystérieux de l'événement pascal ni donc cherché à le prouver. Ils ont laissé ce soin aux innombrables apologètes de deuxième zone. Croit qui veut et qui peut. L'incrédulité est irréductible. Elle est l'envers de la foi et tout aussi respectable : c'est une forme de grandeur d'âme.

L'Evangile se lit comme le récit d'un accouchement qui peut toujours rater ou laisser sceptique. La foi, qui donne un surplus de sens, ressemble à un filigrane fragile qui n'éclabousse jamais. Bienheureux les doux.

Eclairs dans la nuit

Plus possible aujourd'hui de parler d'objectivité. Nos philosophes modernes nous l'interdisent. Le public lui-même a compris qu'il s'agissait là d'une purification du réel plutôt que d'une dépréciation. Rien ni personne n'est objectif. Le Dieu des chrétiens lui-même est un sujet, faute de quoi il deviendrait une idole.

L'important est la crédibilité, la conviction, le sérieux du narrateur. La subjectivité est l'unique forme d'objectivité. Les « preuves » sont congénitalement infirmes. « *Je ne crois que les histoires dont les témoins se font égorger* », affirmait Pascal. Lorsque Jean Rostand rétorque : « *Je ne crois qu'aux témoins qui ne se faisaient pas égorger* », on se dit, le premier choc passé, que le premier va plus loin que le second.

La résurrection échappe à toute vérification. Force est de se contenter de témoignages éphémères. En fait d'apparitions, l'absence du Christ est le seul élément stable. Le reste n'est qu'éclairs dans la nuit. L'éclair ne tue pas la nuit mais il la transfigure, comme la mémoire l'oubli. La résurrection n'est pas le contraire de la mort. Elle est d'un autre ordre.

Il suffit d'un souvenir exceptionnel pour transfigurer une vie. Pour fonder la foi jusqu'à la fin des temps.

Non seulement la foi « ça parle », mais « ça dure ». Les démonstrations sont moins convaincantes que le désir. Les preuves datent et s'obscurcissent. Le désir est immortel et autonome. Qu'a-t-il à faire des béquilles de la raison ?

Un édifice à reconstruire

par GASTON PIETRI (*)

TOUTES les interrogations sur la place de l'Église dans notre société débouchent un jour ou l'autre sur une question de fond : jusqu'où pourrait aller, dans le pluralisme, qui est désormais la seule loi possible de nos rapports sociaux, une authentique communauté d'inspiration morale ? Un édifice est à reconstruire. Des piliers ont cédé, emportés par le flot de mutations culturelles irrésistibles. De la nouvelle construction, personne ne détient d'avance le plan. Une certitude seulement devrait nous garder de dérives irréparables : aucune société ne peut s'édifier sans un accord sur un certain système de valeurs. Après tout, devant le drame des réfugiés du Sud-Est asiatique, en 1979, Raymond Aron et Jean-Paul Sartre auraient-ils pu signer ensemble l'appel pour le bateau *Ile-de-Lumière* sans se rejoindre, quelque part, dans une même idée de l'homme ?

Seuls quelques esprits chagrins contesteraient aujourd'hui le bien-fondé de la laïcité comme cadre de la vie de la nation. Surtout si la laïcité est entendue d'abord comme la garantie institutionnelle du respect des consciences dans la recherche commune de valeurs. Pour ce qui est des mentalités catholiques, leur opposition à la laïcité s'est longtemps nourrie du sentiment qu'un projet antireligieux sous-tendait les propos apparemment les plus libéraux et généreux en ce domaine. Elle reflétait aussi, il faut le reconnaître, la difficulté à entrer carrément dans la perspective d'une véritable liberté religieuse. Ils ne sont pas rares, depuis Vatican II, les non-croyants et les agnostiques à s'être expliqués sur le crédit accordé à l'Église pour tel ou tel aspect de sa mission éducative. Je suis frappé de voir que chaque fois ils font essentiellement référence à l'évolution de l'Église elle-même en matière de liberté religieuse : « *En d'autres temps*, disent certains, *je n'aurais pas pu faire confiance.* »

Il faut cependant y regarder de plus près quant à la laïcité. Louis Legrand l'a bien montré : naguère, elle avait un contenu propre *(« l'école unique : pourquoi ? »)*. Les chrétiens pouvaient en être gênés. Il n'empêche qu'il y avait un certain hommage à la transcendance dans un projet qui, au début de ce siècle, en bien des esprits demeurait arc-bouté sur la *« religion de l'humanité »* qu'avait exaltée Auguste Comte. Ce projet était porté par le souffle de la croyance en l'avancée radieuse du progrès humain.

Des querelles de famille surannées

Il était imprégné surtout, selon Louis Legrand, de cette *« morale commune où Jules Ferry voyait avec quelque inconscience le dépôt des valeurs humaines universelles et éternelles »*. Les catholiques eux-mêmes auraient pu pour une bonne part se reconnaître — et certains l'ont fait — dans cette morale. Leur excuse, quand ils n'ont pas su le faire, est qu'il leur aurait fallu une exceptionnelle lucidité pour dépasser au même moment les réquisitoires passionnels contre l'emprise prétendument obscurantiste de leur Eglise.

Les choses ont bien changé. Notre humanisme a subi de rudes coups de boutoir. Il en subit encore. Tant et si bien qu'un romancier a pu se payer le luxe d'imaginer la surprenante communauté de destin de l'instituteur et du curé, devenus tous deux la cible facile du pouvoir d'un enfant doté des attributs d'un demi-dieu (*le Grand Soleil*, Jean can). Un tel pouvoir, dans ce village sentant bon le thym et la lavande, s'apparente à un paganisme renaissant plutôt qu'à un athéisme triomphant. Mais la pertinence du symbole éclate ici : Dieu et la République sont tous deux détrônés. La leçon pour nous est claire : en face des vrais dangers de ce temps, certains de nos antagonismes ressemblent étonnamment à des querelles de famille surannées.

Il n'est pas nécessaire de tomber dans le catastrophisme et de prendre les accents de je ne sais quel « réarmement moral » pour constater que nous souffrons d'une absence inquiétante : absence de racines et d'horizon. *« Sous-développement spirituel »*, diront les chrétiens. *« Disette affective et psychologique du monde dit développé »*, observait Edgar Morin dès 1969 (*Introduction à une politique de l'homme*). Pour évoquer d'un mot l'école, ce qui la menace, ce n'est ni la « morale commune » de la tradition laïque ni la proposition de valeurs inhérentes à l'Evangile. L'école, en effet, risque d'être progressivement réduite à un rôle fonctionnel et utilitaire, au service d'une réussite sociale qui se mesurerait en termes exclusifs d'insertion professionnelle et d'échelle de rémunération.

L'Evangile « créateur de culture »

C'est dans ce large contexte et à sa lumière seulement que prennent sens nos questions les plus litigieuses. Je ne tiens pas à les minimiser en leurs données concrètes. Mais il est à craindre qu'elles ne soient mal posées chaque fois que l'on ne voit pas que les chrétiens, étant admis qu'ils sont d'abord des citoyens comme les autres, ont le droit *et* le devoir de puiser dans l'Evangile des raisons de vivre spécifiques et de les proposer publiquement. Libérée des entraves d'un rôle sociopolitique, l'Eglise sortirait-elle de son rôle spirituel aujourd'hui quand elle se met à chercher en quoi et par quels moyens son message peut inspirer efficacement, entre autres, des projets éducatifs ?

Le vrai débat est celui de l'avenir d'une société dont les chrétiens ne sont qu'une part. Réussira-t-elle à trouver une communauté d'inspiration morale ? Il est vrai que, dans ce débat, une double question attend les communautés chrétiennes elles-mêmes. Celle du service à exercer et non du pouvoir à reconquérir : pour y répondre, il faut regarder l'ensemble et non point seulement l'école, qui n'est qu'un révélateur parmi d'autres. La seconde question est fort ancienne, mais les circonstances la rendent neuve à bien des égards : la foi chrétienne vient-elle seulement offrir un couronnement ou un surcroît de signification à un édifice reposant sur des valeurs communes à tous et quasi évidentes ? Trop de bases se dérobent aujourd'hui pour que nous ne réfléchissions pas au lien fondamental de l'Évangile avec l'homme. Jean-Paul II, dans son discours à l'UNESCO (1980), a osé le qualifier de *« créateur de culture »*.

(*) Prêtre.

— LU —

« LE CHRIST HÉBREU », de Claude Tresmontant

Saint Jean l'Evangéliste était-il saint Jean l'apôtre ?

J'AI visité Ephèse. Pour un chrétien, Ephèse en Turquie, c'est la maison de la Vierge et le tombeau de saint Jean. Jusqu'à aujourd'hui, j'ai cru que ce lieu était la tombe de l'apôtre qui écrivit le quatrième Evangile. Je viens de lire attentivement un ouvrage de Claude Tresmontant : *le Christ hébreu*. Aujourd'hui j'en suis beaucoup moins sûr.

Correspondant de l'Institut, hébraïsant, ce professeur brillant qui toute sa vie a étudié la pensée chrétienne depuis les origines, comme il a étudié les problèmes relevant de la philosophie des sciences, y scrute la langue et la date des Evangiles.

Il prouve d'abord, à travers l'étude pour chaque Evangile d'une quarantaine de mots, de phrases ou de passages en français, grec et hébreu des Septante, que comme les veinules et les muscles sous la peau, on retrouve sous chacune les traces d'un premier texte hébreu perdu aujourd'hui. Il veut faire bref certes, mais on trouve déjà tout cela bien long. Ce texte fut, il le démontre, non pas tellement « traduit » mais décalqué. De cette longue et, il faut le dire, lassante démonstration, il ressort qu'aucun des livres du Nouveau Testament n'a été composé en grec. Le texte grec que nous avons n'est qu'une traduction d'un texte hébreu antérieur, de notes prises peut-être même au cours de la vie terrestre de Jésus.

Poussant plus loin la démonstration, il date tous les livres du Nouveau Testament des années 36-60. On sait que Jésus fut crucifié en 33. Tous nos livres saints..., même le quatrième évangile qu'à la suite des savants allemands du siècle dernier, on s'était mis à dater de 90 à 120. Ces exégètes allemands, il est vrai, vivaient de présupposés : le surnaturel n'existe pas... les miracles non plus... ni même l'être, selon Kant et Hegel... N'existe que ce que peuvent étudier nos sciences expérimentales comme disait Renan. Oui, même le quatrième Evangile a été écrit et composé en hébreu, au cours de cette période de 36-60. Et sans doute, lui, le premier de tous.

La destruction de Jérusalem et du Temple par Titus en 70, qui eut un énorme retentissement dans toutes les communautés juives autour de la Méditerranée, ne trouve aucun écho dans nos livres du Nouveau Testament. Curieux ! Tous sont écrits comme si cela ne s'était pas produit, comme si Jérusalem et le Temple existaient toujours. Etrange !

Il est certain aussi qu'aucune allusion aux persécutions romaines n'y apparaît : les massacres de Néron sont de 64-65. Les seules qui y paraissent sont celles de la synagogue avec la mort d'Etienne en 36.

Le « signe de Jonas » aussi, donné par Jésus en réponse aux pharisiens, n'a pas été compris par les évangélistes. Ils y ont vu les trois jours où le Christ était au tombeau. Or les révélations du Livre de Jonas c'est l'« envoi » chez les païens, l'appel au monde entier. Cela ne s'est produit qu'après la destruction du Temple et la dispersion des premiers chrétiens après la mort d'Etienne et le départ pour Pella de la petite communauté judéo-chrétienne en 65.

Ajoutons la fulgurante lumière qui sourd de la longue et minutieuse comparaison française et grecque avec les formules hébraïques de la Bible des Septante. Pas de doute, sous tous ces Evangiles se cache un substrat hébreu. Notre texte grec c'est de l'hébreu décalqué. Comme l'écrit Tresmontant : *« A chaque pas on retrouve des expressions hébraïques qui n'existent pas en grec et qui, en grec, sont inintelligibles. »*

Tombé sur la poitrine du Seigneur

Mais mon propos, qui jaillit d'ailleurs de tout cela, est autre.

Qui donc est enterré à Ephèse ? Qui donc, s'il faut en croire la tradition, y accompagna la Vierge Marie ? Qui donc peut-être s'entendit dire au Calvaire : *« Voici ta mère »* ? Qui est ce Jean, qui, dans son Evangile, s'est caché sans jamais dire son nom, sous le pseudonyme de « Celui que Jésus aimait » ? Celui qui au Cénacle repose, « tombe » sur la poitrine du Maître ? Un des douze apôtres s'appelait Jean. C'est sûr ! Cet apôtre est-il Jean l'Evangéliste ?

On possède un texte historique daté de 180, très proche donc, cité par l'historien Eusèbe dans son *Histoire ecclésiastique*. On le laissait de côté tant on était convaincu que le Jean, auteur du quatrième Evangile, ne pouvait être que l'apôtre Jean, fils de Zébédée et frère de Jacques décapité en 44. C'est la lettre de Polycrate, évêque d'Ephèse justement, qui, entre 189-198, écrit au pape Victor à Rome : *« Jean, celui qui est tombé sur la poitrine du Seigneur, celui qui est hiéreus* (prêtre), *qui a porté le petalon* (lame d'or au front, insigne du grand prêtre juif), *martyr* (témoin) *et didaskalos* (Rabbi). *Lui aussi est couché à Ephèse... »*

Ni Polycrate ni le pape Victor ne sont des farfelus. L'évêque affirme que son Jean, celui qui s'est toujours caché sous le pseudonyme de « Celui que Jésus aimait », avait été un témoin des événements contés dans son Evangile.

Si l'on fait l'effort — c'est un effort rude j'en conviens, que Tresmontant me pardonne ! l'effort de lire ce livre de recherches sérieuses mais pas « écrit », mais comme « parlé » et recueilli au magnétophone, — oui, si l'on fait cet effort que probablement seuls des scientifiques, des exégètes confirmés grécisants et hébraïsants accepteront de faire, alors on sera bien proche d'être convaincu. Les énormes volumes d'exégèse allemande du dix-neuvième siècle : du vent ! Orientés par des préjugés idéologiques !

Surtout ce Jean d'Ephèse, qui a écrit en hébreu ce que nous appelons toujours le quatrième Evangile et qui, sans doute, est le premier en date de tous, ce Judéen de Jérusalem, haut placé, qui cachait peut-être son nom pour éviter la destitution ou le sort d'Etienne : la lapidation, sadducéen de très haut rang, et prêtre ayant porté la lame d'or au front mais... que Jésus aimait. On comprend alors le ton théologique, mystique, des pages éblouissantes qu'il nous a laissées, comme si Aristote, Socrate ou Platon avaient vécu au temps de Jésus, connu et aimé Jésus et écrit avec leur cœur illuminé sa pensée et sa vie.

ROGER GUICHARDAN,
docteur en théologie.

★ *Le Christ hébreu* : la langue et l'âge de l'Evangile. OEIL, 320 pages, 110 F.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 162 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IX[e]

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	685 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

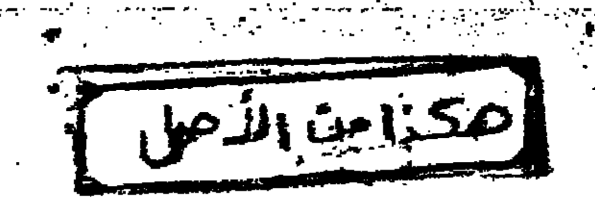
Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



ASIE

Chine

LES NÉGOCIATIONS SUR L'AVENIR DE HONGKONG

Londres reconnaît qu'il ne serait pas réaliste d'envisager le maintien de l'administration britannique après 1997

« *Il ne serait pas réaliste d'envisager le maintien de l'administration britannique sur Hongkong après 1997. Nous avons donc recherché d'autres voies pour assurer la stabilité, la prospérité et le mode de vie de la colonie* », a déclaré, ce vendredi 20 avril, au cours d'une conférence de presse à Hongkong, Sir Geoffrey Howe, secrétaire au Foreign Office, arrivé la veille de Pékin. Il a souhaité que la colonie bénéficie d'un « *large degré d'autonomie* », « *sous souveraineté chinoise après 1997* ». C'était la première fois que Londres faisait explicitement référence au retour de Hongkong sous souveraineté chinoise après 1997. Sir Geoffrey a néanmoins précisé que seul le Parlement britannique était habilité à renoncer à la souveraineté sur la colonie. – (*AFP, Reuter.*)

De notre correspondant

Pékin. – La visite à Pékin de Sir Geoffrey Howe, secrétaire au Foreign Office, s'est terminée, mercredi 18 avril, sur une note légèrement plus optimiste que ne le laissaient prévoir les rares informations diffusées à l'issue de ses deux premières journées d'entretiens. Un bref communiqué commun a indiqué que cette visite avait permis de faire de « *nouveaux progrès en vue d'atteindre l'accord que les deux parties recherchent* » quant à l'avenir de la colonie britannique de Hongkong.

D'autre part, un porte-parole chinois, rendant compte de l'entrevue d'une heure et demie que Sir Geoffrey a eue, mercredi matin, avec M. Deng Xiaoping, a affirmé que les deux hommes avaient eu « *un échange de vues sur d'importantes questions relatives au problème de Hongkong, et il s'en est dégagé un point de vue commun* ».

Malgré ces notes plus encourageantes de dernière heure, le sentiment domine ici, dans les milieux diplomatiques, que la visite de Sir Geoffrey Howe n'a pas réussi à réaliser la percée décisive que certains avaient cru pouvoir annoncer. Tant Londres que Pékin sont pris dans un dilemme. L'une et l'autre partie doivent maintenir une attitude ferme sur des aspects qui leur paraissent essentiels : le retour à la souveraineté et à l'administration chinoises sur Hongkong, pour ce qui concerne Pékin, la mise au point d'un accord satisfaisant pour le gouvernement et le Parlement britanniques, mais aussi pour la population de la colonie, pour ce qui est de Londres. En outre, les deux parties sont soucieuses de ne pas aviver les inquiétudes existant dans le territoire quant à l'avenir. Il leur faut donc rassurer en donnant le sentiment que les choses, malgré tout, avancent. De ce point de vue, la publication d'un communiqué commun, si lapidaire soit-il, devrait avoir son effet. De même, la mention dans ce texte que des « *progrès* » ont été faits devrait être bien accueillie.

Il n'en reste pas moins surprenant, juge-t-on ici, que ce communiqué ne fasse aucune référence à ce qui, depuis un an et demi, est présenté comme l'objectif commun des gouvernements chinois et britanniques, à savoir le maintien de la prospérité et de la stabilité de la colonie dans la période à venir.

Le sentiment persiste ici que si Londres et Pékin sont désireux d'arriver à un accord durable – M. Deng n'a pas manqué, à ce propos, de réitérer la promesse de la Chine de ne pas toucher pendant cinquante ans au système actuellement en vigueur à Hongkong, – les deux parties divergent toujours sur les moyens de parvenir à ce but et sur un certain nombre de mesures pratiques à prendre d'ici à 1997, lorsque s'opérera le transfert de souveraineté.

MANUEL LUCBERT.

Sri-Lanka menacé par la guerre civile

(Suite de la première page.)

Imposé pour quarante-huit heures la semaine dernière, le couvre-feu a pris fin, mais le corps expéditionnaire reste en place. Cinq mille soldats, des Cinghalais pour la plupart, comme dans le reste de l'armée et de la police, campent sur les stades, patrouillent dans les campagnes, ratissent, vérifient, contrôlent et arrêtent toute personne suspectée de sympathie pour les séparatistes.

Nerveuses, mal disciplinées, et rarement impartiales, les forces de l'ordre sont réputées avoir la détente facile et le sens du devoir sélectif. « *Quand les fauteurs de troubles sont cinghalais*, dit la vox *populi* tamoule, *l'armée a le nez en l'air. Mais quand les Tigres* (guérilléros séparatistes) *rôdent dans les parages elle s'affole, tire sur tout ce qui bouge, et se déchaîne contre les civils innocents.* »

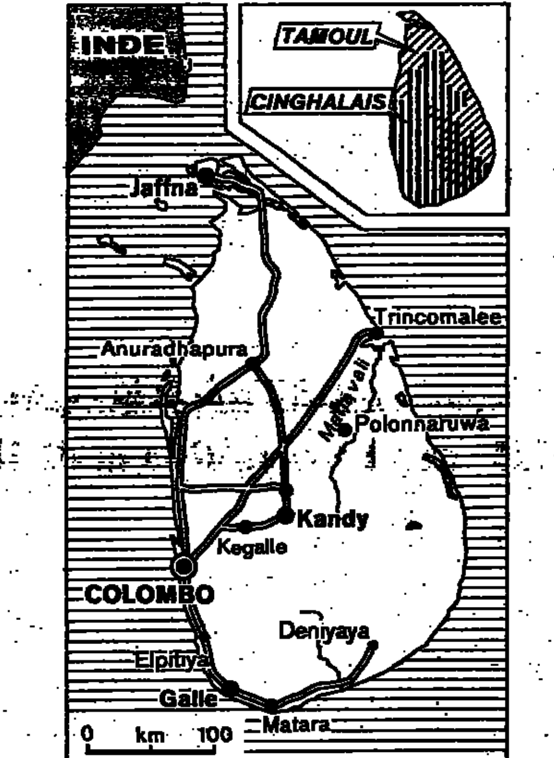
Des « camps d'entraînement » en Inde ?

« Tigre » tamoul contre « Lion » cinghalais. Les Srilankais, toutes ethnies et confessions confondues, sont plus sensibles aux images simples qu'aux idéologies. C'est en tout cas l'avis des jeunes « Tigres » qui, eux, à la tête du mouvement, sont souvent des intellectuels et des marxistes. Le tigre est un animal solitaire, dit-on; mais les clans du Nord de Sri-Lanka qui mènent la danse ont besoin de compagnie. Ils ont de l'argent, fourni par la diaspora tamoule d'Europe et du Proche-Orient, des idées puisées dans l'exemple sécessioniste chypriote, et des hommes décidés. Il leur manque – atout du gouvernement – un chef acceptable par tous (1), une stratégie unitaire, et une puissance de feu digne de ce nom. En attendant, chacun « travaille », avec plus ou moins de bonheur, les masses tamoules de l'intérieur, et aussi de l'extérieur : celles des cinq cent mille Tamouls indiens, rapatriés du Sri-Lanka entre 1964 et 1981, et celles des vingt-cinq mille à trente mille réfugiés à Madras et ses environs depuis le « juillet noir » de 1983.

Les clans séparatistes disposeraient déjà d'au moins cinq mille « combattants potentiels », dont une partie serait entraînée dans l'Etat du Tamil Nadu, dans le sud de l'Inde. Embarrassantes pour New-Delhi, ces informations sont confirmées, du bout des lèvres, par les « Tigres » eux-mêmes. New-Delhi dément formellement, mais le gouvernement de Colombo y croit dur comme fer. Même si, d'après lui, les « Tigres » ne se comptent pas par milliers, mais par centaines.

Mise sur la place publique fin mars par le magazine *India Today*, cette affaire dite « *des camps d'entraînement terroristes* » empoisonne profondément les relations de Colombo avec New-Delhi. Depuis trois semaines, le Parlement srilankais ne parle que de cela. Il ne se passe guère de jour sans qu'un ministre, le premier y compris, accuse plus ou moins ouvertement Mme Gandhi d'aider, en coulisse, les « *ennemis du Sri-Lanka* ». Le chef du gouvernement indien a beau répéter qu'elle condamne le terrorisme, qu'elle respecte la souveraineté du Sri-Lanka, et qu'elle est opposée à la partitition de l'île, rares sont les Cinghalais qui accordent foi à ces paroles.

Déchue de ses droits parlementaires, parce qu'elle refusait de gommer l'Eelam indépendant de ses revendications, la direction de la principale organisation politique légale des Tamouls, le Front uni de libération tamoule (*FULT*), est tout entière repliée à Madras, y compris, depuis la suspension des négociations multipartites, son secrétaire général, M. Amir Thalingam, dénoncé pour « *collaboration* » par les jeunes « Tigres ». Cela suffit à faire enrager les Cinghalais. Mais il y a pis : « *La semaine dernière encore*, dit-on à Colombo, *quatre Tamouls srilankais ont été arrêtés à Madras avec 18 kilos d'or volés au cours de l'attaque d'une banque dans l'île. (...) Le métal précieux a été confisqué et les gangsters relâchés sous caution. Pourquoi ?* »



Chacun, en vérité, connaît les éléments de réponse à cette fausse question. D'abord, comme son nom l'indique, le Tamil Nadu est, essentiellement, peuplé de Tamouls, près de cinquante millions au total. Le sentiment communautaire s'étend, bien évidemmment, aux Tamouls srilankais, dont les ancêtres sont venus de la région. C'est à ce dangereux phénomène de solidarité supranationale que se réfère Mme Gandhi lorsqu'elle évoque régulièrement les répercussions du problèmes srilankais sur la vie politique indienne. Répercussions d'autant plus mal contrôlables que l'équipe au pouvoir dans le Tamil Nadu n'appartient pas à la majorité politique du premier ministre.

Que va faire Mme Gandhi ?

En période pré-électorale, aucun des deux parties ne souhaite, bien sûr, paraître lâcher les « *cousins* » du Sri-Lanka. Il y a même parfois – comment l'éviter ? – des surenchères démagogiques. M.G. Ramachandran, l'ancienne vedette de cinéma, devenu ministre en chef du Tamil Nadu, n'est pas, personnellement, d'origine tamoule. Ce qui le conduit parfois à en rajouter un peu. Ses opposants politiques n'hésitent pas, eux, à appeler carrément Mme Gandhi à lancer « *sans attendre* » les troupes nationales sur Colombo « *pour sauver les Tamouls* ».

Jusqu'ici, la présidente du mouvement des nons-alignés fait mieux que résister. Elle rejette sans ambages ces véritables appels à la guerre et incite régulièrement à la reprise des négociations entre les diverses parties. « *Nous avons suffisamment de problèmes avec le Pendjab, le Cachemire et le Pakistan* », dit-on à New-Delhi. Sans compter qu'une indépendance arrachée à coups de fusils pour les Tamouls de Sri-Lanka pourrait bien faire renaître les idées sécessionnistes professées dans les années 60 par les Tamouls indiens...

L'un des scénarios mis au point dans les refuges de Madras, suivant lequel la prise du nord de l'île par les « *forces révolutionnaires* » et la déclaration simultanée de l'indépendance forceraient l'armée indienne à voler à leur secours, « *ne tient pas debout* », affirme, avec force, un haut-fonctionnaire de Mme Gandhi. « *Ni nous ni les Soviétiques ne reconnaîtrons l'Eelam (...). Les Tigres, s'ils y tiennent, devront se débrouiller tous seuls.* » C'est dit sur tous les tons, et transmis par toutes les voies de communication vers Sri-Lanka. Mais Colombo reste inquiète.

Colombo envoie émissaire sur émissaire à intervalles réguliers à New-Delhi, se rapproche de Washington, rappelle qu'un pacte de défense, signé en 1948, la lie au Royaume-Uni. Certains dirigeants bouddhistes plaident passionnément pour la signature d'un traité identique avec ce qu'ils appellent « *l'autre grande puissance bouddhiste de la région* », c'est-à-dire la Chine. Le gouvernement indien a officiellement mis en garde : « *Toute tentative srilankaise de signer un traité militaire avec une puissance extérieure sera considérée par nous comme un acte d'hostilité.* »

La prépondérance de l'Inde sur l'Asie du Sud ne souffre pas remise en cause, et, ajoute un diplomate indien, « *au cas où ils seraient tentés, les Américains feraient bien de se rappeler l'exemple historique du Bangladesh* ». Washington, apparemment, s'en souvient. En l'espace de trois semaines, le département d'Etat a répété quatre fois qu'il n'était pas intéressé par un tel traité avec Sri-Lanka. « *Que va donc faire le « président J.R. » à la Maison Blanche* », demandent alors les Tigres ? « *Chercher de l'argent et une rencontre publicitaire avec le président Reagan pour rassurer sa communauté* », ironise un observateur cinghalais. « *Il y aura peut-être quelques armes à la clé, mais ça n'ira pas beaucoup plus loin* », prédit pour sa part un Américain de Colombo.

La Maison Blanche aurait même renoncé à la transformation, un moment envisagée, de la rade de Trincomalee, au nord-est de l'île, en base d'appui et de repos pour sa flotte de l'océan Indien. En privé, les diplomates de Mme Gandhi n'émettent d'ailleurs plus de doutes sur la réalité de ce renoncement.

A tort ou à raison, les Srilankais demeurent convaincus que la clé de leur problème est dans la poche de Mme Gandhi. Cinghalais et Tamouls attendent donc, avec une égale impatience, les prochaines élections indiennes. Les premiers parce qu'ils espèrent que, après une nouvelle victoire électorale, la « *grande dame du tiers-monde* » mettra fin aux activités des « *terroristes* » dans le Tamil-Nadu et livrera même les Tigres dans la gueule du lion. Les seconds parient, à l'inverse, que la « *mère socialiste de la nation indienne* » viendra massivement au secours de ses fils, « *menacés de génocide* », au Sri-Lanka. Les gens raisonnables des deux camps, eux, souhaitent que Mme Gandhi ne fasse rien de tout cela. Mais, comme le rappelle un jeune sociologue de Colombo, « *quand l'imagination de gens armés se débride, vous remarquerez que, souvent, la réalité ne tarde guère à prendre la même voie...* ».

PATRICE CLAUDE.

(1) Il existe six ou sept organisations armées et clandestines. La plus ancienne, la plus active et la mieux organisée est la LTTE (Liberation Tigers of Tamil Eelam). La People's Liberation Organization of Tamil Eelam (PLOT) dispose aussi d'un assez grand nombre de militants. Sa direction politique serait proche de l'OLP. Plus petites mais très actives sont la TELO (Tamil Eelam Liberation Organization), la TEA (Tamil Eelam Army), et l'EROS (Eelam Research Organization). La TELO, l'EROS et le Eelam People's Revolutionnary Liberation Organizzation viennent de signer un accord pour la « *libération de l'Eelam* ».

DIPLOMATIE

A VIENNE

Le pacte de Varsovie accueille froidement les propositions de l'OTAN sur un nouveau mode de comptage des forces classiques

Tandis que les Etats-Unis multiplient les initiatives dans les négociations sur le désarmement (nouvelle proposition jeudi 19 avril à Vienne sur les réductions de forces classiques venant après le projet d'accord sur les armements chimiques déposé à Genève par M. Bush), la presse soviétique continue ses attaques tous azimuts contre la diplomatie américaine et durcit parfois les réactions de rejet. Ainsi l'agence Tass, rendant compte de la déclaration du porte-parole du pacte de Varsovie à Vienne critiquant les propositions de l'OTAN, omet de signaler que celui-ci avait tout de même promis une « *analyse détaillée* » de celles-ci. De même, l'agence soviétique estime que le projet américain sur les armes chimiques « *ne contient pas le moindre indice que les Etats-Unis aient changé en quoi que ce soit leur position obstructionniste* », alors pourtant qu'un responsable américain avait précisé que cette proposition – tout comme celle de Vienne sur les armements conventionnels – « *n'est pas à prendre ou à laisser* » et demandé des « *consultations sérieuses avec la délégation soviétique* ».

D'autre part, les ministres des affaires étrangères du pacte de Varsovie ont ouvert, jeudi, à Budapest, où M. Gromyko se trouvait déjà à l'issue d'une visite officielle, une session de deux jours qui doit examiner « *les questions relatives à la situation en Europe dans le contexte plus large de la situation internationale* », annonce un communiqué.

De notre correspondante

Vienne. – Le pacte de Varsovie a fait mauvais accueil, jeudi 19 avril, à Vienne, à la nouvelle proposition de l'OTAN aux négociations sur une réduction des troupes en Europe centrale (MBFR). Cette proposition, a estimé un porte-parole des pays socialistes, « *ne contient pas de solution aux questions qui ont conduit la négociation à l'impasse* ». L'OTAN, a-t-il souligné, « *maintient sa position destructive et rien n'indique un changement dans son approche obstructionniste de la question de l'évaluation numérique des forces du pacte de Varsovie* ».

Pour l'OTAN, sa nouvelle initiative – la première depuis juin 1982 – signifie une « *preuve de flexibilité*) et un « *changement substantiel de la position de l'Ouest qui n'insiste plus sur l'échange de chiffres exacts et globaux sur les troupes stationnées en Europe centrale avant le début d'une réduction de ses forces* ».

L'OTAN demande en contrepartie des mesures d'inspection et de surveillance plus complexes. Elle insiste sur une vérification *in situ* pendant le processus de réduction et souhaite un accord sur un nombre déterminé de missions d'inspection par an. Le pacte de Varsovie, qui s'inquiète d'avoir à donner un droit de regard à l'alliance atlantique dans ses structures militaires, n'a accepté jusqu'à présent que l'installation de points de contrôle permanents et des vérifications facultatives et volontaires.

La nouvelle formule avancée par l'OTAN pourrait permettre de contourner l'obstacle créé par la divergence des évaluations des effectifs du pacte de Varsovie en Europe centrale, principale pierre d'achoppement depuis le début des pourparlers, en 1973. Sans tenir compte du chiffre global, l'OTAN propose un échange de chiffres sur une partie seulement des forces terrestres des deux côtés : les unités de combat et leurs unités de soutien. Les forces aériennes et les unités chargées de la logistique (qui sont à l'origine des différences de décompte, car à l'Ouest ces unités comprennent aussi des civils, ce qui n'est pas le cas à l'Est) seront provisoirement exclues du décompte. Selon l'OTAN, le pacte de Varsovie disposé de cent quatre-vingt-dix mille hommes de plus en Europe centrale qu'il ne le reconnaît officiellement. Avant l'échange de chiffres, les deux parties doivent cependant se mettre d'accord sur la définition des nouvelles unités qui serviront de base à la réduction des forces.

Les Etats-Unis et leurs alliés estiment que cette approche différente de la question permettra de « *de présenter des chiffres sous une forme nouvelle, sans rapport direct avec les chiffres indiqués jusqu'à présent* ». Certains observateurs y voient une tentative de relancer la négociation sans faire perdre la face au pacte de Varsovie.

L'OTAN propose de réaliser la réduction des forces en cinq ans (au lieu de sept ans proposés en 1982) et offre le retrait de treize mille hommes appartenant à des unités de combat américaines dans une première étape. Elle demande à l'URSS de diminuer ses troupes de trente mille hommes (l'Est a proposé vingt mille) pour compenser les problèmes de logistique qui se poseraient aux Etats-Unis pour amener des renforts d'outre-Atlantique. La réduction doit être effectuée « *essentiellement en unités et seulement à concurrence de 10 % par réduction individuelle* », précise la proposition occidentale. A l'issue de la première étape, tous les participants directs doivent s'engager à ne pas augmenter les effectifs de leurs troupes, ce qui correspond, aux yeux de l'OTAN, au « gel » proclamé par l'Est depuis des années.

Les réductions à effectuer par les participants directs – à l'exception des Etats-Unis et de l'URSS – seront fixées par un « *échange d'informations* » et après leur vérification. Les deux alliances seront libres de décider des modalités de ces réductions. Enfin, l'OTAN laisse inchangé le plafond collectif de sept cent mille hommes pour les forces terrestres, de neuf cent mille avec les forces aériennes.

WALTRAUD BARYLI.

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE VIETNAMIENNE A ÉTÉ REÇU PAR M. MITTERRAND

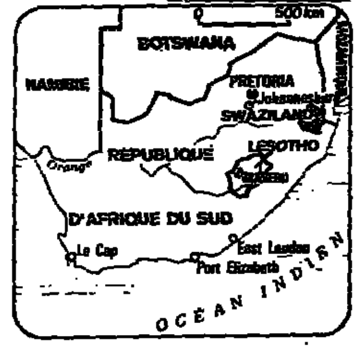
En visite officielle à Paris depuis le 16 avril, le président de l'Assemblée nationale vietnamienne a été reçu jeudi 19 avril par M. Mitterrand et s'est entretenu avec MM. Cheysson, Fiterman et Mermaz. M. Nguyen Hun Tho, qui fut président du GRP sud-vietnamien, a déclaré à sa sortie de l'Elysée que « *les relations d'amitié et de coopération ont connu un développement très encourageant depuis quelques années* ». Interrogé sur les « *suggestions* » que lui a faites M. Mitterrand, M. Tho a précisé que le chef de l'Etat français lui avait dit qu'« *il faudrait régler la question du Cambodge* » et qu'« *il serait bon que les relations sino-vietnamiennes soient normalisées* ». Reprenant la position officielle de Hanoï, M. Tho a réaffirmé que « *la tendance actuelle est au dialogue pour résoudre le problème cambodgien* » mais que « *l'obstacle principal, et peut-être le seul, c'est la Chine* ».

Au même moment, M. Christian Nucci, ministre délégué chargé de la coopération et du développement, et Mme Nguyen Thi Binh, ministre vietnamien de l'éducation, ont inauguré à Hanoï un centre de formation des professeurs de français.

AFRIQUE

Swaziland

Les militants de l'ANC font l'objet d'une chasse à l'homme dans le royaume



Johannesburg. – Une vaste chasse à l'homme a été entreprise depuis quelques semaines dans le petit royaume du Swaziland, Etat-tampon entre le sud du Mozambique et l'Afrique du Sud, afin de « nettoyer le pays » des membres de l'ANC (Congrès national africain) qui y ont trouvé refuge. Le premier ministre, le prince Bhekimpi Dlamini, a appelé, mardi 17 avril, dans une déclaration télévisée, *« la population à aider l'armée et la police à nettoyer le Swaziland infesté par le fléau sans précédent que constituent ces criminels étrangers »*, également baptisés *« bandits armés de l'ANC »*, qui luttent depuis soixante-douze ans contre le régime de l'apartheid.

Après la signature de l'accord de Komati, le 16 mars, entre Pretoria et Maputo, et les restrictions apportées par le Mozambique au séjour de militants de l'ANC dans ce pays, beaucoup d'entre eux ont franchi clandestinement la frontière swazie. D'importantes opérations de police ont alors été effectuées pour appréhender les *« illégaux »*.

Le campus de l'université de Manzini, deuxième ville du royaume, a été ratissé à deux reprises. Des perquisitions ont été opérées un peu partout et notamment dans la capitale, Mbabane. Une trentaine d'arrestations ont été effectuées, quelquefois dans des conditions périlleuses. Ainsi, samedi

De notre correspondant en Afrique australe

14 avril, un officier supérieur a été tué et cinq autres policiers ont été blessés par un guérillero qui a tiré sur eux après avoir feint de se rendre. Deux jours plus tard, un militant présumé de l'ANC a été mortellement blessé par une grenade qu'il tentait de lancer sur une patrouille.

Un policier a également été blessé lors de l'explosion. Le prince Bhekimpi, qui a accusé l'ANC d'avoir *« commencé à violer les conditions d'asile »*, a fourni un inventaire précis des nombreuses armes saisies.

Huit membres de cette organisation viennent d'être inculpés de détention illégale d'armes de guerre. Dix-huit autres sont en instance d'expulsion. Dans un communiqué, le prince Bhekimpi fait état des *« indésirables activités de l'ANC, qui mettent en danger permanent les vies et la sécurité des citoyens du Swaziland »* et déclare que, dans ces conditions, *« le gouvernement pourrait difficilement continuer à donner asile aux réfugiés de l'ANC »*, précisant toutefois qu'ils ne seraient pas renvoyés dans leur pays d'origine.

Quelles sont les raisons d'une telle répression ? Après la signature du pacte de non-agression et de bon voisinage entre l'Afrique du Sud et le Mozambique, le Swaziland ne souhaite pas servir de sanctuaire aux *« combattants anti-apartheid »*. D'ailleurs, les autorités de ce pays, ainsi que celles de Pretoria, ont révélé qu'elles avaient signé, en février 1982, un pacte de non-agression de même nature que celui de Nkomati et qui a été tenu secret pendant deux ans.

En dehors de cette politique de rapprochement avec son très puissant voisin, le Swaziland avait, après la mort du roi Sobhuza II, décédé en août 1982, mené une politique de limitation du droit d'asile aux exilés de l'ANC. Le royaume avait notamment adopté, en décembre 1982, une série de mesures destinées à contrôler ceux-ci en les obligeant à être officiellement déclarés et en réprimant plus sévèrement la détention d'armes et de munitions. Certains furent même parqués dans un camp surveillé par l'armée.

En fait, il semble bien que le Swaziland cherche également à s'attirer les bonnes grâces de Pretoria afin que le Bantoustan de Kangwane (400 000 hectares et deux cent cinquante mille habitants), au nord et une partie de celui du Kwazulu, au sud-est, permettant à Mbabane un accès à l'océan Indien, lui soient cédés ainsi que l'Afrique du Sud en a manifesté l'intention, une initiative à laquelle les populations locales sont hostiles.

De toute façon, le royaume du Swaziland, qui dépend largement, sur le plan économique, de l'Afrique du Sud, n'a guère les moyens de servir de base arrière aux *« soldats de l'ANC »*. Le raid, en décembre 1982, de l'armée de Pretoria sur Maseru, capitale du Lesotho – accusé d'être un sanctuaire pour l'ANC, – qui s'était soldé par quarante-deux morts, dont une trentaine de membres de l'ANC, avait beaucoup impressionné les petits Etats indépendants de la région.

Une stratégie de repli

Depuis, le Lesotho s'oppose, tout autant que Swaziland, aux activités de l'ANC sur son territoire. De nombreux réfugiés avaient quitté après l'incursion sud-africaine le sol de ce petit Etat, qui est totalement enclavé et donc soumis au bon vouloir de Pretoria. Dernièrement, après l'attentat de Durban, revendiqué par un correspondant anonyme déclarant appartenir à la branche du Lesotho de l'ANC, le ministre de l'information, M. Desmond Sixishe, a réaffirmé avec détermination que le Lesotho ne permettrait pas que son pays *« serve de base pour des attaques en Afrique du Sud »*.

L'ANC voit donc de plus en plus restreindre ses possibilités d'action, d'autant que le Botswana et le Zimbabwe n'ont jamais accordé de facilités à ses membres. Le plus important et le mieux connu des mouvements de résistance anti-apartheid, interdit depuis 1960 par l'Afrique du Sud, est contraint à une stratégie de repli. Obligé de s'éloigner considérablement de son théâtre d'opérations, l'ANC, créé en janvier 1912 et qui, de ce fait, est l'un des plus vieux partis politiques du continent noir, cherche à reconquérir autre chose que le soutien peu empressé manifesté par les Etats de la région. C'est pourquoi son président, M. Oliver Tambo, s'est rendu dernièrement au Zimbabwe et au Botswana. Une conférence au sommet des pays de la « ligne de front » est prévu à la fin du mois, en Tanzanie, notamment pour examiner l'attitude à adopter envers l'ANC. Mais comment sortir de cette mauvaise passe quand les succès diplomatiques de Pretoria ne suscitent pas véritablement d'hostilité de la part de ses voisins ?

MICHEL BOLE-RICHARD.

Centrafrique

Plusieurs personnalités demeurent en résidence surveillée

Depuis deux mois, le régime du général Kolingba garde en résidence surveillée, en dehors de Bangui, la capitale, plusieurs personnalités politiques auxquelles il serait reproché de ne pas avoir respecté la « trêve politique » définie par les militaires depuis qu'ils ony pris le pouvoir, en septembre 1981. Il s'agit notamment de MM. Abel Goumba, ancien recteur de l'université de Bangui et ancien candidat à la présidence de la République, Henri Maïdou, ancien vice-président de la République, qui avait joué un rôle dans la chute de Bokassa alors qu'il assurait les fonctions de premier ministre de l'ex-empereur, et Simon Bonganza, premier ministre de M. David Dacko.

D'autre part, le général Sylvestre Bangui, démis de ses fonctions de ministre des finances en janvier 1984, aurait été refoulé, début avril, à l'aéroport de Bangui, alors qu'il voulait se rendre au Gabon, à l'invitation du président Bongo. Dans une lettre qu'il lui a adressée à ce propos, et dont le général Bangui nous a fait parvenir un photocopie, le président Kolingba lui écrit que prétendre que cette *« interdiction de sortie »* vient de lui n'est pas la *« bonne version »* et ajoute : *« Ne m'amenez pas à m'énerver et à vous livrer au peuple qui me le demande. »*

Enfin, un Collectif des Centrafricains en France s'est constitué à Paris, jeudi 19 avril, pour œuvrer en faveur du rétablissement de la Constitution suspendue par les militaires et pour la défense des libertés au Centrafrique (5, rue Paul-Cézanne, 91100 Corbeilles-Essonne).

M. HERNU : nous partirons du Tchad quand les Libyens seront partis

« Nous ne partirons que quand les autres seront partis. » C'est ce qu'a déclaré, jeudi 19 avril, le ministre français de la défense, M. Charles Hernu, aux sénateurs membres de la commission des affaires étrangères et de la défense, qui l'interrogeaient sur le rôle militaire de la France au Tchad face à la Libye. M. Hernu a rendu un hommage remarqué au général Jean Poli, qui commande l'opération « Manta » depuis neuf mois et qui devrait être prochainement remplacé à N'Djamena.

Le ministre de la défense s'est élevé contre l'idée selon laquelle les Libyens gagneraient au Tchad *« à l'usure »*. Il y a, au contraire, une tension réelle entre certains éléments du GUNT, qui n'apprécient pas d'être sous la coupe d'un colonel libyen, et le colonel Kadhafi. Selon M. Hernu, l'armée libyenne connaît au Tchad des problèmes logistiques et de ravitaillement qui s'expliquent par le fait qu'elle est, à l'instar des troupes françaises, loin de ses bases.

Face à un adversaire qui, selon M. Hernu, donne des signes de fatigue, la mission de l'armée française au Tchad est, à la fois, de contenir toute avance des forces de M. Goukouni Oueddeï et de la Libye, et de permettre à la diplomatie de jouer son rôle. Cependant, a précisé le ministre, la ligne du 16e parallèle doit constituer une limite au sud de laquelle une action des forces armées du GUNT, appuyées par la Libye, appellerait une riposte de la France.

En réponse à des questions de sénateurs de l'opposition, le ministre de la défense a répété que la mort de neuf sapeurs du 17e régiment du génie parachutiste, il y a dix jours à Oum-Chalouba, était due à l'explosion accidentelle d'un obus de 90 mm imprudemment manipulé par l'un d'entre eux. D'autre part, M. Hernu a affirmé que l'avion Jaguar, qui s'est écrasé dans le nord du pays avec le pilote à son bord, avait perdu de l'altitude, pour une raison encore mal élucidée, après un ravitaillement en vol au-dessus d'une zone désertique.

AMÉRIQUES

El Salvador

Les insurgés tirent sur un hélicoptère transportant des sénateurs américains

La guérilla salvadorienne a ouvert le feu, le jeudi 19 avril, contre un hélicoptère des Etats-Unis qui survolait la région frontalière du Honduras et du Salvador et qui transportait deux sénateurs ainsi que deux diplomates américains. La station des rebelles, Radio-Venceremos, a indiqué que des batteries antiériennes de la guérilla avaient tiré à la mitrailleuse contre plusieurs appareils américains qui *« faisaient probablement des vols de reconnaissance »* et pénétré sur une quinzaine de kilomètres dans le territoire tenu par la guérilla, dans le nord du département de Morazan.

L'attaque a contraint l'hélicoptère à faire un atterrissage forcé, près de la localité frontalière de Colomoncagua, dans le sud-ouest du Honduras. Aucun des passagers n'a été blessé. Selon le département d'Etat, l'appareil revenait d'une visite dans des camps de réfugiés salvadoriens. Le porte-parole de la Maison Blanche a déclaré que cet incident montrait la nécessité de fournir une *« protection militaire »* au Salvador.

La guérilla après le second tour

« C'est Napoleon Duarte qui gagnera le second tour de l'élection présidentielle au Salvador. Mais il sera un président très faible qui gouvernera dans des conditions beaucoup plus précaires qu'en 1981. »

De passage à Paris, M. Guillermo Ungo, président du Front démocratique révolutionnaire, le « bras politique » de la guérilla, fait des pronostics sur ce qui se passera après le 6 mai, date du second tour. Selon lui, le leader de la Démocratie chrétienne va gagner. Le candidat en position d'arbitrer le scrutin, M. Francisco Guerrero, arrivé en troisième position au premier tour, n'a donné aucune consigne de vote, ce qui ne favorise guère le leader de l'extrême droite, M. D'Aubuisson, resté en lice avec M. Duarte.

« Duarte sera le président. Mais il sera dépassé par des forces plus puissantes que lui : le gouvernement Reagan, l'armée et nous-mêmes. Au Parlement, il sera obligé de chercher des appuis à droite, puisque c'est à droite qu'il aura trouvé l'appoint de voix nécessaire pour être élu. Il sera beaucoup plus faible qu'en 1981, quand il avait accédé pour la première fois à la présidence. Il avait alors conclu un pacte avec l'armée, et les forces de droite ne s'étaient pas organisées ; l'ARENA n'existait pas. Ce n'est pas le cas aujourd'hui. En outre, il va gouverner avec une Constitution qui a amputé la réforme agraire. »

M. Ungo estime que l'heure des choix décisifs approche : ou une intervention massive des Américains, ce qui serait dans la logique de l'*« escalade militaire actuelle »*, ou la recherche du dialogue. M. Duarte, selon lui, peut être un interlocuteur « formel » pour un tel dialogue. *« Mais il devra faire vite. Si, dès son arrivée au pouvoir, il ne réorganise pas l'armée, s'il n'épure pas les services secrets, dont on sait les liens avec les Escadrons de la mort, il sera condamné à l'impuissance. »*

Et la guérilla ? Quelle est sa force ? Quelles sont ses contradictions ? Comment expliquer que certaines organisations de *muchachos* aient saboté l'élection du 25 mars, alors que lui-même, M. Ungo, avait promis le contraire ? Le président du Front démocratique révolutionnaire rappelle ce qu'il avait dit à ce sujet : la guérilla ne fera pas des élections *« un objectif militaire »*. Il admet que la consigne n'a pas toujours été suivie. Il y a eu des cas où la guérilla a confisqué à des Salvadoriens, contre leur gré, des cartes d'identité indispensables pour voter. D'autres cas où c'est la population elle-même qui s'est prêtée à cette confiscation pour ne pas être obligée de voter. Quant aux minages de routes, à la destruction d'un avion transportant des urnes, *« cela faisait partie des opérations de guerre habituelles »*.

« Comment la guérilla peut-elle être populaire, si elle multiplie les destructions de ponts, de routes, de récoltes, d'équipements agricoles ? N'en a-t-elle pas conscience, d'ailleurs, puisque, après avoir brûlé des autobus, elle a cessé ce type d'opération ? N'a-t-elle pas évolué au fil des ans ?

– *Les destructions peuvent répondre à des nécessités opérationnelles, ce sont les « militaires » de la guérilla qui pourraient vous l'expliquer. Dans une guerre comme la nôtre, il n'est pas facile d'harmoniser les objectifs politiques et les objectifs militaires. Qu'il y ait eu évolution, c'est certain. Le Front a choisi désormais une stratégie au moindre coût politique possible.*

– Vous représentez, au sein de la guérilla, les forces social-démocrates. Ceux qui luttent sur le terrain se réclament surtout du marxisme-léninisme. En cas de victoire, qu'arriverait-il aux sociaux-démocrates ? Ce qui s'est passé ailleurs ne devrait pas vous rassurer...

– *Il n'y a pas de force hégémonique au sein de la résistance. Regardez où est situé le Salvador. Les facteurs externes, autant qu'internes, favorisent le pluralisme. »*

C. V.

● *M. Ungo reçu par M. Mitterrand.* – M. Guillermo Ungo a été reçu, le jeudi 19 avril à l'Elysée, par M. Mitterrand. Il a déclaré que la politique du gouvernement français à l'égard de la guérilla salvadorienne n'avait pas changé et s'était même *« améliorée »*. Paris avait reconnu avec Mexico, dans une déclaration conjointe, en 1981, la représentativité politique de la guérilla. La précédente audience de M. Ungo à l'Elysée remonte à 1982.

Bolivie

RUÉE SUR LES ARMES FRANÇAISES

La Paz *(AFP.)*. – Une cargaison d'armes françaises arrivée le mercredi 18 avril en Bolivie à bord d'un DC-8 immatriculé en France est l'objet de la convoitise de la police et de l'armée boliviennes, qui s'en disputent la propriété et en appellent toutes deux au gouvernement.

Depuis son atterrissage, l'avion est gardé par l'armée de l'air à l'aéroport de Santa-Cruz, à 1 000 km à l'est de La Paz. Il transporte deux mille pistolets-mitrailleurs à crosse pliable de calibre 9 mm ainsi que leurs munitions. Il s'agit d'un armement de fabrication française, embarqué en France, selon le ministre bolivien de la défense, le colonel Manuel Cardenas Mallo. Il aurait été offert à la Bolivie par M. Mitterrand lors de la visite en France du président bolivien, M. Silez Suazo, en mars 1983.

Le ministre de la défense a expliqué jeudi 19 avril que les cent quarante-huit caisses d'armes avaient été déclarées comme contenant des « aliments » afin d'éviter des problèmes dans les aéroports où devait transiter l'appareil.

Nicaragua

Dans les ruines de San-Juan-del-Norte

Des envoyés spéciaux de l'AFP

San-Juan-del-Norte. – L'armée nicaraguayenne contrôlait totalement, jeudi 19 avril, la petite localité en ruines de San-Juan-del-Norte, à l'extrême sud-est du Nicaragua, tenue pendant cinq jours par les guérilleros de l'Alliance révolutionnaire démocratique (ARDE) de M. Eden Pastora.

Plusieurs centaines de soldats sandinistes continuent le ratissage des alentours, en direction de la frontière du Costa-Rica, 10 kilomètres seulement plus au sud, ont pu constater des journalistes admis à visiter San-Juan-del-Norte. C'est de là, selon le gouvernement nicaraguayen que les « contre-révolutionnaires » ont lancé leur attaque.

Dans la ville règne une atmosphère de désolation. Les corps de quinze des soldats nicaraguayens, qui résistèrent pendant trois jours aux troupes de l'ARDE, avant de succomber, pourrissent dans des tranchées, recouverts d'un peu de sable. Des vieilles maisons abandonnées, où vivaient encore l'année dernière quelque cinq cents personnes, ne restant que des cendres et des toits de tôle calcinés par le feu que les guérilleros de M. Eden Pastora ont allumé avant d'abandonner les lieux. L'église a été incendiée. Des provisions – viande en conserve ou cigarettes costariciennes – ont été abandonnées sur place par les guérilleros. Sur un mur, une pancarte rouge de l'ARDE : *« Ce village a été pris par des forces véritablement sandinistes. »*

Le chef d'état-major de la 2e région militaire du Nicaragua, le commandant Roberto Calderon, assure aux journalistes venus de Managua dans un hélicoptère Mig-7 de fabrication soviétique que les hommes de M. Pastora *« sont maintenant au Costa-Rica, dans le delta du fleuve San-Juan »*.

« Dans une action désespérée à des fins publicitaires, M. Pastora a occupé un village abandonné pour y installer un gouvernement provisoire, ajoute le commandant Calderon. *Mais où se trouve ce gouvernement ? »*

***

Les armes à la main, et constamment aux aguets, environ deux cents guérilleros de l'Alliance révolutionnaire démocratique (ARDE) faisaient « la pause », jeudi, à Delta, petit village sur les rives du fleuve côtier San-Juan, près de San-Juan-del-Norte, d'où ils venaient de se retirer.

« Nous avons démontré la vulnérabilité de l'armée sandiniste : nous avons tenu en échec près de mille cinq cents militaires avec leur artillerie aéronavale et, maintenant, nous avons le droit de souffler », a déclaré M. Tito Chamorro, qui a conduit l'attaque et l'occupation du port.

« Nos hommes contrôlent toujours San-Juan-del-Norte, bien qu'ils ne l'occupent pas », a ajouté le lieutenant du « commandant Zero » pour expliquer la présence de ses troupes à une vingtaine de kilomètres de San-Juan.

« La direction sandiniste se couvre de ridicule, continue M. Chamorro. *D'abord elle nie que l'ARDE ait occupé San-Juan-del-Norte, et ensuite elle annonce que ses troupes ont repris la ville. Humberto Ortega* (coordonnateur de la junte sandiniste) *dit que San-Juan-del-Norte n'a aucune importance stratégique, et ensuite il envoie des troupes aéroportées, nous canonne depuis la mer et nous bombarde par avion avec des bombes pesant jusqu'à 250 kilos. Tout cela manque un peu de logique, n'est-ce pas ? »*

Selon lui, l'ARDE ne s'est repliée que pour des raisons tactiques. *« Nos ressources sont limitées et nous ne pouvons tenir dans une guerre de position face à une armée appuyée par l'Union soviétique. »*

A TRAVERS LE MONDE

Emirats arabes unis

● LE VÉRITABLE SORT DES « AMANTS D'ABOU-DHABI ». – Sur la foi d'une déclaration de M. Hans-Jürgen Wichnewski, dirigeant du Parti social-démocrate ouest-allemand (opposition), nous avions écrit (*le Monde* daté du 13 avril) que le jeune couple indo-cinghalais condamné à mort pour adultère à Abou-Dhabi (Emirats arabes unis) aurait été expulsé de ce pays après avoir été gracié par l'émir Zayed. M. Edmond Kaiser, animateur de Terre des hommes, nous adresse les précisions suivantes : *« Le verdict a été : un an de prison ferme, puis trente-cinq coups de fouet, et expulsion des Emirats arabes unis pour la jeune femme et deux ans de prison, soixante-dix coups de fouet, puis expulsion, pour l'homme. »*

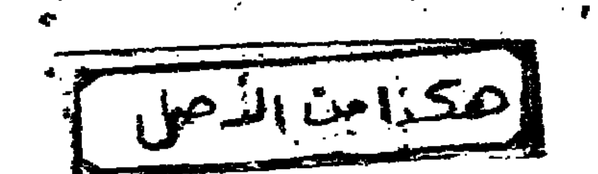
Gabon

● UNE MISE AU POINT DU SYNDICAT DES PILOTES DE LIGNE. – A la suite de l'article de Laurent Zecchini, relatant un incident qui avait opposé le président Bongo à un pilote de la compagnie UTA qui avait refusé de décoller de Conakry à l'issue des obsèques de Sekou Touré, son temps de vol étant dépassé de neuf minutes, (*le Monde* du 3 avril), le Syndicat national des pilotes de ligne nous écrit :

« Le décret nº 60-1153 du 29 octobre 1960 stipule par son article 5 qu'à l'issue d'une période de vol supérieure à six heures, le navigant doit bénéficier d'un temps d'arrêt normal au moins égal à trois fois la période de vol, ce temps d'arrêt pouvant être éventuellement réduit à douze heures.

» En clair, cela signifie que le repos minimum légal *que* doit *observer un navigant qui a fait six heures neuf minutes de vol est de douze heures. »*.





هكذا من الأصل

FESTIVAL INTERNATIONAL de la FOURRURE

AFFAIRES EXTRAORDINAIRES AVANT FERMETURE

DU SAMEDI 21 AVRIL AU SAMEDI 5 MAI



DERNIERS JOURS

à des PRIX sacrifiés...

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA FOURRURE

dans le plus grand MAGASIN FOURRURE de PARIS

27,29, Bd. des Capucines. Métro. Opéra

MANTEAUX

Guanaco morceaux	~~2850F~~	1150F				Ragondin	~~8450F~~	4350F
Pattes d'Astrakan	~~2450F~~	1350F	Zorinos pleines peaux	~~7250F~~	3350F	Rat d'Amérique	~~8750F~~	6850F
Patchwork Zorinos	~~2850F~~	1650F	Agneau Toscane	~~5350F~~	3450F	Queue de Vison dark	~~9850F~~	6750F
Chevrette marron	~~4250F~~	2750F	Murmel	~~4950F~~	3650F	Castor rasé col Marmotte	~~14750F~~	7850F

VESTES

						Ragondin	~~3450F~~	2150F
Chat d'Asie	~~1650F~~	550F	Flanc Loup	~~3650F~~	2450F	Opossum d'Amérique	~~7850F~~	4950F
Chacal	~~2350F~~	950F	Renard bleu galonné	~~3850F~~	2700F	Castor	~~8750F~~	5650F
Flanc Marmotte	~~2350F~~	1450F	Mouton doré	~~4150F~~	2650F	Vison dark milleraies	~~9750F~~	6850F
Chevrette grise et beige	~~2650F~~	1550F	Rat d'Amérique	~~4750F~~	2850F	Marmotte	~~9650F~~	7250F
Kalgan	~~3650F~~	2240F	Opossum manches marmotte	~~4250F~~	3150F	Parkas: Lapin cotelé	~~1850F~~	1350F

PELISSES

Lapin morceaux col Toscane	~~2650F~~	1250F	Lapin col Mouton doré	~~2350F~~	1350F

27, 29, Bd. des Capucines

METRO OPERA

magasin ouvert sans interruption tous les jours de 10 h à 19 h sauf le dimanche.

U.P.S.

EUROPE

Grande-Bretagne

Le Syndicat des mineurs a décidé la grève générale des houillères sans consultation de la base

De notre correspondant

Londres. – Cette fois, c'est certain : une épreuve de force de très longue durée est engagée entre les syndicats de mineurs, d'une part, et la direction des charbonnages fermement soutenue par le gouvernement, d'autre part. Selon les décisions prises à Sheffields, le jeudi 19 avril, par une assemblée extraordinaire de cent trente délégués des différentes organisations composant l'Union nationale des mineurs (NUM), la grève dans les houillères, commencée voici déjà cinq semaines, vient d'être relancée.

De chaque côté, on semble avoir fourbi ses armes comme si cette longue lutte ne pouvait s'achever que par le KO de l'adversaire. Il s'agit d'un défi réciproque d'autant plus grave que les principaux protagonistes de ce conflit sont de fortes personnalités.

Inutile de revenir sur la réputation d'intransigeance de Mme Thatcher. Celle de M. Arthur Scargill, président de la NUM, n'est pas moins grande. Il vient de le prouver en imposant sa volonté à une importante minorité de mineurs qui, au début de la grève, ont été presque sur le point de l'obliger à faire machine arrière. A deux reprises, les années précédentes, la majorité des mineurs, consultés à bulletin secret, l'avait privé de cette grève nationale qu'il entend aujourd'hui mener à bien. La troisième fois il s'est tout simplement passé d'une telle consultation, pourtant prévue par les statuts de la NUM. C'est cette procédure apparemment *« antidémocratique »* – selon les accusations des modérés – qu'il vient de faire entériner par l'ensemble des délégués réunis à Sheffield. Inhabituelle, elle n'en demeure pas moins « légale » au regard des textes de l'organisation, qui se prêtent à des manœuvres contradictoires.

M. Scargill sait naviguer à contre-courant. Chef de file de la gauche du mouvement ouvrier, il poursuit sa route invariablement alors que l'appareil de la centrale syndicale, le TUC, incline actuellement à la modération, de même que la nouvelle direction du Parti travailliste.

La déception de M. MacGregor

Autre personnage-clé dans cette affaire, M. Ian MacGregor est, lui aussi, quelqu'un de particulièrement tenace. Après avoir vaincu la résistance des syndicats à une douloureuse restructuration de la sidérurgie, il a été nommé par Mme Thatcher à la tête des charbonnages pour y connaître le même « succès ». Son plan prévoit la suppression de vingt à vingt-cinq mille emplois (sur cent quatre-vingt-cinq mille) au cours des douze prochains mois et la fermeture des puits de mines dont l'exploitation est la plus difficile et la plus coûteuse. Et cela n'est vraisemblablement qu'une première étape sur la voie qu'il s'est tracée, c'est-à-dire : parvenir à une « quasi-rentabilité » des charbonnages britanniques.

M. MacGregor est disposé éventuellement à composer sur des augmentations de salaire mais il refuse de remettre en cause ce plan que M. Scargill s'est juré de faire échouer. Dans ces conditions, des négociations ne sont pas près de s'ouvrir.

En apprenant le résultat de la réunion de Sheffield, qui permet à M. Scargill de lancer un appel à une paralysie complète de l'industrie du charbon – alors que jusqu'à présent 20 % des mineurs continuaient de travailler, – M. MacGregor a été quelque peu déçu. Il comptait sur un pourrissement de la grève, d'autant qu'il y avait eu des réactions hostiles au « coup de force » de M. Scargill et à l'action souvent « musclée » de ses piquets de grève. Mais M. MacGregor estime que ce n'est que partie remise. Il s'est contenté de déclarer : *« Je suis patient... »*.

Si, à Sheffield, les délégués de la NUM ont repoussé l'idée d'une consultation nationale, ils ont pris soin de modifier les statuts afin que, dans l'avenir, la décision d'une grève générale puisse être prise à la majorité simple et non plus avec au moins 55 % des voix. Pour le président des charbonnages, c'est là un aveu de faiblesse. Les mineurs commencent, en outre, à connaître de graves difficultés en raison des pertes de salaire subies depuis cinq semaines, alors que leur budget était déjà affecté par une grève des heures supplémentaires depuis le mois d'octobre. D'autre part, M. MacGregor a fait valoir que, si le mouvement actuel continue encore longtemps, une vingtaine de puits – qui n'étaient pas inclus initialement dans son plan de fermetures – devraient être abandonnés faute d'entretien.

La situation est beaucoup moins dramatique qu'il y a dix ans, lors de la dernière grève générale des mineurs qui avait provoqué la chute du cabinet de M. Heath. Avec le pétrole de la mer du Nord et le développement de l'énergie nucléaire, la production d'électricité et l'ensemble des industries dépendent nettement moins du charbon.

Enfin, la solidarité dont a besoin la NUM, pour une paralysie complète, est loin d'être assurée, d'autant que le Parti travailliste se montre de plus en plus embarrassé par l'attitude de M. Scargill. Le leader du Labour, M. Neil Kinnock, avait pris position en faveur d'une consultation nationale des mineurs, qui vient d'être rejetée.

FRANCIS CORNU.

LE SIÈGE DE L'AMBASSADE DE LIBYE

Londres espère trouver une solution satisfaisante pour les deux parties

De notre correspondant

Londres. – La situation n'a guère changé. C'est une longue attente. A Londres, le « bureau du peuple libyen » était toujours encerclé, vendredi matin, pour la quatrième journée consécutive. L'impressionnant dispositif de police est devenu une attraction pour les touristes. Le gouvernement britannique a laissé entendre que les négociations, sur place et en Libye, progressaient quelque peu. A ce sujet, on a fait remarquer que l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Tripoli, M. Oliver Miles, avait eu jeudi soir, pour la première fois, un entretien avec le ministre libyen des affaires étrangères et qu'il s'était montré relativement optimiste sur la possibilité de trouver *« une issue raisonnable »* à la crise, selon l'expression employée par Mme Thatcher au retour de sa visite au Portugal.

Dans l'ensemble des milieux gouvernementaux, on s'évertue à faire preuve de calme et de patience, on se montre convaincu qu'une solution satisfaisante – sous-entendu pour les deux parties – pourra être finalement trouvée, même si le colonel Kadhafi a paru jeter de l'huile sur le feu en tenant des propos qui ont choqué les Britanniques. Dans une interview accordée à une chaîne de télévision américaine, le dirigeant libyen a en effet déclaré jeudi qu'à son avis c'était la police londonienne qui avait ouvert le feu contre le « bureau du peuple » en tentant de le prendre d'assaut. Il a ajouté qu'il essayait de retenir les « masses » libyennes, mais que cette tâche lui était difficile car la population est *« très, très en colère »*. Cependant, si une manifestation a eu lieu, jeudi, devant l'ambassade de Grande-Bretagne à Tripoli, elle a été contenue, et il n'y a pas eu d'incidents.

Au Foreign Office, on manifeste un certain embarras à la suite d'une révélation en provenance des Etats-Unis où la presse a indiqué que les services d'écoute américains avaient intercepté lundi un message du gouvernement libyen à son ambassade à Londres. Instruction était donnée aux occupants du « bureau du peuple » de ne pas rester « passifs » devant la manifestation d'opposants qui devait être organisée le lendemain. Le contenu de ce message aurait été transmis au Foreign Office, qui se trouve maintenant soupçonné de n'en avoir pas tenu compte pour prévoir l'incident violent et prévenir la police, ce qui aurait peut-être permis d'éviter la fusillade. Le Syndicat des officiers supérieurs de la police a réclamé une enquête.

F.C.

L'AVIATION YOUGOSLAVE A MITRAILLÉ UN CHALUTIER ITALIEN

Un marin a été grièvement blessé jeudi 19 avril lors d'un mitraillage d'un chalutier italien par un chasseur des forces aériennes yougoslaves, au large de l'île de San-Andrea. Le chalutier endommagé a été remorqué par une unité de la marine yougoslave tandis que le marin blessé était hospitalisé à Lissa (île yougoslave au large de la côte dalmate).

Les incidents de ce genre sont assez fréquents dans cette zone, à mi-distance entre les deux pays. Il est extrêmement rare cependant que les arraisonnements pour violation du domaine maritime yougoslave donnent lieu à des tirs. – *(AFP.)*

URSS

La bonne étoile du chef du KGB

Chef du KGB depuis décembre 1982, M. Viktor Tchebrikov vole de succès en succès : il vient de recevoir, jeudi 19 avril, l'*« étoile »* de maréchal – ce qui fait de lui le premier responsable de la police politique et des services secrets à accéder à une telle dignité depuis Beria, liquidé en 1953 par les successeurs de Staline. A soixante et un ans seulement, M. Tchebrikov connaît depuis quelques années une carrière fulgurante : après être resté plus de treize ans vice-président du KGB, il accède au comité central, comme membre titulaire, en 1981. Devenu l'année suivante président du KGB, il est nommé général d'armée en novembre dernier, et membre suppléant du bureau politique en décembre.

En lui remettant jeudi son étoile de maréchal, le nouveau secrétaire général du Parti, M. Tchernenko, a exalté *« les admirables traditions de la Tchéka »* (première appellation de la police politique) ; il se confirme que la disparition de Youri Andropov, lui-même ancien responsable du KGB, n'a nullement réduit les perspectives d'avancement des « guébistes » : le chef du KGB de Lettonie vient d'être promu premier secrétaire de cette république. M. Tchernenko lui-même n'a-t-il pas commencé sa carrière dans un corps placé sous l'autorité du KGB, celui des gardes-frontières, sans parler des fortes présomptions qui pèsent sur le rôle qu'il aurait joué dans la police politique, en Ukraine, à la fin des années 30 (*le Monde* du 2 mars) ?

La répression continue

D'autres hauts responsables ont été honorés jeudi en même temps que M. Tchebrikov : M. Mikhail Solomentsev, membre du bureau politique, président du comité de contrôle du Parti, a reçu, pour ses soixante-dix ans, à la fois le titre de héros du travail socialiste, l'ordre de Lénine, et la médaille d'or de la faucille et du marteau. Quant au maréchal Oustinov, membre du bureau politique et ministre de la défense, il a reçu, à l'occasion de ses soixante-quinze ans, son sixième ordre de Lénine.

Le même jour, l'agence Tass a annoncé la condamnation à dix ans d'emprisonnement d'un dissident estonien, M. Enn Tarto, coupable d'*« agitation et de propagande antisoviétiques »*. Agé de quarante-cinq ans, M. Tarto a déjà passé neuf ans de sa vie dans des camps de travail. Selon l'agence Tass, le condamné avait *« systématiquement rassemblé et fabriqué des informations tendancieuses »* sur l'Estonie, établissant des rapports sur *« des grèves qui n'ont pas eu lieu »* et dressant la liste de *« prisonniers politiques qualifiés ensuite de combattants de la liberté par les services secrets occidentaux »*. Trois autres Estoniens, Mme Lagle Parek et MM. Kalki Ahonen et Arvo Pesti, avaient été condamnés, en décembre dernier, pour des motifs similaires, à des peines allant de sept à neuf ans de camp.

D'autre part, M. Alexei Nikitine, un ingénieur des mines qui avait été détenu pendant dix ans dans un hôpital psychiatrique pour avoir dénoncé les conditions de travail dans les mines d'Ukraine et avait été à nouveau emprisonné l'an dernier, est mort d'un cancer à l'âge de quarante-sept ans.

Turquie

Ali Agça jugé par contumace à Istanbul pour le meurtre d'un journaliste

De notre correspondant

Ankara. – Le procès du meurtre du journaliste turc Abda Ipekçi, assassiné en février 1979, et rouvert depuis fin janvier dernier après une nouvelle année d'instruction permettra-t-il d'éclaircir le mystère Ali Agça ? Accusé du meurtre du journaliste, Agça est aussi l'auteur de la tentative d'assassinat contre le pape Jean-Paul II, en mai 1981. Il purge sa condamnation à vie dans la prison de Rebibbia, à Rome, et n'a cessé depuis de faire parler de lui, notamment à propos de la *« filière bulgare »*, accusant notamment de complicité M. Sergei Antonov, fonctionnaire de Balkan Air.

L'acte d'accusation du procès d'Istanbul fait ressortir les liens très étroits entre les amis *« nationalistes d'extrême droite »* d'Agça et certains milieux de la maffia turque, spécialisés dans la contrebande, via la Bulgarie et l'Allemagne fédérale.

Parmi les onze accusés présents figurent, outre le « parrain » Abuzer Ugurlu (déjà condamné en mars dernier à quinze ans de prison par le tribunal militaire d'Ankara pour contrebande organisée), Zulfikar Yasan et Yilmaz Durak, anciens dirigeants du parti du mouvement nationaliste (extrême droite), qui figurent aussi parmi les accusés du grand procès du Parti du mouvement nationaliste qui se poursuit devant le tribunal militaire d'Ankara. Selon l'acte d'accusation, ces trois personnages ont été les principaux instigateurs du meurtre du journaliste Ipekçi. A huit autres accusés, il est reproché d'avoir aidé Agça à s'évader de la prison militaire d'Istanbul en 1979 et de l'avoir hébergé. Six autres accusés enfin en fuite à l'étranger n'ont pas pu être traduits devant la justice.

Ce procès doit se poursuivre encore pendant plusieurs mois. Mais, d'ores et déjà, il apparaît que les amis d'Agça dans la maffia et les milieux d'extrême droite turcs lui ont été très utiles non seulement pour son évasion, mais lors de ses pérégrinations à travers la Turquie, puis la Tunisie, l'île de Majorque, la Bulgarie et finalement l'Italie.

Ni le KGB ni la CIA

Selon le journaliste Ugur Mumcu, chroniqueur au quotidien *Cumhuriyet*, qui, par ses efforts, a contribué à la réouverture du procès d'Istanbul, les liens de complicité entre Agça et ses amis sont *« moins politiques qu'on peut le penser, mais plutôt crapuleux, et l'idéologie ne servirait que de camouflage »*.

« Les Américains, surtout la CIA, le considèrent comme un communiste, tandis que les Bulgares et les Soviétiques le traitent de laquais de la CIA », dit M. Mumcu en souriant. Celui-ci avait été le premier journaliste turc à dénoncer la contrebande d'armes et le trafic de stupéfiants organisés sous le regard tolérant des autorités de Sofia (*le Monde* du 11 décembre 1982).

« Il est vrai qu'Agça a été aidé par la maffia turque opérant surtout via Sofia, mais je ne crois pas que les Bulgares aient derrière eux les Soviétiques et aient commandité l'assassinat du pape », dit-il, ajoutant qu'il trouve *« aussi farfelus »* les efforts de certains auteurs soviétiques s'appliquant à prouver que cette affaire fut l'œuvre de la CIA.

Le journaliste Mumcu affirme par ailleurs que Omer Mersan, extradé la semaine dernière par les autorités ouest-allemandes à la demande du juge Martella de Rome, travaillait en Allemagne fédérale pour un certain Selami Gultas, patron d'une firme d'import-export turque Vardar, qui serait un associé d'Ugurlu, le « parrain ». Ce dernier, ajoute Mumcu, aurait fait parvenir à Agça, par l'intermédiaire de Mersan, non seulement une certaine somme d'argent en Bulgarie, mais aussi un faux passeport après l'évasion d'Agça de Turquie.

Quels résultats peut-on attendre du nouveau procès d'Istanbul ? Mumcu répond sans hésitation que *« Ipekci, journaliste de gauche modéré, a été assassiné pour l'exemple, afin d'intimider des milieux d'intellectuels turcs déjà fort inquiétés par les meurtres en série de plusieurs universitaires modérés »*. Mais il ne dédaigne pas pour autant le fait qu'Ipekci, peu avant d'être assassiné en février 1979, avait commencé à s'intéresser aux activités de la maffia turque, qu'il considérait comme l'une des instigatrices du terrorisme en Turquie. Dans une série d'articles, Ipekci avait notamment mis en cause la famille Ugurlu.

Le rôle de la maffia turque et ses articulations avec la maffia internationale opérant notamment en Bulgarie, en Italie, en Allemagne fédérale, est bien connu. La récente arrestation par la police helvétique d'un réseau international de trafiquants de stupéfiants en Suisse a encore permis aux autorités turques de procéder à une nouvelle série d'arrestations en Turquie parmi les membres du milieu, cette fois-ci originaires de la mer Noire, comme Dundar kilic, un « parrain » considéré comme intouchable, il y a quelques années.

ARTUN UNSAL.

LES ENTR

"Arr

300.000 empl

Sait-on que le Ba
près de 300.000

Les logemen

Demain ils seron
se font attendre.

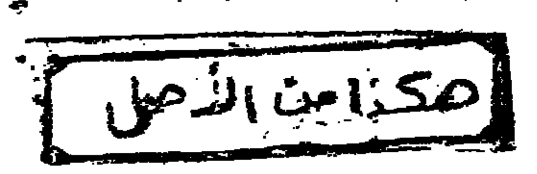
La reprise pa

Construire provo
Construire crée c
en crée un suppl

Assez de co

En février 1984,
nécessaire coup
En avril, le Minis
en faveur de la
Dans le même t
soit 6 milliards d

Encore des entr
bien plus qu'on
Alors que le Ba
et compenser le



هكذا من الأصل

LES ENTREPRENEURS DU BATIMENT :

"Arrêtez le massacre !"

300.000 emplois supprimés

Sait-on que le Bâtiment a perdu 60.000 emplois en 1982, autant en 1983, près de 300.000 en 10 ans ? Chaque jour 20 entreprises du bâtiment disparaissent.

Les logements se font rares

Demain ils seront donc chers. Le parc immobilier vieillit. Les équipements collectifs se font attendre. Les besoins sont là. Il faut les satisfaire.

La reprise passe par le Bâtiment

Construire provoque l'épargne. Construire coûte peu de devises et même en rapporte.
Construire crée des emplois : chaque emploi nouveau dans le Bâtiment en crée un supplémentaire dans d'autres industries.

Assez de contradictions !

En février 1984, le Président de la République déclare qu'il «attend du Gouvernement» le nécessaire coup de fouet au secteur du Bâtiment, qui irradie l'économie et crée des emplois.
En avril, le Ministre du Logement annonce avec éclat 10 mesures — timides — en faveur de la construction.
Dans le même temps, discrètement, on annule 2 milliards de crédits, soit 6 milliards de travaux.

ASSEZ DE GACHIS !

Encore des entreprises sacrifiées, encore des milliers de chômeurs pour rien, bien plus qu'on n'en «sauvera» ailleurs.
Alors que le Bâtiment pourrait créer des emplois et compenser les difficultés d'autres secteurs.

MISER SUR LE BATIMENT, C'EST POUR QUAND ?

Fédération Nationale du Bâtiment
33 avenue Kléber 75016 Paris

Le Monde

politique

L'ASSEMBLÉE NATIONALE APPROUVE LA DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE

Une clarification

Le président du groupe communiste : il faut *« qu'il y ait la volonté de prendre en compte nos remarques et nos propositions »* ; le premier ministre : *« le gouvernement maintient et maintiendra fermement ses choix »*. L'affaire a été vite entendue : chacun reste sur ses positions. Cela au moins a été clarifié. Même si aucune voix de la majorité n'a manqué au gouvernement, qui avait, jeudi 19 avril, engagé sa responsabilité.

C'est clair : le parti communiste veut tout à la fois rester au gouvernement et continuer à critiquer les décisions qui lui déplaisent, y compris sur des points aussi importants que l'avenir de l'industrie. Si jeudi il a approuvé la déclaration du premier ministre, il ne lui a guère manifesté sa confiance. Ce fut, en quelque sorte, une clarification à l'envers.

C'est clair : M. Pierre Mauroy n'est pas prêt à atténuer la rigueur pour complaire à son exigeant allié. Bien au contraire, le premier ministre n'a rien caché des difficultés à venir : l'automobile suivra la sidérurgie, et c'est toute l'industrie — pas simplement ses branches les plus traditionnelles — qui sera touchée, c'est-à-dire les secteurs où les communistes sont le plus solidement implantés. Il leur faut le savoir : leurs intérêts à court terme ne devront pas prendre le pas sur *« l'intérêt national »*. Et pourtant, selon M. Mauroy, les victoires électorales ne peuvent être obtenues que dans l'unité.

Celle-ci est-elle encore possible ? Manifestement, les deux partenaires ne parlent pas le même langage. Quand le premier ministre parle d'union, M. André Lajoinie évoque le respect mutuel des positions des uns et des autres. Quand l'un parle de la rigueur comme d'une condition nécessaire d'une croissance future, l'autre affirme qu'elle va casser l'appareil de production. Quand M. Lajoinie demande au gouvernement de discuter avec les syndicats, le premier ministre répond que c'est déjà fait. Il répond même par une fin de

M. Mauroy : nous ne rassemblerons les Français

En commençant son discours, M. Pierre Mauroy explique qu'il a voulu ce débat pour *« faire apparaître clairement devant le pays que la politique mise en œuvre par le gouvernement, non seulement dispose du soutien d'une majorité au sein de votre Assemblée, mais encore est prise en charge par l'ensemble de la majorité »*.

Après avoir souligné que le *« courant unitaire »* a permis la victoire de la gauche en 1981, que les règles de la *« solidarité gouvernementale »* sont respectées par les ministres communistes et qu'il n'a jamais *« souhaité une majorité uniforme »*, ni *« demandé l'inconditionnalité »*, le premier ministre explique : *« Lorsque, au sein de la majorité, au sein de telle ou telle famille de la majorité, des divergences s'affirment, il convient de s'en expliquer, afin de clarifier la situation, et, la décision prise, de l'appliquer. »* Il ajoute : *« Je le dis à tous les membres de la majorité, c'est ensemble que nous gagnerons. Nous ne rassemblerons les Français que si nous sommes nous-mêmes unis. L'union de la gauche ne peut pas être médiocre. Il est hors de question qu'elle se résume à des subtilités qui tendraient à réserver aux uns les avantages de la participation au gouvernement tandis que les autres assumeraient seuls les décisions difficiles, les mesures nécessaires. »*

M. Pierre Mauroy explique ensuite qu'avec *« la grande interrogation de l'été 1982, nous avons effectivement franchi une étape (...) Nous avons décidé d'assumer la durée, c'est-à-dire la gestion »*, mais que cette gestion sera conduite *« conformément à nos principes fondamentaux (...) La politique de rigueur est liée à la conjoncture présente ; elle n'a de sens que parce qu'elle permettra un retour à la croissance, condition indispensable de l'épanouissement et du succès de notre projet »*.

Il en vient alors à détailler les trois objectifs inscrits, d'« un commun accord », dans le IX[e] Plan : « assainir, moderniser, former ».

Sur le premier, après avoir souligné les résultats acquis, il remarque : *« Cet assainissement, nous le réalisons sans récession et sans remise en cause de notre système de protection sociale »*, il ajoute : *« En matière salariale, l'objectif du gouvernement reste le maintien du pouvoir d'achat moyen. »* Mais la lutte contre l'inflation impose la disparition de l'*« indexation »*, même s'il doit y avoir *« un relèvement prioritaire des bas salaires »*.

M. Mauroy souligne : *« Nous devons donc ensemble, majorité et gouvernement, aller devant le pays, pour lui faire connaître la réalité de notre action. Les résultats de 1986 dépendront de notre capacité de mobilisation dès aujourd'hui, de notre capacité d'explication. C'est dire que nous devons être à l'unisson (...) Faute d'avoir effectué ce travail, mettre l'accent sur nos divergences d'analyse est dangereux pour tous. »*

Au titre de la modernisation, le premier ministre évoque les charbonnages où il y a, dit-il, *« des sureffectifs »* la situation de la construction navale et enfin le plan acier. Il déclare alors : *« Le débat porte en réalité sur les produits longs. Des contre-propositions ont été avancées ; elles remettent en cause deux aspects fondamentaux du plan adopté par le gouvernement : la réduction raisonnable des capacités de production et le passage progressif à la filière électrique, chaque fois que la qualité des produits le permet. »*

M. Mauroy justifie l'utilisation de la filière électrique par la volonté de *« reconquérir le marché des produits du bas de gamme »*, en valorisant des *« ressources nationales »* : l'électricité et la ferraille. Il conclut cette analyse en prévenant : *« Sur ces deux axes, le gouvernement maintient son choix. »* Il reconnaît ensuite : *« Les contre-propositions avancées insistent avec raison sur l'indispensable effort de formation, de développement des industries de substitution et de réduction des charges financières. Elles rejoignent en cela le plan du gouvernement, qui a arrêté sur ces points un ensemble complet de mesures. »*

Puis le premier ministre ajoute : *« La modernisation de notre industrie automobile sera réalisée, ce qui implique notamment de traiter les situations de sureffectifs »*.

Enseignement : d'autres achèveront le voyage

A propos du débat sur l'enseignement privé, M. Mauroy remarque : *« Le point d'équilibre défini par le gouvernement ne peut, par définition, ni correspondre aux souhaits des uns ni à ceux des autres (...). Notre projet a toujours été et reste un grand service public pluraliste, où l'originalité pédagogique des établissements serait respectée. Nous avons arrêté dans l'état actuel des choses un compromis qui nous paraît conforme à l'intérêt général. Mais les mesures prévues marquent une avancée que je crois importante »* (...).

« Il s'agit nécessairement d'une longue marche. Nous vous proposons de vous y engager loyalement (...). Nos prédécesseurs n'avaient pas supporté de maintenir un système de séparation dans lequel l'argent public n'allait qu'à l'école publique. Ils ont voulu apporter des crédits aux établissements privés. L'engagement que nous avons pris devant le pays ne consiste pas à supprimer cette forme de financement mais à le situer dans le cadre d'un grand service public unifié et laïque de l'éducation nationale (...). L'histoire est là, qui pèse sur nos comportements individuels et collectifs. Dès lors nous devons tous avoir l'humilité de nous en remettre aussi à la sagesse du temps. Nous ouvrons une voie, d'autres plus tard achèveront le voyage. »

« Je comprends, conclut-il, *que certains conservent la nostalgie du combat de la gauche dans l'opposition pour faire progresser les revendications (...). Tout sera mis en œuvre par le gouvernement pour atteindre nos objectifs grâce à la politique actuelle (...). Si de nouvelles difficultés surgissaient, je n'hésiterais pas. Je choisirais la voie du salut, la voie du redressement national. Je réaliserais l'assainissement indispensable qui est la condition incontournable d'un retour à la croissance. Dans aucun cas le gouvernement n'acceptera de glisser dans la facilité, dans aucun cas nous ne laisserions, pour une illusoire satisfaction immédiate, les Français subir ensuite les conséquences de graves dérèglements financiers et économiques. »*

M. Gaudin (UDF) : vos querelles ne nous intéressent pas

M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, après avoir dénoncé la *« mise en scène savamment orchestrée »* de la majorité, a affirmé : *« On peut hésiter entre le drame et le vaudeville. Le drame, malheureusement, c'est le pays, ce sont les Français qui le vivent. Le vaudeville, c'est vous, la majorité, qui en donnez le pitoyable spectacle. D'un côté, M. Marchais joue :* « Adieu, je reste » *; à l'autre bout de la scène, M. Mitterrand lui répond :* « Pars si tu veux ». *C'est très exactement comme ces couples qui ne peuvent plus se supporter, mais qui restent ensemble à cause des enfants. Et les enfants n'est-ce pas surtout la loi électorale pour les législatives de 1986 (...). De ce spectacle dérisoire qui rappelle fâcheusement la IV[e] République un point ressort à l'évidence, c'est votre désarroi face à l'échec (...). La France connaît la récession la plus grave depuis 1945, au moment même où tous les autres grands pays repartent de l'avant (...). Face à ces échecs inquiétants vos querelles paraissent bien dérisoires. Elles ne nous intéressent pas, elles ne nous concernent pas, mais nous comprenons que devant un tel constat d'échec vos partenaires communistes souhaitent prendre du recul. »*

M. Lajoinie (PC) : ne dramatisons pas

M. André Lajoinie, président du groupe communiste, souligne que *« les différences d'appréciation ne portent pas sur les objectifs proposés en 1981 »*, mais reconnaît qu'*« il y a des différences d'appréciation sur tel ou tel moyen à mettre en œuvre pour parvenir à tenir nos engagements. Faut-il en être étonnés et à plus forte raison faut-il dramatiser ces différences ? Nous ne le croyons pas. Le soutien à l'action du gouvernement dans la majorité n'a jamais signifié un accord automatique et inconditionnel à l'égard de toutes ses décisions. »*

Parlant de la sidérurgie, il affirme que, *« avec la même somme d'argent, nous croyons possible d'éviter la démolition d'usines modernes et les suppressions massives d'emplois »*. Il ajoute : *« La facilité serait de croire qu'on peut résoudre les graves problèmes que connaissent les régions sinistrées comme la Lorraine en y transférant des entreprises qui, du fait de la croissance zéro, ne pourraient pour l'essentiel qu'être prélevées dans d'autres régions qui, comme l'Ile-de-France, sont en butte à une croissance rapide du chômage »*. M. Lajoinie explique alors : *« Ce faisant, nous jouons notre rôle de proposition comme doit le faire un parti de la majorité et nous sommes fondés d'espérer être entendus par le gouvernement »*.

Sur l'école, il remarque : *« Autant nous réaffirmons notre accord avec l'objectif du président de la République d'aller vers un service public laïque et gratuit de l'éducation nationale, autant nous craignons que le projet de loi ne fige la division et la concurrence scolaire et, donc, hypothèque l'avenir de l'école publique alors qu'il faudrait la rénover et la développer »*.

Le président du groupe communiste déclare ensuite : *« Le pluralisme de la gauche qui doit être un facteur d'enrichissement suppose, nous en sommes d'accord, le respect du partenaire, mais ce respect doit être mutuel pour que le pluralisme soit une réalité vivante. (...) La politique de croissance et de lutte contre le chômage exige de nouveaux moyens financiers, ceux-ci devant être pris là où ils sont »* explique-t-il.

M. Lajoinie ajoute que les travailleurs *« ont des raisons objectives pour être inquiets et exprimer leur préoccupation »*. Il évoque les licenciements, le chômage, la baisse du pouvoir d'achat, et il déclare *« l'expérience montre abondamment que cette situation n'est pas un mauvais moment à passer préparant une nouvelle reprise. Il est au contraire à craindre que les dégâts causés dans notre économie, les retards pris, handicapent gravement les possibilités de développement à venir »*.

Puis il explique : *« Nous n'avons qu'un objectif, c'est d'avancer dans la mise en œuvre des engagements de 1981 de croissance, d'emploi, de justice sociale. La réussite de cette politique est une condition pour empêcher la droite de prendre la revanche à laquelle elle rêve. » « Il est temps encore de redresser la barre*, estime M. Lajoinie, *et de prendre les mesures nécessaires pour s'attaquer de manière résolue aux graves problèmes que connaît le pays (...). »*

M. Labbé (RPR) : irresponsabilité

M. Claude Labbé, président du groupe RPR, déclare : *« Quelle responsabilité, quelle confiance ? Comme ces mots paraissent dérisoires, vidés de leur sens, appliqués à votre situation présente. La responsabilité ? On peut (...) se demander si, à un moment quelconque et sur n'importe quel sujet, vous vous considérez comme responsable (...). Pour vous, l'irresponsabilité est un dogme. Serez-vous auto-*

DANS LES COULOIRS

Du mou dans les têtes

La clarification ? Joli mot, vaste entreprise, s'il fallait caractériser cette séance de l'Assemblée, plutôt chaotique, dans la recherche obscure d'une union sous ultimatum, on pourrait alors poser la question : clarifier ensemble, n'est-ce pas d'abord mettre de l'ordre, individuellement dans ses idées ? Cela peut se dire plus crûment : il y eut ce jeudi du mou dans les têtes, un profond désarroi, notamment dans les rangs socialistes. Et voilà bien qui explique le sentiment de malaise, l'impression d'atmosphère presque surréaliste au sortir d'une séance peu ordinaire.

Non pas que l'affaire ait été chaude. Pis, elle fut tiède. Comme un soufflé à la rupture n'en finissant pas de retomber. La journée avait commencé dans la fausse fébrilité des petits événements parlementaires, par absence notable de fauteurs de rupture. Et dans la vraie fébrilité des grands événements journalistiques, par recherche, vaine, des mêmes.

Dur métier que celui d'accoucher ainsi les montagnes de leurs souris, d'explorer cette voie impénétrable du dedans-dehors. Au début, avant la séance, il y eut, prise notable, pour une confidence irréfutable, M. Jean-Michel Baylet, le patron du MRG : *« Un gouvernement, on est dehors ou on est dedans. Il y a un moment où, si les divergences l'emportent sur les convergences, il faut mettre les choses au clair. »* Certes ! *« Eh bien*, confirme, autre prise notable, M. Anicet Le Pors, dans une déclaration liminaire et lapidaire, *tout ce que fait la gauche est important »*. Certes, certes. De toute façon, à en croire M. Alain Madelin, prise forcée, puisqu'en stationnement permanent sous les projecteurs : *« C'est là une affaire qui ne nous concerne pas. L'opposition ne devrait même pas voter. »*

Voilà, on en conviendra, qui ne faisait guère progresser le schmilblic-clarification. Même M. Michel Crépeau, en passage éclair pour une pirouette rochelaise, n'aida pas à la compréhension. *« Le grand suspense*, dira-t-il en se sauvant comme un farceur, *ce sera celui de la suspension. »*

Fallait-il en comprendre que la religion communiste n'était pas encore faite et ne se ferait en réunion de groupe qu'après le discours de M. Pierre Mauroy ? Fallait-il au contraire, à en croire M. Jean-Claude Gaudin (UDF), cette fois concis, admettre que *« tout cela n'était rien, ou en tout cas bien peu de chose, du mauvais théâtre »* ?

Vint alors la séance et, après l'arrivée des députés communistes, M. Georges Marchais en tête, visages fermés, impénétrables, comme il convenait, le discours de M. Pierre Mauroy. L'opposition, dans ce débat, avait décidé de s'offrir un luxe assez inhabituel : se taire et faire taire, autant que possible, les plus experts de ses trouble-séance. On tient la confidence de M. Robert-André Vivien, qui se tut effectivement. Du moins l'après-midi. Ils se turent tous un moment, MM. Vivien, Toubon, Madelin, tous sauf M. Emmanuel Hamel, qui lui ne le peut jamais et s'ingénia, sur le mode répétitif, à alerter les socialistes sur le fait qu'ils trahissaient leurs idéaux. Louable souci, qui conduisit le président de séance, M. Mermaz, dans une louable intention, à prévenir le bon M. Hamel des risques de crise cardiaque qu'il encourrait à s'énerver ainsi.

Ce seul incident, après celui d'une jeune femme, dans le public, jetant par-dessus bord des tracts de Solidarnosc, promptement expulsée, et d'un caméraman de télévision prestement éjecté pour avoir tenté de ramasser un de ces tracts dans l'hémicycle.

L'applaudimètre cassé

L'essentiel était ailleurs, dans ce long discours du premier ministre. M. Pierre Mauroy le prononça tourné délibérément vers le groupe communiste. Et il suffisait de voir le visage de M. Marchais et celui de ses amis, au moment des passages sur la sidérurgie, l'industrie automobile, le renforcement possible de la rigueur, pour douter de l'avancée réelle de la clarification. Il fut clair en tout cas que, de manière délibérée, les députés communistes choisirent de ne pas applaudir le premier ministre. Ce qui valut, en guise de représailles, le même traitement, mais cette fois socialiste, à l'orateur communiste, M. Lajoinie.

L'applaudimètre délibérément cassé, restaient les couloirs pour juger de l'impact du discours du premier ministre. Car, M. Pierre Mauroy l'admettra le tout premier, *« ce n'était pas un discours fait pour être applaudi ; lisez le texte »*. Il le fut pourtant, applaudi, verbalement. Ainsi M. Pierret (PS), parlant d'une *« fermeté de bon aloi, digne d'un premier ministre. Il a mis les choses au niveau qu'il fallait et ne s'adressait pas qu'aux seuls communistes »*. Ainsi M. Poperen, parlant de *« risque calculé »* pris par M. Mauroy. *« Car nous voulons que la majorité continue, et pour cela il faut un minimum de cohérence. »* Ainsi M[me] Lalumière : *« Tout a été dit nettement, franchement. Ce fut le discours qu'il fallait. »* Les réserves socialistes, car il y en eut, vinrent, cela n'étonnera pas, de l'aile gauche. Sur le mode humoristique, avec M. Georges Sarre : *« Ce fut un discours conforme à ce qu'on pouvait attendre. Quant à la clarification, elle est faite dans nos têtes. »* Ou sur un mode plus critique, comme M. Jean-Paul Planchou parlant *« du discours d'un homme fatigué et las »*.

L'opposition, elle, n'avait rien que de très prévisible à en dire. Les appréciations pouvaient varier : *« un aveuglement dramatique, un parti socialiste hallucinant »*, dira M. Hamel (UDF) ; *« un discours très creux, la réponse du PC sera d'autant plus ambiguë que la question est ambiguë »*, affirmera M. Toubon ; *« le premier ministre s'est caressé sans se faire plaisir »*, soulignera avec délicatesse M. Jacques Blanc (UDF) ; *« il n'a pas varié d'un iota. Il reste sur tout ce que ne veulent pas les autres »*, constatera M. Tranchant (RPR).

Bref, l'opposition doutait fort de la franchise de la clarification. Et les communistes se taisaient, sauf M. Ducoloné se félicitant de la qualité du discours de... M. Lajoinie : *« un discours de membre de la majorité »*.

Après les interventions des orateurs de l'opposition, celle de M. Gaudin ayant eu le mérite de plonger les députés communistes, *« anciens enfants de chœur »*, dans une hilarité formidable, et hors de clarification, restaient la séance de nuit, les explications de vote, les réponses du premier ministre, le vote ; on pouvait attendre, la messe dite, que l'affaire se passe sans problèmes, sinon sans lenteurs.

Ce fut tout le contraire, une séance absolument déconcertante : le premier ministre mal embarqué sur un cas de désinformation patent, l'affaire du Tupolev toulonnais, et repris de volée par M. Marchais ; l'intervention dada de M. Caro (UDF) célébrant longuement *« le dialogue de sourds auquel il avait participé »*, toute la gauche debout lui réclamant *« une autre, une autre ! »* Et puis, immédiatement après, la douche froide, l'intervention de M. Guy Hermier (PC), une explication de vote oui en forme de *« non mais »*. Cela provoqua une première suspension de séance à la demande de M. Joxe, pour une réunion du groupe socialiste, et des commentaires virulents car, devait dire M. Pierret, *« la déclaration de M. Hermier est inacceptable »*.

Puis la séance reprit, pour s'interrompre très vite dans la plus grande confusion après une déclaration de M. Toubon à propos de M. Mitterrand. M. Toubon ayant présenté le prochain voyage en URSS de M. Mitterrand comme un gage donné au PC, M. Pierre Mauroy dira : *« Vous insultez le chef de l'État. »* Ce à quoi M. Toubon répliquera : *« Celui qui a insulté un chef de l'Etat, c'est celui qui est le président de la République que vous soutenez. »*

Il y eut là matière à un bel incident, une suspension de séance inaudible, une sorte de désordre de l'ensemble de la gauche. Puis, après la reprise, dans le claquement des pupitres et le sabotage systématique de son intervention par l'opposition, M. Pierre Joxe s'efforça de prononcer un discours de soutien au gouvernement et de répliquer à M. Guy Hermier. Il s'y efforça et n'y réussit point, à la plus grande joie d'une opposition ravie d'avoir ainsi accéléré la clarification.

PIERRE GEORGES.

DANS LA PRESSE

Maison triste dans un paysage hivernal

Parisiens ou de province, la plupart des journaux y insistent sur tous les tons, pour s'en attrister, s'y attarder de manière goguenarde, ou simplement tenter de l'expliquer : en fait de clarté, on demeure plutôt dans les brumes après la séance pas vraiment historique de l'Assemblée nationale. Froidure, grisaille, *« clair-obscur »*, comme l'écrit Jean-Claude Arbona dans la *la République du Centre-Ouest* : un demi-jour glacé continue d'entourer la maison où vit la famille majoritaire.

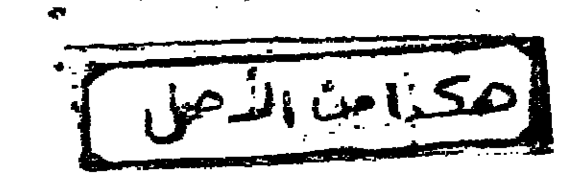
Pour qui jette un coup d'œil à l'intérieur, règne en revanche une certaine lumière. Crue. Zizanie, divorce probable, séparation de fait déjà consommée : voilà ce que laisse entrevoir le brutal éclairage. Qu'elles sont loin la chaude clarté et les embrassades de l'état de grâce. Christian Souquet, dans *Libération-Champagne* : *« Hier soir, la gauche réunie dans l'hémicycle donnait le spectacle d'un couple convoqué en audience de conciliation. Une séparation de corps par incompatibilité d'humeur a été repoussée. Fermons la parenthèse. »* Serge July, dans *Libération* (sous le titre « La logique de la rupture ») : *« Dans les couples qui rompent, entre le moment où chacun s'habitue à cette idée et le moment où le divorce est prononcé, il se passe beaucoup de choses. Il faut en effet prendre le temps de défaire ce que les années avaient noué et tout reprendre, jusqu'aux plus petites habitudes. »* Laurent Giardino (*le Méridional*) : va même plus loin, parlant de rupture *« impossible pour toutes sortes de raisons aussi claires qu'inavouables »*.

Enfin chacun peut imaginer l'atmosphère, dans les pièces désertées ou peuplées de fragments antagonistes de la famille éclatée. Personne ne songe vraiment à se poser en innocent serein, en dépit de quelques rodomontades. Le conjoint communiste en vient même à souhaiter d'être jeté dehors, pense Serge July. Mais de quoi aura l'air le partenaire socialiste, s'il agit ainsi ? Enfin, y a-t-il une autre solution ?

La plainte communiste — le refus d'être traités comme des *« carpettes »*, — Claude Cabanes n'est pas seul à la faire entendre dans *l'Humanité*. Curieusement un cousin éloigné embourgeoisé, que l'on croyait résolument hostile, Paul Guilbert, du *Quotidien de Paris*, parle d'un *« authentique réflexe d'humiliation de la part des communistes. Humiliés parce qu'ils traduisent la déception du patrimoine historique des* « travailleurs » *bafoués par des bourgeois socialistes. Humiliés parce qu'on annule les élections de leurs municipalités quand M. Gaston Defferre est toujours maire de Marseille. Humiliés parce qu'on les considère comme* « les garçons de course » (selon l'ineffable expression de M. Claude Cheysson) *de la paix sociale. Humiliés parce que, sous les caresses démagogiques, on a honte d'eux dans les parterres de roses de la République »*.

Allez rabibocher une famille quand on est arrivé là. Une certitude donc : ça va mal finir. Une question : et les enfants ? (Entendez les électeurs de gauche.) Traumatisés, ballottés, bientôt appelés à faire leur vie, comment vont-ils se comporter, vers qui vont-ils se tourner ? Chacun des parents voudrait bien convaincre la progéniture que c'est l'autre qui a tort. On verra bien. Pour l'heure, afin d'échapper à l'atmosphère étouffante de la maison sans joie, il ne leur reste qu'à sortir. Dehors, le paysage obscur et froid, l'horizon incertain barré ici et là de ruines d'usines, les attendent. Dans ces conditions, vers où diriger ses pas ?

MICHEL KAJMAN.



DU GOUVERNEMENT PAR 329 VOIX CONTRE 156

à l'envers

non-recevoir à la seule demande précise et concrète formulée par les communistes : l'organisation, dès cette session parlementaire, d'un débat d'orientation fiscale.

Le chef du gouvernement a certes été souple dans la forme, au point de paraître parfois maladroit ; c'est ainsi qu'il s'est attiré une réponse cinglante de M. Georges Marchais en donnant en exemple de campagne anticommuniste l'affaire du Tupolev : le PCF, a répliqué son secrétaire général, n'est pas concerné par l'anti-soviétisme. Mais le chef du gouvernement n'a guère ouvert à son partenaire-adversaire de porte de sortie. Aussi l'explication de vote de M. Guy Hermier, membre du bureau politique, fut-elle dure. Si dure *(« nous regrettons que vous soyez restés sourds »)* qu'elle semblait plutôt devoir se terminer par l'annonce d'un vote négatif.

M. Pierre Mauroy a également profité de l'occasion pour mettre au net ses rapports avec son propre parti sur un point, ô combien sensible : le dossier de l'enseignement privé. Là aussi, les choses doivent être claires : étant donné le rapport de force, actuel, il ne peut y avoir qu'un compromis, et celui-ci n'est pas contraire aux engagements pris devant les électeurs par le candidat François Mitterrand ; l'unification sera pour plus tard.

Clarification il y a bien eu, mais elle ne s'est pas traduite par une amélioration des rapports entre le PCF et le PS, entre le PCF et le gouvernement qu'il soutient. Tant et si bien que, déçu par le ton de M. Hermier, M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste, tint à manifester son mécontentement. L'opposition pouvait au contraire étaler sa satisfaction : socialistes et communistes n'ont mêlé leurs applaudissements que lorsqu'il s'agissait de critiquer le gouvernement d'avant 1981. Physiquement, jeudi, à l'Assemblée, il n'y avait plus d'union de la gauche.

THIERRY BRÉHIER.

que si nous sommes unis

risé à poursuivre votre action dans l'irresponsabilité ? (...) Vous ne disposez même pas de la confiance de votre majorité, puisque vous voilà contraints de vous livrer à cette parodie politique (...). Le départ des ministres communistes, c'est la grande illusion, la divine surprise dont on parlera jusqu'en 1986 pour en abuser les naïfs et tenter de créer un effet de diversion. »

M. Billardon (PS) : la confiance sans ambiguïté

Au nom des députés socialistes, M. André Billardon (Saône-et-Loire) affirme : *« Toute notre politique économique à court terme est (...) placée sous le signe* (d'une) *double conception : continuer l'effort d'assainissement sans sacrifier le long terme. (...) Les Français comprennent la nécessité de l'effort ; ils savent, souvent d'instinct, qu'ils participent à une œuvre de reconstruction. Ils ont besoin de perspectives claires, d'objectifs affirmés. L'honneur de votre gouvernement* dit-il à M. Mauroy, *aura été d'avoir mis en place une gestion sociale du sous-emploi. La méthode ne règle pas tout, on le voit bien aujourd'hui : des relais sont nécessaires et, en premier lieu, le retour à la croissance. (...) Nous observons avec inquiétude la récente montée brutale du chômage. » « Le soutien des socialistes vous est acquis,* ajoute-t-il, *dès lors que l'effort demandé n'enfreint pas notre objectif essentiel qu'est la justice sociale. Le corps social est ébranlé. Ceux qui soutiennent traditionnellement la gauche s'interrogent, inquiets. Une majorité solidaire et active est indispensable à la crédibilité des choix gouvernementaux. Alors, nos concitoyens sont capables de comprendre le langage de la vérité, y compris sur les dossiers les plus difficiles (...).*

« A aucun instant il ne nous faut perdre de vue ce pourquoi les socialistes sont au pouvoir et ce qui justifie toute notre action : la dimension humaine. C'est pourquoi il nous faut expliquer, expliquer encore. C'est pourquoi il faut répondre à cette question décisive : « A quoi bon tous ces sacrifices, pour quel projet politique ? » *et répondre autrement que par le seul argument de la nécessité économique. »*

En conclusion, M. Billardon affirme : *« Non, il n'y a pas d'autre politique de gauche que celle d'aujourd'hui ; non, il n'y a pas d'autre majorité de gauche que celle issue du 10 mai 1981. »*. Et il ajoute : *« C'est sans ambiguïté que le groupe socialiste votera la confiance ».*

Oui, la gauche est belle

M. Mauroy reprend alors la parole, avant les explications de vote des différents groupes. Le premier ministre affirme : *« Le Parlement n'est pas seulement le lieu des affrontements entre la majorité et l'opposition. Il doit être aussi celui du débat entre le gouvernement et la majorité qui le soutient. La procédure constitutionnelle à laquelle j'ai choisi de recourir est le mieux à même de permettre un tel débat et de le sanctionner. »*



Dessin de PLANTU.

S'adressant à M. Lajoinie, le premier ministre déclare : *« J'ai parlé de la politique salariale, des restructurations industrielles, du plan acier, de l'école, et (...) de la politique étrangère. Tout ce que j'ai dit, je ne peux que le maintenir. » « Quant au débat sur la justice fiscale,* poursuit-il à l'adresse du PCF, *il aura lieu, comme celui sur la diminution des prélèvements obligatoires, lorsque vous examinerez la loi de finances. »* A propos de la sidérurgie, il affirme : *« Les décisions ont été prises dans des conseils gouvernementaux où toutes les opinions ont été écoutées, analysées et prises en considération (...). Quant aux conditions d'application du plan (...), elles feront l'objet d'une concertation dans chaque entreprise. »*

M. Mauroy s'adresse ensuite directement à M. Lajoinie : *« Oui, M. Lajoinie, la gauche est belle,* lance-t-il, *et j'ai été sensible au bilan que vous avez dressé de son action. Eh bien ! forts de ces acquis, continuons donc ensemble ! Vous avez souhaité une meilleure concertation (...), ma porte vous est ouverte. »*

M. Hermier (PC) : regrets et préoccupations

M. Guy Hermier (Bouches-du-Rhône), dans son explication de vote, remarque au nom du PC que les propos du premier ministre *« sont loin d'avoir levé nos préoccupations, nos inquiétudes sur ces grands problèmes du chômage, du pouvoir d'achat, de la politique industrielle (...). En 1981, une majorité a voté pour la gauche avec le ferme espoir qu'elle allait changer le cours des choses (...). Les acquis des deux premières années, les possibilités qu'ils ont ouvertes, ont donné corps à cet espoir. Mais, aujourd'hui, ces femmes et ces hommes voient de nouveau fermer des usines modernes, disparaître des emplois productifs, baisser leur pouvoir d'achat (...). L'appartenance à la majorité, telle que nous la concevons, vous et nous, n'a jamais signifié l'inconditionnalité, et nous ne sommes pas partisans, les uns ni les autres, d'un système de confusion entre parti et Etat. Nous concevons une majorité pluraliste où chaque parti a droit à sa personnalité. »*

M. Hermier ajoute que ces observations qu'il a voulu formuler *« solennellement »* ne conduiront pas le groupe communiste à s'abstenir ou à voter contre le gouvernement. *« Nous avons ainsi,* poursuit-il, *voulu manifester sans ambiguïté, notre attachement à l'union de la gauche ».*

M. Hermier évoque ensuite le *« profond attachement »* du PC aux objectifs définis dans l'accord PC-PS du 24 juin 1981, confirmés par celui du 1er décembre 1983. *« Nous maintenons,* dit-il, *notre volonté de travailler dans un esprit entièrement constructif à réussir ensemble (...). Ajourd'hui comme hier nous sommes prêts à prendre toutes nos responsabilités de grand parti de gouvernement avant tout soucieux de l'intérêt des travailleurs, de l'intérêt national (...). C'est parce que nous avons cette volonté de réussir qu'avec l'ensemble des forces attachées à l'école publique, nous exprimons notre inquiétude à l'égard du projet adopté par le gouvernement car il risque de consacrer le dualisme scolaire »*, ajoute M. Hermier, qui précise : *« Nous maintenons enfin notre volonté de nous appuyer sur l'intervention des travailleurs, de toutes les forces populaires (...). Nous avons la conviction que ces luttes, loin de desservir le gouvernement, lui sont au contraire une aide pour avancer. »*

M. Jean-Marie Caro (UDF, Bas-Rhin), dans son explication de vote, affirme, à l'intention du premier ministre : *« Vous n'avez qu'une possibilité, c'est de dissoudre l'Assemblée. »*

M. Jacques Toubon (RPR, Paris), qui lui succède, affirme que *« la majorité est moribonde »* et ajoute : *« C'est d'une autre politique que le pays a besoin et nous sommes les seuls à pouvoir la mener. Cette autre politique, c'est avant tout une politique de la mobilité, du mouvement économique. »*

Pour le groupe socialiste, M. Pierre Joxe, président du groupe, affirme : *« Si nous allons voter pour, ce n'est pas parce que nous ne votons pas contre, ce n'est pas parce que nous ne nous abstenons pas, c'est parce que nous considérons que la politique qui a été exposée aujourd'hui est conforme au contrat passé il y a trois ans. » « Nous ne reconnaissons pas la politique du gouvernement lorsqu'elle est décrite en termes par trop négatifs »*, lance-t-il à l'adresse du PC ; *« Pendant trois ans,* continue-t-il, *nous avons soutenu le gouvernement sans pour autant nous priver de le critiquer ni d'amender ses textes, et le peuple français nous est reconnaissant de cette démocratie-là. »*

L'Assemblée nationale approuve la déclaration de politique générale du gouvernement, par 329 voix pour, 156 contre, et une abstention, celle de M. Olivier Stirn (non inscrit, Calvados), qui avait expliqué qu'il aurait voté la confiance si la déclaration du gouvernement n'avait porté que sur la politique industrielle.

THIERRY BRÉHIER
et JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Au groupe socialiste : réagir ou pas ?

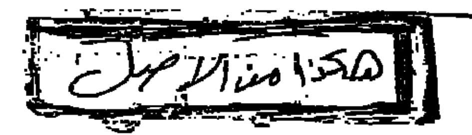
M. Hermier vient de terminer son intervention. M. Pierre Joxe, président du goupe socialiste, demande une suspension de séance pour réunir son groupe. Parmi les députés socialistes qui quittent l'hémicycle, bon nombre grommellent que le discours de M. Hermier n'est *« pas acceptable »*. La réunion se tient en dehors de la présence du premier ministre. MM. Pierre Joxe, Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, et Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, prennent la parole.

M. Joxe dit sa surprise devant une déclaration qui ne contient l'affirmation ni de la solidarité ni de la confiance. M. Joxe affirme que, si cette clarification-là n'a pas suffi, il en faudra d'autres. Il fait observer, et M. Jospin avec lui, que le gouvernement a pris la décision d'une forme de clarification, dont il apparaît maintenant qu'elle ne clarifie rien. Pour M. Jospin, l'intervention de M. Hermier révèle le début d'un processus de rupture.

Les intervenants, notamment M. Mermaz, soulignent qu'il appartient spécifiquement au gouvernement de tirer les conclusions de l'attitude du PCF. Le président de l'Assemblée nationale fait valoir, en se référant à la période 1977-1981, que l'union de la gauche est un choix stratégique qui ne doit pas être remis en cause par des péripéties.

A l'issue de cette réunion, qui est suivie d'une réunion restreinte à laquelle participent MM. Joxe, Mermaz et le premier ministre, le président du groupe socialiste doit intégrer, dans son explication de vote, la réaction socialiste à l'intervention de M. Hermier. Mais M. Joxe, intervenant face à une opposition électrisée par M. Jacques Toubon, qui vient de lui annoncer que *« la majorité est moribonde »*, ne fera finalement, dans un brouhaha constant, au milieu des interjections et des claquements de pupitre, que de brèves allusions au PCF.

J.-L. A.



POLITIQUE

LE DÉBAT DE POLITIQUE GÉNÉRALE AU PARLEMENT

La désunion de la gauche : comment vivre avec ?

Au grand écart laborieusement mis au point depuis des mois, le parti communiste a désormais ajouté une figure libre, le « couché-debout ». Couché, parce qu'il faut bien en passer par là, le temps d'un vote de confiance accordé au premier ministre à l'Assemblée nationale, il se relève aussitôt. Au delà de la confiance de pure forme, considérée comme une étape parlementaire obligée, la « *clarification* » recherchée n'a eu d'autre intérêt que de confirmer des désaccords persistants.

Les communistes sont toujours debout. Ils n'ont rien cédé des thèses qui sont les leurs et qui sont contradictoires avec celles du gouvernement auquel ils participent, sur le plan acier, la politique industrielle, la politique salariale, la recherche immédiate de la croissance. Ils ne céderont pas plus demain. Le contraire eût été étonnant, comme il eût été surprenant que le gouvernement recule sur les siennes.

La confiance votée n'a rien changé au fond du débat. Pendant la campagne des élections européennes qui s'achèvera le 17 juin, communistes et socialistes mèneront, sur la politique économique et sociale du gouvernement, des campagnes contradictoires. Lorsque la crise de l'automobile sera traitée — M. Mauroy parle de sureffectifs, notion que M. Marchais ignore — le conflit politique noué sur le plan acier sera prolongé. Lorsque le budget de 1985 viendra, à l'automne, en discussion devant le Parlement, les termes du conflit devraient être les mêmes, puiqu'un budget est la traduction de la politique choisie par le pouvoir.

On peut certes plonger la tête dans le sable et ne s'en tenir qu'à la stricte interprétation juridique des institutions de la Vᵉ République. A l'aveugle, il est alors possible de considérer que le vote de confiance manifeste l'obligation pour les partenaires de respecter la cohésion de la majorité.

Mais l'expression d'un accord institutionnel pèse peu en regard de l'expression, directement dirigée vers l'opinion publique, de désaccords multiples et confirmés. M. Raymond Barre, prédécesseur de M. Mauroy à Matignon en avait fait l'expérience, dès le lendemain des élections législatives de 1978. La confiance accordée par le RPR en avril ne lui avait pas été d'un grand secours pour la suite.

La « *clarification* » d'un accord, ou plutôt de désaccords majoritaires peut s'effectuer à trois niveaux : les partis, l'Assemblée nationale, l'exécutif. Les deux premières étapes — déclarations communes PC-PS de juin 1981 et décembre 1983, vote de confiance — sont franchies. A quoi servirait un texte commun de plus puisque les deux partenaires savent, par avance, avant même qu'il soit rédigé, qu'ils en auront des lectures différents ? A quoi servirait une procédure de confiance supplémentaire qui, une nouvelle fois, ne confirmerait que des contradictions ?

Reste le troisième niveau. Communistes et socialistes y sont. La contradiction entre la critique par le PCF d'un gouvernement auquel quatre de ses représentants participent n'en est que plus éclatante. Contradiction pour la gauche tout entière, mais contradiction surtout, espèrent les socialistes, pour les communistes. Puisque tout se joue face à l'opinion publique, puisque les cartes sont désormais franchement découvertes devant les électeurs, c'est à qui fera passer l'autre pour un allié déloyal, un traître en puissance.

Pour la direction du Parti communiste, les socialistes sont infidèles à leurs engagements, et, puisque la France est dominée par l'Etat-PS, par la confusion entre un parti et l'Etat, il convient d'influer sur le gouvernement de l'extérieur, par les « *luttes* » des travailleurs et les élections. En terme d'influence sur le cours de la politique de la France, la présence de communistes au gouvernement pèse peu : il y a longtemps que la direction du PCF le dit.

Pour les socialistes au pouvoir, le comportement de leur allié porte atteinte au crédit du gouvernement. Il est déloyal, infidèle à l'union. *Ils* le diront sans doute chaque fois que M. Marchais et ses amis interviendront désormais pour défendre des thèses contradictoires avec la confiance accordée au gouvernement Mauroy.

Où peut conduire un tel débat public, sachant que l'un et l'autre partenaire affirme leur volonté de ne pas rompre et que les socialistes, au moins, espèrent toujours garder, après les élections législatives de 1986, la maîtrise des affaires de la France ? Les socialistes n'ont pas intérêt à remettre en cause une stratégie d'union, celle de leur congrès d'Epinay en 1971, qui leur a tant profité, d'autant que les stratégies de rechange — pour autant qu'elles soient pratiquables sous la Vᵉ République — ont toujours précipité leur déclin. Les communistes n'ont pas intérêt à abandonner une participation gouvernementale à laquelle une large partie de leur électorat est attachée. Comment éviteraient-ils l'éclatement de cet électorat au moment où ils s'efforcent d'en enrayer l'érosion ?

Quelle vie, s'il faut « vivre avec » ! Cela paraissait sans doute supportable aux uns et aux autres lorsque les communistes et une bonne partie des socialistes pensaient que la « parenthèse » de l'assainissement et de la rigueur serait vite refermée et qu'ils pourraient, dès lors, se rejoindre. Il est clair aujourd'hui qu'elle sera encore ouverte lorsque la gauche affrontera les élections législatives de 1986. Vivre avec serait peut-être plus supportable si le pouvoir parvenait à formuler clairement la réponse impossible à cette question posée hier par un député socialiste : « *A quoi bon tous ces sacrifices, pour quel projet politique ?* » Et à y répondre autrement, ajoutait ce député, « *que par le seul argument de la nécessité économique* ».

JEAN-YVES LHOMEAU.

« Sauvegarde » ?

Le calcul tactique du pouvoir, exprimé dans la déclaration du premier ministre, visait à contraindre les communistes à voter un texte qui soit assez précis pour éviter toute équivoque. Sur ce point, M. Mauroy a confirmé sa détermination en tenant devant l'Assemblée nationale un propos sans ambiguïté sur les deux principaux points contestés par le PCF. Le premier ministre voulait obliger les députés communistes à approuver la nouvelle politique salariale caractérisée par l'abandon de l'indexation systématique des salaires sur l'indice des prix et par la recherche d'un « *maintien du pouvoir d'achat moyen* » assortie d'une priorité d'augmentation en faveur des bas salaires.

Il voulait surtout les conduire à approuver les restructurations industrielles dans toutes leurs conséquences. M. Mauroy a donc particulièrement insisté sur la modernisation des charbonnages, des chantiers navals et de la sidérurgie. A propos du plan acier, le chef du gouvernement a poussé la « cruauté » politique jusqu'à réfuter point par point les deux contre-propositions les plus importantes avancées par le principal économiste du Parti communiste, M. Philippe Herzog, dans les colonnes de *l'Humanité* du 13 avril. Les députés communistes ont donc formellement entériné les choix du premier ministre et accepté sa conclusion, selon laquelle « *les mesures adoptées par le gouvernement constituent donc un plan cohérent à moyen terme* ».

En outre, M. Mauroy a voulu prendre les devants en ouvrant, dès à présent, la perspective de décisions tout aussi « *douloureuses* » dans l'industrie automobile, au nom des impératifs de la concurrence internationale.

Le chef du gouvernement n'a même pas caché que son calcul tactique avait des arrière-pensées électorales. « *Il ne faut pas qu'une des composantes de la majorité fasse son score, aux élections européennes, contre la politique du gouvernement* », disait-on, avant le débat à l'hôtel Matignon. Dans sa déclaration, M. Mauroy a dit clairement que la nécessité de dissiper les « *ambiguïtés* » lui apparaissait d'autant plus fort que « *la perspective d'un scrutin risque plus d'exaspérer les différences que de renforcer la pratique unitaire* ».

Cette opération « verrou parlementaire » menée par M. Mauroy, à la demande de M. Mitterrand, se solde donc, sur le papier, par un succès. « *Si une incohérence demeure, elle sera désormais localisée,* soulignait-on jeudi soir, dans l'entourage du premier ministre. *Il appartiendra aux communistes de la gérer aux yeux de l'opinion publique.* »

Certes. Mais on reste loin du compte. Surtout si l'on considère que, selon M. Mauroy, cette opération « verrou » devait aussi constituer, d'un point de vue stratégique, « *une procédure de sauvegarde de l'union de la gauche* »...

A. R.

Cette obscure clarification

(Suite de la première page.)

La part du débat, de l'interrogation, du réexamen, est tout aussi importante. L'expérience du pouvoir oblige la gauche à des révisions déchirantes et fait resurgir des clivages qui étaient plus occultés que surmontés. Il faudrait que la nécessité de la clarification soit dans les têtes pour qu'elle ait quelque chance de se réaliser. Ce n'est pas le cas, et la mise au net, exigée et toujours attendue, ne dépend pas que de la réponse des seuls communistes : elle s'impose, ou s'imposera, aussi chez les socialistes.

La gauche a conquis le pouvoir en profitant de l'usure de ses adversaires et en restaurant, parfois malgré elle, le symbole de l'union. On comprend qu'elle hésite à le discréditer une nouvelle fois, mais encore faut-il qu'il ait un sens, un contenu cohérent, car le flou ou les contradictions, qui étaient permis dans l'opposition, ne le sont plus au pouvoir. La gauche a besoin d'un autre programme commun qui serait celui qu'elle peut appliquer et non celui dont elle a rêvé. Elle est peut-être en train de l'ébaucher, confusément et dans la douleur, mais il n'est pas certain qu'elle puisse l'assumer.

A. L.

Au Sénat : nous, on ne vote pas !

Avant que M. Jacques Delors, ministre de l'économie, des finances et du budget, ne lise à la centaine de sénateurs présents la déclaration de politique générale que présentait au même moment M. Pierre Mauroy à l'Assemblée nationale, M. Adolphe Chauvin, président du groupe de l'Union centriste, a regretté que, depuis mai 1981, le premier ministre n'ait pas cru bon — à l'inverse de ses prédécesseurs, MM. Chirac et Barre, — de demander, comme la faculté lui en est reconnue par l'article 49 alinéa 4 de la Constitution, « *au Sénat l'approbation d'une déclaration de politique générale* ». M. André Méric, président du groupe socialiste, a alors rappelé que le règlement de la Haute Assemblée modifié par le Conseil constitutionnel en 1976 ne permettait aucunement un débat, *a fortiori* un vote, sur un texte, et exclut toute intervention du Sénat dans la procédure choisie par le gouvernement. Cette disposition mettait particulièrement à l'aise les sénateurs communistes, comme M. Jacques Eberhard (Seine-Maritime) : « *Nous, on ne vote pas !* », constatait-il. L'impassibilité des représentants du groupe communiste à la lecture de M. Delors contrastait avec l'accueil ironique réservé par la majorité sénatoriale quand étaient évoqués le chômage, le pouvoir d'achat et le « service public pluraliste » de l'enseignement.

Si les sénateurs socialistes comme M. Guy Allouche (Nord) relevaient avec satisfaction la référence au plan acier (thème qui, avec l'automobile, fera l'objet d'un débat à partir de questions orales le 4 mai au Sénat), en revanche, certains, comme M. Michel Dreyfus-Schmidt (Belfort), se seraient bien passés de quelques formules concernant l'éducation...

Ce que M. René Monory (Un. cent., Vienne) appelait « *de la bouillie pour les chats* » était, aux yeux de M. Marcel Lucotte (RI, Saône-et-Loire), de l'« *autosatisfaction pour le passé* », de l'« *incantation pour le présent* » et de l'« *imprécision pour le futur* ». Quant à M. Jean-Pierre Fourcade (RI, Hauts-de-Seine), il se demandait jusqu'à quand ce « *délire verbal* » continuerait à faire illusion. Pour M. Pierre-Christian Taittinger (RI, Paris), la cause était entendue : « *Les communistes savent désormais que leur présence est jugée indispensable.* »

A. CH.

Nous jugeons le gouvernement à ses actes

déclare M. Krasucki à Fos-sur-Mer

De notre correspondant régional

Fos-sur-Mer. — M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, a visité, vendredi 20 avril, l'usine Ugine-Aciers de Fos-sur-Mer. « *Lorsqu'on dit qu'il faut moderniser*, a-t-il déclaré en réponse à la question d'un sidérurgiste, *on ne commence pas par détruire ce que l'on a de plus moderne. L'essentiel est d'être assez fort et assez persévérant pour faire en sorte que les décisions injustifiables qui ont été prises ne puissent pas s'appliquer. Quand deux volontés s'affrontent, il faut être la plus forte. Tout le reste est du laïus.* »

Interrogé à la sortie de l'aciérie sur les déclarations faites par M. Pierre Mauroy à l'Assemblée nationale, le secrétaire général de la CGT a indiqué : « *Les déclarations, ce n'est pas ce qui m'importe. Nous jugeons le gouvernement à ses actes. Le maintien de la rigueur, s'il s'agit de cette rigueur-là, nous ne l'acceptons pas. D'autres ont fait, autrefois, des déclarations péremptoires, mais quand les travailleurs ont été assez forts pour leur démontrer que c'était impossible, il a bien fallu qu'ils en tiennent compte. Il est inadmissible de placer les travailleurs devant le fait accompli. Au temps de la concertation, de la parole aux travailleurs, des lois sur de plus grandes libertés, il est impossible d'agir de cette façon.* »

M. Krasucki a été guidé dans sa visite par le directeur administratif et social d'Ugine-Aciers, M. Jean-Marc Devaud. Dans la matinée, le secrétaire général de la CGT aparticipé à un rassemblement au monument des Réformés de Marseille, auquel a assisté une importante délégation du PCF, avec à sa tête M. Guy Hermier, membre du bureau politique.

GUY PORTE.

Point de vue

Faire un ramadier

par CLAUDE BOURDET

FAIRE un ramadier (1), ce n'est pas facile. Comme pour un chelem, *il* faut avoir le jeu, chaque coup compte, et l'adversaire n'est pas idiot. Le premier ramadier a été réussi, naturellement, par Ramadier en 1947. Il fallait se débarrasser des communistes, sans quoi, pas de dollars, et il fallait aussi que les communistes aient l'air responsables de la cassure. La politique économique dite « libérale », héritée de Pleven que de Gaulle avait préféré à Mendès France, facilita les choses. Elle était profitable aux riches, insupportable aux pauvres, faisait grogner les syndicats, rendait la vie difficile aux communistes accusés de servir de caution à Ramadier. Chez Renault, les trotskistes faisaient leurs délices de l'impasse où le PCF était bloqué.

La guerre du Vietnam, elle aussi, était commode. Le PCF, la mort dans l'âme, avait voté les crédits militaires par solidarité gouvernementale. Ni à Billancourt, ni à Longwy, ni à Grenoble, cela ne plaisait, et, parmi les familles ouvrières qui essayaient de stopper les trains, il y avait beaucoup de communistes. Pour survivre, le Parti communiste essayait d'être « dedans » et « dehors » ; gouvernemental dedans, et critique dehors ... Il s'accrochait si fort que Ramadier dut mettre les ministres communistes à la porte (les dollars !). Les riches firent « ouf ». M. Marshall aussi, les socialistes de même.

Les communistes avaient, pendant tant de mois, paru si incertains et torturés que la plus grande partie de l'opinion française et internationale fut persuadée qu'ils étaient partis de leur plein gré : demandez à votre concierge, s'il est âgé et un peu « politique », ou à votre plus vieux conseiller municipal. Vous verrez. On avait réussi le premier ramadier.

Il fallut encore quelques années pour se débarrasser des socialistes, mais le plus dur était fait.

Faire un ramadier, aujourd'hui, c'est encore plus difficile. D'abord, faut-il le faire ? François Mitterrand est le premier homme d'État socialiste à avoir compris certains théorèmes fondamentaux. Il faut dire qu'il réfléchit : c'est assez rare. Vers 1960, un professeur américain repartait, ayant étudié notre drôle de pays. Je lui demandai : « *Qu'avez-vous compris de la France ?* » Réponse : « *Que pour battre les communistes, il faut être leur allié.* » « *Vous avez tout compris ?* », lui dis-je. M. Mitterrand, pour le paraphraser un peu, n'est pas moins avisé qu'un professeur américain. Ce n'est pas si commun.

Ensuite, il ne faut pas faire cela n'importe quand. De nouveau, comme sous Ramadier, les communistes sont pris au piège. Face aux millions de chômeurs présents ou futurs, doivent-ils cautionner, ou non ? Ils hésitent. En tout cas, il ne fallait pas qu'ils s'en aillent trop tôt. L'expulsion des quarante-sept « espions économiques » soviétiques, qui avaient peut-être volé les plans du dernier vélo Peugeot, était une trouvaille : les communistes ne pouvaient plus se permettre de partir... trop tôt après ce départ.

Après cela, ils ont essayé, comme en 1947, d'être « dedans » et « dehors ». Est-ce tellement commode pour eux ? Tellement gênant pour le président et M. Mauroy ? Ce n'est pas sûr. Mais, de nouveau, comme en 1947, il faudrait certainement des dollars. Ou des marks. M. Reagan attend, M. Kohl attend, le patronat attend, M. Chirac et Mᵐᵉ Veil attendent, les médias français attendent avec impatience : ouvrez votre journal, branchez votre téléviseur. Et les anciens staliniens repentis attendent éperdument. Peut-être est-ce le bon moment pour faire un ramadier, et comme, en 1947, se débarasser encore une fois des communiste ?

Pour les socialistes, on verra un peu plus tard.

(1) Paul Ramadier, président du conseil (SFIO) de janvier à décembre 1947, a mis fin, en mai, aux fonctions des ministres communistes, qui avaient voté au Parlement contre le gouvernement.

Crise chez les autonomomistes bretons de l'UDB

De notre envoyée spéciale

Brest. — L'Union démocratique bretonne, parti autonomiste et socialiste, connaîtra-t-elle une scission lors du prochain congrès du parti les 21 et 22 avril à Lorient ? C'est la question que l'on peut se poser, dès lors qu'est rendue publique la crise que traverse l'UDB.

L'UDB, créée en 1964, associée à l'union de la gauche, a profité de ses liens avec le parti socialiste puisque cent élus sont actuellement dans les conseils municipaux bretons. Mais, depuis mars 1981, le parti est soumis à des tensions, certains responsables et militants estimant progressivement que le parti socialiste n'a pas tenu ses promesses électorales et s'affirmant déçus par une décentralisation qu'ils jugent insuffisante. Le parti socialiste n'a pas rattaché la Loire-Atlantique à la Bretagne ; il n'a pas intégré les écoles « diwan » aux langues bretonnes à l'éducation nationale et a refusé de créer un CAPES de breton. Il apparaît donc nécessaires, aux yeux de certains militants, de se démarquer plus radicalement du parti socialiste.

Conséquence de cette crise : le nombre des militatns (deux mille il y a trois ans) n'a cessé de décroître ; la fête de l'UDB qui, traditionnellement rassemble trente mille Bretons chaque année à Brest, a perdu en 1983 cinq mille clients ; et le journal du parti *le Peuple breton* en subit les conséquences financières. Dernière péripétie de ces tensions : M. Jean Guejuenat, seul élu UDB au conseil municipal de Brest et directeur du journal, vient de donner sa démission du bureau politique.

Pour la première fois, deux textes seront débattus au congrès de l'UDB. Certains militants ont déjà affirmé que, si le congrès ne se rendait pas à leurs vues, ils feraient scission. L'affirmation du porte-parole de l'UDB, déclararant « *qu'il n'y a pas de tendance au sein du parti* », ne suffira probablement pas à enrayer la crise.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

LE CONTENTIEUX ÉLECTORAL

Le Conseil d'Etat ayant annulé, le 18 avril, les élections municipales de Fort-de-France, La Trinité (Martinique), Pamiers (Ariège), Houilles (Yvelines) et Thionville (Moselle), les électeurs de ces communes devront prochainement retourner aux urnes.

Déjà, le Dr Souffrin, maire communiste invalidé de Thionville, a fait savoir qu'il se représentera avec son équipe « *qui a géré Thionville avec compétence et sérieux depuis 1977* » et qu'il « *fait confiance aux électeurs pour qu'ils confirment leur vote de mars 1983* ».

Commentant la décision du Conseil d'Etat, M. Souffrin a déclaré : « *Je rappelle qu'il s'agissait d'une lettre adressée à 1 700 logements HLM, distribuée le vendredi alors que le candidat de droite avait la possibilité de répondre jusqu'au samedi soir inclus et même jusqu'au dimanche matin, et le Conseil d'Etat a considéré que ces 1 700 lettres ont pu faire basculer les intentions de vote de 250 électeurs. Ce qui est à l'évidence parfaitement impossible. Au regard des faits retenus, toutes les élections françaises pourraient être annulées. Je tiens à réaffirmer que dans notre ville, la gauche unie a mené en mars 83 une campagne digne, sereine et propre.* »

[NDLR. — Quand M. Souffrin affirme que le candidat de l'opposition avait la possibilité de répondre jusqu'au dimanche matin, il méconnaît l'article L. 49 du code électoral qui dispose : « *Il est interdit de distribuer ou faire distribuer le jour du scrutin des bulletins, circulaires et autres documents.* »]

● *580 recours devant le conseil d'Etat.* — En réponse à une question écrite de M. Pierre Lacour, sénateur centriste de la Charente, M. Pierre Mauroy indique que le nombre des recours déposés en Conseil d'Etat à la suite des élections municipales de mars 1983 est moins important qu'en 1977 puiqu'on en compte 580 au lieu de 698. Le premier ministre ajoute que, si à la date du 30 mars 1984, le nombre des annulations (58) se révèle plus élevé qu'en 1977 (37), le nombre des invalidations partielles est au contraire plus faible : 219 en 1977, 132 en 1983.

LA LISTE VEIL CONTESTÉE PAR DES CLUBS D'OPPOSITION

Six clubs et associations d'opposition (le Collège pour une société de participation, Femmes-liberté, les comités d'action républicaine, l'Agora, République et démocratie, l'Association pour une démocratie nouvelle), réunis jeudi 19 avril à Paris, ont estimé que « *la liste Veil ne répond pas au désir de nouveauté des Français* ». Ils ont souligné qu'avec une telle liste « *composée exclusivement de la 2ᵉ à la 81ᵉ place de représentants de partis politiques, les partis de l'opposition montrent qu'ils n'ont pas encore profité de leur éloignement du pouvoir pour se renouveler en profondeur, afin de susciter l'adhésion massive des Français* ». Ils ont tenu à rappeler que « *l'opposition ne se résume pas à l'addition du RPR et de l'UDF* » et qu'« *il est urgent de mettre en place un comité de liaison de toute l'opposition, comprenant non seulement les partis mais des représentants des associations politiques et professionnelles et des milieux intellectuels.* »

● *La pêche au Sénat.* — Le Sénat a examiné en deuxième lecture, jeudi 19 avril, le projet de loi relatif à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles (*le Monde* des 20 et 28 mai, et 15 décembre 1983). Parmi les divergences entre les deux assemblées, figure la garantie du débit minimum des cours d'eau : le Sénat a *décidé* que ce débit ne peut être inférieur à un débit compris entre 8 et 15 % du débit moyen annuel constaté au cours des dix dernières années, ou au débit naturel si ce dernier est plus réduit. En outre, au lieu du délai limité à cinq ans pour la mise en conformité des installations existantes choisi par l'Assemblée nationale, le Sénat a retenu le délai de dix ans.

● *Nouvelle-Calédonie : nouveau statut rejeté.* — Le projet de loi tendant à doter la Nouvelle-Calédonie d'un statut d'autonomie interne (*le Monde* du 13 avril) a été rejeté, jeudi 19 avril, par la quasi-unanimité des membres de l'Assemblée territoriale qui l'examinait pour avis.

Trente-deux des trente-quatre conseillers territoriaux présents ont voté contre ce texte, les conservateurs parce que ce projet, selon eux, inscrit l'avenir du territoire dans un processus d'indépendance, les indépendantistes, au contraire, parce que, selon eux, ce projet n'assure pas l'indépendance à court terme. L'Assemblée nationale doit débattre de ce texte au mois de mai.

Le Monde

société

SIX ANS APRÈS LA CATASTROPHE

La compagnie pétrolière américaine propriétaire de l'« Amoco-Cadiz » est reconnue responsable de la marée noire de 1978

La compagnie pétrolière américaine *Standard Oil of Indiana*, société mère de la filiale Amoco Transport, propriétaire du navire *Amoco-Cadiz*, a été reconnue responsable de la marée noire provoquée en 1978, sur les côtes bretonnes, par l'*Amoco-Cadiz* et devrait donc payer des « dédommagements complets » aux victimes de la catastrophe.

C'est ce qu'a décidé, jeudi 19 avril, en première instance, le tribunal fédéral de Chicago, présidé par le juge Frank McGarr.

La compagnie pétrolière américaine va, sans doute, interjeter appel et le jugement précise qu'elle pourra se retourner contre le constructeur espagnol du navire.

Un « monstre » étranger sous pavillon de complaisance

Tel un superpétrolier à la dérive sur le « rail » d'Ouessant, la machine judiciaire américaine suit donc son cours, lentement, très lentement. Il aura d'abord fallu quatre ans pour que le tribunal fédéral de Chicago se saisisse de l'affaire et entame le procès des responsables de la marée noire provoquée par l'échouage de l'*Amoco-Cadiz*, la plus importante jamais enregistrée alors. Et il aura ensuite fallu presque deux ans d'autidions, de plaidoiries et de mémoires d'experts pour que la juridiction américaine désigne enfin les coupables d'une catastrophe qui n'a tué personne, certes, sinon des milliers d'oiseaux, de poissons et de coquillages, mais qui a coûté fort cher aux victimes et à ceux qui leur ont prêté main forte.

A la décharge de la justice américaine, aussi lente que scrupuleuse, il faut admettre que le dossier est particulièrement épineux. Le naufrage de l'*Amoco-Cadiz*, le 16 mars 1978, à quelques encâblures de Portsall (Finistère), à la suite d'une avarie de gouvernail, peut, en effet, être résumé de la manière suivante : sachant qu'un navire construit en Espagne, battant pavillon libérien, commandé par un Italien, armé par une société américaine (Amoco Transport Company), affrété par une société anglo-néerlandaise (Shell), assuré par une compagnie britannique, transportant 223 000 tonnes de pétrole iranien et saoudien, *s'échoue* sur les côtes françaises après avoir été remorqué par un cargo allemand, dites qui doit payer les dégâts ? Autant demander l'âge du capitaine ou tirer à la courte paille !

Ainsi présenté, le procès de l'*Amoco Cadiz* apparaît comme un magnifique cas d'école pour juristes, une occasion exemplaire de faire jurisprudence en matière de droit international. Mais l'échouage du superpétrolier – on aurait aujourd'hui tendance à l'oublier – a surtout été un terrible coup porté à toute une région : 360 kilomètres de côtes souillées, de la baie d'Audierne jusqu'à celle de Saint-Brieuc, des dizaines de communes sinistrées, toute une vie marine et sous-marine détruite. Qu'ils soient hôteliers, pêcheurs, ostréiculteurs ou producteurs de goémon, les riverains bretons du Finistère et des Côtes-du-Nord ont vu leur travail d'une saison anéanti, et cela par la faute d'un « monstre » étranger, naviguant sous pavillon de complaisance, échoué là après une tentative de sauvetage maladroite et même suspecte (le navire remorqueur, en cas de succès, touche l'équivalent de 10 % du fret transporté...

On comprend, dans ces conditions, que les soixante-seize communes du littoral touché par la marée noire aient décidé de porter plainte et que leurs élus aient même traversé l'Atlantique pour pousser leur affaire auprès de *lawyers* toujours tatillons. Une étude menée par l'(INRA) Institut national de la recherche agronomique en 1980 avait chiffré à plus de 250 millions de francs les dommages subis par les Bretons, sans compter les « pertes d'agrément » des résidents ou des touristes découragés et les dégâts écologiques impossibles à évaluer financièrement.

Une facture d'un milliard de francs

A ces dommages locaux, s'ajoutent les frais engagés par l'Etat pour venir au secours des populations sinistrées. Il a fallu déclencher le fameux plan POLMER, dépêcher des bâtiments de la marine nationale, des hélicoptères, des pompes flottantes, des camions, des milliers d'hommes de troupe. Les autorités françaises, en 1978, ont chiffré le coût à 460 millions de francs et une étude de l'(ORCA) Office of Ocean Coordination and Assessment, en 1982, a porté l'addition à quelque 700 millions de francs. Tous frais et coûts mêlés, selon le secrétariat d'Etat à l'environnement, on arrive à des dommages *« qu'il est raisonnable d'estimer à environ un milliard de francs »*, la facture la plus lourde jamais enregistrée à l'occasion d'une marée noire.

Pour les dommages-intérêts, le tribunal de Chicago s'est donné jusqu'au 31 mai prochain. Mais un point essentiel est acquis : le juge fédéral Frank McGarr a désigné le responsable de la catastrophe, en l'occurrence la société pétrolière américaine Standard Oil of Indiana, maison mère de la compagnie Amoco Transport. C'est elle qui devra rembourser à la fois la compagnie d'assurances de l'*Amoco Cadiz*, l'Etat français, et payer les dommages-intérêts des communes bretonnes sinistrées. On peut parier que la Standard Oil of Indiana, lorsqu'elle connaîtra le montant de sa facture, interjettera appel de la décision du juge McGarr. La justice américaine est une lourde machine. Mais les Bretons ont la tête dure, dit-on, et l'Etat français, par les temps qui courent, ne laissera certainement pas échapper, sans se battre, les dollars de la réparation.

ROGER CANS.

Les attendus du juge McGarr

Dans ses attendus, le juge McGarr, du tribunal de Chicago, observe que la société Amoco International, filiale de la Standard Oil of Indiana, avait *« agi avec négligence dans son devoir de s'assurer que l'Amoco Cadiz, en général, et son système de gouverne, en particulier, étaient capables de prendre la mer, bien entretenus et correctement réparés »*. Quant à l'autre filiale, Amoco Transport, propriétaire en titre du navire, elle a eu le tort de *« ne pas s'être assurée que l'*Amoco Cadiz *était en état de prendre la mer »*.

Le tribunal de Chicago estime que la société mère est responsable dans la mesure où *« elle avait contrôlé les plans, la construction, la gestion et la direction de l'*Amoco Cadiz, *et avait traité le navire comme s'il était le sien »*.

Compte tenu de ses responsabilités, le juge McGarr a décidé que la Standard Oil of Indiana, ainsi que ses deux filiales (Amoco International et Amoco Transport) devaient *« un dédommagement complet »* aux plaignants, à savoir les soixante-seize communes bretonnes sinistrées, l'État français, trente-six hôteliers du Finistère et des Côtes-du-Nord, ainsi que la compagnie d'assurances Petroleum Insurance Limited, dont le siège est aux Bermudes. Le jugement, en revanche, dégage totalement la responsabilité de la firme allemande Bugsier, dont un bateau avait tenté de remorquer le pétrolier.

La Standard Oil of Indiana, aux termes du jugement, n'a plus qu'un recours : se retourner contre le constructeur du navire, la société Astilleros Espanoles, dont les chantiers navals de Cadix avaient assemblé le superpétrolier en 1974. Sinon, elle devra payer une facture qui, selon les avocats, pourrait se monter à environ trois milliards de dollars (24 milliards de francs).

LA HUITIÈME COMPAGNIE PÉTROLIÈRE DU MONDE

La Standard Oil of Indiana, plus connue sous ses marques de distribution American aux Etats-Unis et Amoco à l'étranger, est le premier groupe des indépendants pétroliers américains. Huitième compagnie pétrolière mondiale par le chiffre d'affaires (12,1 milliards de dollars en 1983, soit 97 milliards de francs), juste derrière les « sept sœurs », elle a réalisé l'an passé un bénéfice net de 1,5 milliard de dollars, soit 12 milliards de francs.

Fondée en 1889 et appartenant à l'origine au groupe Standard Oil de J.D. Rockefeller, elle s'était spécialisée, après la dissolution de ce groupe en 1911, dans le raffinage et la distribution de pétrole. Depuis 1935, elle a étendu ses activités à la prospection et à la production de pétrole brut et de gaz naturel. En 1982, elle était la seconde compagnie mondiale, après Exxon, et à égalité avec le groupe Shell pour les efforts de recherche et d'exploration.

Essentiellement tournée vers les Etats-Unis et le Canada, elle produit également en Afrique (Égypte). Elle possède également des intérêts dans le charbon, l'uranium, l'énergie solaire et les minéraux (cuivre, or, molybdène). l'ensemble de ces secteurs de diversification représentant environ 3,5 % de son chiffre d'affaires.

A PARTIR DE LA RENTRÉE PROCHAINE

L'histoire et la géographie devraient retrouver toute leur place à l'école élémentaire

L'histoire et la géographie devraient retrouver toute leur place à l'école élémentaire à partir de la rentrée prochaine. Telle est, en tout cas, l'ambition du projet d'arrêté soumis, vendredi 20 avril, à l'avis du Conseil de l'enseignement général et technique, et applicable en septembre 1984.

Le nouveau texte modifie l'ensemble des instructions relatives aux objectifs et aux méthodes d'enseignement de l'histoire et de la géographie en vigueur de la maternelle au cours moyen. Ces matières ne seront plus considérées comme de simples « activités d'éveil » mais comme des disciplines à part entière. La « pédagogie d'éveil », fondée sur la participation active des élèves et introduite officiellement en *1969*, n'est pas condamnée en tant que méthode, mais ses exigences sont clairement précisées. Elle doit désormais déboucher sur des connaissances et non se contenter d'être un mode d'investigation. Un horaire minimum d'histoire et de géographie est fixé, tandis qu'est affirmée la nécessité d'acquérir une *« armature chronologique »* dans un contexte élargi, dès le cours moyen (CM 1 et CM 2).

Le projet d'arrêté concrétise pour la première fois les conclusion du rapport de M. René Girault, professeur à l'université de Paris X-Nanterre (*le Monde* du 23 septembre) qui constatait l'état *« alarmant »* de ces enseignements, stigmatisait les *« dérives »* nées de la pédagogie d'éveil à l'école élémentaire et demandait un retour à *« plus d'équilibre et à moins d'ambitions »*.

Le texte ministériel a été rédigé après consultation de la commission permanente sur l'histoire, présidée par M. Jacques Le Goff, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, et dont M. Girault est rapporteur général. Il s'appuie explicitement sur les orientations définies lors d'un colloque sur l'histoire, à Montpellier, par le ministre de l'éducation nationale (*le Monde* des 20 et 24 janvier), qui insistait, notamment, sur la nécessité d'assurer une présence effective de l'histoire et de la géographie à l'école élémentaire et de donner aux enfants les cadres chronologiques et cartographiques *« tenant compte de l'élargissement de ces disciplines »*.

Innovation principale, le projet d'arrêté fait sortir l'histoire et la géographie du ghetto des *« activités d'éveil »* où elles sont reléguées depuis 1969, par opposition aux *« disciplines fondamentales »*, au nombre desquelles figurent le français et les mathématiques. L'histoire et la géographie cessent donc d'être assimilées à une démarche pédagogique, dont les excès avaient été partiellement redressés par les instructions officielles de septembre 1980 pour le seul cycle moyen. Elles redeviennent des *« domaines d'enseignement qui, comme les autres, peuvent faire appel à la démarche d'éveil »*. Cette dernière n'a d'ailleurs de sens, souligne l'arrêté, que si les maîtres nourrissent un projet précis et *« aident les élèves à organiser leurs observation »*.

Sur le fond, il s'agit d'en finir avec les programmes démesurés, donc jamais terminés et de *« donner aux élèves un petit nombre de connaissances claires, précises et bien maîtrisées »* en prenant pour cadre la France, présentée aussi souvent que possible dans l'ensemble européen. On attendra le collège et le lycée pour explorer systématiquement le monde.

Aucun horaire hebdomadaire n'est imposé, mais, en moyenne annuelle, les maîtres devront consacrer trente-cinq heures à l'histoire et à la géographie au cycle préparatoire et soixante-dix heures ensuite (soit peu de changement au cycle moyen où l'obligation hebdomadaire est fixée à deux heures depuis la rentrée de 1981). Ils sont aussi invités à articuler cet enseignement avec celui d'autres disciplines et à le coordonner avec leurs collègues des autres niveaux, dès la maternelle.

Le souvenir des dates

La scolarité élémentaire a été divisée en deux périodes, conformément aux conclusions de la consultation menée dans les écoles, la césure ayant été fixée après le CE 1. La première période doit permettre une exploration progressive du cadre temporel (maintenant et autrefois) et spatial (ici et ailleurs) de l'enfant et l'éveil de sa curiosité pour des événements, des modes de vie et des personnages lointains, notamment ceux perçus à travers le livre ou la télévision. Sur une frise, il dessinera par exemple la chronologie de sa vie, il dressera le plan de sa classe, il étudiera l'environnement proche de l'école.

A partir du CE 2, un travail plus systématique sur les contenus est entrepris en tenant compte des connaissances acquises par les médias. Après une année de bilan et d'introduction à la vie civique, l'entrée en cycle moyen (deux années) permet d'aborder des connaissances plus précises. En histoire, les acquisitions doivent porter sur sept périodes successives, depuis la préhistoire jusqu'à nos jours, étudiées chronologiquement, avec un trimestre en fin d'école primaire consacrée au XXe siècle.

La référence à une trame chronologique, réintroduite en 1981,est précisée : il ne s'agit pas seulement de retenir des dates en dehors de leur contexte, mais d'acquérir la notion de période et de choisir judicieusement des dates faisant référence *« à des phénomènes historiques qui débordent l'événement qu'elles évoquent »* (la machine à vapeur par exemple).

En géographie, trois larges thèmes d'étude ont été retenus, qui s'inscrivent dans un vision hexagonale, mais située dans le cadre européen.

En quittant la « grande école », les élèves doivent savoir *« maîtriser sans difficulté quelques repères principaux tant chrnologiques que cartographiques »*. Ils doivent pouvoir ainsi situer sans hésitation la Révolution française et dessiner à main levée la silhouette de la France. Une liste non encore publiée devrait d'ailleurs, en annexe à l'arrêté, dresser un inventaire non limitatif des jalons à connaître.

Et après ?

Ce texte, fruit d'un compromis entre les tenants des différentes écoles historiques, et finalement rédigé par une plume administrative prudente, prend le risque de ne contenter personne. Ni les partisans à tout crin de la pédagogie d'éveil dont il dénonce les excès, ni ses opposants farouches puisqu'il en réffirme l'intérêt en tant que méthode.

Les responsables de l'Association des professeurs d'histoire et de géographie (APHG) opposés au *« fanatisme de l'éveil »*, qui ont été consultés avant sa rédaction, accueillent sa version définitive avec réserve. Ils regrettent qu'il ne s'agisse que d'un « patchwork ». Autre handicap, le texte sera diffusé à la veille des vacances et pourrait bien se perdre dans le maquis des instructions de rentrée, d'autant que son délai de mise en œuvre n'aura permis à aucun éditeur de publier des manuels rénovés.

Réforme-t-on des pratiques par des arrêtés ? Déjà, en 1980, les instructions de M. Beullac n'avaient pas suffi à enrayer les déviations de la pédagogie d'éveil. Pourtant, cette fois, le terrain a changé. La réhabilitation de l'histoire a été définie comme une priorité par le président de la République.

Le texte préparé par une commission spéciale du ministère, est rédigé, une fois n'est pas coutume, en termes simples et assez concrets, directement livré à la réflexion des instituteurs. Ils seront 160 000 à bénéficier, d'ici à 1988, d'une formation spécifique de quinze jours, selon la promesse de M. Savary

Le cadre est dressé : l'histoire et la géographie rentrent à nouveau à l'école par la grande porte.

PHILIPPE BERNARD.

● *Défense des animaux.* – Le professeur Etienne Wolf, membre de l'Académie française, de l'Académie des sciences et de l'Académie nationale de médecine, a été récemment élu président de la Ligue des droits de l'animal, en remplacement du professeur Kastler, décédé le 7 janvier dernier. Le professeur Wolf succède aussi au professeur Kastler à la vice-présidence de L'œuvre d'assistance aux bêtes d'abattoirs.

D'autre part, M. Roland Nungesser, député et maire de Nogent-sur-Marne (RPR), ancien ministre,vient d'être élu président national de la Société protectrice des animaux (SPA). Il succède à Mme Jacqueline Thome-Patenôtre qui assumait cette fonction depuis treize ans.

DE GAULLE ? CONNAIS BIEN

Les lycéens connaissent bien les événements de la seconde guerre mondiale, indique un sondage effectué en janvier dernier dans les établissements secondaires (1) à l'exclusion des lycées d'enseignement professionnel (LEP). 91 % des élèves des lycées classiques (mais 48 % seulement dans les CES) connaissent la date du débarquement de juin 1944 et celle de la Libération.

Pour 75 % des lycéens, de Gaulle est le *« libérateur de la France »*, mais moins de la moitié savent que c'est Leclerc qui est entré à Paris avec les troupes françaises. Parmi les forces alliées ayant participé à la Libération, les élèves citent les Américains (89 %), les Anglais (67 %), mais assez peu les Français eux-mêmes (39 %).

Une très nette progression des connaissances est constatée à mesure que l'on gravit les échelons scolaires, mais les épisodes locaux de la guerre ou de la Résistance sont peu connus. Enfin, 75 % des élèves affirment avoir entendu parler de la Libération à l'école.

(1) Sondage effectué par l'Association des professeurs d'histoire et de géographie (APHG) et l'association régionale presse-enseignement jeunesse (ARPEJ) sur un échantillon de 2 211 élèves dans seize académies.

ÉDUCATION

LE PROJET DE LOI SUR L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Mgr Vilnet : la paix scolaire n'est pas à n'importe quel prix

Mgr Jean Vilnet, président de la Conférence épiscopale française, a fait la déclaration suivante au cours d'une conférence de presse donnée à Lille le 18 avril :

« *Le conseil des ministres vient de prendre ses responsabilités sur le problème de l'enseignement privé en France. En régime de séparation de l'Eglise et de l'Etat, les évêques n'ont pas à interférer dans la pratique du législateur* [gouvernement et Parlement] *même s'ils ont le droit et le devoir d'exprimer leur pensée sur les orientations de la société.*

» *Je confirme la position constante de l'épiscopat français, telle que je l'avais encore exprimée le jeudi 15 mars devant la presse. Elle peut se résumer ainsi :*

» — *Notre volonté de contribuer au succès de l'œuvre éducative de tous les enfants et jeunes de France dans la paix scolaire. La paix scolaire n'a pas de prix mais la paix scolaire n'est pas à n'importe quel prix.*

» — *Notre attachement à la liberté de l'enseignement privé et aux moyens de cette liberté, notre attention et notre estime à l'enseignement public et donc à sa qualité et à son succès.*

» — *Nous faisons confiance au Comité national de l'enseignement catholique pour faire entendre la voix de tous ceux qui sont partie prenante de l'école catholique, notamment des familles. Nous reconnaissons des avancées dans ce qui nous est dit du projet de loi. Quant au projet de décret, qui n'est pas encore connu, nous demeurons préoccupés et inquiets quant aux perspectives d'une titularisation des professeurs qui risquerait de mettre en péril l'identité de l'enseignement catholique.* »

Le président de la Conférence épiscopale française envisage de faire connaître la position de l'épiscopat lorsque le projet de loi et le projet de décret seront connus avec précision.

Mgr Honoré : ce que vos évêques redoutent...

M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, s'est déclaré « *satisfait pleinement* » par la prise de position du cardinal Lustiger. En la commentant devant des journalistes, il a ajouté : « *Elle a pour effet d'annuler les déclaratios de Mgr Honoré qui nous avaient singulièrement impressionnés.* » M. Gaudin citait ainsi un texte de l'archevêque de Tours, président de la commission épiscopale du monde scolaire et universitaire, prononcé le 24 mars devant le Comité national de l'enseignement catholique, au moment où celui-ci s'apprêtait à prendre position sur les décisons gouvernementales.

Dans ce texte, qu'il a authentifié, Mgr Honoré déclarait, après avoir rappelé que les évêques de France, « *dans une attitude qui les engage tous* », « *n'ont cessé depuis deux ans d'affirmer leur attachement à la liberté d'enseignement* », qu'ils « *souhaitent qu'un accord soit possible avec le gouvernement.*

Mgr Honoré précisait que cet accord ne peut cependant être accepté « *à n'importe quel prix* ». Puis il ajoutait : « *Ce que vos évêques redoutent, c'est que le problème de l'école ne trouvant pas de solution en vienne à provoquer une crise politique d'une nature telle que le pouvoir actuel ne pourrait résister à la contrainte d'une opinion qui utiliserait la liberté d'enseignement comme le levier d'une contestation qui a aussi des raisons d'ordre social et économique.*

» *C'est la raison pour laquelle il faut bien mesurer les moyens à venir de faire pression sur le pouvoir. Si celui-ci devait succomber à une crise dont l'origine apparaîtrait imputable d'abord à la défense de l'enseignement privé, ce serait pour l'avenir un risque considérable. A la fois pour l'école catholique, pour les catholiques de France, pour l'Eglise. Dans la « mémoire historique » de la nation, un gouvernement serait tombé à cause de l'école catholique. Et ce gouvernement était celui qui portait les espoirs des couches populaires du pays ! N'y aurait-il pas là danger de réactiver le laïcisme du début du siècle ? Vos évêques sont conscients d'un tel risque. Ils souhaitent pouvoir l'éviter.* »

La stratégie de l'épiscopat

L'intervention du cardinal Jean-Marie Lustiger à la veille du conseil des ministres, mettant le gouvernement en garde contre « *un processus de fonctionnarisation des enseignants* » catholiques (*le Monde* du 18 avril), a fait des remous, non seulement dans le monde politique, mais aussi dans certains milieux ecclésiastiques.

Si les plus hautes autorités de l'Etat avaient été averties que l'archevêque de Paris s'apprêtait à rompre le silence, dans les milieux d'Eglise, on s'est interrogé sur le mode et l'opportunité de cette mise en garde. Pourquoi, se demande-t-on, le cardinal a-t-il décidé de hausser le ton ? Pourquoi, surtout, cette intervention revenait-elle à l'archevêque de Paris, alors qu'elle eût été plus naturelle sous la plume du président de la Conférence épiscopale ? Certains sont allés jusqu'à voir dans la réaction « spontanée » de Mgr Vilnet, le lendemain, une volonté de relativiser celle de la veille...

L'explication officieuse est sans équivoque. Au dernier conseil permanent de l'épiscopat, qui a eu lieu à Paris à la mi-mars, il était convenu que le cardinal Lustiger devait intervenir publiquement, en fonction du conseil des ministres et selon les circonstances. Le recours au président de la Conférence épiscopale, la voix la plus autorisée de l'Eglise de France, était sans doute envisagé seulement en dernière instance, au cas où les choses se gâteraient. L'intervention imprévue de Mgr Vilnet, à Lille, le 18 avril (*le Monde* du 20 avril), a donc été faite d'abord sous la forme d'une réponse orale à un journaliste, lors d'une tournée pastorale, puis reformulée par écrit.

Sur le fond, enfin, si les deux déclarations insistent sur le principal point de litige — la titularisation des professeurs catholiques, — la position de Mgr Vilnet est plus nuancée.

ALAIN WOODROW.

LE PC ET LE CNAL SONT DÉÇUS

Après l'adoption par le conseil des ministres du 18 avril du projet de loi sur l'enseignement privé, le Parti communiste regrette que « *les remarques et les critiques formulées par l'ensemble des organisations laïques comme par les deux principaux partis de la majorité n'aient pas été véritablement prises en compte* ». Le PCF craint que « *ce projet de loi n'aboutisse à consacrer le dualisme scolaire et à hypothéquer l'avenir de l'école publique au moment où la droite s'en prend ouvertement à son existence même (...). L'opposition cherche à relancer le climat de guerre scolaire qu'elle entretient depuis plusieurs mois afin d'imposer des concessions au gouvernement. Elle vient à cet effet de recevoir le renfort de Mgr Lustiger* ». Le Parti communiste appelle ses militants à assurer le succès des manifestations organisées par le Comité national d'action laïque (CNAL) le 25 avril.

Le président du CNAL, M. Jean Andrieu (président de la fédération des conseils de parents d'élèves), a, pour sa part, exprimé sa déception au micro de RMC. « *C'est un moment grave*, a-t-il expliqué, *parce que, à vouloir chercher l'impossible issue dans un débat qui n'en comporte pas, le gouvernement perd de sa force et peut-être de sa crédibilité (...). Ce n'est pas un texte d'apaisement*, a-t-il ajouté, *c'est un texte qui essaie de faire plaisir à un électorat qui n'est de toute façon pas acquis au gouvernement. On se trompe de débat, on se trompe d'objectif et, on va se tromper de paix.* »

De leur côté, MM. Edmond Maire et Henri Krasucki, respectivement secrétaire général de la CFDT et secrétaire général de la CGT, on annoncé leur participation à la manifestation laïque du 25 avril.

LES SÉNATEURS DE L'OPPOSITION S'ÉTONNENT DE L'ABSENCE DE CONTRAINTES FINANCIÈRES

M. Adolphe Chauvin, président du groupe de l'Union centriste, qui préside le groupe de travail sur les rapports entre l'enseignement privé et l'Etat, constitué en février dernier par la commission sénatoriale des affaires culturelles, estime que les délibérations du conseil des ministres, « *loin de lever les inquiétudes qu'avaient soulevées l'avant-projet de loi et l'avant-projet de décret, aggravent la situation en ne contraignant pas les communes à remplir leurs obligations financières* ». Pour le sénateur du Val-d'Oise, il est « *incroyable qu'une prime soit donnée aux communes qui refuseront d'appliquer la loi* ».

De son côté, M. Roger Romani (RPR, Paris) partage cet étonnement, de même que M. Jean-Pierre Fourcade (RI, Hauts-de-Seine), qui s'inquiète, en outre, de l'absence de compensations financières pour les collectivités qui s'acquitteront de leurs obligations envers les établissements privés.

Pour M. Chauvin, la liberté de l'enseignement, « *principe de valeur constitutionnelle* », ne comprend pas seulement « *la liberté formelle de créer des établissements privés* », mais « *suppose que les parents puissent effectivement choisir un type d'établissement plutôt qu'un autre, que la sauvegarde du « caractère propre » des établissements privés soit assurée* ».

JUSTICE

Des magistrats à hauts risques

(*Suite de la première page.*)

C'est la raison pour laquelle le groupe de travail dont M. Robert Badinter a confié la présidence à M. Henri Frayssinhes, président du tribunal de Marseille, la ville où a été assassiné Pierre Michel, a pour titre : « Commission sur la sécurité des personnels judiciaires ».

Dans son *rapport*, celle-ci aborde un point controversé : les juges d'instruction doivent-ils ou non être armés ? Dans le film *le Juge*, Jacques Perrin, qui joue le rôle de Pierre Michel, sort son stylo devant un de ses collègues siciliens qui lui montre son revolver et lui dit : « *C'est ma seule arme.* » En réalité, depuis un arrêté de 1963, les magistrats, quels qu'ils soient, ont le droit d'être armés, sous réserve de l'autorisation de leur chef de juridiction. Quelques-uns la demandent et ne l'obtiennent pas, mais la plupart ne la réclament pas. La commission Frayssinhes estime de toute façon que « *la détention et le port d'arme doivent rester exceptionnels* ».

Dans leur grande majorité, les juges d'instruction que nous avons interrogés doutent de l'efficacité d'une telle protection. Pierre Michel a été assassiné de deux balles à bout portant par des tueurs à moto, sans avoir pu esquisser un geste. Certains magistrats instructeurs admettent néanmoins être armés en permanence comme MM. Jean-Louis Bruguière à Paris ou Gérald Marnet à Nice, « *pour me rassurer moi-même* », confie le second.

L'un et l'autre ont reçu à une certaine époque des menaces suffisamment précises pour être prises au sérieux. Comme M. Pierre Truche, lorsqu'il était procureur de Marseille, ils ont alors bénéficié de la protection de policiers-anges gardiens qui ne les quittaient plus d'une semelle. Une situation qu'ils jugent l'un et l'autre éprouvante, pour les protecteurs et leurs protégés. M. Bruguière, qui instruit beaucoup de dossiers d'affaires de terrorisme comme celles où sont impliqués les militants d'Action directe, explique que le danger ne vient pas de ce genre de dossiers : « *La menace que j'ai prise le plus au sérieux émanait d'une équipe de proxénètes moyens que j'avais mis à genoux. Non seulement ils étaient sous les verrous, mais j'avais convaincu les filles qu'ils employaient de rompre avec eux. La source de leurs revenus était tarie. Ils m'en voulaient à mort* ».

Par précaution, certains « petits juges » n'ont pas d'horaires fixes. Ils changent leurs itinéraires et sont sur la liste « rouge » du téléphone. Le danger n'est réel que lorsque les dossiers de terrorisme ou de grand banditisme s'accumulent sur leur bureau. C'est le cas à Paris où l'on confie systématiquement à quelques « vedettes » de l'instruction les grosses affaires, en raison de l'efficacité de ces magistrats. Citons pêle-mêle M. Bruguière, MM. Alain Verleene, Jean-Louis Debré, Yves Corneloup, Mademoiselle Martine Anzani, etc.

La commission Frayssinhes n'est pas très favorable à cette solution. Elle lui préfère le système des permanences (les dossiers sont attribués au juge d'instruction de garde). C'est ce système qui est en vigueur à Marseille malgré des exceptions, justifiées par les avantages de la spécialisation. La plus notable de ces exceptions profitait au juge Michel à qui l'on attribuait, à sa demande et parce qu'il avait une réputation de « shérif », les grosses affaires de drogue. L'un des quarante dossiers qu'il instruisait recèle le secret de son assassinat.

La prise d'otages perpétrée en 1975 par les Willoquet ou celle, en 1972, d'un juge d'instruction parisien, M. Robert Magnan, par Christian Jubin montrent que les palais de justice sont souvent des zones à risque car la surveillance y est insuffisante, estime le rapport Frayssinhes. Bien sûr, des mesures ont été prises après certains incidents mémorables. A Nice, la fenêtre du bureau qu'occupe aujourd'hui M. Marnet et d'où s'échappa Albert Spaggiari en sautant dans la rue est maintenant pourvue de solides barreaux. De même n'accède-t-on à la galerie d'instruction que par un sas après avoir montré patte blanche.

Précautions insuffisantes

A Marseille, il faut franchir un portique de détection dès l'entrée du bâtiment où sont installés les magistrats instructeurs. A Paris, près de trois cents gendarmes ou gardes républicains surveillent jour et nuit le palais de justice où l'on boucle, quand il le faut, les issues menant à certains cabinets d'instruction.

Ces précautions ne sont pas suffisantes. Le rapport Frayssinhes souligne qu'à certaines heures, des endroits « *sensibles* » du palais de justice de Paris sont « *déserts* ». Dans une ville de province, qu'il est inutile de nommer, l'accès aux locaux du tribunal se fait par dix portes différentes dont certaines sont, « *en l'état, incontrôlables* ». La commission qui a enquêté sur place a remarqué qu'« *on peut accéder facilement, grâce à une porte vitrée, à la salle des pièces à conviction* », c'est-à-dire là où sont entreposées les armes et la drogue saisies. Trois tentatives de vol ont eu lieu ces dernières années dans des locaux identiques à Aix-en-Provence et en Corse.

De manière générale, note le rapport, « *un nombre assez important de juridictions sont dotées de systèmes d'alarme reliant les secteurs réputés à risque (...) à la loge du concierge ou au commissariat de police* », mais, ajoute ce rapport, la commission « *a été dans l'obligation de constater que ces systèmes d'alarme sont la plupart du temps inefficaces, soit parce qu'ils ne fonctionnent plus, soit qu'ils fonctionnent à contretemps, soit par défaut de répondant crédible en bout de chaîne* ».

La situation n'est pas noire partout mais, à défaut de pouvoir empêcher un assassinat comme celui de Pierre Michel, les autorités judiciaires seraient sans doute avisées de prendre des précautions.

BERTRAND LE GENDRE.

UN NOUVEAU RAPPORT SUR L'AFFAIRE DES « IRLANDAIS DE VINCENNES »

La première version du commandant Beau

L'hebdomadaire *Paris-Match* publie, jeudi 19 avril, des extraits d'un rapport du commandant Jean-Michel Beau, inculpé de subornation de témoins dans l'affaire dite des Irlandais de Vincennes. Dans ce rapport, qui n'est pas daté, le commandant Beau revient sur le déroulement de l'affaire, depuis l'arrestation des trois Irlandais, le 28 août 1982 à Vincennes. Ce texte est un plaidoyer où, à l'inverse de ses déclarations d'octobre devant la chambre d'accusation, puis du 16 mars dernier devant le juge d'instruction, M. Alain Verleene (*le Monde* du 10 avril), le commandant Beau affirme que « *toute la phase judiciaire s'est passée dans le respect des règles de procédure, du début jusqu'à la fin de l'enquête* ».

Il s'estime victime d'une « *malveillance organisée par un officier en difficulté qui a pactisé avec des sous-officiers, eux-mêmes mis en cause à des degrés divers* ». Le commandant vise ainsi la brigade de recherche de la gendarmerie de Vincennes, et plus précisément son responsable, le chef d'escadron Pineau, ainsi que le gendarme Candan et le maréchal des logis-chef Lemonnier, ces deux derniers étant, en mai 1983, à l'origine de la découverte par la justice des irrégularités de procédure constatées à Vincennes.

Dans son rapport, le commandant Beau confirme cependant que, durant l'opération, lui et le capitaine Barril téléphonèrent au commandant Prouteau, conseiller technique à l Elysée, « *pour lui dire que le bilan était plus maigre que prévu* ». M. Prouteau, écrit-il, « *nous a interdit de faire quelque compte rendu que ce soit avant qu'il ne nous rappelle. Il nous a, en effet, recontactés en disant qu'il avait eu le président de la République à Latche et que celui-ci nous félicitait mais ne voulait pas que quoi que ce soit filtre avant un communiqué qu'il allait faire faire par l'Elysée* ».

[Ce rapport du commandant Beau doit être replacé dans l'ordre chronologique de l'affaire. En fait, il a été écrit lors de l'enquête administrative décidée le 10 juin 1983 par M. Charles Hernu et confiée à l'inspecteur général de la gendarmerie. A l'époque, le commandant s'en tenait à la défense de la régularité des opérations de police judiciaire qu'il avait supervisées à Vincennes. Or cette enquête, indépendante des suites judiciaires, devait conclure, le 18 juillet 1983, à la réalité des irrégularités et conduire à la suspension des fonctions du commandant Beau comme chef de la section de recherche de gendarmerie de Paris-Minimes. Puis, le 26 août, M. Beau est inculpé. C'est alors que, s'estimant « lâché » par la gendarmerie, il confirme à son tour les affirmations des gendarmes Candan et Lemonnier sur les concertations préalables des gendarmes mêlés à l'affaire, avant leur audition par le juge d'instruction. Et, ainsi, met en cause directement le commandant Prouteau sur les ordres de qui il affirme, aujourd'hui, avoir agi. — E. P.]

SPORTS

TENNIS

LE TOURNOI DE MONTE-CARLO

Le mauvais souvenir de Noah

A l'exception de l'Espagnol Higueras, forfait, et de l'Argentin Clerc, sorti par le Suédois Sandström, toutes les têtes de série du tournoi de Monte-Carlo — Lendl, Wilander, Arias, Noah, Gomez et Vilas — se sont qualifiées pour les quarts de finale qui devaient être disputés ce vendredi 20.

De notre envoyé spécial

Monaco. — Prévu pour 15 heures, la rencontre entre Noah et Perez (Uruguay) n'a commencé qu'à 16 h 45. L'ombre froide d'avril commençait à s'allonger sur le central. Cela ne fit l'affaire de personne. La télévision ne put, en effet, retransmettre que quelques minutes de ce match, et les joueurs qui avaient rongé leur frein pendant deux heures dans les vestiaires se montrèrent très fébriles.

Noah, qui menait 4-1 dans la première manche, a laissé ensuite Perez gagner sept jeux d'affilée. Membre du Tennis Club de Nice, comme Noah, l'Uruguayen, qui a également la particularité d'avoir une mère française, avait enlevé un set 6-0 au cours d'une précédente rencontre avec Noah, il y a deux ans, à Washington. La veille, le numéro un français ne s'en rappelait pas, mais le souvenir de cette « roue de bicyclette » a dû se réveiller en lui brutalement et le motiver pour obtenir le gain de la deuxième manche qu'il avait mal commencée. Il aligna alors, à son tour, six jeux.

Dans la manche décisive, Perez fit le break, au troisième jeu, et eut ensuite trois balles de 5-3. Il commença alors à commettre des fautes en coups droits qui permirent à Noah d'égaliser puis d'enlever cette troisième manche.

Cette courte victoire a permis au champion de Roland-Garros de faire sérieusement le point avant d'affronter, en quart de finale, l'Equatorien Gomez, qui l'a battu au cours de leurs deux précédentes rencontres. Une ampoule à la base du pouce droit le gêne peut-être au service. Mais son engagement, arme décisive dans son jeu, est loin d'être au point : il n'a réussi que 28 % des premières balles contre Perez. Il a aussi manqué de puissance pour monter au filet et s'est ainsi exposé à de nombreux passing-shots. Enfin, il n'a pas encore retrouvé la vitesse de jambes qui lui permettrait de se replacer efficacement. « *Je n'ai pas la forme de Roland-Garros l'an dernier, et ce n'est qu'un tournoi de préparation* », a expliqué le sixième joueur mondial, après avoir justement éliminé le soixante-neuvième mondial.

ALAIN GIRAUDO.

LES RÉSULTATS
(Huitièmes de finale)

Noah (F) b. Perez (Ur.), 4-6, 6-2, 6-4 ; Lendl (Tch.) b. Purcell (E.-U.), 6-0, 6-3 ; Arias (E.-U.) b. Gottfried (E.-U.), 6-3, 6-2.

EN BREF

Les limites du secret professionnel selon M. Badinter

La notion de secret professionnel « *n'a pas pour effet de permettre à quiconque, quelle que soit sa profession, d'échapper aux conséquences de ses agissements délictueux* », affirme M. Robert Badinter, en réponse à une question écrite de M. Jean-Louis Masson, député (RPR) de Moselle.

A propos de la récente incarcération du rédacteur en chef de *Paris-Match*, M. Jean Durieux, le député rappelait que de nombreux organes de presse s'étaient étonnés des mesures judiciaires qui ont été prises. « *Il semble*, écrivait-il, *qu'il serait dangereux de généraliser la notion de secret professionnel à toutes les professions qui prétendent bénéficier d'un droit moral en la matière.* »

Dans sa réponse, le ministre de la justice rappelle que « *le secret professionnel n'est pas un privilège qui permettrait aux membres de certaines professions de se soustraire à une procédure pénale, mais* [il est] *l'interdiction faite à ceux qui, tels les médecins, les pharmaciens, les sages-femmes, sont dépositaires de secrets, par état ou par profession, de les divulguer hors les cas où la loi les y autorise ou leur en fait obligation* ».

Polémique entre l'Elysée et Jean-Edern Hallier

Après la publication par *Magazine Hebdo* du 20 avril d'une lettre adressée, le 1er mars, par M. Jean-Edern Hallier à M. Jean-Claude Colliard, directeur du cabinet de M. François Mitterrand, M. Colliard précise qu'il « *ne connaît pas M. Hallier, ne l'a jamais rencontré, n'a jamais eu de conversation téléphonique avec lui* ». La lettre de M. Hallier faisait état de « *négociations tordues* » entre l'Elysée et lui-même à propos de la parution, régulièrement annoncée puis reportée, de son livre *l'Honneur perdu de François Mitterrand.*

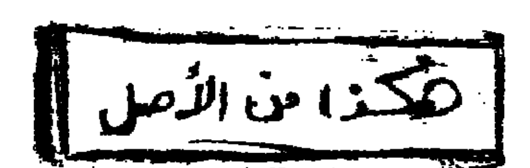
« *Plusieurs des personnes mentionnées dans la lettre en question — et d'autres dont il n'est rien dit*, affirme, dans un communiqué, M. Colliard, *ont été pressenties par M. Hallier lui-même afin d'obtenir pour ce dernier une nomination dans un poste important ou d'autres « compensations » en échange de la non-parution d'un livre de violente polémique contre le chef de l'Etat. Ces personnes l'ont éconduit et en ont aussitôt témoigné par écrit. A la lumière de ces précisions, chacun appréciera comme il convient cette phrase de la lettre de M. Hallier :* « Vous êtes bien placé pour savoir » que je n'ai jamais cherché à négocier la non-parution de mon livre, » n'étant pas un maître chanteur. »

Inculpation des auteurs de « P... comme police »

M. Claude Grellier, juge d'instruction à Paris, a inculpé, jeudi 19 avril, de diffamation M. Alain Moreau, éditeur du livre *P... comme police*, ainsi que les auteurs de cet ouvrage, MM. Alain Hamon, journaliste à RTL, et Jean-Claude Marchand, journaliste à Radio-Monte-Carlo.

Les inculpations, rendues publiques par les intéressés, sont consécutives à quatre plaintes avec constitution de partie civile qui avaient été déposées au parquet. Elles émanent de MM. Maurice Thomas, ancien commissaire au commissariat spécial du marché d'intérêt national de Rungis, Christian Morel, commissaire de police à Lille, Pierre Ottavioli, ancien chef de la brigade criminelle de la police judiciaire de Paris et actuellement contrôleur général honoraire de la police nationale, et, d'autre part, de la société de gardiennage et de protection Century, qui s'estiment tous injustement mis en cause dans le livre.

● PRÉCISION. — L'avocat de l'un des inculpés dans l'affaire du trafic de cannabis du cargo panaméen le Géo III nous prie de préciser que son client, mis en liberté sur décision de la cour de cassation, ne peut être considéré comme étant aujourd'hui « *en fuite* » (*le Monde* du 20 avril) car, nous précise Me Konitz : « *Peeter Weem n'a pas été soumis au contrôle judiciaire ni convoqué, à ce jour, par le juge d'instruction* ».





MAITRISE de L'ENERGIE

LETTRE MENSUELLE DE L'AGENCE FRANÇAISE POUR LA MAITRISE DE L'ENERGIE

NUMÉRO 11 • AVRIL 1984

Maîtrise de l'énergie est réalisée sous la responsabilité de l'AFME. Elle est publiée, chaque mois, sur quatre pages achetées au journal Le Monde.

COMPÉTITIVITÉ INDUSTRIELLE ET ÉNERGIE

Les performances passent par la chaufferie

« Lorsqu'on me demande d'intervenir dans une entreprise défaillante, je commence par visiter la chaufferie. » Cette formule d'un expert-comptable parisien résume de manière saisissante une des faiblesses de l'appareil productif français : à force de se consacrer à la perfection technique des produits, on finit par en oublier tout le reste : c'est l'intendance.

L'énergie est la plupart du temps du côté de l'intendance. Pour 97 % des entreprises françaises, en effet, elle représente moins de 3 % des coûts de production. Et pourtant, dans la bataille pour la productivité, pour baisser les prix ou reconstituer des marges chancelantes, un point gagné sur les coûts par une bonne gestion des « utilités », par quelques investissements de maîtrise de l'énergie bien choisis et rentabilisés en deux ou trois ans, peut être absolument déterminant.

Les chefs d'entreprise sont de plus en plus nombreux à prendre conscience de cet enjeu, à adhérer à cette politique de maîtrise de l'énergie, à prendre en charge les actions à entreprendre.

L'AFME les sensibilise, les informe et les aide à réaliser l'audit énergétique de leurs installations. Et, parce que l'Etat y trouve son compte en termes de réduction du déficit extérieur et de maîtrise de l'inflation, il contribue par des subventions importantes à la réalisation des programmes de travaux qui en découlent. Le Fonds spécial des grands travaux, consacré pour 500 millions de francs à l'industrie, a financé près de 200 entreprises, dont trois quarts de PME, qui auront ainsi investi près de deux milliards dans ces équipements de maîtrise de l'énergie.

Mais les PME, les petits consommateurs d'énergie ne sont pas seuls en cause. Les 500 entreprises qui à elles seules absorbent 80 % de la consommation industrielle doivent opérer de profondes mutations pour s'adapter aux nouvelles conditions d'offre d'énergie. Pour ces entreprises, où la part de l'énergie dans le coût des produits a souvent triplé depuis la crise — atteignant 20 à 30 % —, c'est un problème de survie. Et le plus étonnant est que, dix ans après le premier choc pétrolier, la question soit encore d'actualité. La pénurie chronique de fonds propres du secteur des industries de base principalement concerné explique que des investissements de dix-huit mois de durée de retour soient restés en panne. Les subventions du Fonds spécial des grands travaux, le plus souvent couplées avec des prêts bonifiés ou des formules de crédits-bails avantageux (Sofergies) débloquent aujourd'hui cette situation.

Une réduction définitive de 1,6 million par an

Le retard accumulé était tel que l'AFME, qui gère ce Fonds, doit faire face à une avalanche de demandes, toutes plus justifiées les unes que les autres. Le gouvernement a donc décidé de poursuivre cette politique en lui consacrant 700 millions de francs supplémentaires, toujours dans le cadre du Fonds spécial des grands travaux. Au total, pour 1,2 million de francs d'effort public, 5 à 6 millions seront investis, entraînant une réduction définitive de la facture énergétique de l'industrie française de 1,6 million par an.

Cela dit, les politiques de relance créent toujours un moment d'euphorie. Au-delà, il faut que l'appareil productif national suive, sans quoi les fournisseurs étrangers en deviennent bien vite les principaux bénéficiaires et la balance commerciale, la grande perdante. A cet égard, la relance de la maîtrise de l'énergie ne court pas ce risque. En moins de deux ans, grâce au soutien très actif de l'AFME et des pouvoirs publics, les industriels français ont véritablement « reconquis le marché intérieur » des équipements énergétiques et, si la compétition reste vive, les produits et procédés nationaux disposent sur plusieurs créneaux d'une avance technologique et d'une fiabilité éprouvée.

Les conditions sont donc réunies pour éviter tout dérapage et, en mobilisant très largement les industriels consommateurs, en suscitant l'extension rapide du marché des équipements de maîtrise de l'énergie, ce qui aujourd'hui se présente comme une relance ponctuelle apparaîtra sans doute à moyen terme comme l'émergence et la consolidation d'un nouveau secteur porteur — et exportateur — de l'économie française.

Michel Crémieux,
directeur de la diffusion et de l'action sectorielle de l'AFME

EDITORIAL

2 000 emplois pour une technologie de pointe

Le photovoltaïque occupe dans le champ de l'énergie une place particulière. Il intéresse ceux qui parlent au présent, industries, marchés technologiques, mais aussi ceux qui s'attachent aux ressources renouvelables et non polluantes, au développement du tiers monde. Cette ambivalence vaut à cette filière à la fois un large soutien et quelques froncements de sourcils qui imposent à l'action clairvoyance, rigueur et continuité.

Le photovoltaïque est une aventure industrielle naissante où la France est bien présente. Le chiffre d'affaires réalisé à près de 80 % à l'exportation a dépassé en 1983 l'effort de recherche et de développement. Le photovoltaïque trouve ses nouveaux marchés dans les usages et les sites où l'électricité est aujourd'hui à la fois indispensable et chère en petite puissance.

L'abaissement régulier des coûts (divisés par quatre environ) au cours de cette dernière décennie a ouvert de nouvelles possibilités. L'alimentation des satellites n'est plus la seule utilisation des photopiles. Les télécommunications, l'habitat isolé, le pompage et le remplacement des piles dans une série d'objets, notamment dans le domaine du jouet, témoignent de l'élargissement du marché sous la pression de la recherche et du développement technologiques. Les coûts peuvent encore chuter de moitié dans les trois années à venir.

Dès lors, si les efforts des commerciaux accompagnent bien ceux des producteurs, et si les pouvoirs publics soutiennent l'effort de l'Agence, l'industrie photovoltaïque française peut réaliser, dès 1986 ou 1987, un chiffre d'affaires supérieur au demi-milliard de francs et offrir près de 2 000 emplois.

Dans un autre registre, on ne sait pas assez que le photovoltaïque fournit en France un exemple remarquable de valorisation de la recherche de base vers la production industrielle. A l'heure où l'on se préoccupe de valorisation du potentiel de recherche français, une réussite industrielle complète aurait certainement de ce point de vue un effet d'entraînement.

Dans le lot des technologies de pointe décentralisées, susceptibles de nourrir un tissu industriel diversifié tourné vers l'avenir et répondant à des besoins essentiels de l'humanité, le photovoltaïque est à coup sûr riche de filières prometteuses.

Philippe Chartier,
directeur scientifique de l'AFME

L'INVITÉ DE « MAÎTRISE »

RECHERCHE, AGRICULTURE ET ENERGIE

par Jacques Poly, président-directeur général de l'Institut national de la recherche agronomique

Au-delà des économies d'énergie en agriculture et de la biomasse, auxquelles était consacré le dossier du dernier numéro de *Maîtrise de l'énergie*, on oublie trop souvent que la photosynthèse fournit chaque année plus de dix fois la quantité de pétrole, de charbon et de gaz que le monde consomme pendant la même période. Ce gisement renouvelable offre ainsi de grandes possibilités malgré les difficultés dues à la récolte de la biomasse et aux compétitions locales avec les cultures alimentaires.

Hier ces productions massives ont conduit à la formation du pétrole, de la houille et du gaz. Aujourd'hui la biomasse, notamment le bois, fournit encore l'énergie nécessaire à la survie de milliards d'hommes dans le tiers monde, non sans risque pour la conservation des sols.

Dans les pays industriels, et particulièrement en Europe, les productions à vocation industrielle et énergétique peuvent constituer des régulateurs importants de la politique agricole et forestière. Cela est d'autant plus vrai qu'il est reconnu aujourd'hui qu'au-delà des stocks de sécurité, les exportations massives de produits alimentaires vers les pays du tiers monde ont un effet négatif sur leur développement agricole.

Dans un contexte aussi stratégique pour l'avenir où convergent les problèmes d'alimentation, d'énergie et de démographie, les choses sont loins d'être figées sur le plan technique et économique. D'où l'importance de la recherche appliquée et de son terreau de recherche fondamentale pour renouveler les données du problème. C'est la raison pour laquelle nous avons demandé à Jacques Poly, président-directeur général de l'Institut national de la recherche agronomique, de nous dire plus précisément ce que fait la recherche en la matière.

Dans le cadre du programme mobilisateur « Production et utilisation rationnelle de l'énergie et diversification énergétique », l'AFME a impulsé un programme de recherche et d'innovation où l'INRA trouve une place évidente en raison de ses missions qui couvrent les ressources végétales et animales, les industries agro-alimentaires, les biotechnologies, la production d'énergie et de matières premières, et tous les problèmes socio-économiques et d'environnement y afférant. En effet, si en 1990 les énergies renouvelables doivent intervenir pour quelque 8 à 10 Mtep (millions de tonnes équivalent pétrole) dans le bilan énergétique, 6 à 8 Mtep échoiront à la biomasse.

Economiser l'énergie en agriculture...

Les difficultés du Marché commun agricole ne font que traduire les problèmes de chaque exploitant liés pour une grande part au coût des facteurs de production. La recherche intervient pour conduire à un usage raisonné des consommations intermédiaires tout en maintenant une productivité élevée.

La réduction de la consommation d'engrais azotés, dont la fabrication est très coûteuse en énergie, apparaît là prioritaire. On comprendra que plus les plantes que nous cultivons auront la faculté de fixer directement l'azote de l'air, moins il faudra d'engrais. Les recherches sur la fixation symbiotique de l'azote, qu'il s'agisse de génétique ou d'écologie microbienne, permettent déjà d'améliorer le rendement de fixation chez les légumineuses et pourraient déboucher à long terme sur la création d'associations microbiennes avec les céréales pour rendre ces plantes directement fixatrices.

Les serres et les cultures qu'on y pratique sont également grosses consommatrices d'énergie. Pour les chercheurs, il s'agit à la fois de créer des enveloppes performantes — dont la serre solaire est un exemple —, de réguler à la demande le climat intérieur — y compris le taux de gaz carbonique —, et de comprendre le comportement physiologique des espèces en milieux artificialisés à volonté qu'on leur impose. C'est le retour à la recherche de base qui permet de faire progresser la technologie et qui oriente la sélection génétique.

Et dans les industries agro-alimentaires

Dans ces secteurs ce sont d'abord les opérations visant à éliminer l'eau qui sont coûteuses en énergie : séchage et concentration des produits, par exemple. L'amélioration des technologies repose là sur des recherches physiques (optimisation de l'évaporation en couche mince agitée — ou surconcentration —,

(suite page 4)

N O U V E L L E S

Un réseau pour maîtriser l'énergie à domicile

L'Agence nationale pour l'information-logement (Anil) vient de signer avec l'AFME un contrat-cadre qui traduit la volonté de ces deux organismes de travailler en commun à la maîtrise de l'énergie dans l'habitat.

Le réseau des agences départementales pour l'information-logement (Adil), agréées par l'Anil, constitue en effet un outil efficace et décentralisé de sensibilisation du public à la maîtrise de l'énergie dans l'habitat. C'est également un observatoire permanent des attitudes et des comportements des particuliers à l'égard des questions d'énergie.

Au cours des deux dernières années, des conventions avaient été passées entre ces agences et l'AFME, soit à l'échelon régional, soit à l'échelon national. Les leçons tirées de ces conventions permettent aujourd'hui un approfondissement et une généralisation des actions engagées. Le bilan de ces premières conventions a en effet mis en évidence la complémentarité existant entre les deux organismes.

Aux termes de ce contrat-cadre, les Adil deviennent désormais « points d'information pour la maîtrise de l'énergie dans l'habitat ». Elles dispenseront aux particuliers une information actualisée sur les moyens permettant la maîtrise des consommations d'énergie et, notamment, sur le diagnostic thermique. Un diagnostic que les Adil ne pourront cependant pas effectuer elles-mêmes (pas plus d'ailleurs que toute autre prestation commerciale). On y trouvera également des informations sur les sources d'énergie, les techniques et les matériels, les aides financières et fiscales, les problèmes juridiques.

Les Adil apporteront en outre leur appui aux manifestations organisées par l'AFME, en même temps que leur rôle d'observatoire des comportements sera réaffirmé. Cela suppose des liens étroits entre les responsables des Adil et les délégués régionaux de l'AFME ; c'est pourquoi ceux-ci siégeront désormais au conseil d'administration des Adil. En outre, l'AFME contribuera financièrement à ce programme en versant aux Adil une subvention annuelle.

A l'échelon national, l'Anil et l'AFME assureront la coordination de ce programme. □

ILE-DE-FRANCE

Eau chaude solaire pour l'hôpital de Plaisir

■ Aux termes d'une convention passée au printemps 1982, la région Ile-de-France et la délégation régionale de l'AFME s'étaient engagées à financer, à hauteur d'un million de francs chacune, vingt réalisations faisant appel à l'énergie solaire.

Le 29 mars dernier, c'était l'inauguration de l'hôpital des Petits-Prés, à Plaisir. Il s'agit de l'opération la plus importante entreprise dans le cadre de cette convention.

Cet établissement départemental comporte plus de vingt-cinq bâtiments dispersés dans un parc, chauffés jusqu'alors par une chaufferie unique raccordée par plus de 6 km de canalisations non isolées. D'où des pertes considérables et un rendement déplorable en été pour la production d'eau chaude sanitaire. La consommation de fioul lourd était, dans ces conditions, de 1620 tep par an. L'installation très performante de 874 m² de capteurs solaires, dont 328 m² de « tuiles solaires » parfaitement intégrées dans la toiture des bâtiments les plus anciens, a permis de doter chacun de ces bâtiments d'un système de production d'eau chaude autonome, avec appoint électrique aux heures creuses et en été, appoint par la chaufferie centrale en hiver.

Les apports solaires devraient être de près de 300 000 kWh par an, ce qui représente 45 % des besoins utiles. Compte tenu de la réduction des pertes occasionnées auparavant par le réseau de canalisations, ce système devrait permettre une économie de 116 tep par an.

Le montant total de l'investissement s'est élevé à 2 302 000 francs hors taxes. Une subvention égale à 40 % du coût des travaux (toutes taxes comprises) permet un temps de retour brut de huit ans.

Commentant cette réalisation, Mme Missoffe, vice-présidente du conseil régional, a rappelé que l'Ile-de-France était depuis l'an dernier engagée dans l'élaboration d'un « schéma régional de l'énergie » qui, s'il laisse à l'Etat et aux grands opérateurs énergétiques le soin de réaliser les investissements nécessaires à la production ou à l'apport d'énergie dans cette région, devrait néanmoins permettre la mise au point :

« — *des procédures d'examen conjoint des dossiers d'investissement énergétique en Ile-de-France ;*

« — *des critères de sélection entre les différentes formes d'énergie utilisables en un lieu donné, de manière à faire payer à l'usager le moindre coût accessible en un lieu donné ;*

« — *d'une politique cohérente d'incitation pour favoriser les investissements énergétiques qui s'inscrivent dans les objectifs de la politique nationale.* »

« *Une installation solaire comme celle de l'hôpital des Petits-Prés,* a-t-elle conclu, *a le mérite de montrer à tous que ces réflexions se traduisent déjà par des réalisations sur le terrain lorsque se présente une opportunité.* » □

AQUITAINE

Génie thermique et énergie à l'IUT de Pau

■ Il n'existe, à l'heure actuelle, que cinq départements d'IUT de « génie thermique et énergétique » (GTE) et ils sont tous localisés au nord d'une ligne Poitiers-Grenoble. Mais, à la rentrée 1985, cinquante étudiants sortant du baccalauréat investiront le bâtiment flambant neuf du « GTE » de l'université de Pau et des pays de l'Adour (UPPA).

Deux ans d'un enseignement tourné vers le génie thermique et la gestion des énergies, comprenant environ mille heures chaque année, formeront à terme, c'est-à-dire vers 1990, une centaine de techniciens supérieurs thermiciens.

Les partenaires financiers dans cette réalisation d'environ 20 millions de francs sont la ville de Pau, le département des Pyrénées-Atlantiques et la région Aquitaine, ainsi que nombre d'entreprises locales au rang desquelles la société nationale ELF-Aquitaine. Du côté de l'Etat, on compte le ministère de l'Education nationale, la Datar et l'AFME.

Le cahier des charges de ce nouveau bâtiment stipulait que :

« *Par sa conception, sa réalisation, son équipement* » il devrait « *concourir à la formation pédagogique des étudiants en matière de gestion, modes de production et usages de l'énergie thermique* » ; heureuse innovation !

Un groupe de travail comportant les principaux partenaires de l'opération a assidûment travaillé à mettre au point un concours de conception du bâtiment à créer, d'où il ressortait que l'on devrait « *prévoir plusieurs solutions thermiques — enveloppe et installation permettant l'observation et le suivi par les étudiants de systèmes qu'ils auraient à connaître dans leur vie professionnelle* ».

Le projet devrait faire appel : à une conception optimisée de l'enveloppe thermique ; à la récupération des apports énergétiques internes et externes ; à des équipements de production et de diffusion de l'énergie thermique diversifiés.

Ces solutions, pour performantes qu'elles soient, devaient être banalisables.

L'observation et le suivi des fonctionnements et des performances devaient conduire à l'installation de nombreux appareils de mesure et de contrôle impliquant un réseau dense de communications desservant tous les locaux. Des sondes de mesure devaient être incorporées lors de la construction pour le recueil des données et servir aux travaux pratiques.

Le projet qui vient d'être retenu à l'issue de ce concours répond avec intelligence au problème posé. Le bâtiment GTE se signalera comme une réalisation exceptionnelle et exemplaire dans le domaine pédagogique du génie thermique et de la gestion des énergies. □

AIRE-SUR-L'ADOUR : 80% DE DIAGNOSTICS

L'opération ville-pilote menée à Aire-sur-l'Adour, cofinancée et cogérée par la municipalité, le conseil général des Landes, le conseil régional d'Aquitaine et l'AFME, vient d'enregistrer un premier résultat intéressant : le taux de pénétration des diagnostics devrait dépasser 80 %. Cette bonne performance a conduit l'agence Aquitainergie, émanation du conseil régional, à mettre en place une « école de diagnostic » à destination des artisans d'Aire, avec le concours de la Capeb et de l'université de Pau. En outre, Aquitainergie se propose de procéder à l'exploitation des diagnostics réalisés.

PAYS-DE-LOIRE

La Roche-sur-Yon planifie son énergie

■ Réaliser un « plan énergétique » dans une petite ville dépourvue de ressources particulières en énergie, dont les entreprises industrielles ne se signalent pas par d'importants rejets thermiques, ou climat suffisamment doux pour rendre la facture de chauffage « acceptable », n'a rien d'une démarche évidente. C'est pourtant à cette entreprise que la ville de La Roche-sur-Yon s'est attelée une année durant. La municipalité, les services techniques de l'Equipement et l'AFME étaient suffisamment motivés pour passer outre et convaincre les hésitants qu'une telle étude serait profitable à tout le monde. Les techniciens de la ville, de l'Equipement, de l'AFME, des HLM, des chambres consulaires se sont donc rassemblés à partir de février 1983 en groupes de travail sur l'habitat, l'urbanisme, les transports, l'industrie, le tertiaire, et ils viennent de rendre leur rapport.

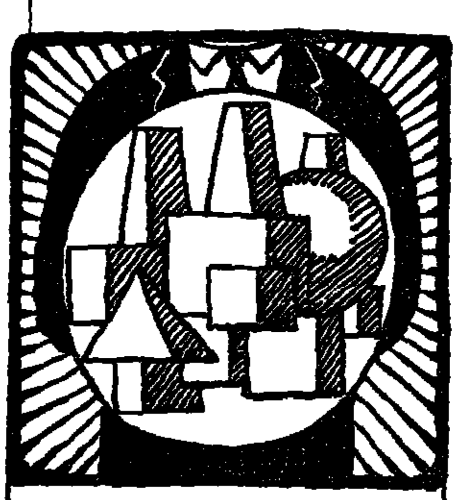
Dans le domaine de l'*habitat*, un quartier de la ville a fait l'objet d'une campagne de diagnostic systématique et un projet de réseau de chaleur a été élaboré, sans toutefois que soit définitivement choisi le combustible qui l'alimentera (charbon ou ordures ménagères, ou les deux).

En matière d'*urbanisme*, une réflexion approfondie a été menée sur les problèmes de voirie, l'utilisation des transports en commun, l'importance des trajets courts ; les plans des zones périphériques en développement ont été réétudiés en fonction des problèmes énergétiques, ce qui a conduit à prévoir la construction « d'îlots solaires » dans les zones de Jaulnière, de l'Angelmière, de Mon-Repos.

Le groupe de travail qui a œuvré sur les *transports* a préconisé un regroupement des petits transporteurs au sein d'une association pour les économies d'énergie, procédure qui leur donnerait une taille suffisante pour bénéficier d'un contrat avec l'AFME, en particulier pour des stages de conduite économique.

Dans le secteur *industriel*, on a commencé par faire un inventaire des consommations. Des questionnaires ont été envoyés à toutes les entreprises et la moitié d'entre eux ont été retournés au groupe de travail. Il en ressort une consommation totale de 12 000 tep, dont 49 % sous forme de fioul et 36 % sous forme d'électricité. Une entreprise locale ayant fait preuve d'un grand dynamisme en matière de maîtrise de l'énergie, cet exemple a été analysé et soumis à l'ensemble des industriels de la région ; des investissements devraient suivre. On a également prévu la récupération de 2 100 000 kWh par an aux abattoirs et aux entrepôts frigorifiques de la ville.

Un travail extrêmement intéressant, qui sera présenté à la population au cours d'une exposition prévue en septembre prochain □



L'ENERGIE DANS L'HISTOIRE

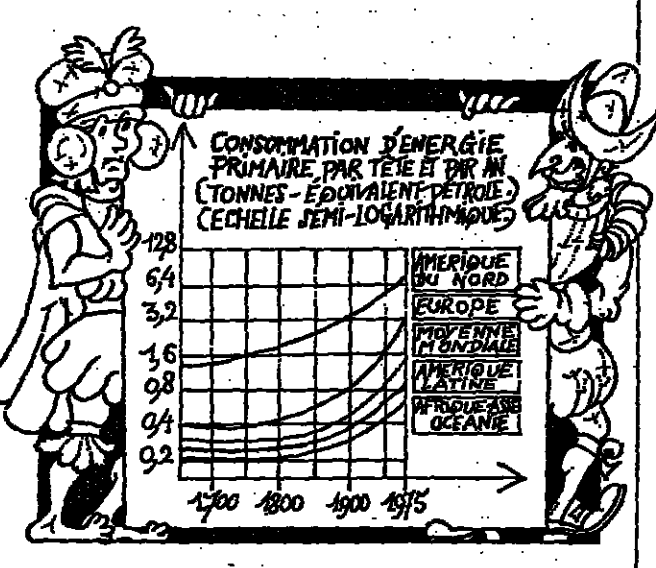
L'Inca, le bœuf et le conquistador

Le progrès des civilisations, dit-on, repose sur l'appropriation de forces énergétiques toujours plus puissantes. Ne s'agit-il pas là d'une illusion rétrospective ?

D'abord, qu'y a-t-il de commun entre l'art du feu, qui modifie la consistance des aliments ou des métaux, et la force motrice qui déplace navires, charrues et moulins ? Seule la machine à vapeur a fait le lien : dans l'enthousiasme de la découverte, l'Occident a *construit* au XIXe siècle la notion d'énergie : « *La chaleur, désormais convertible en mouvement, peut être mesurée par sa capacité à travailler. Pourquoi ne pas interpréter de même les autres forces ? [...] L'homme, la machine et la nature ont ceci de commun qu'ils peuvent accomplir un travail ; du coup le travail devient leur justification. C'est l'homme comme travailleur qui sert d'image pour interpréter la machine, et donc la nature*[1]. »

Classique rétroaction : l'invention des horloges à la Renaissance n'avait-elle pas conduit à se représenter la nature comme un mécanisme circulaire, et Dieu comme le « grand horloger » ? Les ordinateurs ne nous incitent-ils pas à concevoir nature, vie, société comme des échangeurs d'information ?

Acceptons pourtant les conventions de la comptabilité énergétique moderne, pour les appliquer au passé, comme l'ont fait Putnam, Darmstadter et Schurr[2]. Le graphique ci-contre résume leurs résultats, en termes d'énergie *primaire* (ce qui est prélevé sur la nature).



D'où vient que l'Américain du Nord, bien avant toute industrialisation, consomme déjà beaucoup plus d'énergie que les autres ? La combustion du bois représente la quasi-totalité des consommations primaires jusqu'en 1800 : alors qu'ailleurs, dans la Russie tsariste par exemple, on ménage généralement les forêts en brûlant le bois dans des poêles, le colon des Etats-Unis et du Canada pratique allègrement le feu à ciel ouvert *(open fire)*. Fuyant une Europe déjà largement déboisée, les immigrants découvrent outre-Atlantique une nature immense, luxuriante et presque nettoyée de ses aborigènes. C'est l'affamé au pays de cocagne...

Or l'Indien était autrement respectueux de son environnement, comme l'atteste ce texte inca plus ancien : « *Pour cuire leur nourriture, les Indiens ont, au lieu de foyer, des fourneaux d'argile, grands ou petits selon leurs moyens. Ils y mettent le feu par l'ouverture latérale et font dessus deux ou trois trous où ils placent les pots de terre avec lesquels ils cuisinent. En gens ordinairement appliqués, ils respectent fort ce procédé, qui leur permet de concentrer le feu et de ne pas dépenser plus de bois qu'il ne faut. Ils s'étonnent de voir les Espagnols gaspiller tant de bois*[3]. »

Même contraste quant à la force animale : les Incas ne connaissent que le lama, piètre porteur, et la bête de labour les sidère : « *C'est dans la vallée de Cuzco que j'ai vu les premiers bœufs labourer, environ l'an 1550... Les Indiens y accouraient de toutes parts, stupéfaits d'assister à un spectacle aussi monstrueux [...] Ils disaient que les Espagnols, trop paresseux pour travailler, obligeaient ces grands animaux à faire ce qu'ils auraient dû faire eux-mêmes [...] Je crois que les triomphes les plus solennels de Rome au temps de sa splendeur ne furent pas plus admirés que les bœufs ce jour-là*[4] »

En outre, Incas et Aztèques, habitant de hauts plateaux, ignoraient la roue et les systèmes hydrauliques connus depuis trois mille ans aux bords du Nil, du Tigre et de l'Euphrate : à tous égards plus sobres en énergie que les grands empires d'Orient — Egyptiens, Sumériens, Babyloniens ou Hittites — et pourtant guère moins développés qu'eux quant à l'art, la culture et la complexité sociale... Le niveau énergétique ne détermine pas, décidément, le niveau de civilisation.

Mais revenons à notre graphique : on a vu qu'en gros (hors Amérique du Nord), la consommation d'énergie *primaire* par tête a quintuplé de 1800 à 1975. Or les rendements énergétiques moyens sont passés de 6 ou 7 % autrefois à près de 40 % aujourd'hui[5], de sorte qu'en termes d'énergie *utile*, le contraste entre l'avant et l'après-industrialisation s'accuse spectaculairement : d'une vingtaine de kilos d'équivalent pétrole par tête[6] à plus de 3 000 dans la moderne *american way of life*. Plus concrètement, tous les moyens extérieurs dont disposaient nos ancêtres étaient, quant à l'aide qu'ils leur apportaient, *du même ordre que leur propre force musculaire* : s'il était certes plus pénible de naviguer à la rame qu'à la voile, de tirer soi-même la charrette ou la charrue, on pouvait toujours en revenir à ne compter que sur ses propres forces. Nos moyens modernes équivalent, eux, à plus d'une centaine d'« esclaves mécaniques » par tête : il ne s'agit plus de « croissance », mais bien d'une métamorphose.

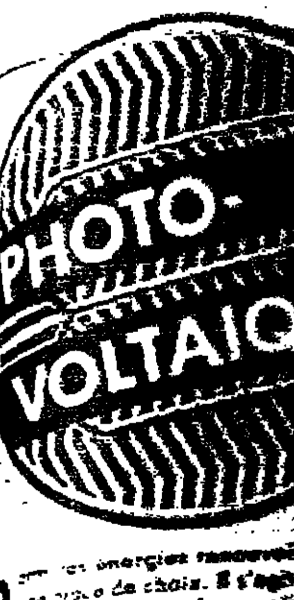
Dessins de Alain Letoct

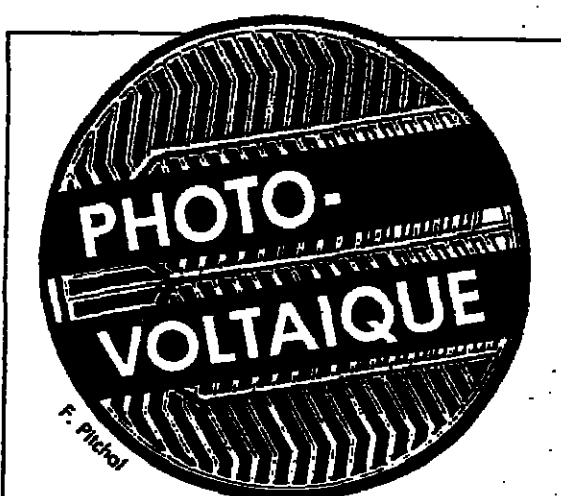
Même profil historique, d'ailleurs, dans le domaine connexe des transports : Napoléon va à la même lenteur que César[7] et la nouvelle de sa mort à Sainte-Hélène met six semaines à parvenir à Paris ! La distance moyenne parcourue par personne et par jour est restée pendant des millénaires de quelques kilomètres, avant de bondir d'un coup à plus d'une cinquantaine aujourd'hui dans nos pays.

La métamorphose s'achève-t-elle en Occident ? Son aspect informatique a-t-il supplanté son aspect énergétique ? (Assez de muscles, des nerfs !) C'est une autre histoire. Mais pour la maîtriser ne soyons pas trop myopes : nous avons beau nous prendre pour des papillons, et considérer nos ancêtres comme des chenilles, n'empêche qu'ils appartenaient à la même espèce que nous, et que la civilisation n'a pas commencé avec la machine à vapeur !

Louis Puiseux

1. Wolfgang Sachs : *The Social Construction of Energy*, Technische Universität, Berlin, sept. 1983.
2. Palmer Cosslett Putnam, *Energy in the Future*, D. Van Nostrand Company, Princeton, New Jersey, 1953 (566 p.) ; J. Darmstadter, *Energy in the World Economy*, John Hopkins Press, 1971 (874 p.) ; Sam H. Schurr et Bruce C. Netschert, *Energy in the American Economy*, John Hopkins Press, 1960 (772 p.).
3. Inca Garcilaso de la Vega : *Commentaires royaux sur le Pérou des Incas*, Maspero, La Découverte, t. 2, p. 34.
4. *Ibid.* t. 3, p. 253.
5. Cf. Palmer C. Putnam, *op. cit.*, p. 106. Commentant les mêmes chiffres, Jacques Lacoste trouve ici de quoi tirer les oreilles des vilains écologistes : « Mythes et réalités de l'histoire énergétique », *Revue générale nucléaire*, juin-juillet 1978.
6. Ce qui rejoint l'évolution de Fernand Braudel : *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XVe-XVIIIe siècle*, Armand Colin, 1979, t. 1, p. 325, que j'avais repris dans la *Babel nucléaire*, Galilée, 1981, p. 43.
7. Fernand Braudel, *ibid.*, t. 1, pp. 365 à 377.





UN PROJET INDUSTRIEL PROMETTEUR

La France, bien placée sur ce secteur technologique de pointe, vise 15% du marché mondial en 1986

Parmi les énergies renouvelables dont l'AFME a la charge, l'énergie photovoltaïque occupe une place de choix. Il s'agit là d'une technologie de pointe dont l'évolution rapide, la diversité et la qualité des services qu'elle peut rendre, la simplicité d'usage des dispositifs en font une candidate majeure parmi les solutions énergétiques de l'an 2000 au niveau mondial et tout particulièrement pour les pays en voie de développement.

Consciente de l'importance de l'enjeu, l'AFME, s'appuyant sur les compétences d'organismes de recherche et sur la volonté d'entreprises de pointe, de constructeurs de systèmes, de bureaux d'études et de maîtres d'ouvrage, a élaboré un programme photovoltaïque pour structurer l'ensemble de l'action dans ce domaine, de la recherche amont jusqu'à la diffusion. L'ensemble de ce programme s'articule autour d'un plan photovoltaïque qui apparaît comme la mise en place d'une stratégie industrielle sur la période 1982-1986 autour de trois filières complémentaires toutes à base de silicium : Rhône-Poulenc pour l'élaboration du silicium de qualité solaire, Photowatt (CGE - ELF), France-Photon (Leroy-Somer) et Solems (Saint-Gobain, CFP-Total) pour la fabrication des photopiles, Solar Force (Leroy-Somer) pour l'intégration des systèmes.

En 1983, la France, avec un chiffre d'affaires de 100 millions de francs essentiellement à l'exportation, fabrique 10 % des photopiles disponibles au plan mondial. L'objectif du plan industriel de cinq ans est de hisser la part française de la production photovoltaïque à 15 % du marché mondial, soit un chiffre d'affaires de 600 à 700 millions de francs.

L'enjeu est considérable, à la fois en termes de marchés extérieurs, de coopération Nord-Sud, de développement et d'innovation. En effet, il apparaît de plus en plus nettement que les pays les moins avancés ne pourront pas se doter de grands réseaux centralisés pour réaliser l'électrification rurale pour les 3 milliards d'individus qui manquent du confort minimum (eau, téléphone, éclairage). A 10 watts par individu, cela représente un besoin de 30 000 millions de watts. Sans compter les marchés importants que constituent le remplacement des piles sèches par des cellules au silicium amorphe et les applications professionnelles aussi bien dans les pays industriels que dans les pays les moins avancés.

En 1984, l'AFME consacrera 78 millions de francs à ce programme : 61 pour la recherche et le développement industriel, 17 pour les opérations de diffusion et de démonstration. Il s'agit là d'un effort important si l'on se réfère aux années précédentes : 57 millions de francs en 1983, 42 en 1982, 23 en 1981. Cette somme ne représente toutefois qu'un peu plus de 5 % des 1 400 millions de francs nécessaires au succès du plan 1982-1986. Sur ce total, les deux tiers environ devraient provenir soit des entreprises elles-mêmes, soit d'intervenants publics autres que l'AFME : ministères de l'Industrie et de la Recherche, des Télécommunications, des Affaires extérieures, Coopération, DOM-TOM. C'est au prix de cet effort que la France prendra au plan industriel la place à laquelle la qualité de sa recherche lui permet de prétendre. Ce sont également près de 2 800 emplois à créer.

DU SABLE A L'ÉLECTRICITÉ *Vers une baisse des coûts de fabrication des photopiles*

• Les photopiles disponibles dans le commerce sont issues des technologies de l'électronique et de l'espace. Le silicium, matériau de départ, est l'un des éléments les plus abondants sur la terre, sous sa forme oxydée, la silice. Ce sable, coûteusement purifié à l'extrême, est mis en forme de lingots cylindriques de 10 centimètres de diamètre. Ce processus s'effectue à haute température et très lentement, de façon à laisser le temps aux atomes de silicium de s'imbriquer parfaitement les uns dans les autres. Le lingot de silicium ainsi obtenu, dit monocristallin puisque composé d'un unique cristal, est débité en plaquettes de 0,4 millimètre d'épaisseur, avec 40% de pertes.

En France, à l'heure actuelle, la fabrication des photopiles commence à ce stade.

Pour pouvoir produire du courant électrique, les plaquettes de silicium doivent être «dopées». Cette opération, une sorte de greffe, s'effectue par diffusion thermique de bore ou de phosphore. La jonction semi-conductrice ainsi réalisée crée un potentiel capable d'accélérer les charges électriques mises en mouvement par l'absorption du flux lumineux pénétrant dans la photopile : c'est ce qu'on appelle l'effet photovoltaïque. Ces charges sont collectées par une grille fine sur la face exposée à la lumière et par un contact métallique de grande surface sur l'arrière de la photopile.

Ces cellules, de 10 centimètres de diamètre, produisent une énergie d'environ 1 watt (0,5 volt ; 2 ampères) en courant continu, lorsqu'elles bénéficient d'un ensoleillement optimum. On parle dans ces conditions de watt-crête (Wc), un watt-crête fournissant environ un kilowatt-heure par an. Pour être utilisables sur le terrain, ces photopiles doivent être soudées en série pour fournir une tension et un courant continu adaptés au récepteur : couramment 12 volts et 2 ampères avec une trentaine de cellules. Les «modules» ainsi réalisés peuvent à leur tour être groupés en panneaux et sont encapsulés pour les protéger de l'humidité. Le rendement de telles cellules (rapport entre l'énergie électrique disponible et l'énergie solaire reçue) est d'environ 14 %, et le prix des modules d'environ 60 francs le watt-crête. Un coût en diminution spectaculaire depuis dix ans, mais encore trop élevé même pour une durée de vie supérieure à quinze ans.

La filière française du silicium

C'est pourquoi l'AFME a mis sur pied une stratégie de recherche et de développement ayant pour objectif la baisse des coûts et la création d'une filière complète allant de la fabrication du silicium purifié à l'élaboration compétitive des cellules et modules photovoltaïques.

Quels sont les postes sur lesquels les spécialistes peuvent agir pour réduire les coûts des photopiles tout en préservant la qualité du produit qu'assurent les méthodes traditionnelles décrites ci-dessus ?

Le silicium de départ : la France ne produit actuellement que du silicium de pureté médiocre, inutilisable dans l'industrie électronique ou photovoltaïque. Toutefois, comme les fabricants de photopiles demandent un silicium de pureté inférieure à celui utilisé dans l'électronique, la société Rhône-Poulenc développe un procédé original de fabrication de silicium solaire à partir de la qualité grossière obtenue par réduction de la silice, selon un processus plus économique que ses concurrents.

A partir de 1986, Rhône-Poulenc devrait être capable de produire ce silicium à raison de 20 tonnes par an, au prix de 130 francs le kilo (valeur 1982), soit trois fois moins qu'aujourd'hui.

Le moulage et le sciage des lingots de silicium cristallin : plutôt que d'élaborer un lingot cylindrique monocristallin, on préfère fondre le silicium dans un creuset en parallélépipède. La solidification s'effectue alors rapidement et produit un lingot composé de plusieurs cristaux, dit multicristallin, obtenu à moindre coût et avec, certes, de nombreux défauts, mais qui ne nuisent pas trop.

Ces lingots sont sciés en plaquettes carrées de 10 centimètres sur 10, de 0,35 millimètre d'épaisseur, à l'aide d'un nouveau type de scie à voie étroite réduisant les pertes.

La société Photowatt travaille au développement de ces procédés et matériels, et introduit peu à peu sur le marché des cellules au silicium multicristallin.

Le tirage de rubans de silicium : pour s'affranchir du moulage et du sciage des produits massifs, les industriels ont recherché les moyens de tirer des rubans de silicium en continu. Les Laboratoires de Marcoussis (CGE) mettent au point une méthode originale : un film de silicium est solidifié de part et d'autre d'un support temporaire de carbone (5 centimètres de large), déroulé en continu (10 centimètres par minute), à travers un creuset fendu contenant le silicium liquide. Le brûlage ultérieur du support de carbone permet de séparer deux films d'épaisseur inférieure à 0,1 millimètre.

L'introduction de nouvelles technologies de fabrication des cellules et modules : c'est aussi une source de gains sur les coûts du watt-crête. Quelques laboratoires travaillent sur des technologies à basse température et automatisables, sur l'utilisation des plasmas, de la sérigraphie, etc.

Vers 1986-1987, les modules au silicium multicristallin bénéficieront de tous les gains technologiques dont nous avons décrit quelques aspects. Le rendement de conversion sera alors de 12 % et le prix des modules de 30 francs le watt-crête. Les rubans apparaîtront à cette époque.

En 1976, les chercheurs d'un laboratoire écossais ont montré que le silicium «amorphe», c'est-à-dire non cristallin, pouvait, en présence d'hydrogène, donner l'effet photovoltaïque. L'excellente capacité d'absorption de ce matériau et son état non cristallin lui donnent la possibilité d'être déposé en couches minces sur un support quelconque de grande surface : verre, feuille d'acier inoxydable souple, polyester. Une épaisseur d'un micron est suffisante pour produire l'électricité, et le processus peut être pratiquement continu : le silicium amorphe est donc un excellent candidat pour les photopiles à bas prix. Mais de nombreux problèmes restent à résoudre pour que ce matériau s'impose sur le marché énergétique, principalement l'amélioration de son rendement de conversion encore faible : 4 %.

C'est à la résolution de ces problèmes que travaille une PMI de Palaiseau, Solems, qui produit des modules de silicium amorphe sur un support de verre par décomposition de gaz de silicium hydrogéné (silane, SiH_4) assistée par plasma : un transfert réussi de la recherche universitaire vers l'industrie. Le prix de ces modules, pour des puissances inférieures au watt, est de 1 franc par centimètre carré. Quelques centimètres carrés peuvent remplacer une pile sèche. L'AFME a récemment lancé un appel d'offres pour susciter des applications innovantes de ce type de photopiles.

Aujourd'hui le marché des applications de puissance est détenu par le silicium cristallin. L'effort essentiel de l'AFME et de ses partenaires industriels porte sur cette technologie dont la cohérence technique et stratégique est poursuivie.

Pour le moment, le silicium amorphe fait ses armes sur le marché du remplacement des piles alcalines dans les applications grand public.

Dans les années 90, cristallin et amorphe pourraient entrer en compétition sur le marché énergétique : une filière l'emportera-t-elle sur l'autre ? Elles pourraient cohabiter, chacune apportant sa spécificité. Les trois critères — coût, performance et fiabilité — interviendraient alors à des degrés différents dans le choix du type de technologie selon l'application. ■




Dessin de Catherine Faure

Des photopiles pour l'habitat isolé

• Au cours de ces trois dernières années, un certain nombre de maisons isolées, fort éloignées du réseau EDF, se sont équipées de générateurs photovoltaïques, en remplacement ou en complément de groupes électrogènes. Ces installations étaient le fait soit de particuliers, soit d'associations privées (les refuges du Club alpin, par exemple). Opérations moins onéreuses que le raccordement au réseau — au moins 100 000 francs du kilomètre —, mais encore beaucoup trop coûteuses pour les populations rurales isolées, pourtant les plus demandeuses : au moins 150 francs le watt installé.

Pour l'AFME, tout programme d'électrification rurale photovoltaïque supposait deux conditions préalables : qu'une démonstration «en vraie grandeur» ait été faite de l'intérêt technico-économique de cette solution ; que les procédures traditionnelles d'électrification rurale évoluent de façon à s'adapter à ces techniques nouvelles.

La première démonstration est aujourd'hui en cours dans le hameau de Rondulinu, village de Paomia, commune de Cargèse (Corse-du-Sud), dans le cadre d'une opération de démonstration cofinancée par la CEE et l'AFME.

Les treize maisons de Rondulinu, l'éclairage public et une pompe immergée nécessitent, selon les prévisions, 75 kilowatts-heure par jour en hiver, 160 en été. Un champ de capteurs photovoltaïques d'une puissance maximale de 44 kilowatts-heure a été installé en contrebas du village, en trente-quatre rangées parallèles, sur de petites terrasses du fait de la forte pente du terrain.

Le courant ainsi produit, d'une intensité de 350 ampères sous une tension de 168 volts, est régulé, stocké dans un ensemble de batteries d'une capacité de 2 500 ampères-heure, puis converti dans un onduleur en un courant alternatif triphasé de 380 volts, 50 hertz. Un groupe électrogène à gaz est prêt à prendre le relais en cas de besoin. Ces deux générateurs sont la propriété du syndicat d'électrification rurale de la Corse-du-Sud, maître d'ouvrage de l'opération.

Reste à distribuer le courant aux utilisateurs finaux. A ce stade, le relais est passé à EDF : il n'y a donc pas dérogation au monopole de l'établissement public. Les particuliers paient leur électricité à EDF, sur la base d'un forfait annuel, et une partie de cette redevance (les 10/27) est reversée au syndicat d'électrification.

Des objectifs socio-économiques

Différence essentielle entre cette électrification expérimentale et une opération conventionnelle : la puissance appelée par l'utilisateur ne pourra excéder 2 kilowatts (un disjoncteur est installé à cet effet). Cela exclut toute utilisation thermique de l'électricité (hors éclairage). Le petit électroménager, le réfrigérateur, oui ; le lave-linge standard, donc à chauffage électrique incorporé, non.

Jugement sans nuance d'une agricultrice du hameau, rencontrée par un après-midi de février : *«C'est bien beau de nous amener des visiteurs de partout, ça n'empêchera pas que je devrai continuer de laver mon linge à la rivière, comme ma mère !»* Allez donc expliquer, vous, citadin nanti, qu'entre tout et rien, ma foi...

Ce sont peut-être là les limites de l'expérience : Rondulinu avait beau être classé «site isolé», le point de raccordement au réseau EDF n'en était pas pour autant à plus de 800 mètres à vol d'oiseau. Plus d'un habitant, dans ces conditions, aurait sans doute préféré qu'*«on tire un câble, comme pour tout le monde !»*.

C'est ce qui a conduit l'AFME à déposer auprès de la CEE un nouveau programme d'électrification rurale de 40 maisons isolées, sur des bases nouvelles :

— pas de possibilité raisonnable de connexion au réseau ;

— pas de mini-centrale, comme à Paomia, mais générateurs individuels ;

— demande préalable du futur bénéficiaire, qui devra participer à l'investissement à hauteur maximale de 20 % ;

— trois puissances possibles : 400 ou 800 watts en courant continu, 1 200 watts en courant alternatif.

Ici, les objectifs sociaux sont affirmés avant les objectifs techniques (standardisation des matériels, développement des systèmes) : il s'agit de maintenir l'activité rurale dans les zones défavorisées et d'améliorer les conditions de vie de ces populations qui luttent contre la désertification dans des conditions difficiles.

Tout comme dans l'opération de Paomia, le rôle des syndicats départementaux d'électrification rurale sera déterminant. Ce seront eux qui réaliseront, à équivalence avec la CEE, le financement des installations, qui seront maîtres d'ouvrage et propriétaires des générateurs, qui percevront une redevance annuelle proportionnelle à la puissance installée.

Evolution remarquable : voilà deux ans à peine, les représentants nationaux de ces mêmes syndicats jugeaient inconcevable le financement de générateurs autonomes au profit de personnes privées ; en matière d'électrification rurale, ou bien le site était raisonnablement reliable au réseau, ou bien la question n'était pas posée ! Plus de 10 000 habitations (chiffre minimal) attendaient ainsi sans trop d'espoir les bienfaits de la fée électricité. Que celle-ci se présente aujourd'hui sous les aspects de petites cellules bleues est un gage certain de son rajeunissement.

Michaël Gheerbrant

ARCHITECTURE SOLAIRE

Le choix des HLM de l'Aude

A l'heure où s'ouvre la Foire de Paris, lieu traditionnellement choisi par un grand nombre de constructeurs de maisons individuelles pour y exposer leurs produits, mais à un moment aussi où beaucoup de partisans de l'habitat social solaire sont découragés par les contraintes économiques, nous avons demandé à Jean-Pierre Ménard, auteur de plusieurs ouvrages sur l'architecture bioclimatique, de se rendre dans l'Aude où l'architecture solaire est en passe de devenir la règle et non plus l'exception.

Annoncer en 1981 le lancement sur deux ans de 400 logements bioclimatiques disséminés dans les villages, conçus et construits par des hommes du cru, relevait de la gageure. Les difficultés n'ont pas manqué, cependant un élan irrésistible a pu être donné car les idées définissant l'esprit et la lettre de l'opération répondent à des besoins réels. De plus, les moyens mis en œuvre permettent le passage toujours délicat de la théorie à la pratique.

L'originalité de cette opération repose sur trois options caractéristiques : créer des logements dans les villages ruraux et donc briser le mouvement centripète qui tend à concentrer la population dans les villes ; concevoir ces logements en appliquant une démarche bioclimatique afin d'atteindre un meilleur niveau de qualité architecturale, de confort et d'efficacité énergétique ; enfin inviter et entraîner les concepteurs et entreprises locales dans l'aventure. L'enjeu déborde donc la stricte réalisation de logements bioclimatiques et l'opération intègre une dimension sociale significative. En cela la démarche adoptée rompt avec le trop fréquent élitisme qui préside au lancement de certains programmes plus ou moins prestigieux qui restent marginaux de par leur nature même. Ici ont été réunis une volonté, des compétences et des moyens permettant que se développe une dynamique en profondeur. La volonté est celle de l'office départemental des HLM présidé par M. Vidal, les compétences et les moyens sont disponibles auprès de l'office et dans les services spécifiques mis en place pour coordonner l'opération et apporter une assistance architecturale, administrative et thermique. Jean-François Capeille, Avgui Calantidou, architectes, Antoine Couillet et Pierre Diaz-Pedregal, ingénieurs, ont œuvré à la rédaction d'un cahier des charges et d'un cahier d'aide à la conception immédiatement utilisables par les concepteurs du département. Un équipement informatique disponible en permanence et un programme de réunions mensuelles donnent sens à un vrai suivi et à une assistance efficace. Les moyens financiers ont été trouvés auprès des organismes directement intéressés : le ministère de l'Urbanisme et du Logement, l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie et l'Etablissement public régional.

L'objectif pour la première année (projets lancés en 1982) prévoyait 200 logements d'un niveau de performances énergétiques inférieur de 35 % aux normes de la législation, pour un prix ne devant pas excéder le prix de référence du bâtiment en vigueur dans l'habitat social de plus de 15 %.

Les résultats atteints dépassent largement les intentions : 22 opérations représentant 240 logements, performance thermique moyenne améliorant de 40 % le minimum réglementaire et surcoûts généralement inférieurs à 10 %.

En 1983 sont lancés 11 nouveaux projets représentant 187 logements. Les objectifs ont été affinés : niveau de performances énergétiques correspondant au moins à « trois étoiles » du label « Hautes performances énergétiques » mis au point par le ministère du Logement — soit une consommation d'énergie inférieure de 35 % à celle fixée par la réglementation en vigueur dans le logement social depuis 1982 — et réduction ou, si possible, suppression du surcoût.

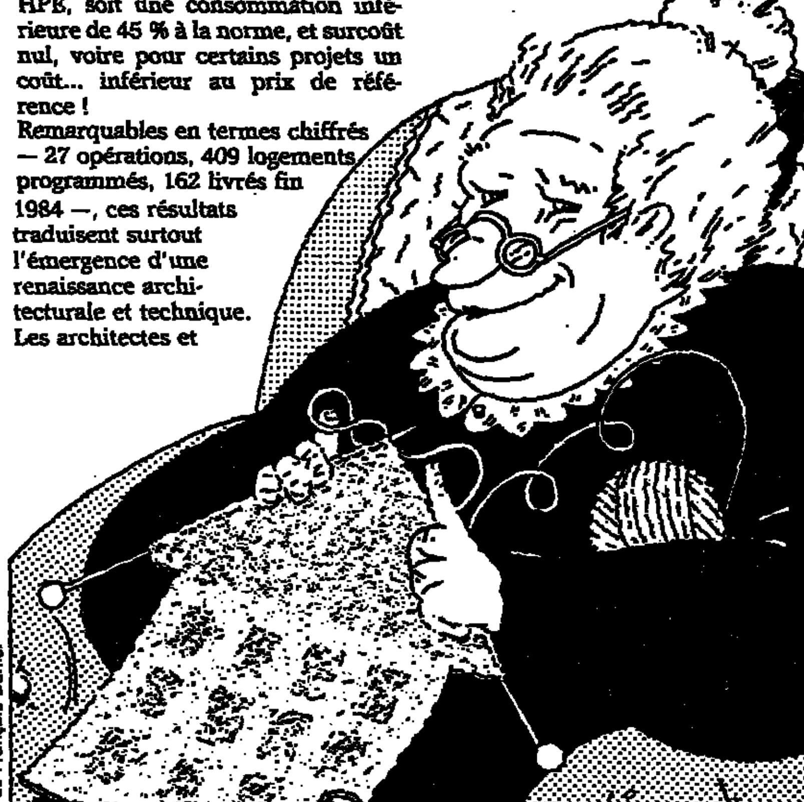
Des performances remarquables

Mais l'expérience acquise permettra un bilan encore meilleur : performance thermique moyenne au niveau « quatre étoiles » du label HPE, soit une consommation inférieure de 45 % à la norme, et surcoût nul, voire pour certains projets un coût... inférieur au prix de référence !

Remarquables en termes chiffrés — 27 opérations, 409 logements programmés, 162 livrés fin 1984 —, ces résultats traduisent surtout l'émergence d'une renaissance architecturale et technique. Les architectes et ingénieurs ont appris à maîtriser des solutions simples et cohérentes garantissant confort et économie. La participation des entreprises a été déterminante afin que la mise en œuvre suive les intentions et que le budget soit tenu. Pour cela, les systèmes constructifs comme l'ossature bois et la préfabrication font leur apparition, parfois même à l'échelle de projets de taille modeste.

Finalement, au-delà des slogans et grandes ambitions proclamées sur les tribunes, on voit dans l'Aude se développer une opération qui nous rappelle à la sagesse : « A l'impossible nul n'est tenu. » Ici, on a demandé et obtenu le possible, c'est-à-dire créer, avec des forces et des talents locaux, des logements sociaux de qualité, élevés là où ils sont vraiment nécessaires, économiques à construire et à chauffer. Les acquis de l'opération programmée débordent déjà son cadre propre : à Carcassonne, la réhabilitation bioclimatique de la cité Saint-Jacques va transformer radicalement 368 logements. Exploitant l'orientation favorable des immeubles, les architectes et les thermiciens ont étudié un programme comportant quatre interventions principales : création d'espaces-tampons côté nord par fermeture des loggias d'origine et côté sud en élargissant et vitrant les balcons ainsi transformés en serres ; isolation thermique par l'extérieur ; ventilation mécanique contrôlée avec prise d'air neuf dans les serres (préchauffage) et installation de chauffages centraux individuels au gaz avec radiateurs thermostatés (à l'origine, rien n'était prévu).

En trois ans, un effort considérable a donc été accompli, malgré la conjoncture défavorable, certaines inerties administratives et les réticences des sceptiques. Il suffit de rencontrer des habitants du premier immeuble terminé dans la cité Saint-Jacques pour comprendre à quel point un logement ouvert au soleil et fermé aux gaspillages divers peut changer la vie d'une famille. 29 maires, 27 architectes, 16 ingénieurs et une centaine d'entreprises participent à cette opération dont la portée dépasse à coup sûr le département de l'Aude.


Dessin de François Daniel

De l'Aude à la Grèce

L'exemple sera-t-il suivi en France ? Peut-être. En tout cas, l'esprit en a déjà traversé la Méditerranée pour atteindre la Grèce. En effet, un accord de principe sur une coopération technique entre la Grèce et la France sur les problèmes d'économies d'énergie liées à l'habitat a été donné par M. Tritsis, ministre grec de l'Urbanisme, de la Construction et de l'Environnement. L'échange de savoir-faire devrait s'établir entre l'office public HLM de l'Aude, à compétence élargie, et le bureau d'études grec Depos, entreprise publique pour l'urbanisme et le logement. Les objectifs prioritaires obéissent à la logique de l'opération programmée : information du public et sensibilisation des professionnels du bâtiment aux questions d'économies d'énergie et de confort thermique dans l'habitat. Saluant cette coopération internationale, on ne peut que souhaiter que les promoteurs de l'action menée dans l'Aude soient également prophètes en leur pays.

Jean-Pierre Ménard

BREVES

DU LISIER POUR CHAUFFER LA LAITERIE

La Société Seitho, de Villeurbanne, a réalisé une opération exemplaire dans la coopérative de Méribel-lès-Echelles (Savoie). Il s'agit d'une unité de méthanisation qui dépollue le lisier et crée de l'énergie pour la laiterie et la porcherie. Cette coopérative utilise 3,7 millions de litres de lait par an. L'université Lyon I suit le déroulement de l'opération.

DIJON : UN SALON POUR LA MAITRISE DE L'ÉNERGIE

A Dijon se tiendra du 27 au 30 avril le deuxième Salon des économies d'énergie et des énergies nouvelles, Econergie 84. Ce Salon rassemblera, sur près de 4 000 m² d'exposition, techniciens, fabricants, distributeurs, installateurs, services conseils et financiers qui auront pour mission d'informer l'ensemble des utilisateurs sur les matériels et les techniques nouvelles leur permettant d'effectuer les choix les mieux adaptés à leurs besoins. Des conférences et débats viendront compléter les informations dispensées par les exposants.

Le thème principal du Salon sera le diagnostic thermique.

CHARBON DERNIER CRI POUR CERGY

Le syndicat communautaire d'aménagement de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise vient de décider la création d'un réseau de chaleur desservant plus de 10 000 logements. Il sera alimenté par une chaudière à charbon fonctionnant avec la nouvelle technique de combustion sur « lit fluidisé », une spécialité de l'industrie charbonnière française qui permet l'utilisation d'une grande variété de combustibles, y compris des charbons pauvres ou certains déchets non organiques.

EURODIF FAIT POUSSER DES LÉGUMES

Quarante hectares de serres situés dans la Drôme seront bientôt chauffés par de l'eau en provenance de l'usine nucléaire de l'enrichissement d'uranium par séparation isotopique Eurodif, du Tricastin. Circulant à 80° C dans un réseau de chaleur, cette eau, qui chauffe également 2 800 logements à Pierrelate, permettra l'économie de 15 000 tep. ■

• « Maîtrise de l'énergie » est réalisée chaque mois sous la responsabilité de l'AFME.
Rédaction en chef : Roger-Pierre Bonneau, AFME, 27, rue Louis Vicat — 750[illegible] Paris.
• Rédaction et communication : Hugues Sibille et Michaël Gheerbrant. Maquette : Claudine Ray, TEN et Associés, 10 rue Mayet — 75006 Paris.
• Composition, montage, photogravure : Italiques, 14 rue Vauvenargues — 75018 Paris.

LIVRE

Comprendre pour décider

Depuis dix ans, les publications sur l'énergie ont été nombreuses. Avez-vous eu la curiosité de les classer selon qu'elles abordent les problèmes sous l'angle de la production (charbon, pétrole, nucléaire, solaire) ou sous celui de l'utilisation (besoins, usages, demande, consommation) ? Je me suis livré à ce petit exercice sur un échantillon assez représentatif : 95 % des ouvrages relèvent du premier groupe et 5 % du second.

Le Dossier de l'énergie *(en dépit d'un titre peu accrocheur) contribue à rétablir l'équilibre. Les dix fiches techniques (un quart de l'ouvrage) consacrées aux produits pétroliers, au gaz naturel, au charbon, à l'énergie nucléaire, à l'électricité, aux réseaux de chaleur et à la géothermie, à l'énergie solaire, à la biomasse, à l'énergie éolienne et aux réserves mondiales ne font pas dévier l'ouvrage de son axe, délibérément orienté vers l'utilisation de l'énergie.*

Un vide à combler (cf. plus haut) et la pensée de la CFDT sur les problèmes de l'énergie commandent un tel choix et expliquent les deux lectures que l'on peut faire de l'ouvrage.

N'importe quel lecteur soucieux de comprendre les problèmes que pose à la politique énergétique française l'évolution de la consommation d'énergie (notamment depuis 1973) trouvera dans Le Dossier de l'énergie *une excellente synthèse des connaissances disponibles sur le sujet.*

Les concepts (énergie utile, finale, primaire), le cadre et les conventions comptables (unités, équivalences, bilans), les données statistiques (consommation par produit, secteur, usage...) font l'objet d'une présentation précise et très pédagogique. Dès ce point, d'ailleurs, l'ouvrage innove en complétant le bilan énergétique classique par deux autres : un bilan par usage et un bilan par décideur.

Les conditions d'utilisation de l'énergie par grands secteurs : résidentiel-tertiaire, industrie, transport, agriculture, sont successivement étudiées sous l'angle technique (tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le coefficient G sans jamais oser le demander, par exemple) ; sous l'angle économique (comment choisir entre floul-oil, gaz naturel, charbon et électricité pour chauffer votre logement ?) ; sous celui, enfin, des facteurs qui expliquent l'évolution des consommations dans le temps (croissance économique, changement technique, délocalisations industrielles, comportement des ménages...). Les nombreuses études de cas fournies à l'appui de cette analyse comblent le fossé qui sépare trop souvent les choix de politique énergétique des actions à la portée du simple citoyen.

Avec cette annotation émerge la seconde lecture possible du Dossier de l'énergie. *Pour la CFDT, en effet, les choix énergétiques ne sont pas de simples choix techniques mais des choix de société. Ils doivent, comme tels, se plier à une triple exigence :*

— de responsabilité vis-à-vis de l'environnement naturel et de la vie de l'homme dans cet environnement ;

— de non-domination des nations ou des peuples entre eux ;

— de libre développement des personnes et de la démocratie.

Ces options convergent vers la nécessité de limiter au minimum le gaspillage de l'énergie en choisissant des solutions qui l'utilisent le mieux possible, tout en assurant pleinement la satisfaction des besoins. C'est l'affaire de chacun (cf. les études de cas) et de tous, c'est-à-dire du gouvernement.

Logiquement, l'ouvrage débouche alors sur des propositions de demande et d'offre d'énergie à horizon 1990 et 2000. Calé sur l'un des scénarios socio-économiques utilisés par le groupe long terme sur l'énergie (préparation du IXe Plan) le groupe confédéral énergie de la CFDT décrit les orientations qui répondent le mieux à ses options. Même dans l'hypothèse d'un retour à une forte croissance économique d'ici la fin du siècle, la consommation d'énergie primaire pourrait ne pas dépasser 193 Mtep (millions de tonnes équivalent pétrole) en 1990 et 212 Mtep en 2000. Comment ? Nous invitons le lecteur à le découvrir en examinant attentivement les propositions qui lui sont faites et qui le concernent directement puisqu'il s'agit de son logement, de sa voiture et de son métier !

Jean-Marie Martin,
directeur de recherche au CNRS

• *Le Dossier de l'énergie*, CFDT, groupe confédéral énergie. Le Seuil, collection Point/Inédit Sciences, 412 pages, 36 francs.

RECHERCHE, AGRICULTURE ET ENERGIE (suite)

plus économe que les séchages conventionnels...) ou physico-chimiques (recherche de molécules permettant la floculation des levures et leur récupération, supprimant ainsi la centrifugation dans la production d'éthanol...). S'agissant de la dépollution des effluents, on peut aussi, comme cela se fait par exemple aux conserveries Bonduelle, substituer la fermentation méthanique, productrice d'énergie, à la fermentation aérobie, très énergétivore. Ces exemples ne sont souvent que l'aboutissement de recherches plus fondamentales dont les applications dépassent le domaine de l'énergie et s'ouvrent largement aux matières premières. La fermentation directe de la cellulose devrait permettre, par exemple, des progrès considérables lorsqu'on la maîtrisera. Le rôle de la microbiologie apparaît fondamental.

Produire de l'énergie à partir des déchets

Le dossier des sous-produits, très prometteur il y a quelques années, est assez décevant actuellement au niveau de la seule utilisation énergétique. Il faut renforcer les études socio-économiques pour connaître l'importance relative des contraintes et les possibilités de les surmonter.

En effet, à partir d'une ressource qu'on peut évaluer à quelque 60 millions de tonnes de matières sèches de sous-produits, de résidus et de déchets, représentant un peu plus de 20 Mtep, on n'a, en 1983, produit que 3,5 Mtep, essentiellement à partir du bois. Il est vrai qu'une partie importante sert au maintien du potentiel de fertilité des sols et à l'alimentation animale.

Dans l'industrie agro-alimentaire, sauf lorsqu'il y a obligation de dépollution, la voie de l'énergie semble bien, d'après les études faites, le dernier recours lorsque toutes les autres voies, y compris la voie alimentaire, sont exclues.

Cultiver l'énergie

En ce qui concerne la *ressource forestière* (225 millions de tonnes de matière sèche sur pied), il faut, au-delà de l'utilisation possible d'une partie de ce stock, à la fois améliorer le rendement des taillis existants et en créer de nouveaux, à courte rotation.

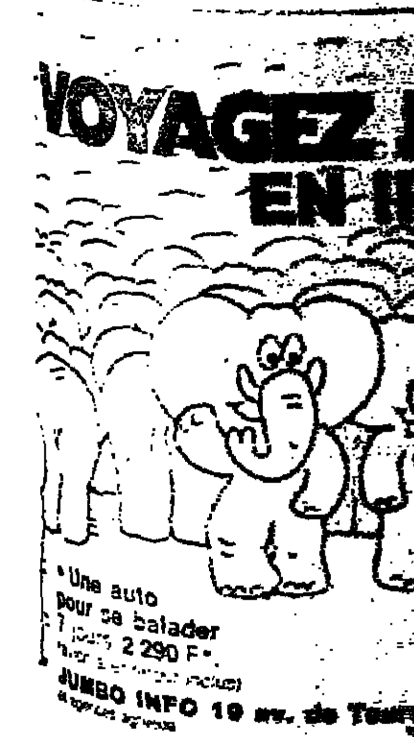
Dans le premier cas, on travaille sur la physiologie des souches, les besoins nutritionnels des arbres, dans le second, sur la sélection des variétés particulières : aulnes et robiniers fixateurs d'azote, peupliers, chênes rouges, etc.

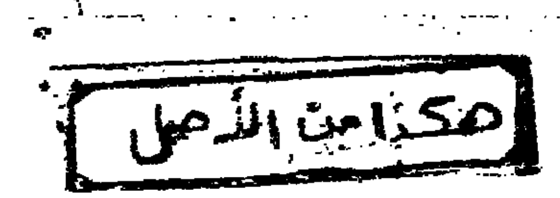
Cela suppose, comme toujours, un effort de recherche ; ainsi, pour obtenir des hybrides interspécifiques qui présentent la vigueur et la souplesse d'adaptation nécessaires à ce type de sylviculture, on se heurte à des phénomènes d'incompatibilité qu'il faut analyser pour les dominer. Il est évident que de telles recherches, indispensables pour progresser, ont des retombées plus larges que la seule biomasse énergétique.

La *ressource agricole* à finalité énergétique est actuellement représentée par des plantes à glucides facilement hydrolysables telles que le topinambour et la betterave pour lesquelles les connaissances continuent à progresser et, d'une manière plus prospective, par des espèces ligno-cellulosiques tels le genêt et le roseau, susceptibles de jouer un rôle comparable à celui promis à la canne de Provence.

Dans ce programme, comme en ce qui concerne la valorisation énergétique des sous-produits, on se gardera de sous-estimer les contraintes socio-économiques et psychologiques. Pour définir l'avenir énergétique d'une culture, c'est la totalité de la filière qui doit être prise en compte.

Jacques Poly





Le Monde

culture

MUSIQUE

OU EN EST L'AVANT-GARDE ?

Appel aux jeunes compositeurs

« Nous entrerons dans la carrière quand nos aînés n'y seront plus », soupirent sur un air connu les compositeurs lassés d'être toujours comptés parmi les jeunes générations à un âge où Mozart et Schubert étaient déjà passés à la postérité. On ne saurait dire cependant que les compositeurs aient aujourd'hui beaucoup à attendre pour être joués ; il est même plus facile, à vingt ans, de susciter la curiosité des directeurs artistiques que de continuer à les intéresser à quarante si l'on n'occupe pas, dans le monde musical, une position assez éminente pour mériter d'être cultivé... Dès lors, il n'y a pas lieu de s'étonner que, sans s'être donné le mot, l'Itinéraire et l'IRCAM aient entrouvert leurs portes le même jour aux jeunes compositeurs inconnus, dans l'espoir qu'il s'en présenterait beaucoup et qu'on entendrait du nouveau (1).

Si le résultat n'a pas été à la hauteur de ce qu'on attendait, il ne faudrait pas en conclure qu'il n'y a, en musique contemporaine, rien de nouveau sous le soleil. Au contraire, le mouvement désigné sous l'appellation un peu vague de néoromantique, et qui se manifeste par une reprise en considération des fonctions tonales, connaît un essor d'autant plus vif qu'il est soutenu par les institutions officielles. Celles-ci sont heureuses de pouvoir inscrire au programme des grands orchestres symphoniques des œuvres toutes fraîches dont le langage ne risque pas d'effaroucher les abonnés de bonne volonté.

Ainsi a-t-on pu entendre, à l'IRCAM, l'enregistrement d'une œuvre d'un compositeur américain de vingt-trois ans, exécutée par l'Orchestre philharmonique de New-York sous la direction de Zubin Mehta. Le langage n'est ni plus ni moins avancé que celui des *Quatre derniers lieder* de Strauss, dont on a pu dire, à l'époque (1949), qu'ils étaient « historiquement inutiles » ; or, paradoxalement, c'est la seule œuvre de la soirée qui ait soulevé des réactions un peu vives... On ne s'est pas écrié : *« Ce n'est pas de la musique ! »*, car les sons y sont organisés d'une façon agréable à l'oreille, selon la vieille définition, mais : *« Ce n'est pas de l'avant-garde ! »*.

Or, qu'est-ce que l'avant-garde sinon un mouvement vers ce qui n'est pas généralement admis ? À présent que la modernité est devenue aussi officielle que l'académisme, qu'il existe des lieux où l'on joue tout ce qui sonne bien et d'autres où l'on joue presque tout ce qui ne sonne pas trop bien, comme il est difficile d'aller plus avant dans le désagréable on ne s'étonnera pas que certains jeunes compositeurs cherchent dans une autre direction et tombent de Charybde en Scylla.

Volte-face

Comme on a dit et répété, sans l'avoir vérifié d'ailleurs, que la voie du milieu est la seule qui ne mène nulle part, nous assistons donc à une volte-face comme l'histoire de la musique n'en a pas connu depuis deux siècles, lorsque la mélodie accompagnée a supplanté le contrepoint, anéantissant plusieurs siècles de progrès au profit d'une technique si rudimentaire que le dernier des amateurs pouvait écrire un menuet.

On a cru, en dépit de ses protestations indignées, que Schoenberg avait tué la tonalité pour toujours ; il l'avait seulement suspendue, et démontré qu'elle n'était pas la seule possibilité mais une parmi d'autres, et particulièrement élaborée. Par manque d'esprit dialectique, on a confondu le « peut être » avec une obligation morale impliquant désormais de résister à la tonalité, à ses œuvres et à ses pompes... D'où l'odeur de soufre qui se dégage de ces compositions dites néoromantiques.

Si l'on admet que ce qui dérange a changé de couleur, que le trop sucré choque davantage que l'amer, on ne va pas tarder à louer ce qui sera le plus consonant, donc le plus extrême, puisque c'est toujours le même critère commode, et pour deux accords trop rugueux une partition sera vouée aux gémonies, comme l'étaient, il y a vingt ans, celles où l'on découvrait un accord parfait. On n'aura fait aucun progrès, naturellement, mais qui prétendrait en faire sur un terrain aussi mouvant que celui de l'esthétique ?

L'important n'est pas de tout rejeter ou de tout admettre, mais d'accepter que demain puisse être différent de ce qu'on croyait, hier, qu'il serait. Tout était prêt pour un avenir libéré de la tonalité, la voici qui frappe à nouveau, et s'invite pour une durée indéterminée. On s'alarme et c'est bien naturel : tout change, il n'y a que la peur du changement qui ne change pas.

GÉRARD CONDÉ.

(1) L'Itinéraire reprend la même formule (discussions et auditions de bandes) le 18 mai. Renseignements auprès de Maïté Barrois, tél. : 272-93-12.

EXPOSITIONS

LA COLLECTION DE MÉNIL AU GRAND PALAIS

L'éducation d'un amateur

Au début, cela n'avait « ni rime ni raison », comme le veut le titre de l'exposition si bien nommée, pour marquer le propos poétique d'une action commencée il y a trois lustres et qui n'a cessé de chercher son sens, sa raison d'être. Dominique et Jean de Ménil, Français émigrés aux États-Unis au début de la dernière guerre, n'avaient pour commencer pas un seul tableau, aucun projet d'en avoir, et encore moins celui de les collectionner d'une manière compulsive, (*le Monde* du 12 avril).

Les six cents œuvres modernes et contemporaines et les objets d'art africain, océanien, américain, cycladique, scythe qu'expose le Grand Palais ont été acquis depuis 1941. Ils viennent de Houston où ils n'ont jamais été montrés dans leur ensemble et, à vrai dire, ils sont rassemblés pour la première fois, car, depuis, deux générations de de Ménil se sont succédé : au père, Jean, décédé il y a quelques années, et à la mère, Dominique, patronnesse des arts à Houston, se sont ajoutés leurs cinq enfants, tous collectionneurs aussi invétérés que leurs parents.

Si impressionnant qu'il soit, cet ensemble n'est que la pointe de l'iceberg de la collection familiale : pas moins de dix mille tableaux, sculptures modernes et contemporaines et objets de civilisations primitives.

Les tableaux anciens, du moins à en juger par ceux qui sont présentés au troisième étage du Grand Palais, sont de ceux qu'on voit dans les grandes maisons bourgeoises où l'on est amateur de curiosités picturales. Quelques bons tableaux du dix-septième siècle (Arcimboldo notamment) mais jamais vraiment grands, hormis une délicieuse petite peinture donnée pour un Clouet. Même si les primitifs y sont nombreux, son vrai territoire est l'art moderne et contemporain. Et nous abordons un autre degré de qualité lorsqu'on descend vers le second étage. Les Picasso s'y trouvent à foison – *la Femme au turban* des années 20, ingresque, peu connue, des portraits des années cubistes et des suivantes qui montrent un Picasso enclin à briser les têtes et à triturer les visages de ses modèles. Un Braque cubiste, *la Femme et l'Enfant* sur fond bleu, souveraine maternité tranquille comme une icône, de Léger. Et du même peintre, une tête de femme dessinée au large trait sans repentirs, où il retrouve Matisse dans sa pureté linéaire.

Quelque part dans l'exposition, près de la blancheur marmoréenne d'un vase des Cyclades, on tombe sur la petite aquarelle de Cézanne par laquelle tout a commencé. C'est la première œuvre que les de Ménil ont achetée, en fait Jean, au cours d'un voyage à New-York. C'est une petite feuille de papier avec quelques taches délavées, un paysage inachevé du côté de la montagne Sainte-Victoire, payée à l'époque environ 3 000 dollars chez le marchand Rosenberg, lui aussi émigré parisien. Dominique n'était pas très sûre que Jean, généralement avisé en affaire, ait fait une bonne acquisition. Elle ne la trouvait pas assez remplie, cette aquarelle, un peu vide pour tout dire, sans remarquer la justesse des couleurs jetées à la diable qui saisissent la rude et splendide nature de Provence.

Il faut du temps avant que l'œil de l'amateur, cet œil dont Dominique a fait l'affiche de l'exposition, se fasse aux subtilités, jamais données de prime abord, des œuvres d'art modernes : le faire et le temps de travail y comptent moins que le sublime, lorsqu'il est là.

Le visiteur qui va à travers ces salles ne manque pas de remarquer l'évidente richesse en œuvres surréalistes. L'ensemble n'a pas d'égal en nombre et en qualité. C'est une collection à l'intérieur de la grande collection. Les artistes de ce mouvement, né en France au sein du milieu artistique et littéraire, se trouvaient, en effet, aux États-Unis pendant la guerre. Breton, Max Ernst, Masson, Tanguy, Matta, avaient été présentés pendant les années 40 galerie Julian Lévy à New-York dans un climat d'indifférence, laissant ces œuvres à ceux qui savaient en reconnaître la valeur. Les de Ménil en achetèrent. Puis envisagèrent tout naturellement d'aller en quérir sur leur terroir même, en Europe.

Leur nouveau mentor s'est révélé un pisteur plein d'astuce, sachant trouver d'instinct des tableaux oubliés de tous. Alexandre Iolas vit actuellement à Athènes dans un palais blanc entouré d'œuvres d'art moderne. Mais, à l'époque, c'était un jeune danseur impécunieux reconverti dans le négoce de l'art. Il trouva Magritte dans son petit atelier bruxellois. Il alla voir Max Ernst, qui, à un âge assez avancé, n'avait pas encore ce qu'on appelle une cote ; Brauner, qui connaissait encore le temps des vaches enragées ; puis Fernandez, qui vivait misérablement dans son petit logement du quatorzième arrondissement.

Le prix fort

Tout ce monde en attente s'éveilla à l'arrivée de Iolas, qui se mit à acheter massivement, donc à bon prix, des trésors restés au fond des ateliers. Il ouvrit au milieu des années 60 une galerie boulevard Saint-Germain avec son stock de surréalistes auxquels se sont ajoutés de Chirico, Matta, Lam, puis les jeunes néo-réalistes parisiens, Arman, Martial Raysse, Yves Klein, Tinguely, Niki de Saint-Phalle... On le disait disposant de gros moyens, ce qui lui donnait une crédibilité à toute épreuve. Qui était le principal client d'Alexandre Iolas ? Les de Ménil.

Bien des tableaux qui furent exposés boulevard Saint-Germain se trouvent ici au Grand Palais. *Euclide* et *le Surréalisme*, de Max Ernst ; *le Viol*, *Madame Récamier*, de Magritte ; les intérieurs métaphysiques *Con biscotti*, de de Chirico ; *le Crâne*, en noir et blanc, de Fernandez ; les figurations magiques de Brauner, patinées à la cire, qui ont un air oriental de miniatures persanes, de grandes toiles de Matta, les *Concetti spaziale*, de Fontana, les sculptures de Tinguely, les découpages d'Arman, les monochromes d'Yves Klein, les peintures « popisantes » de Martial Raysse...

Grâce à Iolas encore, la collection de Ménil put s'enrichir d'une centaine de Max Ernst, d'une quantité presque égale de Magritte, de Brauner et, à moindre échelle, de de Chirico, de Fernandez dont la production était rare, de Matta, de Lam... Après leurs premiers gros achats, les de Ménil suivirent le travail de leurs peintres, achetant chaque année une ou deux œuvres importantes. Et les collectionneurs, ayant conçu de créer le projet de créer leur musée, se mirent à acheter des œuvres plus anciennes pour compléter leur fonds. Mais cette fois au prix fort, car la cote de ces artistes avait reçu un redoutable coup de pouce. Les musées s'étaient mis à les acheter.

Aussi riche soit elle, la collection de Ménil ne prétend cependant pas couvrir toute la peinture qui s'est jouée à Paris. Il y manque des peintres de premier plan, absents uniquement parce qu'ils étaient trop chers pour un marchand qui, en ces années, s'intéressait aux artistes encore en dessous de leur valeur.

Dans le domaine de l'art contemporain américain, les de Ménil ont acheté assez tôt, comme tant d'autres collectionneurs, par patriotisme culturel, pour encourager l'émergence d'un art national. On passe par le grand aménagement de J.-P. Raynaud. Un espace de blancheur mis au carreau, tel un dessin d'architecte, où joue le poids du trait et la sacralisation d'objets auxquels il sert d'écrin : des os, que d'antiques hommes des grottes ont gravé, un reliquaire d'argent, une éponge d'Yves Klein. C'est l'antichambre qui ouvre l'accès aux tableaux américains d'après 1945, mis en parallèle avec les néo-réalistes parisiens.

On se promène dans ces salles avec le sentiment de visiter un coffre-fort : c'est qu'un Jasper Johns est une rareté en France (jusqu'à 1 million de dollars) et on en trouve quatre ici, dont un d'une exceptionnelle densité picturale. Il y a un Rothko d'or dont le calme méditatif s'accommode mal de la proximité et de la gesticulation tendue de Franz Kline, ou molle de de Kooning ; plusieurs Barnett Newman à la verticalité totémique ; un Ad Reinhardt au noir indéfinissable ; un Stella art déco ; un grand Clifford Still, le peintre abstrait des grands canyons ; un Pollock très influencé par Masson...

Achetés avant qu'ils ne deviennent trop chers et trop rares, ces tableaux n'auraient coûté que quelques milliers de dollars pièce, y compris le Pollock (le Centre Georges-Pompidou a dû payer le sien une fortune). En art, le capital à risque est toujours une bonne chose ! Lorsque les de Ménil étaient arrivés à Houston pour y gérer les intérêts pétroliers des Schlumberger, la ville n'était pas le musée d'architecture qu'elle est devenue. C'était un désert culturel. Leur collection, que les gens de Houston verront après les Parisiens, mais dans un musée permanent actuellement en construction, montre comment la prouesse des de Ménil dans les affaires s'est doublée d'une égale prouesse dans les beaux arts.

JACQUES MICHEL.

★ La collection de Ménil au Grand Palais. Exposition or mise en place par Jean-Yves Mock et Walters Hopps. Jusqu'au 30 juillet.

NOTES

Cinéma

« MAY PICQUERAY »
de Bernard Baissat

Foi anarchiste

On doit à Roger Diamantis – l'inventeur du cinéma d'art et d'essai nouvelle formule, ce Saint-André-des-Arts où Alain Tanner mobilisa, en des temps fastueux, deux cent mille spectateurs pour voir *la Salamandre* (record inégalé à ce jour) l'heureuse initiative qui consiste à programmer régulièrement des documentaires entre midi et deux heures.

Il nous propose cette fois un film de Bernard Baissat sur May Picqueray, figure de proue de l'anarchisme français dont l'existence couvre tout notre siècle, jusqu'à sa mort récente début novembre 1983. Sans trop se poser de questions, le cinéaste s'est contenté de la faire parler, de lui faire redire des anecdotes qui semblent très proches de celles contées dans son autobiographie *May la réfractaire* (*le Monde* du 11 novembre 1979).

Le livre dit plus de choses. Le film, tout en restant à la surface, a le mérite de conserver les traces, à jamais vivantes, d'un personnage hors du commun, comme échappé des pages de l'Histoire de France, et, en même temps, si simple et si direct.

Avec la douceur qui caractérise certains êtres exceptionnels, May Picqueray nous conte par moments des choses tellement énormes que nous avons peine à les croire.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

« RETOUR VERS L'ENFER »
de Ted Kotcheff

Les supermen à l'action

Un pur film d'aventures sur les suites de la guerre du Vietnam. Un commando de supermen yankees, assistés d'une jolie complice asiatique et d'une sorte de papa gâteau vietnamien, vont faire la peau aux Laotiens qui, plusieurs années après la fin du conflit, maintiennent toujours prisonniers de pauvres soldats américains. Nous quittons toute réalité. Les fusils, les grenades, pétaradent à l'endroit et à la seconde voulus, les « jaunes » restent invisibles et anonymes, incarnation du mal absolu.

Le modèle, le classique du genre, en des temps héroïques fut *Objective Burma* (*Aventures en Birmanie*), de Raoul Walsh. Ici, avec Gene Hackman dans le rôle principal et toute la pesanteur métaphysique qu'il traîne derrière lui, aucune chance d'éclater de rire ou de plaisir. Nous nous embourbons dans les ornières de l'idéologie, l'Occident se redresse. Hollywood retourne à l'infantilisme, avec un cynisme un peu trop froidement calculateur.

L.M.

★ Voir les films nouveaux.

Théâtre

GIDE 84
AUX DÉCHARGEURS

Deux spectres complémentaires

Ce sont des fragments de pages d'œuvres mêlées d'André Gide, dites en contre-point par deux hommes, l'un jeune, l'autre au caillou déjà poli.

Afin de faire méditer cet André Gide avec soi-même ont été choisis des témoignages homosexuels, domiciliés de préférence en Afrique du Nord, mais le responsable de l'anthologie, Philippe Honoré, alterne ces passages avec d'autres, par lesquels Gide exprime son attachement pour Madeleine, son épouse, et Catherine, sa fille. Quelques rappels aussi des examens de conscience que suscita chez Gide la révolution soviétique.

Tous ces textes sont clairs, vigoureux, aiguisés, intéressants à entendre, mais il est permis d'en préférer d'autres, plus graves et plus beaux. Par exemple, l'analyse de l'homosexualité est plus affinée dans la sublime *Conversation avec un Allemand quelques années avant la guerre*, et les faits et gestes outre-mer sont plus attachants dans *le Voyage au Congo*, *le Retour du Tchad*.

Il n'en reste pas moins que Philippe Person transmet d'une manière sympathique les élans du Gide encore vert, celui des *Nourritures terrestres*, et que Martial Bretter figure assez bien les déchirements, les ajustements, intérieurs, du Gide plus tardif, quoiqu'il manque peut-être de gaieté : Gide était drôle aussi.

MICHEL COURNOT.

★ Les Déchargeurs, 19 heures.

FESTIVAL DE CANNES

Tous les films de la sélection officielle

Isabelle Huppert, le producteur italien Franco Cristaldi, les cinéastes Michel Deville et Stanley Donen, l'ancien directeur de Hungaro Film Istvan Dosai, le critique norvégien Arne Hestenes, le chef opérateur soviétique Vadim Youssof, Ennio Morricone et Jorge Semprun composent le jury du XXXVII[e] Festival de Cannes qui se tiendra du 11 au 23 mai, présidé par Dirk Bogarde.

La sélection officielle, rendue publique le 19 avril, après l'annonce des films français (*le Monde* du 20 avril) est la suivante : *Broadway Dany Rose*, de Woody Allen (États-Unis, hors compétition) ; *Voyage à Cythère*, de Théo Angelopoulos (Grèce) ; *Après la répétition*, d'Ingmar Bergman (hors compétition, Suède) ; *les Saints innocents*, de Mario Camus (Espagne) ; *Quilombo*, de Carlos Diegues (Brésil) ; *The Bounty*, de Roger Donaldson (États-Unis) ; *le Jour plus long que la nuit*, de Lana Gogoberitze (URSS) ; *Where the Green Ants dream*, de Werner Herzog (Allemagne fédérale) ; *Sous le volcan*, de John Huston (États-Unis) ; *Il était une fois l'Amérique*, de Sergio Leone (États-Unis, hors compétition) ; *Journal intime*, de Marta Meszaros (Hongrie) ; *Success is the best Revenge*, de Jerzy Skolimowski (Grande-Bretagne) ; *Ghare Baire*, de Satyajit Ray (Inde) ; *Paris Texas*, de Wim Wenders (Allemagne fédérale).

Quatre premiers films seront également en compétition : *Cal*, de Pat O'Connor (Irlande) ; *Another Country*, de Marek Kanievska (Grande-Bretagne) ; *The Element of the Crime*, de Lars von Trier (Danemark) ; *Vigil*, de Vincent Ward (Nouvelle-Zélande).

EN BREF

■ MORT DU METTEUR EN SCÈNE LEOPOLD LINTBERG. – Le metteur en scène et réalisateur de films suisse Leopold Lintberg est mort à Sils-Maria le 18 avril. Il était âgé de quatre-vingt un ans.

[Né à Vienne le 1[er] juin 1902, Leopold Lintberg s'est installé en Suisse dès la montée du nazisme, et devint citoyen zurichois en 1951. Metteur en scène pour le cinéma, il se fit connaître essentiellement par *la Dernière chance* (1945), semi-documentaire sur la traversée des frontières suisses, en 1943, par des réfugiés traqués par les nazis. Metteur en scène pour le théâtre, il avait monté des œuvres de Brecht, Dürrenmatt, Frisch, Camus et Anouilh. A Zurich, il avait dirigé le Schauspielhaus, de 1965 à 1968.]

■ ANNULATION DU SPECTACLE PIERRE VASSILIU. – Les récitals que devait donner Pierre Vassiliu, du 20 au 27 avril, au Cirque d'hiver, ont été annulés.

■ ERRATUM. – Dans l'article sur la Rose-des-Vents, de Villeneuve d'Ascq (*le Monde* du 20 avril), une « coquille » a multiplié par dix l'augmentation de la subvention du centre d'action culturelle votée par la municipalité. Il ne s'agit pas de 52 %, mais de *« 5 % comme pour toutes les autres associations »*.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA GUERRE DE CENT ANS-PREMIÈRE SEMAINE — Athénée (742-67-27), 20 h 30.
NORWID THEATRE — Alliance Française (544-72-30), 20 h 30.
LA TROISIÈME JAMBE DU CARROSSE — Bec Fin (296-29-35), 20 h 45.

Les salles subventionnées

CHAILLOT (727-81-15) Grand Théâtre 20 h 30 : La Mouette.
TEP (364-80-80), 20 h 30.
BEAUBOURG (277-12-33), Débats : Ecrire d'ailleurs, d'ici. — Cinéma-vidéo, 12 h 30 à 21 h 30 : Présentation de la vidéo « The West », de S. et W. Vasulka. — Nouveaux films BPI : à 16 h : Musiques du Mali : les gens de la parole (J.F. Schiano) ; à 19 h : Canne amère (J. Ancelin) ; à 15 h : Etienne Martin : Demeures et autres lieux de l'imaginaire ; à 18 h : Ugo Nespolo. — Les enfants de l'immigration : à 19 h : « Leila marchant dans la forêt de nuit entre Andincourt et Beaucourt ».
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : Shankai Juku ; 18 h 30 : Momix Dance Theatre.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : Les liaisons dangereuses.

Les autres salles

A DÉJAZET (887-97-34), 21 h 30 : la Nuit des assassins.
AMERICAN CENTER (321-42-20), 21 h : Cold Harbor (avec B. Raymond).
ANTOINE - S. BERRIAU (208-77-71), 20 h 45 : Nos premiers adieux.
ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 18 h 30 : les Arbres de l'homme ; 21 h : le Président Hauteceur.
ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.
CALYPSO (272-25-95), 20 h : le Suicidaire.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.
CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (374-24-08), 18 h 30 : Henri IV. — Tempête (328-36-36). — II. 20 h 30 : Antigone.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : l'Epopée de Gilgamesh.
CISP (341-85-15), 20 h 30 : le Cache-cœur.
CITHEA (357-99-26), 20 h : Plurielle ; 22 h : L. Semonin. — II. 20 h : la Madeleine Proust en forme.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Chacun sa vérité.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : les Aventures de la villégiature.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : les Marchands de gloire.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : S.O.S. homme seul.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : Gide 84 ; 20 h 30 : Gertrud, morte cet après-midi.
ÉDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Désiré.
EPICERIE THEATRE (272-27-05), 19 h : Imprévu pour un privé ; 20 h 30 : l'Ile des chèvres.
ESPACE GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : le Bouc.
ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 et 22 h 30 : Extravagances (Cie Ph. Genty, Th. Manarf...).
ESPACE MARAIS (584-09-31), 22 h : Adam et Eve et le Troisième Sexe.
ESSAÏON (278-46-42), I. 20 h 30 : Oreste ne viendra plus. — II. 20 h 30 : Chant dans la nuit.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : les Aventures de Dieu.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-Père.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's Afraid of Virginia Woolf ?
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 20 h 30 : Deux vieux «panique».
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : Tête de faune ; 20 h 15 : l'Ambassade ; II. 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : la Panthère bleue ; Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame ; 22 h 30 : le Drap de sable.
LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : Chants mêlés ; 22 h : le Shaga.
MAISON HEINRICH HEINE (365-15-73), 20 h 45 : la Noce chez les petits bourgeois.
MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.
MARIE-STUART (508-17-80), 22 h : l'Echo du silence.
MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : la Femme assise.
MAUBEL (255-45-55), 20 h 30 : Betrayal.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.
MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Tchin tchin. — Petite salle, 21 h : le Journal d'une femme de chambre.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Comment devenir une mère juive en dix leçons.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PARC DE LA VILLETTE, sous chapiteau (241-31-53), 20 h 30 : On a tous les jours cent ans. — II. (387-71-31), 21 h : Roméo et Juliette.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 45 : la Pierre de la folie.
POCHE (548-92-97), 20 h : Molly Bloom ; 21 h : l'Élève de Brecht.
PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 21 h : K 2.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 30 : la Salle des profs.
RENAISSANCE (208-18-50), 21 h : Noix de coco.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : l'Ecume des jours. — II. 20 h 30 : Huis clos.
THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h : Y'en a marr... ez vous.
THÉATRE 18 (226-47-47), 21 h : Ne m'appelez jamais nègre.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : l'Œuf de Colomb.
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 21 h : Fils de butte ou les Seigneurs de Montmartre.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : la Lanterne magique de Prague.
THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Médée.
TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : les Elles et les Eux.
TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : la Pêche à la mouche.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83), 21 h : Une poule sur un mur.
AU BEC FIN (296-29-35), 22 h 15 : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Odd Numbers sur un air de jazz.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : Pas de citrouille pour Cendrillon ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service ; 22 h 30 : Limite.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h : Chant d'épandage ; 22 h 15 : L'esprit qui mord.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II : 20 h 15 : Ils avaient les foies dans l'Ouest ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention belles-mères méchantes.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : les Surgelés ; 22 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.
PROLOGUE (575-33-15), 21 h : Téléphonosolo.
RESTO-SHOW (508-00-81), 20 h 30 : Mais est-ce qu'Élaine Grosm ?
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : D. Dimey : Moi, j'aime pas les papas ; 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Roméo et Juliette ; 22 h 30 : Acide.
LE TINTAMARRE (887-33-82) 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; 22 h 30 : le Céleri jaune.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : la Vie entre les dents ; 22 h 30 : les Soliloques du pauvre.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.
DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : l'Impôt et les Os.

La danse

LA FORGE (371-71-89), 20 h 30 : D. Petit et S. Lacy.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), 20 h 30 : Ballets Moisseiev.
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h : Les étoiles et le ballet de l'Opéra de Paris.

Opérettes, Comédies musicales

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), 20 h 30 : l'Amour à Tahiti.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : Graeme Allwright.
CASINO DE PARIS (874-26-22), 20 h 45 : Hair 84.
ESSAÏON (278-46-42), 18 h 30 : François Petitpas.
FORUM (297-53-47), 21 h : S. Godinho.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : Michel Leeb.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Holiday on Ice.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Secrets.
TRISTAN BERNARD (522-08-40), 18 h : le Mariage forcé ; à 20 h 45 : Marotissimo.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 20 h : E. Martinez ; 22 h : Josefina ; 24 h : D. Farias, R. Barbera.

Les concerts

Lucernaire, 20 h 30 : S. Santamaria, M. Vialatte, (Schumann, Brahms, Bach...).
Péniche-Opéra, 21 h : (Meyerbeer).
Cité Internationale, Grand Théâtre, 20 h 30 : Orchestre O. Guion, Chœurs H. Niquet (Schubert).
Flap, 20 h 30 : F. Luz, (Ravel, Debussy, Vizzini...).
Salle Cortot, 20 h 30 : trio Albeniz, (Molinaro, Dowland, Scarlatti...).

Vendredi 20 avril

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHERE (331-90-76), 20 h 30 : Ribour Trio ; 22 h 30 : Visa.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : M. Saury.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : P. Blain.
DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : S. Kassap/H. Texier/G. Baby.
ELDORADO (208-23-50), 20 h 30 : Rem.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : R. Cabarius ; 24 h : A. Sanders, Worthy.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Azuquita y su melao.
PHIL'ONE (776-44-26), 22 h : Ekambi Brillant.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : Dixie Six + Six.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : D. di Piazza, K. Mansour, O. Hutman, T. Rabeson.
SAVOY (277-86-88), 21 h : S.S. et A. Lovitt, R. Del Fra, A. Jean-Marie.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Bert de Kort Quartet.
SUNSET (261-46-60), 23 h : M. Godard, P. Gritz, Ph. de Shepper.
TANIÈRE (337-74-39), 20 h 45 : J.-B. Emery.
TOUR EIFFEL, 1er étage, 20 h : Etron fou, Leloublan.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 22 h : C. Colmant, H. Sage.

En région parisienne

ANTONY, Th. F.-Gémier (666-02-74), 21 h : Duo Anna Kiss.
ARGENTEUIL, CCA (961-25-29), 20 h 45 : Cie S. Keuten.
AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (833-16-16), 20 h 30 : A cinquante ans elle découvrait la mer.
BAGNEUX, Th. V.-Hugo (633-10-54), 20 h 30 : Violette Leduc, l'affamée.
CORBEIL-ESSONNES, CAC (089-00-72), 21 h : le Suicidaire.
GENNEVILLIERS, Maison des jeunes (799-55-47), 21 h : Salsa y Control.
IVRY, Th. des Quartiers (672-37-43), 20 h 30 : la Surprise de l'amour.
NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81), 20 h 30 : Great Britain.
SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59), 20 h 30 : le Dîner de Lina.
YERRES, Gymnase (948-38-06), 21 h : le clown Dimitri.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Billancourt-cinquante ans de décors : les Dimanches de Ville-d'Avray, de S. Bourguignon ; 19 h, Cinéma japonais : la Rue de la honte, de K. Mizoguchi ; 21 h, le Bagne des filles perdues, de M. Delgado.

BEAUBOURG (278-35-57)
VENDREDI 20 AVRIL

15 h, Cadet girl, de R. McCarey ; 17 h, Hommage à Mohammed Lakhdar-Hamina : Décembre ; 19 h, Hommage à Alexander Kluge : Der grosse Verhau.

Les exclusivités

L'ADDITION (Fr. *) : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
L'AFFRONTEMENT (A. v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
ALDO ET JUNIOR (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26)) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-08) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-49) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert 14e (321-41-01).
L'ANGE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
A NOS AMOURS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Elysée Lincoln, 8e (359-36-14).
L'ASCENSEUR (Holl., v.f.) (*) : Gaité Boulevard, 9e (233-67-06).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LE BAL (Fr.-It.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Calypso, 17e (380-30-11).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
BIQUEFARRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-46-18) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (545-35-38).
CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82) ; Rialto, 19e (607-87-61).
CARMEN (Franco-It.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LES CAVALIERS DE L'ORAGE (Franco-Yougoslave) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
CLIN D'ŒIL (Fr. : Espace Gaité, 14e (327-95-94).
LES COMPÈRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
DEAD ZONE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).
DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoche, 6e (633-10-82).
L'EDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
EMMANUELLE IV (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
L'ENFER DE LA VIOLENCE (**) (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Calypso, 17e (380-30-11).
FEMALE TROUBLE (**) (v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).
FEMMES DE PERSONNE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Logos, 5e (354-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
FRAULEIN BERLIN (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
GORKY PARK (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76).
GUERRES FROIDES (Ang., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).
LAISSE BÉTON (Fr.), Studio St-Séverin, 5e (354-50-91) ; Studio 43, 9e (770-63-40).
L'HABILLEUR (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (534-20-12).
LE JOUR D'APRÈS (A., v.f.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).
LE JUGE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LE LÉOPARD (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).
LETTRES D'AMOUR PERDUES (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LOCAL HERO (Brit., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

SPECTACLES

LOUISIANE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85).

MEGAVIXENS (A., v.f.) (**) : Septième Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES MORFALOUS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

NEW-YORK NIGHTS (A., v.o.) (**) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PEPPERMINT FRIEDEN (All., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

POLAR (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Olympic, 14e (545-35-38).

POLAROID KILLER (Fr.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

RISKY BUSINESS (A., v.o) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

SANS TÉMOINS (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

SCARFACE (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

SCÉNARIO DU FILM PASSION (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

STAR 80 (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

STAR WAR LA SAGA (A.) la Guerre des étoiles ; L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi ; Escurial, 13e (707-28-04).

STREAMERS (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio Logos, 5e (354-42-34) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE TEMPS DE LA REVANCHE (Argentin, v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

TENDRES PASSIONS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

THE WIZ (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93).

TIME RIDER, LE CAVALIER DU TEMPS PERDU (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Templiers, 3e (271-84-56).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr., vers. Delavault) : St-Ambroise, 11e (700-89-16). – Vers. Gal : Ciné Beaubourg (Hsp), 3e (271-52-36). Vers. Sanrova : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Hasp Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (703-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Passy, 16e (288-62-34).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

VENT DE SABLE (Alg., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA VILLE BRULÉE (Esp. v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : George-V, 8e (562-42-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

WEND KUUNI (Haute-Volta) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

WILLIAM BURROUGHS (A., v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38).

YENTL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-42-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

BREAK DANCE ET SMURF, comédie musicale italienne de Vittorio Desisti, v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

ÉCOUTEZ BIZEAU / ÉCOUTEZ MAY PIQUERAY, films français de Bernard Baissat : Saint-André des Arts, 6e (326-46-18).

LES FAUVES (**), film français de Jean-Louis Daniel : Forum, 1er (297-53-74) ; Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

OSTERMAN WEEK-END (**), film américain de Sam Peckinpah, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Passy, 16e (288-62-34). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Les Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

RETOUR VERS L'ENFER, film américain de Ted Kotcheff, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Images, 18e (522-47-94).

VIVA LA VIE, film français de Claude Lelouch : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Galande, 5e (354-72-71).

AGENT SECRET (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

ANGE (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

AURELIA STEINER (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

BERLIN HARLEM (All., v.o.) : Marais, 4e (278-46-86).

LA BIBLE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Action Rive-Gauche, 5e (354-47-62).

BLANCHE NEIGE (A, v.f.) : Napoléon 17e (755-63-42).

LE BON LA BRUTE ET LE TRUAND (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

BUS STOP (A., v.o.) : Action Rive-Gauche, 5e (354-47-62).

CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA (All., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (325-47-46) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

DANS LA VILLE BLANCHE (Sui.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES DÉSARROIS DE L'ÉLÈVE TORLESS (All., v.o.) : Olympic Luxembourg, H. sp., 6e (633-97-77).

DÉTRUIRE DIT-ELLE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LES DIABOLIQUES (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

ELEPHANT MAN (Ang.) : Champo, 5e (354-51-60) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASERHEAD (A., v.o.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA FEMME DE CAUCHEMAR (All., v.o.) : Marais, 4e (287-47-86).

FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Miramar, 14e (320-89-52). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

FLASHDANCE (A., v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

FURYO (A., v.o.) : Saint-Lambert (H. sp.), 15e (532-91-68).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

GOLDFINGER (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

HAUTE SOCIÉTÉ (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

L'HOMME QUI VOULUT ETRE ROI (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (227-95-94).

L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr., H. sp.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JE NE SUIS PAS UN ANGE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; St-Germain Studio, 5e (633-62-20) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – (V.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).

LA LUNA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Boîte à films (H. sp), 17e (622-44-21).

LA MALLE DE SINGAPOUR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LE MANTEAU (It., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONIKA (Suéd., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

MOROCCO (Fr) : André Bazin, 13e (337-74-39).

LA NUIT (It., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Ciné 13 Première, 18e (259-62-75) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

SA MAJESTÉ DES MOUCHES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LA STRADA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount City, 8e (562-47-76) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

TESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Olympic Saint-Germain, 5e (222-87-23) ; George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch) (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

UNE FEMME DISPARAIT (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (*) (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 0 h 15.

ANNIE HALL (A., v.o.), Rivoli-Beaubourg, 4e (278-47-86), 22 h 05.

BLADE RUNNER (*) (A., v.o.), Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h.

CASANOVA DE FELLINI (*) (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), 22 h.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 19 h.

ELEPHANT MAN (Brit., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 45.

FRANCES (A., v.o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 20 h.

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 17 h 15.

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h 15.

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85), 19 h 15.

JOHAN, CARNETS INTIMES (**) (Fr.), Movies-Halles, 1er (260-43-99), 16 h 10.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

NOS PLUS BELLES ANNÉES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h 15.

NOUS ÉTIONS UN SEUL HOMME (**) (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99), 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10.

OFFICIER ET GENTLEMAN (A, v.o.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.

OUTSIDERS (A., v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

PULSIONS (**) (A., v.o.), Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), 0 h 20.

SALO (**) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), 0 h 05.

LE SHÉRIF EST EN PRISON (A., v.o.), Grand Pavois, 15e (554-46-85), 22 h.

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 22 h 30.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 18 h 05.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 25 et 0 h 15.

PRESSE

Grève des ouvriers du Livre au « Figaro »

Le Figaro et *l'Aurore-Figaro* n'ont pas paru, ce vendredi 20 avril, à cause d'une grève des ouvriers du Livre CGT de la SIRLO, imprimerie commune aux deux quotidiens. Cet arrêt de travail, *« voté à l'unanimité »*, fait suite au refus de la direction de publier un communiqué syndical dénonçant le fait qu'une page de publicité, prévue dans le numéro de vendredi, avait été confectionnée en dehors de la SIRLO. Les travailleurs du Livre, affirme ce communiqué, veulent *« tout simplement conserver les travaux qui leur étaient jusqu'à présent confiés »*.

Dans ce même numéro du *Figaro* du vendredi 20 avril, M. Jean Miot, directeur général, s'apprêtait à démentir les rumeurs circulant sur la cession prochaine de *France-Soir* en ces termes : *« Contrairement à ce que croyait savoir un journaliste de RTL, qui annonçait hier soir au journal de 18 heures que Robert Hersant s'apprêtait à vendre* France-Soir, *celui-ci nous précise qu'il se propose au contraire d'acquérir une large participation dans RTL. »*

UNE NOUVELLE FORMULE POUR « PRESSE ACTUALITÉ »

Le mensuel *Presse Actualité*, lancé en 1956 par le groupe Bayard-presse, change de format (plus grand) à la faveur du numéro d'avril et « recentre » sa formule en fonction des mutations qu'enregistre le secteur de l'information. Après un cahier d'actualité et de services (livres, vidéo-cassettes, agenda), on trouvera chaque mois un « sujet chaud » (en avril : « Main-basse sur la FM », c'est-à-dire l'arrivée de la publicité sur les radios libres) ; puis un cahier magazine avec un reportage, un portrait, une interview et des articles sur l'économie des médias ; enfin des informations sur les médias à l'étranger.

« Notre changement de formule d'aujourd'hui, dit Bruno Voisin, rédacteur en chef, *correspond à la fantastique évolution que les médias ont connue depuis plusieurs années. Pour répondre à ce défi, il nous fallait créer de nouvelles rubriques, accorder une plus large place à l'image. » Presse Actualité*, dont le tirage atteint 10 000 exemplaires, espère franchir ainsi la « barrière de diffusion » que mériterait la qualité de ses articles et le sérieux de ses informations.

★ *Presse Actualité*, 3, rue Bayard, 75008 Paris. Le no : 25 F. Abonnement un an : 250 F (290 F avec le numéro hors série à paraître en décembre).

● *M. Fillioud au Sénat.* – Entendu jeudi 19 avril par la commission spéciale du Sénat chargée d'examiner le projet de loi sur la presse, M. Georges Fillioud, secrétaire d'État chargé des techniques de la communication, a reconnu la nécessité de proposer à la presse un régime économique préférentiel stable et permanent. Après avoir assuré, à propos de l'existence de monopoles régionaux, que le gouvernement n'avait pas l'intention de remettre en cause, par voie législative, les situations acquises sur le plan local, M. Fillioud a souligné que les dispositions du texte visant à limiter la concentration des entreprises de presse s'appliqueraient inévitablement aux groupes publics, telle l'agence Havas.

ÉDITION

Directeur général adjoint

EDOUARD DE ANDRÉIS QUITTE LE SEUIL

Edouard de Andréis, directeur général adjoint aux Editions du Seuil, va quitter cette entreprise pour s'associer à Jean-Louis et à Jacqueline Guiramand, qui dirigeait la petite maison marseillaise Rivages (1), créée en 1979. Né à Marseille en 1943, diplômé de sciences économiques, Edouard de Andréis, après un séjour dans la publicité, était entré au Seuil en 1976 en qualité de directeur commercial. Il avait été nommé directeur général adjoint en 1979. Edouard de Andréis ne quitte cependant pas tout à fait le Seuil puisqu'il y exercera les fonctions de conseiller auprès du président-directeur général, Michel Chodkiewicz.

(1) 10, rue Fortia, 13001 Marseille, et 33, rue de Verneuil, 75007 Paris.

● *La librairie Aristide Quillet reprise par Hachette.* – Le fonds d'édition de la librairie Aristide Quillet (qui détient par ailleurs 51 % du capital des *Dernières nouvelles d'Alsace)* vient d'être repris par le groupe Hachette. Cette opération marque *« la volonté du groupe d'étendre ses positions dans la vente directe et de poursuivre sa politique de diversification dans le domaine du courtage »*.

Quillet vend par l'intermédiaire de deux sociétés de vente par courtage toute une gamme d'ouvrages de référence, notamment le Dictionnaire encyclopédique en dix volumes, l'Encyclopédie autodidacte, l'Encyclopédie des sciences industrielles.

COMMUNICATION

PREMIÈRE STATION « MÉTROPOLITAINE »

Radio-France Nancy sera en grève dès son démarrage

Nancy. – C'est « la mort dans l'âme », pour reprendre l'expression d'un des journalistes de la rédaction, que la future équipe de Radio-France Nancy, composée d'une quarantaine de personnes, a décidé, mercredi 17 avril, à l'issue d'une assemblée générale, de maintenir le principe d'une grève « perlée » pour son premier jour d'émission, le 23 avril.

En effet, si Nancy quitte ce jour-là son étiquette de France Inter Radio Nord-Est et ses cinq heures d'émission au profit du label Radio-

De notre correspondant

France Nancy et treize heures d'émission, elle abandonne dans le même temps son émetteur de 2 kilowatts, qui est symboliquement rendu à Inter, et hérite d'un émetteur de ... 250 watts. « *Nous avons beau devenir la première radio métropolitaine FM de Radio-France, juste avant Toulouse et Lyon, cet échange d'émetteurs fait de nous, quant à la couverture, l'équivalent d'une radio d'agglomération*, explique Guy Sutter, journaliste, responsable SNJ. *Radio Nord-Est émettait sur huit départements et deux régions, alors que le 250 watts nous permettra juste de dépasser les limites de Nancy.* »

Jusqu'à la réunion du conseil d'orientation du mardi 16 avril à Paris, tout le monde pensait que cette fausse note de taille serait évitée, d'autant qu'elle va se poser de nouveau immanquablement lors du démarrage des radios métropolitaines de Lyon et de Toulouse dans les mois qui viennent, le principe étiqueté étant la restitution de neuf émetteurs à France Inter. « *Etre une radio métropolitaine signifie pour nous de pouvoir émettre enfin de 6 heures à 19 heures dans les zones de forte audience et de faire jeu égal, en temps, avec nos concurrents locaux, en ayant en plus un atout de taille : une équipe de neuf journalistes* », expliquait au début de la semaine, avec satisfaction, Roger Viry-Babel, le directeur de Radio-France Nancy.

« *Le plus dramatique, c'est que garder l'émetteur d'Inter ne coûterait rien, sinon une petite zone d'ombre sur certains points de la région pour France Inter, alors que le perdre pour Radio-France Nancy, c'est fausser le jeu dès le départ* », expliquait-on mercredi à Nancy.

Peu après, la décision de faire une grève partielle le jour de la naissance de Radio-France Nancy était prise. « *Nous émettrons le 23 avril; nous voulons réussir cette décentralisation, mais nous allons procéder à une grève perlée, à la manière des PTT; sans doute une heure de grève lundi, par exemple, lors du décrochage des infos sur Inter à midi, puis deux heures mardi, trois heures mercredi. Pour nous, cette invraisemblable histoire d'émetteur cache une guerre parisienne dont nous ne voulons pas faire les frais. On ne donne pas les moyens de fonctionner à quarante personnes en leur offrant dans le même temps un émetteur de puissance dix fois moindre.* »

JEAN-LOUIS BEMER.

A VOIR

La prison intime

La prison ne se laisse pas raconter facilement. Les films de mauvaise fiction sont plus fréquents que les bons. Les auteurs de documentaires, eux, tombent souvent dans le piège inverse. A force d'interviews et de réalisme, ils passent à côté de l'essentiel, qui relève du non-dit. Odile Kirchner, dont FR 3 diffuse samedi le film *Maison d'arrêt*, a su éviter ces deux écueils. Son moyen métrage est une fiction car il est joué par un comédien (Patrick Moreau dans le rôle principal du détenu). Mais il a la vérité d'un reportage parce qu'il a été tourné, *in situ*, à Bois-d'Arcy et à Fleury-Mérogis avec, comme seconds rôles, de vrais surveillants et comme figurants des détenus, non acteurs ceux-là.

Ecroué pour recel d'objets volés, le « héros » découvre l'univers carcéral. Du délit qu'il a commis, on ne nous dit rien. Le film est centré sur le choc que produit sur lui la prison. Il n'est plus lui-même, il est un matricule qui communique par l'interphone de sa cellule avec ses gardiens. C'est une prison moderne qui n'a pas de barreaux, mais on y est étroitement surveillé. Un geste d'impatience, un écart de langage et c'est la sanction, d'abord un « rapport d'incident », puis le « mitard », cette cellule de complet isolement d'où l'on ne sort que pour une courte promenade dans une cour étroite au ciel grillagé.

Les « chefs » n'ont qu'un mot à la bouche : « *Je ne veux pas le savoir* ». Ils ne sont pas payés pour s'émouvoir des états d'âme des « taulards », mais pour faire respecter le règlement. Lentement, l'univers carcéral déteint sur le psychisme du prisonnier. Celui-ci perd le sommeil et se cogne aux murs de sa cellule. Son jambon-épinards lui donne la nausée. Il en veut aux « matons », au juge et à son avocat qui ne donnent pas de leurs nouvelles, à sa femme qu'il soupçonne, à tort, de le tromper. C'était un délinquant : il devient un détenu.

Produit par le Centre national de documentation pédagogique (CNDP), *Maison d'arrêt* est un film à petit budget, qui s'en ressent parfois. Si Odile Kirchner et son équipe ont eu l'autorisation de tourner dans un établissement pénitentiaire, on n'y promène pas une caméra aussi facilement que sur un plateau de cinéma. Pour des raisons de commodités, le « héros » a été filmé seul, alors que la prison de Bois-d'Arcy, où le tournage a eu lieu pour l'essentiel, compte pratiquement trois fois plus de détenus que de places. Dans les maisons d'arrêt, la non-promiscuité est un luxe.

C'est parce que le ministère de la justice tenait à ce que l'anonymat des détenus fût préservé qu'Odile Kirchner a dû faire appel à un acteur professionnel. Finalement, cette contrainte est un atout. Ni vrai reportage ni totale fiction, le film entraîne le spectateur dans l'intimité d'une prison et met à nu avec rigueur la condition carcérale. Cela n'est pas si fréquent.

BERTRAND LE GENDRE.

★ Diffusé samedi 21 avril sur FR 3 au cours de l'émission « Entrée libre » à 14 heures, le film *Maison d'arrêt* a été réalisé en coordination avec *le Monde*, qui a consacré un de ses deux *Dossiers et documents* du mois d'avril à l'univers carcéral sous le titre « Prisons et prisonniers ». Le film sera disponible en cassettes vidéo dans les centres régionaux de documentation pédagogique (CDRP).

Vendredi 20 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Porte-bonheur.
De P. Sabatier et R. Grumbach.
Avec Alain Souchon, Gérard Lenorman, Mireille Mathieu, Jairo...

21 h 50 Haroun Tazieff raconte « sa » terre.
La mécanique de la Terre : le jeu des plaques tectoniques, le volcanisme sous-marin, les atolls ; la terre et les mers se mettent en colère.

22 h 45 Journal.

23 h Eurovision : Le chemin de croix du pape.
En direct du Colisée à Rome.

23 h 30 L'Évangile selon Saint-Mar.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : la Bavure.
D'après J.-F. Coatmeur, réal. N. Ribowski. Avec J.-C. Bourbault, R. Ferrache, J. Goepil, B. Agenin...
Premier épisode d'une série en trois volets. Un divorce, une femme et son fils assassinés, un père prostré... Imaginez !

21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : Comment devenir un saint. Sont invités : Mgr Roger Etchegarray (J'avance comme un âne) ; *l'abbé Omer Englebert* (la Fleur des saints), *Jean Ferniot* (Saint Judas) ; *Henri Gougaud* (l'Inquisiteur), *Elisabeth de Miribel* (Comme l'or purifié par le feu).

22 h 55 Journal.

23 h 5 Ciné-club (cycle Howard Hawks) : le Harpon rouge.
Film américain de H. Hawks (1932), avec E. G. Robinson, Z. Johann, R. Arlen, V. Barnett, J. Carrol Naish (v.o. sous-titrée. N.)
Un pêcheur de thons, auquel un requin a sectionné une main, épouse une orpheline. Elle ne l'aime pas et devient la maîtresse de son meilleur ami. Mise en scène épurée pour la description magistrale d'un milieu rude, où le danger est constant. Hawks recense ses grands thèmes. Puissante composition d'E. G. Robinson, sorti des rôles de gangsters.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Vendredi : Tsahal, la fronde de David.
Magazine d'information d'A. Campana.
120 000 conscrits des deux sexes, 45 000 professionnels, 400 000 réservistes, un service militaire de trois ans pour les hommes et de deux ans pour les femmes. Israël, nation de quatre millions d'habitants, possède la plus puissante force militaire du Moyen-Orient. Un reportage franco-hollandais de G. Ganani et Ben Elkerbout, avec la participation du lieutenant-général Mota Gur, ancien chef de l'état-major, du colonel Meïr Pail, historien militaire, ancien combattant, membre socialiste du Parlement israélien, du major Weinbaum et du brigadier général Kahalani.

21 h 30 Journal.

21 h 50 Bleu outre-mer.
Variétés guyanaises. RFO Groenland.

22 h 40 Parole de régions.
La Bretagne et ses particularismes : le rock de l'Ouest.

22 h 50 Prélude à la nuit.
Messe pour chœur mixte et double quintette à vent de Stravinsky par l'Ensemble vocal Arpège et les Philharmonistes de Châteauroux, dir. J. Komives.

FR 3 - PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Histoire de France en BD.
17 h 11 Ozone Jazz.
17 h 22 Des bateaux sous la mer.
17 h 32 Thalassa, magazine de la mer.
18 h Magazine du rock : Rocking chair.
18 h 30 Ecoutez votre siècle.
18 h 55 Atout Pic.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Le trésor des Hollandais.
19 h 50 Gil et Julie.

FRANCE-CULTURE

20 h Musique : *la Passion selon saint Jean*, de J.-S. Bach, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. N. Harnoncourt, sol. K. Equiluz, R. Holl, J. Radek, M. Lipousek...

22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Concert (en direct de l'église Saint-Thomas de Leipzig) : *la Passion selon saint Matthieu* de Bach, par l'orchestre du Gewandhaus de Leipzig et le Chœur Saint-Thomas de Leipzig, dir. H.-J. Rotzsch.

23 h Les soirées de France-Musique : Georges Balanchine : œuvres de Bach, Bizet, Stravinsky, Brahms ; vers 1 h, musiques traditionnelles.

Les programmes du samedi 21 et du dimanche 22 avril se trouvent dans « le Monde Loisirs »

● *Préavis de grève à « Radio-Landes »*. – Un préavis de grève illimité, lancé par les syndicats SNJ et CFDT de journalistes, a été déposé pour le 24 avril à Radio-Landes, une station départementale de Radio-France, en service depuis un an environ à Mont-de-Marsan, qui emploie huit journalistes et autant de techniciens. Les syndicalistes entendent ainsi protester notamment contre l'« *absence de concertation* » dans l'élaboration des nouvelles grilles de programmes et d'informations qui seront appliquées à partir du 23 avril et qui entraînent la suppression ou la réduction de certaines émissions.

● RECTIFICATIF. – Nous avons indiqué par erreur que M. Yves Fréville était ancien maire de Rennes (*le Monde* du 18 avril). En réalité il s'agit du fils de M. Henri Fréville, ancien maire.



INFORMATIONS « SERVICES »

JEUNES

Un vrai journal pour de vrais potaches

Encore un journal de potaches ? Non, *la Liette* (1), publication du collège du Grand-Lucé (Sarthe), n'est pas tiré à la sauvette après les cours sur une vieille ronéo. Imprimé sur huit pages, illustré de photos et de dessins, ce bimensuel confectionné par une soixantaine d'élèves de quatrième et quatre de leurs professeurs avec la bénédiction active du principal a trouvé six cents lecteurs en six mois dans ce canton rural du pays manceau.

La Liette ne rapporte aucun cancan du collège, ne porte pas de jugement sur les plats servis à la cantine et ne compare pas le talent des professeurs. Le journal se veut d'abord un outil pédagogique, forgé par des enseignants influencés par la méthode Freinet, soucieux d'ouvrir l'école sur le monde et volontaires pour rénover leurs méthodes.

Le professeur Louis Legrand, dont le collège du Grand-Lucé expérimenta les propositions dès la rentrée 1984, a d'ailleurs déjà salué l'expérience en accordant un article à *la Liette*. Instrument pour la classe, le journal met les élèves en situation d'écriture et réveille leur curiosité pour toutes sortes d'activités locales. Ils visitent une papeterie et racontent l'histoire du papier, interviewent un octogénaire sur sa jeunesse, expliquent la fabrication du pain vécue chez un boulanger.

Dans son dernier numéro spécialement consacré à l'Europe, *la Liette* a même demandé à M. Michel Jobert ce qu'une Europe unie changerait *« dans la vie de tous les jours des habitants du canton »*. Pour le principal du collège et les quatre professeurs qui animent la rédaction, le journal permet d'abord de transformer les méthodes d'apprentissage du français et de favoriser la connaissance du milieu local. *« Pour bien des élèves, les devoirs classiques, de type rédaction ou composition française, apparaissent très artificiels,* explique M. Philippe Boisbouvier, qui enseigne les lettres et l'allemand. *Avec le journal, on travaille sur des sujets plus motivants. Des élèves, qui n'avaient rien à dire en classe produisent, à présent, des textes riches. »*

De plus, la moitié du public de *la Liette* se recrute hors du cercle des parents d'élèves. La sanction de la rédaction est donc donnée par des « vrais » lecteurs, qui n'achètent pas le journal par simple complaisance. Mieux que des notes scolaires, les appréciations des lecteurs apprennent aux élèves la rigueur, tandis que la signature des articles stimule leur volonté d'écrire. Mais l'expérience menée au Grand-Lucé vise aussi à *bouleverser les rapports du collège avec le monde extérieur* : certains parents y participent activement en conduisant, par exemple, les journalistes en herbe sur les lieux d'un reportage. Un réseau d'information se constitue peu à peu autour du journal, qui publie aussi des échos sur les manifestations locales et même des petites annonces gratuites.

Et même de la politique !

La Liette voudrait aussi inciter à la lecture dans un canton qui n'a pas la réputation de dévaliser les librairies ni les marchands de journaux. En décidant de faire un « journal cantonal », les créateurs de *la Liette* ont souhaité se placer sur un « créneau inoccupé » et non concurrencer — le mot fait sourire — les quotidiens régionaux. Diffusé par les élèves mais aussi par les commerçants et sur abonnement, le journal du collège a choisi de se prendre au sérieux non seulement pour favoriser la communication rurale mais aussi pour remplir sa mission pédagogique.

Chaque semaine, trois heures de l'emploi du temps des classes de quatrième sont consacrées soit au reportage, soit à la rédaction. Outre les enseignants de français, un professeur d'histoire et géographie et un autre d'arts plastiques (pour la photo, les dessins et la mise en page) animent l'équipe des élèves, composée de journalistes, maquettistes, dactylos et photographes notamment. Un « comité de rédaction » propose les sujets. Chaque classe, constituée en « comité de lecture », relit et critique chaque article avant publication. L'expérience, subventionnée par les ministères de la culture et de l'éducation nationale, est vécue avec tant d'enthousiasme par ses promoteurs *qu'ils envisagent de la compléter* — pourquoi la gestion du journal ne pourrait-elle pas illustrer le cours de mathématiques ? — et de l'étendre, l'an prochain, aux classes de troisième.

La Liette ne fait pourtant pas l'unanimité parmi l'équipe éducative du collège du Grand-Lucé. Des professeurs estiment, dit-on, que le journal attente à la notion de laïcité en ouvrant ses colonnes à des personnalités politiques et qu'il consacre l'abandon de l'enseignement traditionnel du français. Les élèves, eux, s'habituent peu à peu à ce nouvel outil. L'un de leurs professeurs de lettres affirme que, chaque quinzaine, *« ils se jettent sur le journal »*, leur journal.

PHILIPPE BERNARD.

(1) Le mot « liette », qui signifie « tiroir » en patois manceau, a la même étymologie que « layette », qui désignait en vieux français un tiroir où l'on rangeait des papiers.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 20.4.84 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 21.04.84 DÉBUT DE MATINÉE

PRÉVISIONS POUR LE 21 AVRIL A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 20 avril à 0 heure et le samedi 21 avril à 24 heures.

Les hautes pressions installées sur l'Europe centrale se maintiendront tout au long du week-end épargnant encore presque toute la France de l'influence océanique et perturbée.

Samedi, le beau temps débutera dès le début de la matinée, après une fraîcheur toute relative au lever du jour. Le ciel sera bien dégagé sur l'ensemble du pays. En cours de journée, il fera chaud, les températures seront au-dessus des valeurs saisonnières, au moins 20 degrés sur la moitié nord et 25 degrés sur la moitié sud. Seules les régions côtières de la Manche verront par moments défiler des nuages lâchant par place quelques gouttes de pluie en soirée.

Dimanche, toujours du beau temps bien ensoleillé et encore un peu plus chaud sur l'ensemble du pays. Les températures seront en hausse d'un à deux degrés. Sur le Pays basque et les régions pyrénéennes une légère tendance orageuse se développera en soirée. Le matin, il fera nettement plus doux, souvent 7 à 8 degrés même dans les régions de l'intérieur.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, à 8 heures, le 20 avril, de 1 024,3 millibars, soit 768,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 avril ; le second, le minimum de la nuit du 19 au 20 avril) : Ajaccio, 16 et 5 degrés ; Biarritz, 21 et 7 ; Bordeaux, 22 et 4 ; Bourges, 17 et 4 ; Brest, 18 et 6 ; Caen, 16 et 3 ; Cherbourg, 16 et 6 ; Clermont-Ferrand, 17 et 1 ; Dijon, 16 et 4 ; Grenoble-St-M.-H., 20 et 5 ; Grenoble-St-Geoirs, 18 et 5 ; Lille, 17 et 4 ; Lyon, 16 et 7 ; Marseille-Marignane, 19 et 9 ; Nancy, 15 et – 1 ; Nantes, 20 et 7 ; Nice-Côte d'Azur, 17 et 10 ; Paris-Montsouris, 17 et 9 ; Paris-Orly, 17 et 7 ; Pau, 23 et 6 ; Perpignan, 17 et 9 ; Rennes, 19 et 4 ; Strasbourg, 16 et 1 ; Tours, 17 et 3 ; Toulouse, 23 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 4 degrés ; Amsterdam, 15 et 4 ; Athènes, 17 et 10 ; Berlin, 14 et 3 ; Bonn, 16 et 0 ; Bruxelles, 16 et 6 ; Le Caire, 24 et 14 ; îles Canaries, 23 et 17 ; Copenhague, 10 et 5 ; Dakar, 25 et 11 ; Djerba, 19 et 10 ; Genève, 14 et 2 ; Jérusalem, 16 et 8 ; Lisbonne, 27 et 15 ; Londres, 18 et 6 ; Luxembourg, 14 et 6 ; Madrid, 23 et 6 ; Moscou, – 5 et 2 ; Nairobi, (n.c.) et 14 ; New-York, 11 et 5 ; Palma-de-Majorque, 18 et 4 ; Rome, 19 et 6 ; Stockholm, 12 et 4 ; Tozeur, 22 et 13 ; Tunis, 19 et 8.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

WEEK-END D'UN CHINEUR

VENTES

Samedi 21 avril

PROVINCE

Avranches, 14 h 30 : jouets anciens, curiosités. **Belfort**, 14 h 30 : tableaux XIXe et XXe, bijoux, meubles. **Giens**, 14 heures : vins, alcools. **Royan**, 14 h 30 : meubles et objets d'art.

Dimanche 22 avril

ILE-DE-FRANCE

Provins, 14 heures : meubles rustiques, bibelots, pianos.

PROVINCE

Clamecy, 14 h 30 : tableaux, jouets, bijoux, argenterie. **Granville**, 14 h 30 : tableaux modernes, objets d'art, meubles, machine à vapeur. **Honfleur**, 14 h 30 : tableaux modernes. **Pont-Audemer**, 14 h 30, meubles, objets d'art, argenterie, bijoux, tableaux. **Semur-en-Auxois**, 14 h 30 : tableaux, argenterie, bijoux, bronzes, meubles.

Lundi 23 avril

PROVINCE

Lons-le-Saunier, 14 heures : meubles XIXe et de style. **Morlaix**, 14 heures : objets d'art, tableaux, argenterie, bijoux, bronzes, meubles.

FOIRES ET SALONS

Antibes, Barjac, Bernay, Cély-en-Bière (77), **Mont richard** (41), **Paris-Batignolles, Perpignan, Strasbourg, Toulon et Villegats** (27).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 20 avril :

DES DÉCRETS

- Relatif aux conditions de production des vins à appellation d'origine contrôlée « Clairette de Die ».
- Modifiant le code de procédure pénale (deuxième partie) et relatif aux frais de justice.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 22 AVRIL

« Promenade à Montmartre », 10 h 30, métro Abbesses, Mlle Zujovic ;

« L'Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mlle Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques) ;

« Fastes de la Tapisserie du XVe et XVIIIe siècle » 15 heures, musée Jacquemart (Approche de l'art) ;

« L'Opéra », 11 heures, devant l'entrée ;

« Les tombes célèbres du cimetière du Père-Lachaise », 15 heures, entrée principale, (Connaissance d'ici et d'ailleurs) ;

« Services secrets 1939, 1945 », 15 heures, métro Invalides (B. Czarny) ;

« Le Palais de justice et la vie sous Saint-Louis », 15 heures, métro Cité (Mme Hauller) ;

« Les salons Napoléon III du ministère des finances », 15 heures, 93, rue de Rivoli (P.-Y. Jaslet) ;

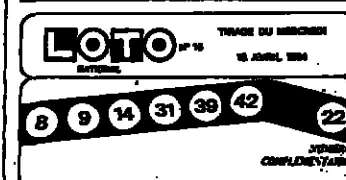
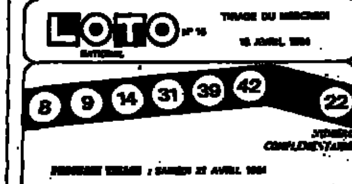
« Le Marais », 15 heures, métro Pont-Marie (M.-C. Lasnier).

CONFÉRENCES

15 heures, rue St-Honoré (2e étage), Jean Phaure : « De la Gaule à la France chrétienne » et par Natya : « Le symbolisme de Pâques ».

15 heures et 17 h 30, Centre Chaillot-Galliéra, 28, avenue Georges-V, Joël Treiber : « Israël, kibboutz et Mochav » (projection).

Les mots croisés se trouvent dans le « Monde Loisirs » page XVI

CARNET DU Monde

Naissances

— Michel LO CASTO et Magda, née TABET, Frédérique et Véronique, ont la joie d'annoncer la naissance de

Fabienne,

le 10 avril 1984.

Mariages

— M. et Mme Pierre ROPIQUET, Les docteurs Suzanne et Georges GODIER, ont le plaisir d'annoncer le mariage de

Sylvie et Jean-Jacques,

le 30 avril 1984, à Gatteville-Phare (Manche).

La Barre, 50570 Remilly-sur-Lozon.
25, rue Carnot, 93130 Noisy-le-Sec.

— Martine ROUBI, née Lepage, et Gilbert LUGOL,

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité, le 29 mars 1984.

49, boulevard de Montmorency, 75016 Paris.

Décès

— Lauzieres (17). La Rochelle (17).

Les familles Balande, Brochard et Didier, ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve André BALANDE-DELAUZIÈRES, née Denise Salomon,

survenu le 14 avril 1984, à La Rochelle.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 16 avril 1984 en l'église de Nieul-sur-Mer.

— M. et Mme Jean-Pierre Etienne et leurs enfants,
M. Solon Heracleous et ses enfants,
M. et Mme Gérard Godefroy et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Raymond GODEFROY, née Marcelle Germain,

survenu le 13 avril 1984.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le mardi 24 avril, en l'église Saint-Dominique, à 10 h 30, 18, rue de la Tombe-Issoire, 75014 Paris.

— Yvonne Quiles,
Blanche Soisbault,
Suzette Biguet,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de leur père

M. Auguste HUDRY,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 18 avril 1984, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

L'inhumation aura lieu, le samedi 21 avril, à 8 h 30, au cimetière de Saint-Genis-Laval (69230) Rhône.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui prendront part à sa peine.

— Mme Marc Le Louët et ses filles,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marc LE LOUËT,
avocat à la cour,

leur époux, père et parent, survenu le 18 avril 1984, à l'âge de quarante-cinq ans, à Paris.

Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, 23, rue des Bernardins, 75005 Paris, le mardi 24 avril, à 8 h 30 précises, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Bénodet (29), dans le caveau de famille.

En lieu et place de fleurs, pensez à l'Institut Curie, 26, rue d'Ulm. CCP Paris 15442-48.

1, rue Jules-Lefebvre, 75009 Paris.
14, rue Rondeau, 56000 Lorient.

— Mme Paul Rivaille,
M. et Mme Jean-Jacques Rivaille, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Patrick Renard, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme André Rivaille et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Rivaille et leurs enfants,
M. Jules Roussier-Théaux, ses enfants et petits-enfants,
Et les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul RIVAILLE,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,

survenu à Paris le 13 avril 1984, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 18 avril 1984, à Saint-Barthélemy-d'Agenais (Lot-et-Garonne).

16, rue Brantôme, Paris-3e.

— M. Henri Trinchet,
Le docteur Jean-Claude Trinchet et Mme,
Isabelle et Véronique Trinchet,
Ainsi que toute leur famille,
font part du décès de

Mme Simone TRINCHET, née Cormier,

leur épouse, mère et grand-mère, survenu le 17 avril 1984.

Les obsèques seront célébrées en l'église Notre-Dame d'Auteuil, à Paris-16e, et l'inhumation aura lieu au cimetière d'Amélie-les-Bains.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

11, rue de Boulainvilliers, 75016 Paris.

Anniversaires

— Il y a deux ans,

Augusta BÉRARD

s'endormait dans la paix du Seigneur.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée et qui restent fidèles à son souvenir.

Messes anniversaires

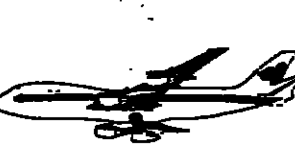
— L'Association nationale des Français d'Afrique du Nord, d'outre-mer et leurs amis,
Le bureau national,
Le conseil national de l'ANFANOMA,
feront célébrer, le jeudi 26 avril 1984, à 18 heures, en la basilique Sainte-Clotilde, 23, rue Las Cases, Paris-7e, une messe anniversaire à la mémoire de

Paul-Emile VIARD,
président national de l'ANFANOMA,
doyen honoraire de la faculté de droit d'Alger,
ancien député,
officier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,
officier de l'instruction publique,

décédé à Paris, le 26 mars 1984.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.









	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/col.T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

L'immobilier

appartements ventes

5e arrdt

JARDIN DES PLANTES beau studio tt cft. 5e ét., asc. ref. nf. URGENT 634-13-18.

10e arrdt

BEL IMMEUBLE P. DE T.

Métro RÉPUBLIQUE

séj. dble 2 ch., entrée, cuis., bains, 100 m² + service, balcon, s/rue calme, 5e étage, asc., chff. cent. individuel. PRIX TRÈS INTÉRESSANT. 33, rue ALBERT-THOMAS. Samedi, dimanche, lundi 14-17 heures.

13e arrdt

LE FLORIAL

A 100 m métro, près porte d'Italie, UN NOUV. STYLE DE

RÉSIDENCE JARDIN

3 étages, calme, soleil, espace. Studio au 5 p., balcon, terrasse, 2 p. + parkg. à partir de 495.000 F, 4 p. + parkg. à partir de 710.000 F.

PRÊTS CONVENTIONNÉS

Taux privilégié possible. APL. appt tém. 16, av. du Repos, Le Kremlin-Bicêtre. 670-77-09.

14e arrdt

Métro PLAISANCE bel immeuble pierre de taille, 2 p., entrée, cuisine, bain, refait neuf, 3e étage s/rue, 634-13-18.

Plaisance, 2 P., 4e étage, sans asc., refait neuf, douches, w.-c., cuis., 32 m². 290.000 F. T. 539-48-19, ap. 18 h et w.-e.

17e arrdt

BATIGNOLLES

PROGRAMME NEUF DE QUALITÉ 23 appts avec parking. Livraison 11-84. Sur place tous les jours 14-18 h y compris dimanche et lundi de Pâques. 226-26-60. 67, place du Docteur-Félix-Lobligeois.

18e arrdt

Près MAIRIE DU 18e bel imm. pierre de taille rénové, 4e étage. LUMINEUX BEAU 2 P., 42 m², sal. d'eau, w.-c., cave, 284.000 EGETIM 562-52-22.

Près MAIRIE DU 18e bel imm. p. de taille rénové 3e ét. s/belle cour claire, beau 2 p., s. bains, w.-c., 40 m². 257.000 EGETIM 562-52-22.

Près MAIRIE DU 18e Bel immeuble pierre de taille rénové, 2 PIÈCES, cuis., w.-c., 40 et 42 m² à rénover. Travaux possibles au goût de l'acquéreur. Prix int., Prêt PAP possible. EGETIM 562-52-22.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT Au 5e étage d'un immeuble récent SUPERBE 3 P., 90 m² + balc. Très bon état. CALME. 720.000 EGETIM 562-52-22.

78-Yvelines

CHESNAY LUXE

150 m² 1.470.000 F
175 m² 1.570.000 F
Exclus. SOVIA : 955-00-60.

Province

DEAUVILLE

Près gare et centre. Face bassins, dans petit immeuble rénové PRESTATIONS STANDING. STUDIOS, 2 P. et 3 P. cuis., bains., w.-c., chauff., jardin, PRÊT A HABITER ou PRÊT A TERMINER. S/place vendredi, samedi, dim., lundi 15-18 h, 3, av. de la République ou Tél. (1) 826-19-12.

Vds ouest Lyon, 12 mn de Bellecourt, bel F3, 72 m², très bon état, grande baie ensoleillée dans parc, prox. école, commerces, bus. Prix intéressant (7) 845-28-19. (7) 845-28-81.

appartements achats

Particulier recherche logement 2 pièces avec garage (7e, 8e, 16e, 17e). Urgent. Ecrire sous le no T 045.259 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

locations non meublées demandes

Paris

Collaborateur journal, cherche à louer 2 Pièces, cuisine, salle de bain, w.-c. ou studio mêmes conditions, 2.000 F. Maxim. charges comprises à Paris, 13e, 14e, 15e, ou Malakoff, Vanves, Issy-les-Moulineaux.

Agence allemande rech. studios et appts à Paris en vue de location pour semaine et plus à clientèle allemande. Rens. le soir. 916-32-19.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti 889-89-66. 283-57-02.

Urgent, cherche cause décès location pavillon avec réception 40 m² minimum, 3 chambres dont une avec salle de bains au rez-de-chaussée, tout confort, jardin, Sèvres, Ville-d'Avray, Meudon, Chaville, Viroflay. Téléphoner au 630-95-89 bureau ou 024-01-22 soir ou écrire à Pierre LEMANN, 6, place Stalingrad, VIROFLAY.

locations meublées offres

Région parisienne

ST-GERMAIN-EN-LAYE

3 P., 91 m² ET 98 m²
5 P., 110 m² et 124 m²
APPTS NEUFS de qualités FACE AU CHATEAU, 1er RER GFF.s/pl., MARDI, 15 à 19 h.

locations ventes

LES MAISONS D'ASNIÈRES

28 maisons terrasse près de PARIS

Habitables immédiatement.

Bail 3 ans avec promesse de vente.

Rens. et visite sur place, angle av. de la Redoute et rue Emile-Zola.

Sam., dim. de 11 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Lundi de 13 h à 18 h.

Téléphone : 799-86-45.

Et Boutique OCIL : 522-22-22.

immeubles

TOURS, plein centre, vends imm. meublé tout confort. 13 P. principales, possibilité hôtel, prof. libérale, logement. T. h. bureau (47) 20-87-39.

pavillons

Particulier vend cause départ : pavillon année 1979 Située dans impasse privée, très calme, à Nanterre 92, proximité Rueil.

Sous-sol total : garage, cave buanderie, chaufferie chauffage au gaz.

Rez-de-chaussée : salon, salle à manger à deux niveaux 40 m² avec cheminée, cuisine aménagée, chbre av. s. d'eau, w.-c.

Etage : 3 chambres avec rangements, salle de bs et w.-c.

Terrain 440 m².
A proximité : écoles, transports, commerces.
Prix : 1.150.000 F.

Tél. : 724-69-66 à partir de 19 heures.

LIMOURS 91. – A VENDRE, sur terrain 980 m² F6, rez-de-chaussée surélevé : grand séjour (avec cheminée), salon, 4 chambres, cuisine, salle d'eau, w.-c., sous-sol : 2 pièces aménagées, garage double, buanderie, w.-c., chaufferie. 850.000 F. Tél. : (6) 458-04-08.

terrains

A SAISIR. Vends cause départ terrain bord de Marne, 52 km Paris sur 1 ha. Hangar, cale, mise à l'eau, élec. Conviend. parfait. pour base nautique. Tél. : 009-10-99.

forêts

Vends 71, FORÊTS 13 ha, 27 ha, 36 ha, 70 ha. D.I.F., 13, av. Ch.-de-Gaulle, 71400 AUTUN. Tél. : (85) 52-30-47.

maisons de campagne

Bretagne Plouezec (22470). A vendre maison et dépendances, eau, électricité, sur terrain de 4.500 m². 150.000 F. Me Huon, notaire à Paimpol. Tél. : 96 (20-83-59).

propriétés

F5, 2 km village (47), sur 2.000 m², 300.000 F ou sur 1 ha 29 a 50 ca 325.000 F. Tél. : (53) 01-20-73.

Très urgent vds bord du Loir ancien moulin transformé en vaste maison bourgeoise dépendances, île, 1 h 30 de Paris. Pour visiter le 23 avril (37) 45-49-60, après 18 h.

VUE S/GOLFE ST-TROPEZ
PROVENCE ds COLLINES Mais. Maîtres 330 m² + mais. gardiens 76 m² PISCINE - TERRASSES LITTRE. 544-44-45.

RUEIL
PARC DE LA MALMAISON
Belle maison, dépendances jardin 1.000 m², bord rivière GARBI. 567-22-88.

A vendre en Paraguay 20 ha propriété H. BLASER, CH-6212 Hausen.

PROVENCE LUBERON

Propriété ancienne 8 pces + piscine, sur 3 ha, bois et terres. Vue superbe. Prix total : 820.000 F.
Agence S.I.L.A. N.G. LAJOUVEIGNE, pl. de la Bouquerie, 84400 APT. Téléphone : (90) 74-38-89.

viagers

F. CRUZ. 266-19-00

8, RUE LA BOÉTIE-8e
Px rentes indexées garanties
Etude gratuite discrète.

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, PARIS-XIe. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

70.000 + 1.200 occupé Fme 71 ans, gd studio, 42 m² Me Marcel-Sembat-Boulogne CRUZ 8, rue La Boétie. Téléphone : 266-19-00.

bureaux

Ventes

BON XVIIe. 758-12-21

BURX DE PRESTIGE
Locataires de qualité
Prix : 3.500.000 F
Loyer : 300.000 F.

MICHEL BERARD 502-13-43, VEND

PTE DE GENTILLY, RER 150 m², 800.000

28 RUE DE GRENELLE 60 m², 750.000.

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitutions de sociétés et tous services, 355-17-60.

Alexandre & Verstraete

SOCIETE D'AVOCATS AU BARREAU DE GRASSE
2 avenue Thiers 06130 GRASSE - Tel 16 (93) 36.00 14 ou 36.46.08

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES À GRASSE SUR SURENCHÈRE

3 mai 1984 à 8 h 30

43 Appartements loués dans très belle résidence à Antibes - Alpes Maritimes (06600)

Vente sur conversion de la saisie de la S.C.I. LE TANIT
14, chemin de la Rostagne à Antibes, après prononcé de la liquidation des biens de la S.C.I. LE TANIT

Ensemble immobilier résidentiel à proximité des plages dans un parc arboré de plus de 3 ha, avec piscine privée : 43 appartements - Studios, 2, 3, 4 pièces, tous équipés avec balcon, ainsi que locaux commerciaux, parkings couverts, boxes et caves.

VISITES :

Le 16/04/84 : de 9 h 30 à 11 h 30, studios et 2 pièces. De 14 h 30 à 16 h 30, 3 et 4 pièces.

Le 30/04/84 : de 9 h 30 à 11 h 30, 3 et 4 pièces. De 14 h 30 à 16 h 30, studios et 2 pièces.

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

Angers
- **CHEF DU PERSONNEL** Réf. VM 7/1066 A

Filiale groupe international américain
- **DIRECTEUR TECHNIQUE** Réf. VM 5/1018 A

Paris - Lubrifiants industriels
- **INGENIEUR** Responsable des Services technico-commerciaux Réf. VM 14780 F

PAUL PREDAULT
- **CHEF DE GROUPE MARKETING** Réf. VM 6114 AV

Midi-Pyrénées - Industrie textile
- **DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER** Réf. VM 20/1067 B

SOCIETE DES CIMENTS FRANÇAIS
- **ANALYSTE** Réf. VM 25/1063 A
- **ANALYSTE PROGRAMMEUR** Réf. VM 25/1063 A

Lee Cooper
- **CHEF DE FABRICATION** Réf. VM 8584 N
- **INGENIEUR PRODUCTION** Réf. VM 8584 R
- **INGENIEUR RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT** Réf. VM 8584 M

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8 rue de Berri 75008 Paris.

egor

PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média-system

ASSOCIATION SUPPORT STAGES D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE recherche

2 PERSONNES MI-TEMPS

Pour remise à niveau en maths et français et préparation à l'entrée en qualification.
Exp. pédagogique auprès d'un public de jeunes en difficulté.
Contrat à durée déterminée de 5 mois.
Disp. immédiatement.

Adresser C.V. au président de l'A.L.I.S.E.P., passage de la Mogotte, 77200 TORCY.

STÉ DE DISTRIBUTION DE COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES recherche

1 CHEF DE PRODUIT
3 VENDEURS

pour son département Connecteurs.
- Expérience de plusieurs années indispensable dans le domaine des connecteurs électroniques.
- Paris et région parisienne.
- Salaire selon expérience.
- Véhicule de société.

Envoyer curriculum vitae sous no T 46.241 M RÉGIE PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

secrétaires

SECRÉTAIRE pour petite équipe Energie + Inform. C.V. à RE-SOURCES 8, place J.-B. Clément, PARIS-19e.

DEMANDES D'EMPLOIS

GÉOLOGUE, DOCT. 3e cycle pétro. Etud. ttes prop. France, étrang. Ecr. J.-M. Belin, 3 bis, rue Mizery, 038000 GANNAT.

Suis disponible pour faire des gardes d'enfants tous les soirs sauf jeudi. Quartiers souhaités : 13e, 14e, 6e, 15e, Vanves et Malakoff. Tél. 644-69-69 (le sr).

A COMPTER DU 2 MAI 1984

LES ANNONCES CLASSÉES

Le Monde

seront reçues par téléphone de 9 h à 18 h

du lundi au vendredi

au 555-91-82.

Automobiles ventes divers

17 JOURS CITROËN EXCEPTIONNELS
du 13 au 30 AVRIL

de 9 heures à 19 heures

Ventes de voitures ingénieurs et cadres de l'usine
Voiture d'exportation (ex-TT)
(moins de 10.000 km)

GARANTIE TOTALE 6 MOIS

VOTRE VIEILLE VOITURE REPRISE

5.000 F MINIMUM (1)

quel que soit son état, pour tout achat d'une voiture d'occasion

CRÉDIT A LA CARTE

USINE CITROËN

Département Occasion

10, place Etienne-Pernet, 75015 PARIS
Tél. 531.16.32 – Métro Félix-Faure
50, bd Jourdan, 75014 PARIS
Tél. 589.49.89. Métro Pte d'Orléans
59 bis, av. Jean-Jaurès, 75019 PARIS
Tél. 208.86.60. Métro Jaurès

(1) Cette offre est uniquement valable pendant les 17 jours et concerne uniquement les ventes a particuliers

CITROËN

de 8 à 11 C.V.

A VENDRE, BMW 2002 touring, année 73, moteur boîte 42.000 Km. options, jantes alu, spoiler, glaces teintées, peinture métal, Px : 22.000 F. Tél. : 996-47-32.

de 12 à 16 C.V.

VEND COUPÉ MERCEDES 250 C.E. ETAT EXCEPTIONNEL Téléphone : 434-47-23 ou 009-38-45.

boxes - parking

VOITURE SÉCURITÉ

ACHETEZ UN BOXE MONTPARNASSE, MONTMARTRE PARIS-12e, NOGENT 502-13-43.

l'agenda du Monde

Artisans

Pour Paris et banlieue. Tous travaux par artisan menuisier. Tout corps d'état, action technique. Téléph. : 343-04-05.

Bijoux

Si vous vendez : bijoux, or, débris, pièces, etc. Ne faites rien sans téléphoner : 588-74-36.

Carrelages

DIRECT USINES

GRAND choix TOUTES MARQUES BOCAREL 357-09-46 + 113, av. Parmentier, Paris-11e.

Canapés

COURT CIRCUIT SUR CANAPÉS

CAP, spécialiste réputé de canapés, haut de gamme, vous fait profiter du circuit court et bénéficier de ses prix sur sa veste collection.
- EN TISSU : 110 qualités et coloris différents.
- EN CUIR : 9 qualités et 44 coloris différents.

Toutes les possibilités existent : 3 places, 2 places, fauteuil, déhoussables, réversibles, convertibles (sommiers à lattes).
Par exemple :
UN RAVISSANT CANAPÉ 2 places, tissu à partir de 3.510 F. Un coseu 3 places en cuir véritable à 6.650 F en veau pleine fleur à 8.600 F.
Alors mettez le cap sur CAP : vous verrez c'est direct.

CAP 37, rue de Cîteaux 75012, 307-24-01. 27, avenue Rapp 75007, 555-88-22 et 47, cours de la Liberté, 69003 LYON (7) 860-02-54.

Détectives

A.F.I. J.B. KINSON 538-70-09

3, rue de l'Arrivée, Paris-15e
TOUTES MISSIONS
RAPPORTS UTILISABLES DEVANT LES TRIBUNAUX
FACILITÉS DE PAIEMENT
CORRESPONDANCE :
CHAMBÉRY (16) 79-62-29-11
ALBERTVILLE (16) 70-32-02-40
ANNECY (16) 50-23-64-64
CHARTRES (16) 37-36-70-82
POITIERS (16) 49-68-17-67.

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE 100 % pure laine
PRIX POSÉE 79,50 TTC /m²
TÉL. : 658-81-12.

Papyrus

PAPYRUS D'ÉGYPTE
Peint main, gros, 1/2 gros, partic. à partir de 55 F. 85, r. M.-Ange, 75016. 651-61-67.

Troisième âge

RÉSIDENCE LES CÈDRES 10' porte d'Italie, Paris. Tourisme, repos, retraite, reçoit toutes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés. Soins assurés. Petits animaux familiers acceptés, 33, av. de Vitry, 94800 VILLEJUIF. (1) 726-89-83 (1) 638-34-14.

Spécialités régionales (vins)

Vous recherchez
Un vin de GAILLAC d'appellation contrôlée ?
Un vin de pays des COTES DU TARN ?

Directement de la propriété ?
En bouteilles ou en cubitainers ?
Expédition directe des producteurs du TARN.

Cave coopérative de LABASTIDE-DE-LÉVIS 81150.
Tél. (63) 55-41-83.

DÉPOTS Région parisienne

Ventes sur place ou livraisons assurées.

92 Montrouge (porte de Châtillon) 49-51, rue Maurice-Arnoux, 92120 Montrouge, tél. 655-42-69.
93 Saint-Ouen (porte de Clignancourt) 41, rue des Rosiers, 93400 Saint-Ouen, tél. 258-15-56.
78 Elancourt Village, 78310, 4 bis, route de Trappes, tél. 051-41-25.
95 Domont (Celliers du Tarn), 95330, 94, route Nationale, tél. 991-48-88.
60 Fleurines (Vignobles du Tarn), 60700, 2, rue Molière, tél. (4) 454-12-63.

DÉPOT NORD DE LA FRANCE

59 Villeneuve-d'Asq 59650, Immeuble Péricentre, rue Van-Gogh, tél. (20) 56-85-76.
59 Lille 59000, 38, rue Auguste-Drappier, tél. (20) 53-61-48.
08 Charleville-Mézières 08000, quai Mialaret, tél. (24) 58-21-02.

Séjours linguistiques

Angleterre (10-12 ans), U.F.A. (12-21 ans). Eté. Encadrés par prof. Téléph. : 322-88-14.

Vidéo

FORMIDABLE

DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT MAGNÉTOSCOPE TRISTANDARDS PAL, SECAM, NTSC, NOUVEAU EN VHS - JVC

CAMÉRA 7

7, RUE LA FAYETTE 75009 PARIS. 874-84-43.

Vacances - Tourisme - Loisirs

LA GIRONDE propose
Séjours-vacances pour adolescents.
Groupe 12 à 20 personnes.
Durée 7 jours à 1 mois.
Sports, découvertes, animation.

Renseignements :
LOISIRS ACCUEIL GIRONDE
21, cours de l'Intendance, 33000 Bordeaux.
Téléphone : (56) 52-61-40.

Maison de campagne, 4 chambres, living, douche, grand jardin, 110 km Paris. Juillet et août. Tél. : 250-71-88 8 h à 10 h et après 19 h.

A LOUER maison de campagne 4 ch., living, douche, grand jardin, 110 km Paris. Juillet et août. Téléphone : 250-71-88 8 h à 10 h et après 19 h.

PROMOTIONS

CANARIES du 2 au 16-5 hôtel 3.300 F/15 jours. BALÉARES 15 jours hôtel, 2.000 F. Départs les 21 et 28-4. VOYAGES PILOTE 281-36-00. Licence 1082.

Villa 5 pces, tt cft + terrasse couverte sur 6 ha de terrain boisé, rég. Montpellier, prox. mer. Juillet et août. Tél. : (67) 70-50-79.

AIX-EN-PROVENCE dans lotiss. avec piscine, villa à louer. Août 11.000 F, 2 quinz. de juil. 6.000 F, très calme. 4 ch. Tél. (42) 28-70-17, apr. 18 h.

LOCATION CAP D'AGDE LANGUEDOC MÉDITERRANÉE LOGEMENTS SÉLECTIONNÉS. TARIF SANS SURPRISE 3e SEMAINE GRATUITE. Ecrire AGENCE MERCURE 34300 CAP D'AGDE (C).

VACANCES D'ÉTÉ DÉCOUVREZ LE HAUT DOUBS ET SES RANDONNÉES PÉDESTRES avec Yves et Liliane qui vous accueillent dans leur belle ferme du XVIIe rénovée tout confort, chambres avec salle de bains privées, cuisine et pain maison cuit au feu de bois. Table d'hôtes limitée à 12 personnes du samedi au dimanche 1.650 F, pension complète vin et accompagnement. Le Crêt l'Agneau 25650 MONTBENOIT. Tél. : 16 (81) 38-12-81.

Villa, pisc., 6 pers., bord mer env. CANNES. 13-27/05 : 2.900 F : 04-19/08 : 7.800 F. Tél : (73) 37-30-08.

Stage tennis

TENNIS CLUB MARNE-LA-VALLÉE
L'heure de passage 80 F leçons, stages, etc.
Tél. : 006-65-90.

Spécial jeunes

GRANDES VACANCES Yonne. Les Lutins 3-12 ans, poney, poterie, vie familiale, petit effectif, 3-5 ans, 30 % remise. Mai, juin (86) 66-06-52.

Le Monde

économie

SOCIAL

RÉDUCTIONS D'EFFECTIFS CHEZ MICHELIN

Il sera largement fait appel au volontariat

Michelin s'apprête à supprimer 4 920 emplois dans ses dix-neuf usines françaises, dont 3 520 sur le seul site de Clermont-Ferrand.

La nouvelle est officielle depuis vingt-quatre heures (*le Monde* du 20 avril). Mais le groupe ne procédera à aucun licenciement. Pour parvenir à réduire de façon aussi drastique ses effectifs (46 000 personnes actuellement, dont 25 850 à Clermont), « Bibendum » va faire très largement appel au volontariat. Il ne fera même que cela, et offrira des conditions de départ assez exceptionnelles aux candidats qui accepteront ses propositions.

Dans un premier temps, dès le début de l'été, Michelin proposera à plusieurs centaines de personnes ayant au moins dix ans d'ancienneté une aide à la reconversion. En d'autres termes, le groupe prendra entièrement à sa charge, pendant deux ans, le coût des formations nécessaires pour permettre à ces personnes, soit de trouver un nouvel emploi en dehors de l'entreprise, soit, au choix, d'exercer une activité indépendante ou de créer une entreprise commerciale artisanale. Ils recevront, en outre, une allocation de départ, dont le montant n'est pas précisé.

Simultanément, mais seulement si de nouveaux textes réglementaires instauraient une aide au retour des immigrés, Michelin est prêt à doubler la mise et à fournir en complément aux travailleurs immigrés qu'il emploie (6 000 au total) une formation pour faciliter leur réinsertion dans leur pays d'origine. Globalement, les mesures prises pour l'aide à la reconversion et le retour du personnel immigré concernera 1 020 personnes. Mais le plus dur reste à faire. Michelin va déposer une demande de convention FNE à cinquante-cinq ans pour la période du 1ᵉʳ janvier 1985 au 31 décembre de la même année. S'il obtient une réponse favorable, le groupe pourra ainsi se séparer de 3 900 personnes, étant entendu que, dans ce cas aussi, les départs volontaires sont fortement préconisés. Pour les favoriser, Michelin est tout disposé à compléter les prestations des ASSEDIC, et ce jusqu'à 65 % du salaire pour les tranches de salaires comprises entre une fois et quatre fois le plafond de la Sécurité sociale. Ce qui reviendrait pour Michelin à donner une rallonge de 15 %, les prestations ASSEDIC pour ces tranches de salaires ayant été ramenées à 50 % depuis un an.

A ces mesures, Michelin en ajoute deux complémentaires. L'une est destinée à éviter toute embauche de remplacement des départs naturels (2 % des effectifs chez « Bibendum »). Elle s'appuie sur le développement de la formation interne, qui va dans le sens d'une élévation de la qualification demandée par les syndicats. Enfin, Michelin, pour éviter de déséquilibrer les effectifs de ses différentes usines, situation que créeraient des départs volontaires incontrôlables, procédera aux mutations nécessaires entre ses différents sites, une fois encore avec une aide financière à la clé.

La CGT avait parlé de 6 000 pertes d'emplois. Il y en aura donc un *millier* de moins, et aucun « Bib » n'est poussé dehors. M. François Michelin a tiré au plus juste. Les 4 920 départs sont, sans doute, un strict minimum nécessaire pour restaurer une situation financière devenue intenable d'une façon générale, en Europe à cause des surcapacités de production de pneumatiques, en France, de surcroît, en raison de l'encadrement des prix qui, en vingt ans, a coûté une fortune aux manufacturiers. La légère reprise de la production chez Michelin en 1983 (+ 5,3 %) ne peut, et de loin, compenser les effets de la chute (– 24 %) survenue au cours des deux années précédentes. Kléber, filiale à 100 % du groupe, est toujours en salle de réanimation et, l'an dernier, les activités de Michelin aux Etats-Unis ont encore été déficitaires. L'année 1984 commence mal, avec une baisse des ventes d'automobiles pour le premier trimestre (– 11,3 %). Si la compression des effectifs est menée à bien, Michelin a de meilleures chances de s'en sortir. En 1985, malgré le coût élevé des aides au départ, les comptes devraient être équilibrés après 6 milliards de francs de pertes en deux ans. Tout dépendra maintenant de l'attitude des pouvoirs publics, s'agissant tant de l'aide au retour accordée aux immigrés que de la convention FNE déposée par le groupe. La balle est dans leur camp.

ANDRÉ DESSOT.

Nouvelles suppressions d'emplois dans plusieurs régions

Tout au long de la semaine, de nombreuses suppressions d'emplois, se traduisant parfois par des licenciements, ont été annoncées :

● L'entreprise textile Schaeffer-Impression de Vieux-Thann près de Mulhouse (Haut-Rhin) a été placée, le 18 avril, en règlement judiciaire. Un plan de restructuration pourrait être prochainement adopté, qui entraînerait entre 100 et 200 suppressions d'emplois alors que l'effectif total de la société comprend 530 personnes.

● A Saint-Malo, une fabrique de vêtements de sport, Partner, qui emploie 240 personnes, a été mise en liquidation de biens le 17 avril. Une centaine de licenciements pourraient intervenir, indique la direction, et, depuis le 13 avril, les locaux sont occupés par les salariés.

● Les tanneries Cara, de Romans (Drôme), qui avaient déposé leur bilan en 1980, doivent fermer définitivement, faute de clients et de fournisseurs, a indiqué le syndic de l'entreprise le 18 avril. Les 416 employés seront licenciés au fur et à mesure de la réalisation des dernières commandes.

● La direction de la société Soma- Europe-Transmission, qui emploie 1878 personnes, principalement dans son usine de Saint-Etienne, a annoncé la suppression de 660 emplois d'ici à décembre 1985, lors de la réunion extraordinaire du comité d'entreprise, le 17 avril. Cette société, filiale du groupe Valeo, fabrique des ponts et des éléments de transmission pour les poids lourds. Selon la direction, qui se refuse à parler de licenciements, ces suppressions d'emplois s'effectueraient par reclassement au sein du groupe Valeo, par l'incitation au départ avec le versement d'aides et d'indemnités qui s'élèveraient à 40 000 F, ou encore par des primes de départ pour les 400 immigrés qui travaillent dans la société.

● La société Saxby-Manutention, filiale de Saxby SA, elle-même détenue par la société Otis, a l'intention d'engager un plan de restructuration entraînant 160 suppressions d'emplois sur les 948 salariés qu'elle emploie. Saxby-Manutention fermerait son usine de Briare (Loiret), réduirait l'activité de celle de Cosne (Nièvre) et concentrerait les fabrications à Montataire (Oise).

● La société de fabrique de meubles de Parisot, qui emploie 1600 salariés dans son usine de Saint-Loup-sur-Semouse (Haute-Saône), s'est vu refuser les 283 licenciements qu'elle avait envisagés au début du mois de mars. Selon la CGT, elle s'appêterait à déposer un nouveau plan de licenciements qui concernerait 187 personnes.

LA SITUATION CHEZ CITROEN

La CGT « attend du gouvernement qu'il refuse les licenciements demandés »

Une manifestation des salariés des usines Citroën de la région parisienne a lieu ce vendredi 20 avril à Paris. Le 19 avril, au cours d'une conférence de presse, M. André Sainjon, secrétaire général de la fédération de la métallurgie CGT, a indiqué que son organisation « *attend du gouvernement qu'il refuse les licenciements demandés* » (par le groupe PSA). Il s'est inquiété d'un « marchandage » entre le gouvernement et PSA, « *dans le dos des syndicats* » : « *Nous ne l'accepterons pas* », a-t-il déclaré. La CGT demande aussi la consultation sur l'industrie automobile annoncée par M. Mauroy en janvier dernier. Pour la fédération de la métallurgie CGT, « *les objectifs de PSA* » (consistant, selon elle), à « *liquider les usines de la région parisienne* », à réduire les effectifs et à condamner « *des entreprises compétitives et modernes* » (comme dans la sidérurgie) sont « *inacceptables* ». Il faut, notamment, rapatrier les modèles Citroën fabriqués à l'étranger (Arcadyane, Visa diesel, GSA) et mener « *une politique d'investissements, de reconquête des marchés et de formation de masse des salariés* », et « *une politique commerciale agressive* ».

Toutefois, la CGT veut, pour l'instant, « *prendre le temps de discuter et de consulter les travailleurs...* » « *L'impatience n'a jamais rien réglé* », a déclaré M. Sainjon. Outre le défilé de ce vendredi (et une marche sur Paris des salariés de Renault le 4 mai), elle n'organise, pour l'instant, que des opérations « portes ouvertes » dans les usines Citroën la semaine prochaine. Malgré ses réticences, la CGT ne s'oppose pas au retour des immigrés dans leur pays (« *à ceux qui désirent retourner chez eux d'en décider* »), mais « *à condition que le gouvernement leur assure de véritables garanties* » ; elle « *exige des gestes plus appréciables de PSA* ». En revanche, elle est sceptique sur les propositions de travail à mi-temps de Citroën.

La CFDT lance un appel à une grève de vingt-quatre heures le 4 mai dans les centres de tri et les bureaux de poste

M. Denis Tonnerre, secrétaire général de la Fédération unifiée des PTT CFDT, a annoncé le vendredi 20 avril à la presse que son organisation lançait un appel aux personnels des centres de tri et des bureaux de poste (guichets et distribution) pour une grève nationale de vingt-quatre heures le 4 mai.

Trois revendications principales sont mises en avant : la mise en place d'un volet social pour accompagner les restructurations, la négociation annuelle du règlement intérieur des établissements, la réduction de la durée du travail, à trente-sept heures dans un premier temps, dans les petits et moyens bureaux de poste. La CFDT n'envisage pas d'action unitaire avec les autres fédérations, ses objectifs étant jugés « opposés » à ceux de la CGT.

De notre correspondant

Caen. — Malgré l'échec des négociations du 19 avril, entre l'intersyndicale et la direction départementale des postes, les grévistes du centre de tri postal de Caen-gare ont voté en assemblée générale, vendredi 20 avril, la reprise du travail. La direction en a pris acte et a appelé à une nouvelle réunion de négociations vendredi après-midi.

Trois longues heures de discussion n'avaient pas suffi, le 19 avril, aux délégués des sections CFDT (majoritaire), CGT et FO pour s'entendre sur un compromis minimal et obtenir de M. Gabriel Thibault, directeur départemental, le départ des forces de l'ordre. La satisfaction de ce préalable exigé par les syndicats avant de reprendre le travail doit entraîner, selon l'administration, une contrepartie : l'engagement de laisser librement fonctionner le centre de tri une fois la reprise effectuée.

La direction a confirmé sa volonté d'organiser une étude des effectifs (seize postes d'agent devant être supprimés et redéployés) « *quand le centre aura repris une vie normale* ».

Lors de l'assemblée générale de 20 heures, réunissant les brigades de nuit, FO a appelé son petit nombre d'adhérents à cesser la grève. Malgré les appels du pied de la CGT et le durcissement de la CFDT, aucune décision n'avait alors été prise concernant la poursuite ou non du mouvement. L'annonce par la CFDT de l'action de sa fédération nationale fixée au 4 mai prochain (préavis de grève dans tous les centres de tri et les postes) a été jugée trop tardive et peu démonstrative d'une franche solidarité. De plus, une dizaine d'agents ont déjà repris le travail avec les auxiliaires et employés temporaires du centre de tri parallèle de Giberville (*le Monde* du 18 avril). L'administration a indiqué que le trafic du courrier interne au département non « mécanisable » en provenance de la France et de l'étranger était rétabli.

BERNARD LEBRUN.

● **Revalorisation des garanties de ressources.** — Le montant des garanties de ressources (préretraites pour les plus de soixante ans) va être revalorisé de 4 % à compter du 1ᵉʳ avril. Ainsi en a décidé la « *structure financière* » paritaire chargée de leur gestion. L'Union confédérale des retraités CGT juge ce résultat « *appréciable pour les 430 000 bénéficiaires* ». Elle demande que le gouvernement revalorise « *sur la base de l'augmentation réelle du coût de la vie* » les allocations des 265 000 préretraités de moins de soixante ans pris en charge par l'Etat.

Vifs incidents à Usinor-Réhon près de Longwy

De notre correspondant

Metz. — Les unions régionales interprofessionnelles de Lorraine CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC et FEN, réunies jeudi 19 avril à Metz, ont décidé d'appeler à organiser un 1ᵉʳ mai unitaire. Ainsi, des rassemblements communs, placés sous le signe de la lutte « *La Lorraine debout défend ses atouts régionaux et construit son avenir* », auront lieu dans la région. Les unions interprofessionnelles ont également arrêté les actions à mener lors de la prochaine venue de M. Fabius en Lorraine, lançant un appel à un arrêt de travail d'une heure « *partout et en même temps ce jour-là* ». Ayant décidé l'envoi de cartes au président de la République, elles exigent, par ailleurs, « *un véritable débat public sur les chaînes nationales de télévision à propos du dossier de la Lorraine* ».

La journée de jeudi a également été marquée par des affrontements, de 20 heures à 21 h 30, entre quelque cinq cents sidérurgistes d'Usinor-Réhon, près de Longwy, et des gendarmes mobiles. A l'origine, quelques ouvriers d'Usinor se sont opposés à des équipes de réparation de la SNCF! Les sidérurgistes, qui avaient basculé six rouleaux de feuillard de 4 tonnes d'un pont sur la voie ferrée au cours de l'après-midi, voulaient empêcher le rétablissement du trafic. Un escadron de gendarmes mobiles a été dépêché sur les lieux. Dès lors, plusieurs centaines de sidérurgistes se sont regroupés. Une négociation entre responsables syndicaux et forces de l'ordre s'est engagée sans pouvoir éviter les affrontements : jets de projectiles divers parmi lesquels des bouteilles d'acide contre grenades lacrymogènes et déflagrantes.

Plusieurs manifestants ont été blessés et deux véhicules incendiés. Vers 21 h 30, les forces de l'ordre se sont retirées. Cependant, vers minuit, l'agitation a repris. Un groupe de manifestants a tenté de mettre le feu à la propriété occupée par le vice-sous-directeur d'Usinor-Longwy, occasionnant des dégâts matériels. Ils ont été dispersés par les forces de l'ordre.

J.-C. Th.

● **Le ministre des affaires sociales refuse le licenciement de trois délégués CGT de Chausson.** — Le ministère des affaires sociales a refusé le licenciement de trois délégués CGT de l'usine Chausson de Gennevilliers (Hauts-de-Seine), a annoncé le 19 avril la CGT.

A la direction de l'établissement (3 300 salariés), qui fabrique des radiateurs pour automobiles et véhicules utilitaires) on indique n'avoir été qu'*officiellement* informé, jusqu'à maintenant, par le ministère. Ce n'est qu'après avoir reçu la notification officielle et ses attendus qu'elle déterminera sa position.

La direction avait engagé le processus de licenciement contre ces délégués pour « *faute grave* », après que ceux-ci eurent participé à une « *séquestration* » du directeur de l'établissement en avril 1982. — (*AFP.*)

M. MAIRE DEMANDE « UNE AMÉLIORATION SENSIBLE DU PLAN ACIER »

Reçu le 19 avril pendant une heure et quart par le président de la République, M. Edmond Maire lui a remis les propositions de son organisation pour l'avenir de la Lorraine et de la sidérurgie, telles qu'elles ont été élaborées conjointement par la commission exécutive confédérale, l'Union régionale lorraine et la fédération de la métallurgie CFDT. Le secrétaire général de la CFDT a demandé à M. Mitterrand « *une amélioration sensible du plan acier* » sur trois points : l'avenir de aciers spéciaux, la réduction de la durée du travail et la diversification des « *activités industrielles alternatives* ». Il a préconisé l'instauration des 35 heures dans toutes les entreprises sidérurgiques, la possibilité pour les directions des deux groupes Usinor et Sacilor de « *récupérer une autonomie de gestion et un espace de négociation* » avec les syndicats, la Lorraine devant être le point d'appui d'un regroupement des activités électroniques.

M. Maire a de nouveau attiré l'attention du chef de l'Etat sur les dangers de la montée du chômage jugée « *intolérable* ». Il a demandé des mesures réglementaires pour la récupération des heures supplémentaires et la diminution de la durée maximale du travail. Sur la querelle scolaire, il a « *demandé clairement* » que les maîtres du privé aient bien la certitude de leur titularisation. « *Mais*, a-t-il ajouté, *dès la loi votée, nous souhaitons que le gouvernement reprenne avec force la seule ambition qui vaille pour l'école, c'est-à-dire la transformation du système éducatif.* »

AGRICULTURE

La FNSEA refuse la gestion administrative des quotas laitiers

Le conseil d'administration de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) a consacré l'essentiel de sa première réunion, jeudi 19 avril, à l'étude des voies et moyens de la réduction de la production laitière. Au cours d'une conférence de presse, M. François Guillaume, président de la FNSEA, a annoncé que les agriculteurs, « *violemment déçus* » par les accords de Bruxelles, refuseraient la mise en place d'un « *système complexe inapplicable* » et que la FNSEA refuserait la négociation avant que « *le ministre de l'agriculture ait mis sur la table les sommes consacrées à l'incitation à la retraite* » des producteurs de lait âgés. Invitant les agriculteurs à « *assumer leur responsabilité collective en matière de freinage de la production* », en recentrant leurs objectifs « *sur le résultat économique plutôt que sur le résultat technique* », en recherchant les équilibres régionaux par des accords entre entreprises ou dans le cadre d'une banque nationale du lait, à mettre en place par les professionnels, M. Guillaume a mis en garde les coopératives laitières contre la tentation de s'engager dans la gestion des quotas avec les pouvoirs publics : « *Les agriculteurs iront leur demander des comptes.* »

M. Louis Lauga, secrétaire général adjoint, qui n'exclut pas le « *risque d'un clash* » avec les pouvoirs publics sur ce point évalue les moyens financiers nécessaires aux incitations à la retraite et aux reconversions à 10 milliards de francs en cinq ans. Rappelons que M. Rocard avait avancé le 25 février 1984, au congrès de la FNSEA, le chiffre de 3 milliards de francs sur trois ans. Ces sommes devraient être gérées par les Associations départementales pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles (ADASEA).

M. François Guillaume a, de plus, annoncé une manifestation sur le lait à Laval (Mayenne) le 24 avril et une manifestation contre l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun à Tours (Indre-et-Loire) le 16 mai, et demandé solennellement, à propos des condamnations d'agriculteurs « *qui ont exercé des actions syndicales* », que « *tous les Français soient traités de la même manière* », soulignant que « *l'impunité est totale dans d'autres secteurs* ». « *Il va se passer des choses graves que nous ne pourrions pas empêcher si les condamnations continuent* », a-t-il conclu.

Au bureau de la FNSEA, qui a été élu par le conseil d'administration, on note l'élection de M. Raymond Lacombe, originaire de Baraqueville dans l'Aveyron, au poste de secrétaire général, en remplacement de M. Auguste Grit.

SOCIAL

Les syndicats attendent la définition d'un nouveau projet social

(Suite de la première page.)

Or on ne galvanise pas les foules sur le maintien des grands équilibres ou la modernisation industrielle qui se traduit d'abord par des suppressions d'emplois et des fermetures d'usines. Le gouvernement ne peut avoir une chance d'être entendu que s'il est crédible dans la conduite de sa politique et s'il donne le sentiment de rechercher une politique sociale adaptée à la crise.

Le malheur est que sa crédibilité est sérieusement entamée. Sur les salaires, les syndicats risquent de se sentir piégés. Ceux qui ont signé des accords sur une augmentation de 8 % en 1983 ont vu les prix grimper au-delà de 9 % et les rémunérations rester à la traîne. La réunion de la commission nationale de la négociation collective, le 18 avril, a été provoquée parce que les prix avaient dépassé en trois mois le seuil de 2 % de déclenchement de la revalorisation du SMIC. Elle ne pouvait être perçue que comme un quasi-aveu : le pari des 5 % en 1984 n'a plus guère de chance d'être tenu. Dans le secteur privé, pourtant la discipline salariale — des hausses maximales de 5 % ou 6 % — est respectée. Mais les salariés pourront-ils accepter durablement de se restreindre s'ils voient que la décélération salariale ne favorise pas une nette réduction de l'inflation ? Les sacrifices risquent d'être d'autant moins bien supportés que le retour aux grands équilibres est lent et que le surcroît de rigueur se paie par un supplément de chômage. Ce que les salariés mesurent, ce n'est pas la moindre augmentation des prix mais la stagnation ou la baisse de leur pouvoir d'achat et la montée du nombre de demandeurs d'emploi. De mai 1981 à mars 1984, on compte, malgré le traitement social, 449 100 chômeurs de plus en données corrigées, 616 300 en données brutes...

Dans un contexte aussi difficile, les syndicats sont en porte-à-faux. Face à leur base, s'ils s'aventurent à défendre la politique gouvernementale, ils rencontrent l'incompréhension de tous ceux qui ne se sont pas résignés au virage par rapport aux promesses de 1981. S'ils critiquent la logique des choix gouvernementaux, les syndicats, en tout cas la CFDT et la CGT prennent le risque d'être accusés de préparer les conditions d'un retour de la « droite ». En fait, et c'est ce qui rend leur exercice d'équilibriste d'autant plus périlleux, ils doivent faire la démonstration de leur utilité... même avec un gouvernement de gauche. Il s'agit d'éviter qu'au rejet des partis éventuellement provoqué par la déception politique s'ajoute le rejet des syndicats susceptibles de faire contrepoids ou de présenter des alternatives à la politique du pouvoir. Dans cette optique, le rejet de la politique économique et sociale du gouvernement qu'exprime plus fortement la CGT n'est pas uniquement conjoncturel. A l'occasion de la marche des sidérurgistes, M. Louis Viannet, secrétaire de la CGT, exprimait bien ce sentiment dans *la Vie ouvrière* du 16 avril : *« C'est bien une volonté profonde qui s'exprime et, à l'opposé d'un mauvais moment à passer, témoigne que ce sont les mauvais choix qui ne passent pas et ne seront pas plus acceptés demain qu'ils ne le sont aujourd'hui. »*

Ce *« sale temps »* actuel n'est effectivement pas seulement un mauvais moment. Il révèle une réelle brisure. Sagement, les syndicats évitent tout extrémisme — pour des raisons qui ne sont pas seulement politiques, — mais, au-delà de leurs jugements respectifs sur la politique de rigueur, ils se donnent la tâche à la fois de préserver l'héritage social et de développer la solidarité entre les victimes de la crise.

Mais comment parler encore de solidarité ? Si les Lorrains se sont sentis aussi seuls, n'est-ce pas aussi parce que, par rapport à d'autres salariés, ils apparaissaient comme *« privilégiés »*, ne devant en principe être touchés ni par le licenciement ni par le chômage. Une société à plusieurs vitesses s'installe et elle ne distingue pas seulement les actifs qui ont un emploi de ceux qui en sont privés mais, parmi ces derniers, ceux qui sont abandonnés aux ASSEDIC, ceux qui se retrouvent en congé de conversion ou ceux qui sont subitement envoyés en préretraite. Le repli catégoriel, le chacun pour soi, reviennent alors en force.

Face à une telle situation, on s'attend depuis plusieurs mois déjà à la définition par le gouvernement d'un nouveau projet social marquant la spécificité politique de sa démarche. N'est-ce pas ce qui distingue fondamentalement encore M. Mitterrand de Mme Thatcher ou de M. Reagan ? Or rien ne se dessine. La justice sociale tend à devenir une pâle formule. Même sur un plan qualitatif la rigueur n'est pas *« compensée »*. On donne un coup de pouce de 1 % au pouvoir d'achat du SMIC mais cette revalorisation ne fait qu'éponger la hausse depuis le début de l'année des cotisations sociales. M. Bérégovoy confie aux partenaires sociaux son souhait de les voir reprendre les négociations sur une réduction de la durée annuelle du travail, mais les incitations de l'Etat pour la rendre plus attractive — et plus efficace, — tant pour les salariés que pour les entreprises, tardent à venir. On met sur pied, dans une intention louable et un soucis légitime, un *« contrat de confiance »* des cadres, mais on renvoie, dans le même temps, à des jours meilleurs l'objectif de rédution des inégalités — entre salariés mais aussi entre salariés et non-salariés — qui devrait pourtant être un impératif en temps de crise.

Bref, on gère, mais socialement l'imagination est en panne. M. Delors explique à l'Assemblée nationale qu'il redoute une *« tragédie sociale »*, d'autres ministres craignent que le gonflement du chômage soit tel qu'il ne débouche au-delà des divers pronostics sur les chiffres, sur un *« automne chaud »* mais on laisse faire. Dans le domaine social, le pouvoir a l'attitude de l'ours sur un iceberg. Il attend que celui-ci fonde — en espérant peut-être que ce moment ne viendra pas — pour se rendre compte qu'il est déjà dans l'eau glacée.

MICHEL NOBLECOURT.

Fonction publique

FO boycotte une réunion sur les bas salaires

M. Anicet Le Pors, secrétaire d'Etat à la fonction publique, a réuni de nouveau les fédérations de fonctionnaires le 17 avril. FO (comme la CGC) avait décidé de ne pas participer à cette réunion, estimant qu'il s'agit d' *« une concertation qui occulte le problème des négociations salariales annuelles dans la fonction publique »*. M. Mauroy doit recevoir prochainement m. Bergeron et l'Union internationale des agents de la fonction publique FO. M. Le Pors, tout en confirmant ses propositions sur les bas salaires du 27 mars, les a élargies en prévoyant une mesure pour les *« personnels se situant immédiatement au début de la catégorie C »*. Le nombre de bénéficiaires des mesures bas salaires va passer de 106 000 environ à 205 000, l'enveloppe de 93 millions initialement prévue se voyant rallonger de 47,9 millions, soit 140,9 millions (40 millions de plus qu'en 1983) et 180 millions avec les retraités.

Pour M. Roux (FEN) *« le gouvernement mène une politique des petits pas »*, tandis que Mme Hirszberg (CGT) considère que *« nous sommes loin de mesures pour les bas salaires dignes de ce nom »*. La mensualisation des pensions, qui concerne soixante-quinze départements et 63 % des retraités, va être poursuivie en 1985 avec le Finistère et en 1986 avec le Var, le Val-de-Marne et la Seine-et-Marne. Vont également être poursuivies l'intégration de l'indemnité de résidence et le déhiérarchisation progressive, à coût nul, du supplément familial de traitement.

AFFAIRES

Creusot-Loire réitère sa demande d'aide aux pouvoirs publics

M. Pineau-Valenciennes, président-directeur général de Creusot-Loire, a confirmé, lors d'un comité central d'entreprise le 19 avril, les difficultés nouvelles de ce groupe et la requête faite aux pouvoirs publics de s'en préoccuper (*le Monde* du 12 avril). *« Creusot-Loire peut rétablir l'équilibre de son exploitation avec une réduction limitée d'effectifs, mais seulement pour autant qu'elle dispose, en lieu et place des prêts accordés l'an dernier, d'un volume de fonds propres analogue à celui de ses principaux concurrents »*, a déclaré aux syndicats M. Pineau-Valenciennes.

Une étude réalisée par la firme entre janvier et mars 1984 a confirmé, selon elle, *la dégradation du marché des biens d'équipement lourds, et les conséquences des décisions intervenues dans le cadre de la réduction du programme nucléaire, de la persistance de la crise de la sidérurgie (...), du coût plus élevé que prévu des désinvestissements »*.

La reconstitution des fonds propres apparaît donc à M. Pineau-Valencienne, comme « indispensable », d'ou la demande d'une consolidation des prêts effectués en novembre dernier.

« Si cette logique ne pouvait être conservée, précise un communiqué du groupe, *l'entreprise devrait obligatoirement en tirer les conséquences »*. Certains y verront une nouvelle menace de dépôt de bilan de Creusot-Loire, qui aura perdu en 1983 quelque 1,5 milliard de francs. Or l'échéance est proche. Le 25 avril, il sera décidé de la provision qui doit être faite pour tenir compte des pertes de Phoenix Steel, filiale sidérurgique américaine de Creusot-Loire.

MACHINISME AGRICOLE

L'IDI cède Braud au groupe Fiat

Malgré quelques réserves initiales des pouvoirs publics, l'Institut de développement industriel (IDI) va céder à Laverda l'une des filiales de machinisme agricole du groupe Fiat, sa participation dans Braud. Fabriquant des machines agricoles, cette dernière est, notamment, spécialisée dans les machines à vendanger et réalise un chiffre d'affaires de l'ordre de 200 millions de francs.

L'IDI, qui a englouti dans cette affaire — dont elle avait pris le contrôle en janvier 1972 — quelque 130 millions de francs, cédera 75 % du capital de Braud immédiatement. Les 25 % restants seront ensuite repris par les Italiens d'ici trois ans. La transaction totale s'élèverait à près de 75 millions de francs. Renault, qui perd de l'argent dans le machinisme agricole et qui est sollicité par les pouvoirs publics pour renflouer la filiale française d'International Harvester, avait déclaré ne pas être intéressé. L'IDI — qui a besoin d'argent et doit donc faire « tourner » plus rapidement son portefeuille de participations — n'avait donc pas d'autre choix. Avec l'entrée dans un groupe international, Braud devrait accroître ses exportations.

Le groupe Fiat, qui réalise 4 milliards de francs de chiffre d'affaires dans le machinisme agricole (Fiat Trattori et Laverda), y voit la possibilité de proposer à ses clients une ligne complète de produits (les machines à vendanger Braud étant complémentaires des tracteurs étroits fabriqués par Fiat).

Nouveau président de SOTEDEG
M. Blamont réclame un partage des tâches du secteur public de l'ingénierie

Thomson, qui a un moment envisagé de se défaire de sa filiale Sodeteg, spécialisée dans l'ingénierie (des contacts avaient été pris avec FRAMATOME), entend désormais la conserver et en assurer le redressement. Le conseil d'administration a nommé, le 20 avril, M. François Blamont au poste de président en remplacement de M. Belpomme. Le général Sauvanet est remplacé par M. André Debionne à la direction générale. M. Debionne était directeur du budget de Thomson. M. Blamont, qui a passé six ans à la SODETEG, de 1969 à 1975, avait ensuite fondé sa propre affaire d'ingénierie, SOFA Developpement, dont il reste président.

M. Blamont entend *« conforter les points forts »* de SODETEG (assistance technique spatiale et militaire, et livraison d'usines clés en main) et *« réaffirmer la complémentarité de cette société avec sa maison mère »*. Les liens s'étaient en effet distendus par le passé, M. Belpomme ayant fait preuve d'une indépendance que certains jugeaient excessive au sein de Thomson.

En outre, M. Blamont souhaite clarifier les choses entre les différentes sociétés nationalisées de l'ingénierie (SODETEG, OTH, SOFRETEC, etc.) : *« Il faut une nouvelle donne au niveau national »*, affirme-t-il.

E.-L. B.

L'HOTEL PRINCE-DE-GALLES EST RACHETÉ PAR LA CHAINE AMÉRICAINE MARRIOTT

Le palace parisien Prince-de-Galles, avenue George-V, dont les cinq étoiles commençaient à pâlir, vient d'être racheté par la chaîne hôtelière américaine Marriott, qui le rénovera et améliorera ses prestations. C'est ce qu'ont annoncé, au cours d'une conférence de presse à Paris, MM. Terry Barlow, vice-président du groupe américain, et Pierre Ferchaud, directeur général du palace, se refusant toutefois à communiquer le chiffre de la transaction intervenue, qui porterait, selon diverses sources, sur un plan de rénovation de 10 millions de dollars (80 millions de francs), supérieur au prix d'achat.

Outre l'emploi, qui sera préservé, *« sinon augmenté »*, ont précisé les deux dirigeants hôteliers, les modernisations porteront sur la rénovation des chambres, l'installation générale de l'air conditionné et d'une piscine, la création de services de secrétariat pour les hommes d'affaires. Tout sera fait pour protéger le style « art déco » de l'établissement, qui deviendra le Marriott - Prince-de-Galles.

Marriott a les moyens de ses investissements : la firme emploie cent dix mille salariés dans ses cent trente-sept établissements. Elle a réalisé en 1983 un chiffre d'affaires de plus de 3 milliards de dollars, en augmentation de 22 % par rapport à l'année précédente.

Électroménager

DÉMISSION DU PRÉSIDENT DU GROUPE ITALIEN ZANUSSI

M. Umberto Cuttica a démissionné, le 12 avril, de la présidence du groupe italien Zanussi, spécialisé dans l'électroménager. A la tête du groupe depuis la fin de 1982 seulement, M. Cuttica avait élaboré un plan de redressement qui prévoyait notamment la suppression d'un millier d'emplois. Zanussi a perdu quelque 750 millions de francs en 1983 et son endettement cumulé atteint 5 milliards de francs.

Dans un communiqué, le groupe affirme que ce plan sera mis en œuvre, mais confirme aussi que des négociations sont en cours avec Electrolux, groupe suédois numéro 1 de l'électroménager européen. Selon des informations non confirmées, publiées en Italie, Electrolux pourrait reprendre tout ou partie des actions de la famille Zanussi, encore majoritaire dans le groupe.

● **Wagons-lits rachète à Nestlé sa participation dans Eurest.** — La Compagnie internationale des wagons-lits et du tourisme, qui a acquis en 1982 la chaîne hôtelière PLM, va reprendre à la société Nestlé la participation de 50 % que celle-ci détenait dans Eurest, s'assurant ainsi le contrôle total de cette société spécialisée dans la restauration collective et publique. A l'issue d'une progression de 20 % par an depuis 1979, Eurest a réalisé en 1983 un chiffre d'affaires de 2,14 milliards de francs.

● **Pechiney et la Cogema sont associées à l'exploitation du gisement d'uranium et d'acide phosphorique d'Itataia, au Brésil.** — Les sociétés françaises Pechiney et Cogema participent, en association avec des firmes brésiliennes, à l'exploitation du gisement d'Itataia et à la construction d'un complexe industriel pouvant produire simultanément 2 000 tonnes de concentrats d'uranium et 300 000 tonnes d'acide phosphorique par an. Pechiney sera responsable de l'ingénierie du projet, dont le coût total s'élèverait à 2,4 milliards de francs ; la Cogema achètera la production d'uranium au prix en vigueur sur le marché international.

● **Les régions françaises à Tokyo.** — Pour la première fois, la France va organiser à Tokyo, du 16 au 20 octobre, une grande exposition de biens de consommation régionaux, sous la houlette des vingt-deux provinces. Quelque cinq cents entreprises devraient y participer, et la chaîne nippone de grands magasins Sheibu s'est engagée à acquérir pour environ 50 millions de francs d'articles français.

CONJONCTURE

La commission de la concurrence aimerait être plus utile

La commission de la concurrence n'est pas un organisme très heureux. Son président, M. Jean Donnedieu de Vabres, qui en présentait le 19 avril le bilan pour 1983, a souligné la réduction de son activité. La commission a en effet rendu quatorze avis en 1983 contre une moyenne de vingt-trois depuis sa création, le 24 novembre 1977. En outre, elle a enregistré presque deux fois moins de saisines qu'en 1982. Cette évolution s'explique par la réduction du nombre des saisines ministérielles et l'absence de saisines par les juridictions. L'administration de la concurrence et de la consommation a apparemment d'autres tâches à accomplir (contrôle des prix, contrats de modernisation, etc.).

M. Donnedieu de Vabres souhaite aussi que le ministre de l'économie et des finances se prononce plus rapidement sur ses avis, dans un délai de trois ou quatre mois et non de près d'un an comme cela s'est produit pour les fixations de ski. Globalement, en 1983, les sanctions pécuniaires proposées par la commission ont été ramenées de 15,43 millions de francs à 9,71 millions par le ministre.

Le président de la commission de la concurrence s'est aussi inquiété des regroupements intervenus récemment dans la distribution : *« Il y a sans doute un certain danger en raison de la masse, de la puissance de ces regroupements. »* Carrefour, Casino, Auchan et Promodès (près de 100 milliards de francs de chiffre d'affaires) se sont regroupés au sein d'une association pour obtenir de meilleures conditions de leurs fournisseurs. Socadip et Paridoc en ont fait autant.

Rappelant qu'il est difficile de cumuler contrôle des prix et contrôle du libre fonctionnement du marché, M. Donnedieu de Vabres a préconisé un renforcement des instruments aptes à garantir le jeu de la concurrence, au moment où les entreprises françaises doivent faire un effort de compétitivité : progrès et clarification du droit, renforcement des moyens de contrôle, lui apparaissent indispensables. La commission aurait enfin aimé être consultée sur certains grands problèmes de concurrence comme la publicité comparative ou les conditions de la distribution des produits pétroliers. Bref, la commission de la concurrence aimerait être plus utile.

C.E.E.

POUR COMBLER LE DÉFICIT DU BUDGET COMMUNAUTAIRE

La Commission propose d'emprunter auprès des Etats membres

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Les dépenses de la Communauté en 1984 vont dépasser d'environ 2,7 milliards d'ECU, soit près de 19 milliards de francs, les crédits inscrits dans son budget. Comment financer ce déficit, alors que les ressources disponibles (composées des droits de douane et des prélèvements perçus aux frontières ainsi que d'une fraction plafonnée à 1 % des recettes de la TVA) sont épuisées ? La Commission européenne vient de proposer d'emprunter aux Etats membres, au nom de la Communauté, les sommes nécessaires. Elle suggère, mais ce n'est pas une condition indispensable à la réussite de l'exercice, que chaque Etat membre prête, au prorata de ce qu'il verse normalement au budget de la Communauté, au *titre* de la TVA. Le remboursement aux Etats membres – intérêts compris – *s'effectuera* après que les *« ressources propres »* de la Communauté auront été augmentées.

La Commission s'emploie ainsi à banaliser une situation budgétaire difficile et à pallier les défaillances du conseil des ministres.

Le recours à l'emprunt permettrait d'escamoter ces erreurs. L'argumentation de la Commission est, en principe, imparable. Elle fait observer que la Communauté et ses Etats membres sont responsables de leurs actes juridiques.

Il reste que l'unanimité du conseil des ministres est nécessaire pour donner le feu vert à l'opération. Comment va réagir le gouvernement britannique ? S'il s'oppose à la proposition de la Commission, il lui sera reproché d'empêcher le fonctionnement normal du Marché commun. C'est un grief auquel il a su récemment échapper en acceptant l'adoption de l'ensemble des décisions agricoles. Mais s'il laisse faire, il se prive d'un atout jugé jusqu'ici déterminant – la crainte du blocage financier de la Communauté – dans la négociation sur le montant de la compensation qu'il réclame pour alléger sa contribution au budget de la Communauté au cours des années à venir.

PHILIPPE LEMAITRE.

LE CHOMAGE EN EUROPE A DIMINUÉ DE 1,9 % EN MARS

Alors que la tendance est à l'augmentation en données corrigées, les chiffres du chômage, dans les pays de la Communauté économique européenne (sans la Grèce), enregistrent une baisse, en données brutes. Selon les statistiques publiées le 18 avril à Bruxelles, le nombre des chômeurs s'élevait à 12,7 millions au mois de mars, soit 244 000 personnes de moins et un recul de 1,9 %, par rapport au mois de février. Le chômage frappait 11,3 % de la population active, contre 11,6 % en février, mais 10,4 % en mars 1983.

Toujours en données brutes le chômage a baissé dans tous les pays et notamment au Luxembourg (– 13 %), en Allemagne fédérale (– 5,7 %), aux Pays-Bas et en Belgique (– 2,6 %), alors qu'en données corrigées il a particulièrement augmenté en France (+ 2,3 %), en Allemagne fédérale (+ 1,1 %) et en Grande-Bretagne (+ 0,4 %).

L'Irlande est le pays le plus affecté par le chômage qui touche 16,9 % de la population active (214 000 chômeurs) en données brutes, suivie des Pays-Bas avec 14,9 % (835 100), de la Belgique avec 14 % (573 600), de l'Italie avec 13,3 % (3 millions), de la Grande-Bretagne avec 12,1 % (3 140 000) et du Danemark avec 11,4 % (305 000). En dessous de la barre des 10 % de la population active figurent la France avec 9,8 % (2 240 000), l'Allemagne fédérale avec 8,9 % (2 390 000) et le Luxembourg avec 1,7 % (2 759).

Nominations

● **M. JACQUES GELOT**, président-directeur général des impressions F.G. et président du Syndicat des fabricants de cartes mécanographiques, vient d'être nommé président de la Fédération nationale des transformateurs de papier.

● **M. JACQUES LATRILLE**, directeur de cabinet de M. Jack Ralite, ministre délégué chargé de l'emploi, a quitté ses fonctions le 15 avril. M. Henri Gresh, précédemment directeur adjoint, le remplace. M. Latrille, médecin biologiste qualifié, ancien professeur de bactériologie-virologie et chef de service au CHU de Bordeaux, devient conseiller auprès du haut commissaire à l'énergie atomique pour les questions biologiques et médicales.

● **M. LÉON BRESSLER**, directeur général de Midland Bank SA, est nommé président du directoire de cette dernière, en remplacement de M. Hervé de Carmoy, devenu « chef executive » de la division internationale du groupe londonien Midland Bank. M. Bressler est également membre du conseil de surveillance de la banque privée ouest-allemande Trinkaus und Burkhardt et président du conseil de surveillance de la Compagnie financière Midland.

● **MM. JEAN-LOUIS BRAVARD, OMAR M. CORDES et NORBERT P. DE GARAM**, ont été nommés vice-présidents de Morgan Guaranty Trust Cy à Paris.

● **M. FRANCIS MARKUS** a été nommé directeur général de la Générale de restauration (groupe Accor), en remplacement de M. Jean-Claude d'Herbecourt, appelé à d'autres fonctions au sein du groupe.

● **M. EDWIN L. ARTZT** a été élu vice-président du conseil d'administration du groupe américain Procter and Gamble et président de Procter and Gamble International.

ÉTRANGER

Aux Etats-Unis

LA CROISSANCE A ATTEINT 8,3 % DE JANVIER A MARS

Washington *(AFP)*. – La croissance de l'économie américaine a, durant le premier trimestre, été bien plus forte que prévu officiellement : le 18 avril, le département du commerce a fait état d'une progression annuelle du produit national brut de 8,3 % en termes réels. Cette progression est la plus forte depuis celle de 9,7 % qui avait été enregistrée au second trimestre de 1983 lorsque la reprise économique s'était renforcée.

Le département du commerce avait estimé précédemment à 7,2 % la croissance au premier trimestre contre 5 % au dernier trimestre 1983. De son côté la plupart des économistes avaient tablé, dernièrement sur un taux de 6 %, en raison d'indications statistiques traduisant un léger ralentissement de l'activité économique en mars. Toutefois, compte tenu de ces signes, ces économistes prévoient un taux de 4 % à 4,5 % pour le deuxième trimestre, ce qui atténue les risques de surchauffe.

Le produit national brut des Etats-Unis, exprimé en dollars constants de 1972, s'est élevé au premier trimestre à 1 600 milliards de dollars en montant annuel. Le résultat a, selon le département du commerce, reflété, dans des proportions à peu près égales, un accroissement des achats de biens de consommation et un gonflement des stocks, (notamment de ceux détenus par les agriculteurs américains, en application du programme officiel de réduction des cultures).

● **Une filiale du groupe Shell va exploiter une mine de charbon en Chine.** Shell Coal, filiale du groupe anglo-néerlandais Royal Dutch Shell, a signé avec la Chine un accord en vue de l'exploitation en commun d'une mine de charbon devant produire 4 millions de tonnes par an (soit l'équivalent de près d'un quart de la production française) dans la province de Shandong, à 500 kilomètres au sud de Pékin.

● **Lourd déficit pour Dunlop.** – Le groupe britannique Dunlop, ou ce qu'il en reste après la vente de ses actifs européens à Sumitomo, a enregistré en 1983 un déficit plus que doublé par rapport à l'année précédente : 166 millions de livres soit 1,93 milliard de francs, contre 80 millions de livres (930 millions de francs).

Ce résultat inclut, il est vrai, une provision de 138 millions de livres (1,6 milliard de francs) pour couvrir les frais et amortissements occasionnés par la vente des intérêts européens dans le pneu. Autrement dit, le produit de cette vente n'a pas suffi, et de loin, à éponger les pertes subies dans l'industrie du pneu laissée à la charge de Dunlop. Le nouveau président de Dunlop, Sir Maurice Hodgson, reste optimiste et assure que 1984 marquera la fin du « repli » de la compagnie et 1985 le début d'une « expansion sélective ».

LE FMI PRÊTE ENVIRON 400 MILLIONS DE DOLLARS A LA YOUGOSLAVIE

Washington *(AFP)*. – Le Fonds monétaire international a conclu, jeudi, avec la Yougoslavie un accord de confirmation *(credit standby)* d'une durée de douze mois et qui porte sur un montant de 370 millions de droits de tirage spéciaux (environ 392,2 millions de dollars). Ce crédit est destiné à appuyer le programme d'ajustement qui, précise le communiqué du FMI, vise à *« consolider »* en 1984 les progrès réalisés par la Yougoslavie dans l'amélioration de ses comptes extérieurs et à *« améliorer »* ses disponibilités en capitaux.

L'un de ses *« éléments centraux »* est *« constitué par un relèvement progressif des taux d'intérêt sur les dépôts bancaires »*. Conjuguée avec une nouvelle réduction des dépenses publiques *« en termes réels »*, et notamment des subventions, cette mesure devrait permettre de *« réduire les sorties de capitaux à court terme et favoriser une reconstitution des réserves »*.

MARCHÉS FINANCIERS

NEW-YORK

Irrégulier

Dans un contexte empreint de nervosité à propos des taux d'intérêt dans l'attente de la publication des statistiques de la masse monétaire M-1 (celle-ci a finalement augmenté de 3 milliards de dollars durant la semaine au 9 avril), le marché new-yorkais a fluctué dans d'étroites limites, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles clôturant la séance de jeudi sur une hausse limitée à 1,57 point, à 1 158,08, après que l'on eut dénombré 680 hausses pour 810 baisses, 460 titres étant inchangés.

L'annonce par le département du commerce d'un taux de croissance de 8,3 % du PNB américain au premier trimestre 1984, bien supérieur aux 7 % escomptés par les observateurs, a relancé les spéculations sur le risque de voir la Réserve fédérale prendre des mesures restrictives à l'égard de la circulation monétaire afin d'éviter une surchauffe de l'économie. Dès que ces statistiques ont été connues, une poussée a d'ailleurs été enregistrée sur les taux d'intérêt, ceux des fonds fédéraux grimpant à 10 1/2 %, voire un peu plus à un moment.

VALEURS	Cours du 18 avril	Cours du 19 avril
Alcoa	36 1/2	36
A.T.T.	15 3/8	15 3/8
Boeing	37 3/4	37 5/8
Chase Manhattan Bank	48 1/2	48 1/4
Du Pont de Nemours	49 1/4	49 3/8
Eastman Kodak	61 1/8	62 1/2
Exxon	40 3/8	40 5/8
Ford	35 1/2	35 1/8
General Electric	54 1/2	54 1/2
General Foods	48 1/4	49 3/4
General Motors	64 1/2	64 3/4
Goodyear	25 3/8	25 1/2
I.B.M.	110 3/4	110 7/8
I.T.T.	37 7/8	37 3/8
Mobil Oil	31	31 1/2
Pfizer	33 5/8	33 1/4
Schlumberger	53 1/4	53 7/8
Texaco	40	40 1/8
U.A.L. Inc.	32 1/2	32 7/8
Union Carbide	57 5/8	57 3/8
U.S. Steel	28 7/8	28 5/8
Westinghouse	45 3/4	44 7/8
Xerox Corp.	40	40 1/8

RÉGIONS

Picardie

« Le contrat de plan devrait nous permettre de rattraper notre retard » déclare M. Amsallem (PS)

De notre correspondant

Amiens. – M. Walter Amsallem, président (PS) du conseil régional de Picardie, a dévoilé, le 18 avril, les grandes lignes du contrat de plan entre la Picardie et l'Etat, qui affectera à la région plus de 2 milliards de francs pour assurer à la *fois* un rattrapage par rapport aux autres régions et une diversification du tissu industriel.

Au chapitre de la santé, l'Etat mettra à la disposition de la Picardie, de 1984 à 1988, 150 millions de francs, soit 5,73 % de la dotation nationale, alors que, fait remarquer M. Amsallem, la Picardie représente 3,3 % de la population française. Cette somme servira à la rénovation des hôpitaux psychiatriques d'Amiens et de Clermont-de-l'Oise et à moderniser le centre hospitalier régional universitaire d'Amiens.

Pour les transports, la demande de la région était de 265 millions de francs. L'Etat s'engage pour 200 millions de francs. Cela permettra de réaliser la rocade nord-est d'Amiens, la déviation de Clermont-de-l'Oise, la deuxième tranche de la rocade de Soissons et la première tranche de celle de Compiègne.

La Picardie bénéficiera, en outre, de crédits pour rénover deux mille logements. A noter qu'il est prévu dans le même temps vingt-cinq mille rénovations pour la France entière.

La construction d'une UER de médecine-pharmacie à Amiens n'a pas été approuvée, mais M. Amsallem estime que la Picardie a obtenu mieux : constitution d'un pôle scientifique avec un laboratoire et une bibliothèque commune aux trois UER de médecine-pharmacie et sciences. L'Etat prendra en charge 65 % des 90 millions de francs de travaux prévus.

D'autre part, un département d'informatique et un département de biologie appliquée seront ouverts à l'institut universitaire de technologie d'Amiens.

Enfin, pour la recherche et l'innovation est prévue l'ouverture de quatre centres technologiques : 1) un centre universitaire régional d'informatique (CURI) à Amiens ; 2) un centre de valorisation agro-alimentaire à Amiens ; 3) un pôle productique ; 4) un pôle polymères, dont le siège sera situé dans le bassin de Creil. Il regroupera deux cents chercheurs et ingénieurs de la Picardie.

« La Picardie a été écoutée, et un effort significatif de l'Etat est engagé pour permettre à notre région de rattraper son retard », a conclu M. Amsallem. Ce contrat de plan sera présenté aux membres du conseil régional réunis le 27 avril, en présence de M. Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé de la planification.

MICHEL CURIE.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CESSATION DE GARANTIE

La Banque Commerciale Privée, société anonyme au capital de 30 600 000 francs, ayant son siège social à Paris 75008, 89/91, rue du Faubourg-Saint-Honoré, informe le public qu'elle ne procède pas au renouvellement des garanties financières qu'elle accordait à la SARL Etude Loti, 29, rue Bleue, 75009 Paris, au titre de son activité de transactions sur immeubles et fonds de commerce.

En conséquence, cette garantie prendra fin à l'expiration d'un délai de trois jours francs à dater de la présente publication, conformément aux dispositions de l'article 44 du décret d'application 72-678 du 20 juillet 1972 de la loi 70-9 du 2 janvier 1970.

Conformément aux dispositions de l'article 45 du même décret, les créances ayant pour origine un versement ou une remise, effectués pendant la période de garantie, à l'occasion d'une opération prévue aux 1° à 5° de l'article premier de la loi du 2 janvier 1970, restent couvertes par la Banque Commerciale Privée à condition d'être produites par les créanciers dans les trois mois de cette insertion, au siège de la Banque Commerciale Privée.

Il est précisé qu'il s'agit de créances éventuelles et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues et ne peut en aucune façon mettre en cause la solvabilité et l'honorabilité de la SARL Etude Loti.

CREUSOT-LOIRE

INFORMATIONS DONNÉES PAR LE PRÉSIDENT SUR LA SITUATION DE CREUSOT-LOIRE

Les principaux problèmes qui se sont posés et se posent encore aujourd'hui à Creusot-Loire sont à replacer dans le contexte des dispositions adoptées depuis 1978 par les pouvoirs publics des divers pays européens pour faire face à l'effondrement de la sidérurgie dans le monde. En effet, la poursuite de l'exploitation de la quasi-totalité des entreprises de ce secteur, publiques ou privées, n'a pu être assurée, depuis cette date, que grâce à un soutien financier permanent des Etats.

Creusot-Loire a toutefois fait exception à la règle. Conservant l'essentiel de sa métallurgie, sans bénéfice d'aucune aide publique, malgré ses demandes réitérées, et subissant la concurrence très vive d'entreprises assistées, la société a subi, entre 1978 et 1983, des pertes dont le cumul s'élève à près de 3 milliards de francs. Ces pertes ont absorbé les fonds propres de l'ensemble du groupe.

Cette situation entraînant inéluctablement et rapidement des conséquences graves pour son exploitation, Creusot-Loire s'est adressé, au début de 1983, aux pouvoirs publics afin de voir corriger l'inégalité de traitement dont l'entreprise avait été victime.

La très longue négociation qui s'est ensuivie a débouché au mois de novembre sur une proposition faite à la société et comportant, au plan financier, la mise en place de moyens permettant de soutenir la trésorerie, sans cependant assurer une reconstitution concomitante des fonds propres.

L'entreprise a alors dû choisir entre le refus de ces concours, ce qui aurait inévitablement signifié la mise en cause de l'exploitation, avec les conséquences les plus graves sur l'emploi de plusieurs dizaines de milliers de personnes et sur le fonds de commerce, ou leur acceptation. Un maintien de la conjoncture conjugué à de vigoureuses mesures d'économie interne devait en effet permettre d'attendre la reprise ultérieure du marché mondial des biens d'équipements, malgré une situation nette pratiquement nulle.

C'est ce choix volontariste qui a été effectué.

Immédiatement les premières mesures ont été prises pour réduire les coûts, améliorer la productivité et poursuivre le recentrage sur les métiers de base en désinvestissant des activités périphériques génératrices de pertes.

Dans le même temps et comme prévu et annoncé, il était procédé à la mise au point du plan industriel visant, en tenant compte de l'évolution récente de la conjoncture et des nouvelles perspectives en résultant, à préciser les conditions d'un retour durable à l'équilibre d'exploitation.

L'étude ainsi effectuée entre janvier et mars 1984 n'a pu que prendre acte de la poursuite de la dégradation du marché des biens d'équipements lourds, des décisions intervenues dans le cadre de la réduction du programme nucléaire, de la persistance de la crise de la sidérurgie, avec notamment pour conséquence l'aggravation de la situation de la filiale américaine Phoenix. Elle a également tenu compte du coût plus élevé que prévu des désinvestissements entrepris ou restant à réaliser. Ceux-ci permettront de mieux assurer l'avenir mais contribuent à détériorer les résultats des années 1983 et 1984.

Du fait de ces facteurs de dégradation de la situation et des perspectives, il apparaît sans conteste que la reconstitution des fonds propres, demandée mais non obtenue l'an dernier, est bien aujourd'hui indispensable.

L'étude montre en effet que Creusot-Loire peut rétablir l'équilibre de son exploitation avec une réduction limitée d'effectifs mais seulement pour autant qu'elle dispose, en lieu et place des prêts accordés l'an dernier, d'un volume de fonds propres analogue à celui de ses principaux concurrents. Les apports nécessaires restent d'ailleurs dans la limite des pertes indûment subies par la société depuis 1978 du fait de sa sidérurgie.

Les conclusions de l'étude présentées aux pouvoirs publics comportent d'autres dispositions. Celles-ci concernent notamment la nécessaire évolution des relations de Creusot-Loire et FRAMATOME en vue de gérer la réduction du programme nucléaire. Elles visent en outre à permettre que, pendant le temps où les sidérurgistes européens continueront à bénéficier de soutiens de leurs gouvernements respectifs en vertu des accords de Bruxelles, les activités sidérurgiques restant dans le groupe Creusot-Loire ne soient pas traitées de manière discriminatoire.

En définitive, l'ensemble des mesures d'adaptation préconisées dans le document remis aux pouvoirs publics le 22 mars dernier corrigeraient les conséquences du préjudice causé depuis 1978 à Creusot-Loire et permettraient, s'il est mis en œuvre sans délai pour éviter la détérioration du fonds de commerce, le maintien et le développement d'un ensemble industriel viable, cohérent et efficace sur l'ensemble des marchés français et étrangers. L'adoption de ces mesures, à l'évidence, s'inscrit dans le droit fil de l'orientation prise l'an dernier en conformité avec les décisions du gouvernement.

Si cette logique ne pouvait être conservée, l'entreprise devrait obligatoirement en tirer les conséquences.

Le comité central d'entreprise a été tenu informé de cette situation le 19 avril 1983.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. PAQUES : « Un immortel désir », par Henri Fesquet ; « Un édifice à reconstruire », par Gaston Pietri.
— LU : *le Christ hébreu*, de Claude Tresmontant.

ÉTRANGER

3. ASIE
— Les négociations sur l'avenir de Hongkong.
3. DIPLOMATIE
4. AFRIQUE
— SWAZILAND : les militants de l'ANC font l'objet d'une chasse à l'homme dans le royaume.
4. AMÉRIQUES
— EL SALVADOR : la guérilla après le second tour.
6. EUROPE

POLITIQUE

8 à 10. Le débat à l'Assemblée nationale sur la question de confiance.
— POINT DE VUE : « Faire un ramadier », par Claude Bourdet.

SOCIÉTÉ

11. Le procès de l'*Amoco-Cadiz*.
— L'histoire et la géographie à l'école élémentaire.
12. JUSTICE : un nouveau dossier sur les Irlandais de Vincennes.
— SPORTS : le Tournoi de Monte-Carlo.

CULTURE

17. MUSIQUE : où en est l'avant-garde ?
— EXPOSITIONS : la collection de Ménil au Grand Palais.
19. PRESSE.
20. COMMUNICATION.

ÉCONOMIE

23-24. SOCIAL.
25. ÉTRANGER.
— AFFAIRES.

RADIO-TÉLÉVISION (20).
INFORMATIONS « SERVICES » (21) :
« Journal officiel » ; Loto ; Météorologie.
Annonces classées (22) ; Carnet (21) ; Mots croisés (XVI) ; Programmes des spectacles (18-19).

M. PHILIPPE SÉGUIN invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Philippe Séguin, député RPR des Vosges et maire d'Epinal, sera l'invité de l'émission hebdomadaire le « Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 22 avril de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Séguin, qui est vice-président de l'Assemblée nationale, et également membre du conseil régional de Lorraine, répondra aux questions de François Grosrichard et de Michel Kajman, du *Monde*, et de Gilles Leclerc et d'Isabelle Torre, de RTL, le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

Le numéro du « Monde » daté 20 avril 1984 a été tiré à 459 445 exemplaires

APRÈS LE SOMMET SYRO-LIBANAIS DE DAMAS

Le président Gemayel va s'efforcer de mettre sur pied un gouvernement d'union nationale

De notre correspondant

Beyrouth. — La seconde rencontre en moins de deux mois entre les présidents Assad et Gemayel s'est déroulée dans une atmosphère qualifiée de « *positive* ». Il n'y a pas eu de communiqué, mais Radio-Damas a affirmé, alors que les pourparlers étaient encore en cours, que la rencontre aboutirait à des « *relations historiques* » qui se traduiraient par un « *grand pas* » en avant. Un plan d'action en quatre volets, en vue de sortir le pays de l'impasse, serait envisagé. Il prévoierait la formation d'un gouvernement d'union nationale — vingt-quatre à vingt-six ministres — auquel les chefs des grands courants politiques qui disposent de milices pourraient participer personnellement avec le titre de vice-présidents du conseil ; la constitution d'une Assemblée « *constituante* » de trente-deux membres, prévue par la résolution de la conférence inter-libanaise en vue d'une révision de la Constitution ; la restructuration de l'armée par une commission ministérielle issue du gouvernement d'union nationale, le retour de cette armée dans ses casernes pour qu'elle ne soit pas mêlée au conflit intérieur libanais ; enfin, la définition d'une politique claire concernant le sud du Liban Sud, et l'armée qui est en train d'y être créée par Israël et à la tête de laquelle un officier libanais, le général Lahd a succédé au commandant Haddad, dans des conditions jugées ambiguës par l'opposition.

Tout cela suppose la consolidation de la trêve sur le terrain. L'opération semble d'ailleurs en bonne voie, en particulier à Beyrouth. Les dernières vingt-quatre heures ont été les plus calmes que la ville et le front aient connues depuis les événements du 6 février dernier.

Le désengagement des forces a commencé au moment même où se tenait le sommet de Damas, et se déroule sans véritable accroc : 80 observateurs libanais, des officiers de réserve, assistés de 230 auxiliaires, prennent place dans 80 postes répartis en 9 secteurs. Ils sont secondés par 40 observateurs français, eux-mêmes appelés à recevoir incessamment un appoint de 40 collègues. Jeudi, les observateurs se sont installés à Beyrouth et dans la banlieue sud. Vendredi, ils doivent le faire en montagne. Parallèlement, une force-tampon de 1 200 policiers libanais (*2 000 étaient prévus initialement, mais n'ont pu être réunis*) se déploiera dans le *no man's land* ainsi créé. La « trêve de Lausanne » semble bien amorcée.

Le plan en quatre volets suppose surtout que le président Assad mettra tout son poids dans la balance pour obtenir la pleine coopération de l'opposition et que M. Gemayel parviendra, de son côté, à maîtriser son propre camp, tâche infiniment complexe, tout conflit risquant de se traduire par une rupture de la trêve, malgré le dispositif de désengagement des forces. Le vice-président syrien, M. Abdel Halim Khaddam, aurait, durant le sommet, estimé à 70 % les points d'accord et à 30 % les points de divergence entre les deux présidents, les derniers portant sur les sujets les plus délicats.

Le sommet, tenu dans le style cher au président Assad (réunions marathons et black-out total), a fait l'objet de deux prolongations au cours de la soirée de jeudi. Le chef de l'Etat syrien a clairement montré qu'il n'épargnerait aucun effort malgré son état de santé — il a paru vieilli et fatigué — pour étudier et régler les problèmes en profondeur, et il a tenu à raccompagner, malgré les protestations de celui-ci, son hôte à l'aéroport, lorsque les entretiens se sont achevés à minuit, après quatorze heures de réunion ininterrompue.

LUCIEN GEORGE.

SELON LA BRI

Très fort ralentissement de la croissance des crédits bancaires internationaux en 1983

Bâle. — La croissance nette du volume des crédits bancaires internationaux a été, en 1983, « *la plus faible jamais enregistrée sur un an* », indique le rapport mensuel d'avril de la Banque des règlements internationaux (BRI), relatif au quatrième trimestre de 1983.

Le total des crédits bancaires accordés au 31 décembre 1983 par les banques des pays du « groupe des Onze » — ancien « groupe des Dix » (1) plus Suisse — de l'Autriche, de l'Irlande, du Danemark et du Luxembourg, est évalué à 1 753 milliards de dollars, soit 56,5 milliards de plus qu'au 30 septembre 1983. L'augmentation avait été, cette année-là, de 108,4 milliards de dollars, et de 175,6 milliards en 1982.

En déduisant les prêts interbancaires dans ces quinze pays, le total des prêts extérieurs des banques s'élevait, au 31 décembre 1983, à 1 085 milliards de dollars, soit tout de même 40 milliards de plus qu'au 30 septembre. La hausse, pour 1983, aura été de 85 milliards, soit + 8,5 %, le taux le plus faible jamais enregistré et à comparer notamment aux chiffres de 10 % de 1982 et de 20 % de 1981, souligne la BRI.

Ainsi, il n'y a eu, en 1983, aucun « prêt volontairement accordé » aux pays d'Amérique latine (seulement des crédits conditionnels octroyés en coopération avec des organismes internationaux comme le Fonds monétaire international).

Le quatrième trimestre 1983 a, pour sa part, été également marqué par une baisse des dépôts des pays de l'OPEP, tandis que la reprise des crédits à l'Europe de l'Est s'explique, pour l'essentiel, par l'octroi de nouveaux prêts à l'URSS et à la Hongrie.

Quant à la très forte reprise de l'activité bancaire internationale au deuxième semestre, et surtout pendant les trois derniers mois de l'année dernière, elle est surtout due à l'importance des emprunts des banques américaines sur le marché. Le rapport évalue à 27,8 milliards de dollars les entrées de fonds nets par cette voie au deuxième trimestre de 1983, alors que, au deuxième semestre de 1982, on avait encore constaté une sortie nette (le montant des prêts des banques américaines à l'extérieur excédant alors le montant de leurs emprunts). « *Le renversement du mouvement,* note la BRI, *a plus que compensé l'aggravation du déficit de la balance des paiements et le ralentissement enregistré sur les autres flux de capitaux en direction des Etats-Unis.* ». — (*AFP.*)

(1) Etats-Unis, France, RFA, Grande-Bretagne, Italie, Belgique, Pays-Bas, Suède, Canada, Japon.

En RFA

PREMIÈRES MANIFESTATIONS POUR LA PAIX DEPUIS L'« AUTOMNE CHAUD » DE 1983

Les manifestations de Pâques pour la paix en République fédérale ont débuté jeudi 19 avril avec le blocus de la base aérienne de Geilenkirchen, près d'Aix-la-Chapelle. Selon les pacifistes, dix avions radars de type Awacs et des têtes nucléaires seraient stationnés sur cette base. Quelques centaines de manifestants, parmi lesquels des députés Verts au Bundestag, se sont installés sur la chaussée devant l'entrée principale de la base.

Près de Brême, en revanche, la police a refoulé cinq cents manifestants qui tentaient de bloquer les accès à la caserne Lucius-Clay. Les manifestants se sont repliés vers la route nationale voisine et ont perturbé la circulation pendant plusieurs heures.

De nombreuses autres manifestations pour la paix doivent avoir lieu pendant les fêtes de Pâques en RFA.

Perturbations dans le trafic aérien

LES « AIGUILLEURS DU CIEL » SONT MÉCONTENTS DU PROJET DE LOI SUR LE DROIT DE GRÈVE

Le Syndicat national des contrôleurs du trafic aérien (SNCTA), majoritaire chez les « aiguilleurs du ciel », appelle ses adhérents à une grève du zèle du 20 au 25 avril pour protester contre certaines dispositions du projet de loi rétablissant le droit de grève de cette catégorie de personnel et qui doit être discuté, le 25 avril, à l'Assemblée nationale.

Le texte du gouvernement prévoit l'instauration d'une sorte de service minimum, les pouvoirs publics estimant qu'un certain nombre de missions doivent être accomplies en toutes circonstances :

● « *La continuité de l'action gouvernementale* » (voyages présidentiels et ministériels, accueil des hôtes étrangers) et « *l'exécution des missions de défense nationale* » (couverture radar du territoire).

● « *La préservation des intérêts et du respect des engagements de la France au plan international, et notamment le droit de survol du territoire* » (37 % des mouvements enregistrés en France sont des survols de transit). Les Centres régionaux de la navigation aérienne (CRNA) devraient donc être tous ouverts, fût-ce pour fonctionner au ralenti.

● « *Les missions nécessaires à la sauvegarde des personnes et des biens* » (évacuations sanitaires, feux de forêts...).

● « *La préservation des besoins vitaux de la nation, et notamment les liaisons destinées à éviter l'isolement de la Corse, des départements et territoires d'outre-mer et de la collectivité territoriale de Mayotte* ».

● « *La sauvegarde des installations et du matériel* », qui devront être maintenus en état de fonctionnement.

Le ministère des transports estime que ce service mobiliserait 20 % des effectifs totaux de contrôleurs et se propose d'établir une liste, révisable périodiquement, du personnel pouvant être requis centre par centre. Mais on insiste, dans l'entourage de M. Fiterman, sur la « *consistance réelle* » du droit de grève reconnu par le texte, puisque tout trafic civil intérieur et tout trafic international à l'arrivée et au départ de France se trouverait interrompu.

Compte tenu de ces restrictions, le SNCTA estime que le projet de loi « *restreint d'autant le droit de grève des contrôleurs* ». La consigne de limitation de l'écoulement du trafic aérien qu'il a lancée pour six jours était, dans la matinée du vendredi 20 avril, assez peu suivie.

Sur le vif

Madame la maire ?

Nous sommes en veine d'enquêtes dans ces colonnes. Nous vous avons déjà demandé ce que vous pensiez de nos suppléments de fin de semaine. Vous avez été très nombreux à nous répondre. A mon tour de vous mettre à contribution. Allez, encore un petit effort ! Je m'adresse plus particulièrement aux lectrices. Est-ce que ça vous gêne qu'on dise Madame le ministre ? Est-ce que vous préférez Madame la ministre ? Et Madame le président, est-ce que ça vous hérisse ? Si on dit Madame la présidente, ne craignez-vous pas la confusion avec les épouses de ces Messieurs ? Doit-on parler d'un écrivain ou d'une écrivaine ? D'un ou d'une secrétaire d'Etat ? Si je vous pose la question, c'est parce que je n'ai pas d'opinion bien arrêtée sur le sujet et qu'on m'a invitée à faire partie d'une commission de terminologie chargée par Yvette Roudy de féminiser les titres. Les travaux démarrent la semaine prochaine.

Voici, pour éclairer votre lanterne, quelques éléments du dossier empruntés à *Médias et Langage*. Le champion, pardon, la championne, de la féminisation, c'est Benoîte Groult, présidente de la commission. Pour elle, pas de problème. C'est un moyen de combattre la misogynie des mots, miroirs d'une société machiste. Et une façon d'encourager les femmes qui pourraient se sentir rejetées par des professions masculines au point de n'avoir pas d'équivalent au féminin. Elle insiste sur la langue du pouvoir et le pouvoir de la langue.

A l'opposé, la plupart de celles qui ont fait et réussi une carrière d'homme, exemple Simone Veil, ne sont pas d'accord. A leurs yeux, féminiser une fonction c'est la dévaloriser. Elles tiennent à l'article masculin définissant et anoblissant un rôle encore tout nouveau pour beaucoup d'entre nous. Elles avouent, quand elles l'osent, leur fierté à s'entendre appeler Madame le recteur ou Madame le maire. Elles insistent sur le fait que les noms de métiers sont considérés comme des épicènes puisque aussi bien ils sont exercés par des gens des deux sexes. En devenant neutre, le masculin neutralise alors la différence au lieu de la souligner.

D'ailleurs, quels termes proposer ? Le suffixe *esse*, il faut bien le reconnaître, peintresse, mairesse, ou même doctoresse, ça n'a rien de valorisant. C'est péjoratif et même carrément méprisant. On peut trouver autre chose, c'est exact. Les hommes ont refusé de s'appeler des sages-femmes. Ils se sont inventé un nom : maïeuticiens. Pourquoi n'en ferions-nous pas autant ? Pourquoi pas en effet ? Est-ce nécessaire ou non ? Est-ce le moment ou pas ? N'y a-t-il rien de plus pressé ? Qu'est-ce que vous en dites ?

CLAUDE SARRAUTE.

A LA SUITE D'UNE ERREUR DE MANŒUVRE

Le Tupolev-134 a bien survolé une zone réglementée de l'agglomération toulonnaise

Le Tupolev-134 de la compagnie soviétique Aeroflot, qui assure la liaison hebdomadaire Moscou-Budapest-Marseille, a bien survolé, vendredi 13 avril, pendant moins de trois minutes, une zone réglementée, sous contrôle des autorités militaires à Hyères, au-dessus de l'agglomération toulonnaise.

Cette précision a été donnée, jeudi 19 avril, par les services du premier ministre, dans un communiqué, et par le ministre de la défense, M. Charles Hernu, devant les sénateurs membres de la commission des affaires étrangères et de la défense. Mais, tant à l'Hôtel Matignon qu'au ministère de la défense, on considère que ce survol de la zone réglementée R-64 n'est pas le résultat d'une manœuvre délibérée de l'équipage soviétique : il s'agit, explique-t-on, d'une erreur de manœuvre liée à un incident de trafic aérien, sans conséquence pour la sécurité des installations militaires du Var.

Pour éviter un risque de collision avec un avion privé à la verticale de Saint-Tropez, le centre de contrôle d'Aix-en-Provence a intimé l'ordre au pilote du Tupolev de changer de cap (cap 260) par rapport à sa route normale (cap 275). Selon M. Hernu, l'avion soviétique, à la suite de cette correction de trajectoire, a été amené à dévier légèrement (de 15 degrés) de sa route, et il est entré dans la zone réglementée R-64 sans, pour autant, pénétrer dans la zone P-62, totalement interdite, sans autorisation, à la navigation civile.

Les autorités militaires, à Hyères, ont immédiatement demandé au contrôle d'Aix-en-Provence de donner au Tupolev l'ordre de prendre un nouveau cap. Selon les services du premier ministre, le pilote soviétique a accusé réception sur-le-champ et son temps de réaction a été jugé normal. A l'Hôtel Matignon, on considère donc que l'avion a simplement survolé une zone réglementée, pendant moins de trois minutes, sans que la responsabilité du pilote soit directement engagée. Au ministère de la défense, on estime, en outre, que le Tupolev soviétique n'a survolé aucun site militaire déclaré « sensible ».

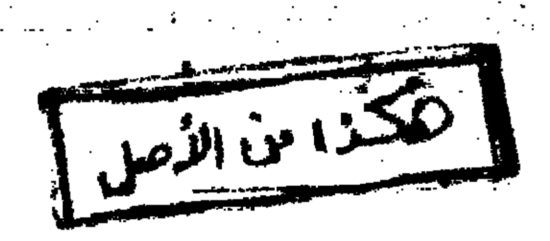
M. Pierre Mauroy, premier ministre, a fait savoir que les faits ainsi reconstitués n'avaient pas paru, au gouvernement, de nature à justifier une action de la part de la défense aérienne locale, ni un geste de représentation diplomatique.



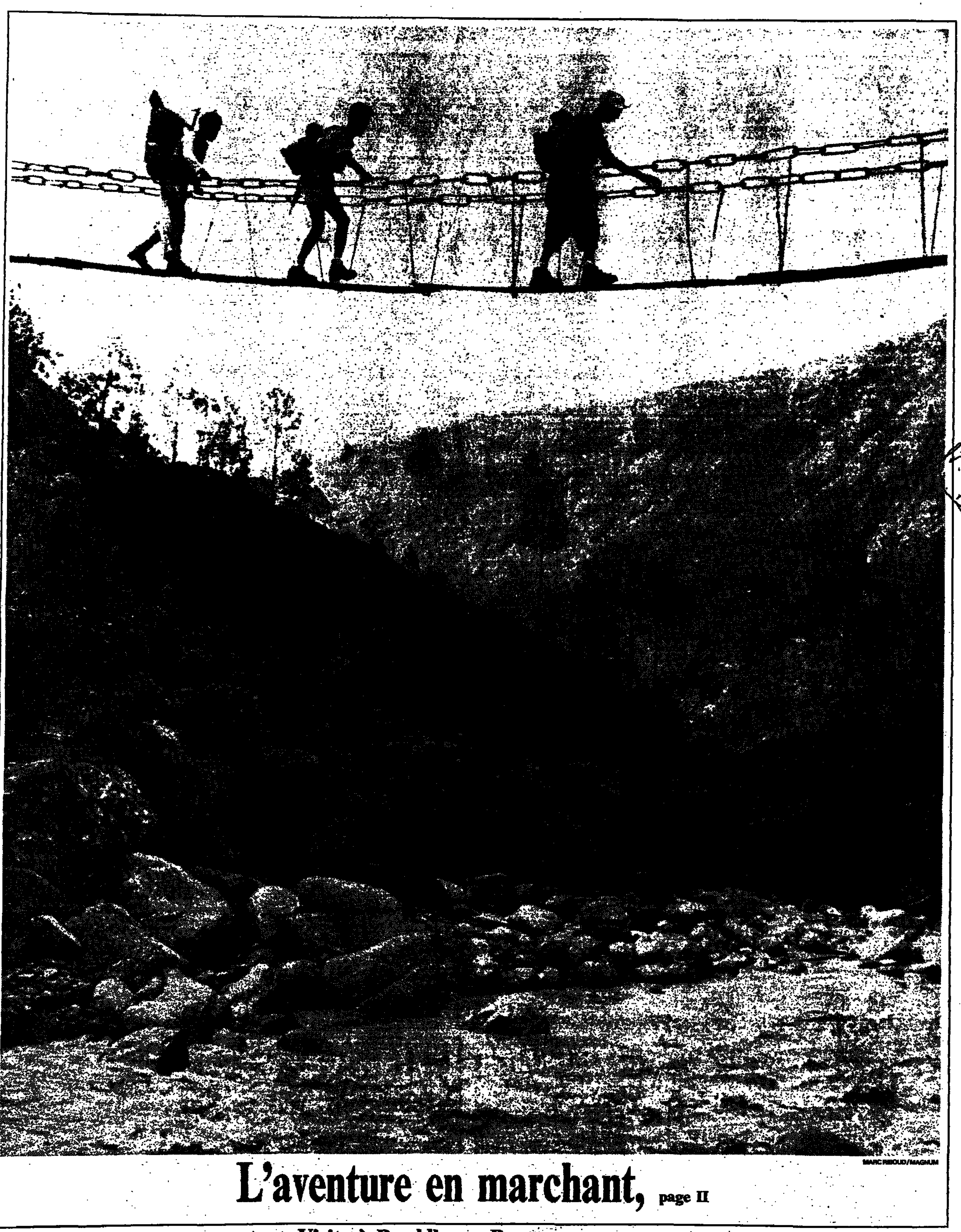








Le Monde
Loisirs



MARC RIBOUD/MAGNUM

L'aventure en marchant, page II

Visite à Bouddha en Bourgogne, page V

L'aviron, galère de plaisance, page VI

Sous les remparts de Séville, la fête de la foi, page XVIII

Supplément au nº 1220... Ne peut être vendu séparément. Samedi 2? avril 1984.

Le Languedoc vu d'en haut

Marche douce sur le « balcon » du Caroux, à mille mètres au-dessus de la Méditerranée.

MOURARET / LA MONTAGNE ET ALPINISME

LE sommet du Caroux n'est qu'un petit plateau du Haut-Languedoc, appendice de l'Espinouse, où la bruyère s'agite au vent. A 1 000 mètres d'altitude, il paraît vraiment suspendu au-dessus de la vallée de l'Orb. En remontant depuis Béziers, par Roquebrun et Vieussan, succède aux avant-monts une véritable montagne. Depuis Tarassac, on voit nettement ses aiguilles se dresser dans une *vallée* encaissée, celle *que nous allons visiter*, des gorges dévalant du hameau d'Héric.

Héric et ses gorges sont célèbres pour leurs rochers aux formes et noms évocateurs (Tête de Braque, Minaret, Coulaïgo...), le sentier du Cabalet qui sinue sur la rive droite du torrent, les mouflons qui s'y hasardent le soir, les arbres, la garrigue touffue.

En amont, voici Héric. Il faut saisir au soleil ses toits, ses murs de pierres sombres et son vallon. Rien de grandiose mais un site harmonieux au creux de la montagne. La montée par la « route » est classique mais trop touristique et le randonneur préférera dégringoler de 500 mètres depuis Douch, par le vieux sentier, aux vastes marches empierrées, plus authentique.

Héric est un hameau retourné au silence. Il fut longtemps très isolé dans ses châtaigneraies étagées car, autrefois, sa seule issue vers Mons passait par le chemin muletier de Bardou. L'accès direct par la rive droite du ruisseau était plutôt acrobatique et une route a été construite vers 1930, interdite aux véhicules. On peut toujours l'éviter en empruntant, comme jadis, le sentier du Cabalet.

La crête paraît inaccessible, mais les sentiers et pistes réouverts par le Club alpin français permettent de l'atteindre. Toujours discrètement balisés, quelquefois difficiles, ce sont en fait les seuls cheminements envisageables, à moins d'être grimpeur.

Le sentier GR 7 traverse surtout le plateau, par Madale, Douch et Héric. A l'aide du guide *Randonnées au Caroux* – outil indispensable, – on peut fréquenter aussi les gorges, gravir la montagne en tous sens et bâtir des itinéraires plus variés, repérés sur la carte appropriée. Rappelons que les balisages sont discrets, parfois même presque effacés, dans les chênes verts et la rocaille; ils demandent donc un peu d'attention aux embranchements. De la vallée au plateau, chaque fois le dénivelé est important, ce qui donne du caractère aux parcours les plus faciles. Ainsi, le « balcon du Caroux », décrit dans le guide, est-il réservé aux randonneurs confirmés, que ne rebutent pas de petits passages d'escalade.

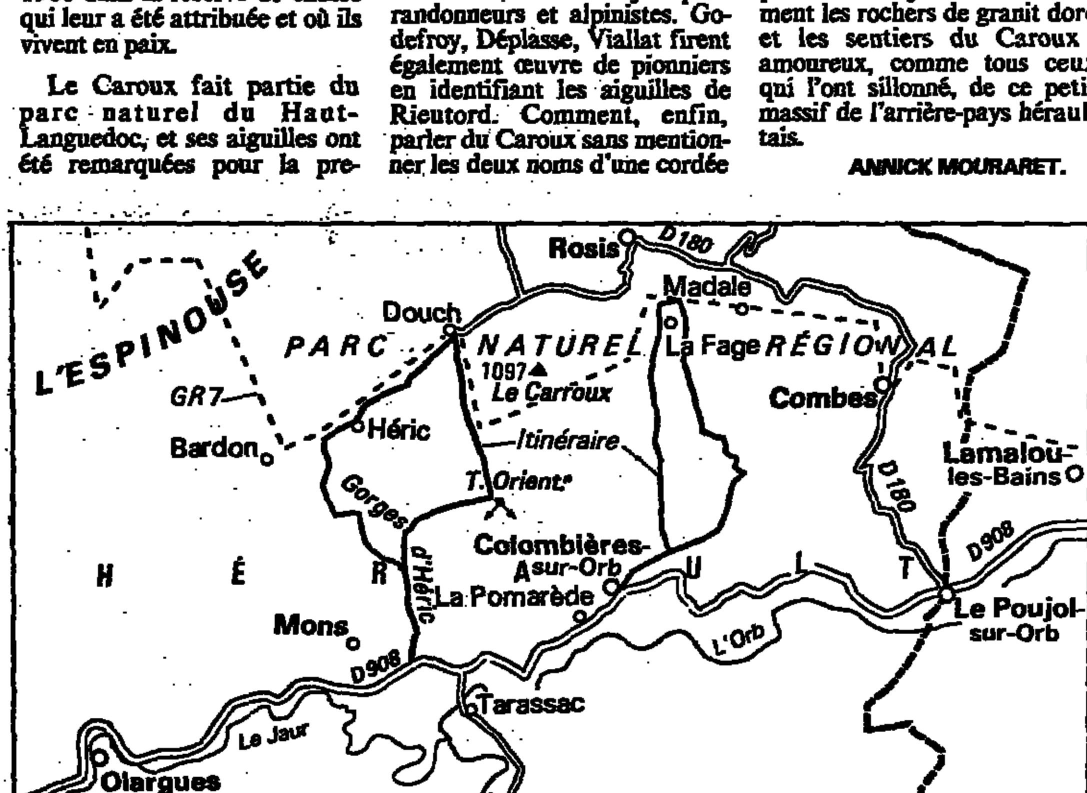
Après les gorges d'Héric, pourquoi ne pas découvrir celles de Colombières qui creusent l'est du Caroux ? Elles sont bien connues des grimpeurs, qui apprécient les voies difficiles de la paroi d'Arles ou du Bastion. Il n'y a pas de village avant Rosis et les maisons de Lafage sont inhabitées.

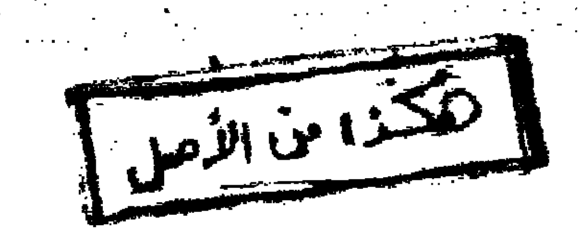
Depuis Colombières-sur-Orb et les Seilhols, de vieux sentiers, parfaitement dallés, conduisaient vers les hauteurs de l'arrière-pays, se jouant des ressauts par des vires naturelles ou bâties et de longs escaliers. Sous le couvert de la châtaigneraie, délaissée et inextricable, ou des hêtres, on monte lentement, le long de hautes murailles, jusqu'aux crêtes. Depuis la « piste de Cabrière », le point de vue est exceptionnel, justifiant parfaitement l'appellation « Montagne de lumière » que l'on donne souvent au Caroux.

Après le soleil méditerranéen, quel dépaysement d'affronter vent ou grésil, à plus de 1 000 mètres d'altitude, dans la sévère lande, tandis qu'à vos pieds la brume noie les vallées. Le randonneur discret et attentif pourra rencontrer au cours de sa promenade quelques-uns de ces mouflons qui, d'origine corse, ont été introduits vers 1960 dans la réserve de chasse qui leur a été attribuée et où ils vivent en paix.

Le Caroux fait partie du parc naturel du Haut-Languedoc, et ses aiguilles ont été remarquées pour la première fois par le montagnard lyonnais H. Dulong de Rosnay. Aujourd'hui, il est devenu un véritable terrain de jeu pour randonneurs et alpinistes. Godefroy, Déplasse, Viallat firent également œuvre de pionniers en identifiant les aiguilles de Rieutord. Comment, enfin, parler du Caroux sans mentionner les deux noms d'une cordée célèbre des années 40 : le docteur M. Azéma et Georges Fraissinet. Georges Fraissinet parcourt toujours inlassablement les rochers de granit doré et les sentiers du Caroux ; amoureux, comme tous ceux qui l'ont sillonné, de ce petit massif de l'arrière-pays héraultais.

ANNICK MOURARET.





Feuille de route

Un tracé construit en 1895.

LES gorges d'Héric : 6 heures, au départ de Mons-la-Trivalle, le Verdier-Haut.

Du haut du village du Verdier au hameau d'Héric, par les gorges, il y a 5 kilomètres. C'est la promenade la plus facile qui soit, en 3 heures aller-retour. Mais une randonnée au Caroux serait incomplète sans une vision du plateau. Pour l'atteindre, l'itinéraire grimpe par ses flancs, en 800 mètres de dénivelée et réserve ainsi, pour le retour, la découverte du torrent.

A l'entrée des gorges d'Héric, quitter la route pour passer rive gauche, à la passerelle des Soupirs. Là commence le « sentier des gardes », tracé et construit en 1895 et balisé de points rouges, qui conduit en 2 h 30, par le col de Bartouyre, à la table d'orientation. Ensuite, un bon sentier rejoint rapidement le GR 7 qui gagne Douch, vers le nord, en une heure, balisage rouge-blanc.

De Douch, le GR grimpe au col de l'Ayrolle puis descend dans les châtaigneraies. Héric, longtemps invisible, est atteint en une heure, à 514 mètres. Le retour par la « route des gorges » est aisé, sans balisage. La suivre jusqu'au deuxième pont et là, rive droite, prendre le sentier du Cabalet (points rouges) qui ondule dans le versant et conduit près du pont des Soupirs.


MOURARET/LA MONTAGNE ET ALPINISME

● **Les gorges de Colombières :**

4 heures, au départ de Colombières-Ecole-Les Seilhols.

Depuis Colombières-École, un raccourci (piste de la Bouffe) mène en dix minutes au hameau des Seilhols qu'une voie romaine relie à Madale et à la forêt des Écrivains-Combattants. Ce chemin des Fleysses est balisé de rouge des Seilhols à l'embranchement de la « piste de la Cabrière (1 h 30), que l'on emprunte alors (points rouges également). C'est un très bel itinéraire, qui va coiffer les crêtes d'Arles, où débouchent les voies d'escalade, et fait cheminer ensuite, en balcon, au-dessus des gorges dans les fougères et les bruyères.

Des maisons de Lafage (783 mètres), tristement vides, le sentier des gorges de Colombières descend à travers les châtaigneraies (1 h 30), permettant de suivre, cette fois en rive droite et de plus près, le torrent d'Arles, qui anime le fond des gorges dans le cadre très sauvage lui aussi.

● **En route**

Accès

D 908, Saint-Pons-Bédarieux. Par le train, descendre à la gare de Bédarieux (train « Aubrac », Paris-Béziers) : liaisons autocar SNCF de Bédarieux à Saint-Pons.

Carto-bibliographie :

Guide *Randonnées au Caroux*, Club alpin français (65 F, 300 pages) et carte correspondante (20 F) : en vente notamment à la base de plein air de Mons-la-Trivalle (pour les grimpeurs, *Escalades au Caroux*, 80 F). Carte 1/100000 Parc naturel régional du Haut-Languedoc IGN, ou nº 65 Béziers-Montpellier IGN.

Informations, documentations :

Parc naturel régional du Haut-Languedoc

Base de plein air de Mons-la-Trivalle

34390 Olargues, tél. (67) 97-72-80.

Hôtels et restaurants :

Chambres à partir de 40-50 F, repas à partir de 35 F.

– A Mons-la-Trivalle : Auberge du Caroux, chez Mimi : tél. (67) 97-72-12 ; Hôtel Interlude, M. et Mme Fourès, tél. (67) 97-75-56 ; Hôtel Roc-Fourcat (D. 908), tél. (67) 97-71-83.

– A Tarassac : Auberge des Gorges d'Héric, tél. (67) 97-72-98.

– A La Pomarède : Auberge de La Roque-Rouge, tél. (67) 95-80-42, restaurant le midi en semaine, midi et soir le week-end (fermé le mercredi).

Hébergements randonneurs et grimpeurs :

– Refuge CAF du Verdier, à 1 km de Mons-la-Trivalle. Clés : M. Azéma, Verdier-Bas, tél. (67) 97-70-59. 15 places, sans réchaud ni matériel de cuisine.

– Accueil à la base de plein air de Mons-la-Trivalle, 34390 Olargues, tél. (67) 97-72-80. Dortoir 20 places, tentes, possibilité de cuisiner, pour groupes et individuels.

– Gîte d'étape de La Pomarède (D. 908, entre Colombières et Mons, face à l'Auberge de la Roque-Rouge). Cuisine équipée. 12 places. M. et Mme Raynal, La Pomarède, 34390 Olargues, tél. (67) 95-80-42.

– Gîte d'étape de Douch, dans le village (gîte du Parc). Contacter Mme Gueyraud, à Douch, Rosis, 34610 Saint-Gervais-sur-Mare. 10 places. Cuisine équipée.

– Gîte d'étape communal de Combes, dans le village. S'adresser à Jacques Rougier, Combes, 34240 Lamalou-les-Bains, tél. (67) 95-66-55. 15 places. Cuisine équipée. Restaurant le week-end.

Ravitaillement et boulanger :

A Mons-la-Trivalle ; *boucher* à Tarassac.

Randonnées et escalades organisées :

– CAF, section du Caroux, salle 10, caserne Saint-Jacques, 34500 Béziers.

– Jean-Louis Raynal, guide de haute montagne, Auberge de la Roque-Rouge, La Pomarède, 34390 Olargues, tél. (67) 95-80-42.

– Base de plein air de Mons-Trivalle, 34390, tél. (67) 97-72-80 (pour groupes à partir de dix personnes).

Les pierres du chemin

LA Fédération interdépartementale des sentiers de pays mène, depuis plus de quatre ans, une œuvre importante de création et de valorisation de sentiers pédestres dits « sentiers de pays », complémentaire aux sentiers de grande randonnée, tout particulièrement en Aveyron, mais aussi en Lozère, dans le Tarn, le Gard et l'Hérault.

Pour favoriser une découverte qu'elle souhaite humaine, culturelle et historique, la Fédération des sentiers de pays a créé une collection de documentation régionale. Sont ainsi parus, faisant suite au travail d'édition, mené antérieurement :

En 1979 :

– **La Vielha Draiha**, par P. Solassol. Itinéraires et réflexions sur cinq journées de randonnées sauvages à travers le Larzac et le causse Noir, 30 p., 18 F.

En 1981 :

– **Les Croix des chemins**, par J. Poujol. Inventaire limité et de qualité pour une présentation du patrimoine sud-aveyronnais en la matière, 42 p., 25 F.

En 1983 :

– **Les Monuments mégalithiques du Saint-Affricain**, (réédition), ouvrage collectif, association Les Cardabelles, préfacé par P. Cabannes.

Pour une découverte de cinquante et un dolmens sur le causse du Saint-Affricain, 34 p., 25 F.

– **Les Eglises romanes en Sud-Aveyron**, par N. Andrieu. Aperçu historique et architectural complété par un petit guide de découverte en Sud-Aveyron de quelques églises romanes de caractère, 25 p., 18 F.

– **Les Stèles discoïdales rouergates**, par R. Aussibal. Etude de type archéologique sur les stèles rouergates. Ouvrage dense et précis, utile aux archéologues, aux historiens et aux randonneurs désireux d'approfondir leurs connaissances sur ce sujet, 65 p., 45 F.

Devraient paraître prochainement :

– **Les Statues-Menhirs en Rouergue**, par J. Poujol.

– **Histoire d'une commune du Rouergue, le Viala du Tarn**, ouvrage collectif de l'association du Viala du Tarn.

– **Les Lieux de notre mémoire, récits et légendes du Ségala**, par D. Crozes.

★ Pour tout renseignement, s'adresser à :
FISP, boulevard Georges-Clemenceau, 12400 Saint-Affrique. Téléphone : (65) 49-30-50.

Un baladin en balade

Musicien et voyagiste, Daniel Popp fait marcher ses contemporains.

AVEC un nom pareil, Daniel Popp pouvait difficilement échapper à la musique. D'autant que son père, André, avait déjà considérablement défriché le terrain en associant son patronyme à une foule de chansons, musiques de films et autres disques éducatifs à l'intention des enfants. La série « Piccolo-Saxo », par exemple, c'est lui.

Mais voilà, Daniel a eu aussi un grand-père. Un personnage qu'il n'a jamais connu, mais dont la vie de médecin-colonial à Tombouctou contée par une grand-mère admirative devait exciter son imagination d'enfant. Musique et voyage. Tout est résumé en deux mots. Pourtant, ce n'est pas si simple.

A l'inverse des artistes (chanteurs comme Daniel Balavoine ou comédiens comme Claude Brasseur) qui se lancent dans l'aventure du Paris-Dakar en amateurs sérieux, Daniel Popp joue en « pro » sur les deux tableaux. Presque involontairement, d'ailleurs, puisque les choses se sont mises en place un peu par hassard. Au même titre que la musique, la route est devenue indispensable à cet enfant de la génération de 68.

L'adolescence, pour lui, ce sont les mélodies des Beatles, les stridences électriques de Jimi Hendrix et les audaces rythmiques de Bartok superposées aux aventures de Tintin. Quand il évoque cette période de sa vie, celui que les Africains appellent le musicien-voyageur a le regard qui s'éclaire. Et il rit même carrément en avouant qu'il ne se voyait pas finir dans la peau d'un chef d'entreprise. Pourtant, depuis huit ans, il assure la direction d'une des agences de voyages les plus originales : Terres d'aventure. Paradoxal ? Peut-être. En tout cas, c'est le seul moyen qu'il ait trouvé pour vivre deux passions en même temps.



XAVIER LAMBOURS

Tout a commencé au début des années 70. Dans un studio d'enregistrement où son père réalise une maquette de chanson, Daniel s'amuse à chantonner la mélodie. Réaction professionnelle du papa, qui s'aperçoit que son fiston possède une voix en harmonie avec le thème musical : on grave un 45 tours intitulé *Wakadi-Wakadou*. Un petit truc en accord avec l'air du temps. *« C'était de la variété populaire au sens positif du terme »*, dit Daniel Popp. Une variété qui passe régulièrement à la radio. Pas vraiment un grand succès, mais juste ce qu'il faut pour donner au jeune homme l'envie de continuer.

Mais la suite est moins évidente. Malgré deux ou trois petits disques plutôt bien reçus par la profession, Dainiel n'arrive pas à réaliser un album. Dans les maisons de disques, on préfère qu'il continue à produire de gentils succès pour les adolescentes. C'est un peu le désenchantement et une certaine lassitude face au show-biz et à ses exigences commerciales. Et puis il y a le voyage qui l'appelle. Une petite annonce dans *Actuel* première formule. Un séjour au Sahara, la rencontre d'un Touareg, et, direction Tombouctou, le temps d'un clin d'œil au souvenir du grand-père colonial : *« On a acheté des chameaux, et pendant trois mois mon copain m'a fait faire la tournée des campements de sa famille. »*

Le Sahara, un déclic... et le premier pas dans le tourisme marginal. Pendant dix ans, Daniel va le parcourir dans tous les sens. A pied, le plus souvent : *« Parce que c'est à pied qu'on découvre le mieux un pays. La randonnée implique un contact physique avec le voyage. Et, pour nous, un voyage est réussi à partir du moment où l'on ressent des choses authentiques : avec les gens qu'on rencontre sur place, et avec ceux du groupe. »*

La randonnée, c'est l'aventure vécue à la première personne : *« Sur un chemin escarpé du haut Atlas, dans le sable du désert ou pendant le passage d'un col himalayen à 5 000 mètres, c'est le marcheur qui souffre et qui transpire. Il vit lui-même son voyage. Nous sommes là pour lui proposer des itinéraires qu'il n'aurait pas pu trouver seul. Et pour l'accompagner. Nous n'oublions jamais que Terres d'aventure est née du désir de faire partager les émotions de la découverte. »* Apparemment, les candidats à l'aventure pédestre ne manquent pas. Trois cents la première année (à l'époque où les professionnels considéraient Daniel Popp et son associé, Hervé Derain, comme d'aimables loufoques), ils ont été trois mille en 1983.

Attirés par les grands espaces, mais aussi par des destinations à la réputation moins prestigieuse, un tiers des clients de Terres d'aventure ont en effet choisi la France. Pour ceux qui estiment que l'aventure commence au coin de la rue, l'agence propose des randonnées dans le Mercantour, l'Ardèche ou le haut Queyras. Pour les autres, il y a les expériences sahariennes, le pays Dogon, la Laponie suédoise, le Kilimandjaro, les Andes... Le monde entier, puisque rien, ou presque, n'est interdit à ceux qui ont le courage de marcher. Même la haute montagne figure au menu de Terres d'aventure, qui emmène chaque année une centaine d'alpinistes à l'assaut de quelques sommets du Népal ou de la cordillère Blanche, au Pérou.

Après dix ans de marche autour du monde, Daniel Popp a retrouvé le chemin des studios. Une halte de quelques semaines entre deux randonnées. Pour lui, plus question désormais d'abandonner le voyage. Ce grand jeune homme de trente-quatre ans qui déclare sérieusement : *« C'est le voyage qui m'a fait mûrir »*, a mis dans ses chansons tout ce qui a fait sa vie d'aventurier du tourisme.

Son *Walkman dans le désert* déborde d'images d'ailleurs ensoleillés, de rythmes exotiques et de chaleur. Celle du contact humain, de l'amitié. Les phantasmes côtoient les souvenirs et l'humour bouscule un peu la nostalgie. En quelques mots, Jean-Yves Luley, le parolier, résume le cheminement réel et imaginaire du musicien-voyageur. Baba-cool ou néo-caravanier ?

Si les chansons posent la question, seul Daniel Popp peut apporter la réponse. Mais il n'y tient pas vraiment. Chez lui, tout est mêlé : l'évasion-passion, la musique-nécessité et cette entreprise qui fait vivre quatorze personnes à Paris, et trente guides dans le monde. Ça marche pour Daniel Popp....

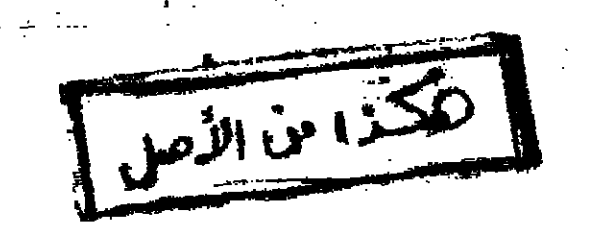
CHRISTIAN-LUC PARISON.

● Terres d'aventure, 3-5, rue Saint-Victor, 75005 Paris. Tél. : 329-94-50.

● Un walkman dans le désert. Disques Polydor (815841-1).

H

Dans les pas de Stevenson



Heureux comme Bouddha en Bourgogne

Des moines tibétains en exil veulent construire un temple traditionnel.

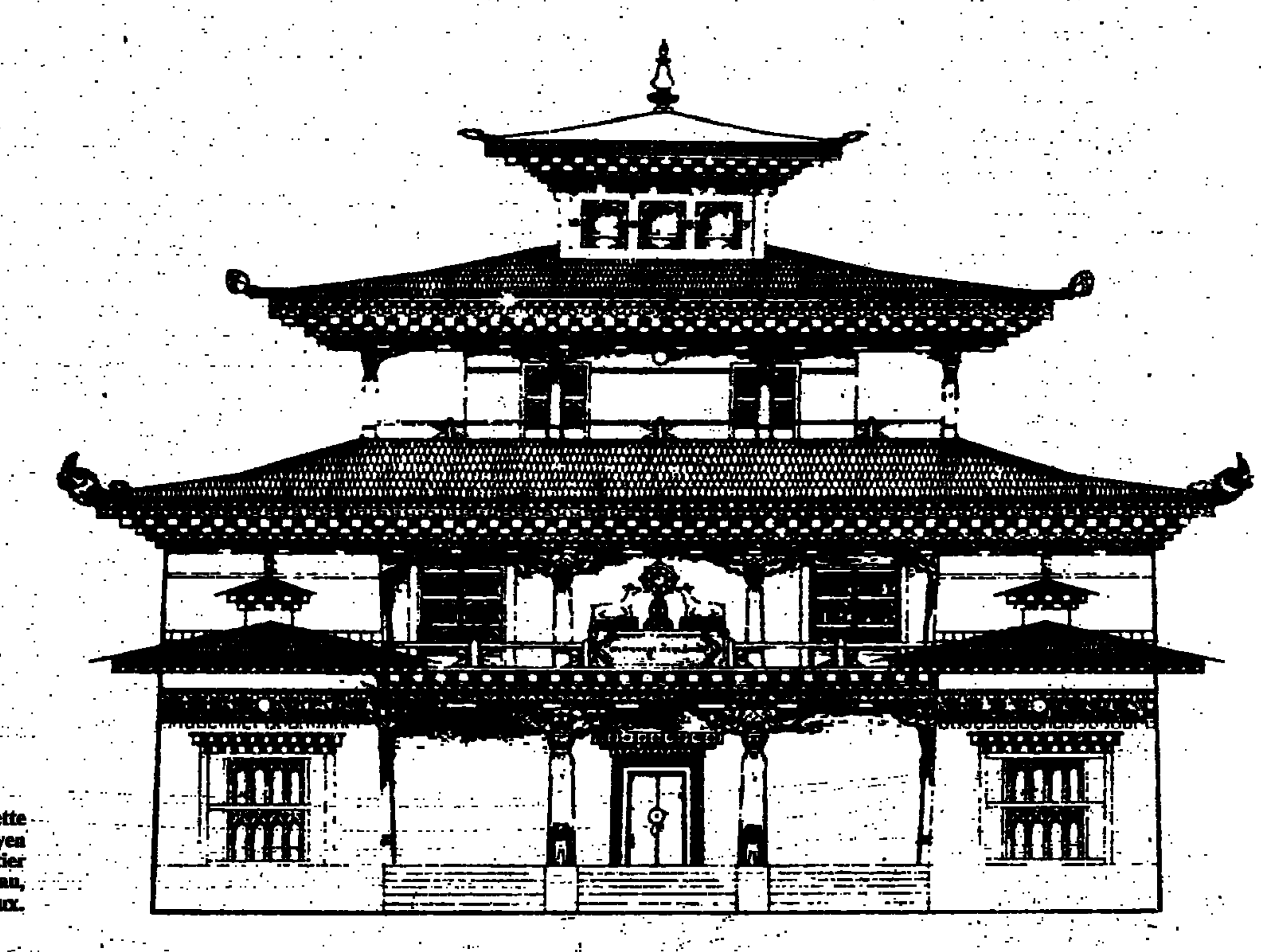
NOUVEL AN tibétain. Ou plutôt : an 2111. L'année de la souris - bois succède à celle du cochon - eau. Devant le monastère de Kagyu-Ling, les bannières à prières battent au vent en haut des mâts. Plus loin les chants liturgiques résonnent dans le temple multicolore au sol jonché de fleurs, des chants graves, allégés à certains moments par le rire des cymbales, des chants comme le bourdonnement obsédant de milliers d'esprits invisibles. Dehors, autour du chorten – petit édifice cultuel contenant une statue du Bouddha, – la neige recouvre encore les pentes et les sommets. Des sommets qui ne dépassent pas... cinq cents mètres. Car nous ne sommes pas dans l'Himalaya, ni au Tibet, ni au Bouthan, mais en Bourgogne, en plein Morvan, au château de Plaige, à proximité de deux villages aux noms aussi peu tibétains que Toulon-sur-Arroux et Etang-sur-Arroux.

Il y a une dizaine d'années, quelques moines réfugiés en Inde et au Bouthan après l'invasion chinoise du Tibet vinrent en Europe chercher un lieu d'implantation pour l'étude et la connaissance du bouddhisme. On leur proposa ce château en plein Morvan, et ils s'y installèrent. Ils avaient – ils ont toujours – pour maître spirituel le Très Vénérable Kalou Rinpotché, un des grands sages de l'Orient, qui dirige actuellement le monastère de Sonada, en Inde du Nord.

Il se rend à Plaige quelquefois, et, lors de ma dernière visite, on m'a montré sa chambre, au premier étage du monastère : des fleurs, une veilleuse, des images du Bouddha. Kalou Rinpotché est aussi présent à Plaige qu'à Sonada. Il a désigné lui-même les trois lamas chargés de veiller au destin de ce lieu : le lama Shérab, chef spirituel et temporel de la communauté, un homme au sourire étincelant et qui ne semble guère redouter l'invisible ; le lama Orgyen, qui veille sur le rituel, et le lama Tempa, qui s'occupe plus particulièrement des centres de retraite.

Car Plaige n'est pas seulement un lieu de rencontres, de connaissance et de méditation où l'on peut apprendre le tibétain, s'initier à la liturgie de Milarépa, ce saint du onzième siècle qui vécut seul des années au cœur de l'Himalaya avant de rédiger des chants et des prières mystiques. C'est aussi un lieu de formation pour les futurs lamas de l'Occident et pour tous ceux qui se sentent prêts à passer trois ans, trois mois et trois jours en retraite absolue, dans les petits ermitages entourant le château.

L'année dernière, en septembre, j'ai assisté à la sortie de vingt d'entre eux, après la longue réclusion dans la forêt : vingt humains – hommes et femmes – aussi pâles que des chenilles venant de filer leur cocon et qui sont peut-être les chrysalides d'une nouvelle aventure spirituelle, de cette rencontre inattendue entre l'Orient et l'Occident.



Maquette du temple himalayen en chantier dans le parc du château, à Toulon-sur-Arroux.

Ici, précisons-le bien, on ne trouve pas une nouvelle secte d'illuminés, de disciples de Moon ou de danseurs de Krishna. Il s'agit de la plus ancienne et pure et authentique tradition du bouddhisme tibétain qui a connu au cours des siècles plusieurs voies et plusieurs écoles, non pas rivales mais parallèles. Le centre Kagyu-Ling de Plaige appartient à la tradition Vadjrayana – qui signifie la Voie du Diamant – elle-même incluse dans celle du Mahayana ou Grand Véhicule. C'est une voie qui propose, pour parvenir à l'Eveil, une doctrine et des pratiques rigoureuses, claires, mais ouvertes à toutes les possibilités de la vie occidentale. Son enseignement n'a rien d'ésotérique, et chacun peut venir ici l'écouter et le suivre, pour des séjours de quelques jours ou pour des retraites de plusieurs semaines ou de plusieurs mois.

Tout autour du château, sur les huit hectares de collines et de bois qui le cachent, de petites maisonnettes en bois reçoivent les célibataires ou les couples qui désirent méditer ou même prendre refuge. *Prendre refuge*, ici, cela veut dire aller plus loin que la simple retraite, et la situation d'auditeur, c'est chercher à approfondir l'enseignement, à pratiquer intensément la méditation, se soumettre aux contraintes – tout à fait supportables d'ailleurs – de la vie et du travail communautaires.

C'est enfin, peut-être, participer un jour aux Trois Joyaux : Bouddha, Dharma (l'enseignement) et Sangha (l'ascèse). C'est surtout éprouver le sentiment que l'on commence peu à peu à voir clair en soi, à se sentir illuminé de l'intérieur.

Lhassa. Darjeeling. Plaige. Tibet. Inde. Morvan. Quel étrange chemin à travers la Terre ! Et quelle étrange vision que celle de ces lamas vêtus de rouge, coiffés de mitre écarlate, drapés d'étoles blanches et chantant, à coups de cymbales et de trompes, une incantation contre les démons dans un château morvandiau fin de siècle ! En chassant les moines et en voulant supprimer bouddhisme et bouddhistes au Tibet, les Chinois ont joué les apprentis sorciers. Car, désormais, grâce à eux, le bouddhisme a essaimé jusqu'en Occident avec ses voies, ses enseignements, ses stupas (ou ses chortens), ses lamas, ses nouveaux fidèles. Le voici installant ses centres de la Suisse à l'Ecosse !



Le Vénérable Kalou Rinpotché, grand sage de l'Orient.

Aventure imprévue, à l'avenir imprévisible. Ce qui si longtemps avait hanté l'imagination, suscité nos rêves d'Occidentaux, ces monastères aux toits d'or devant les neiges immaculées, ces chants, ces musiques, ces dragons écarlates, toute imagerie rutilante – et surtout la Parole dont tout cela est porteur, – tout ce monde jusqu'alors inaccessible, le voici chez nous, près de nous, « à deux heures en voiture de la place de l'Etoile », dirait quelque agence de placement des âmes. A Plaige, on se rend vite compte que la méditation n'a nul besoin de l'Himalaya pour s'épanouir. Là-bas fut le foyer, ici sont les étincelles prometteuses et toujours vivantes.

Le seul problème, c'est le nouveau temple, le grand temple himalayen devenu nécessaire pour le culte devant l'afflux des nouveaux pèlerins. En cours de construction, il est loin d'être achevé. Quand il sera fini, avec ses trois étages, il sera en tout point semblable à ceux de l'Himalaya. Et il abritera non seulement trois statues géantes du Bouddha et des fresques, des bas-reliefs, des mandales entièrement réalisés par des artistes venus de l'Inde et du Bouthan, mais aussi un musée d'art et un centre d'artisanat tibétains, des ateliers pour le travail du bois, du bronze et l'orfèvrerie selon les traditions orientales et, tout en haut, une chambre de méditation.

J'y suis monté et l'ai vu dans son état inachevé, simple dalle de béton ouverte à tous les vents. De là-haut, on domine les collines boisées du Morvan, ce sage Himalaya en miniature où les buses remplacent les aigles. Au pied, dans la forêt, les maisonnettes en bois des retraitants ou des visiteurs. Devant le château, le chorten, blanc et or avec son toit conique, symbolisant l'esprit éveillé du Bouddha. Et tout en haut des mâts, le cortège multicolore des drapeaux à prières et leurs incantations aux vents.

Ici, chacun peut se sentir chez lui, à l'ombre des grands arbres ou sur l'herbe de la pelouse. Allez à Plaige : l'accueil y est aussi simple et ouvert que le lieu. Allez à Plaige pour y découvrir ce que peut-être vous cherchiez très loin sans le trouver ou bien en vous sans le connaître. Le Tibet vous attend.

JACQUES LACARRIERE.

● Renseignements, dons ou aide en nature pour la construction du temple himalayen : Chriss Gallot, château de Plaige - 71320 Toulon-sur-Arroux.

Partir

Dans les pas de Stevenson

Quinze jours, en Cévennes, sur les traces de Stevenson. Deux cent cinquante kilomètres sac au dos avec étapes sous la tente. Le chemin est celui parcouru en 1978 par l'écrivain écossais en compagnie de son ânesse Modestine. Départ en juillet à Monestier-sur-Gazeille. Arrivée à Saint-Jean-du-Gard. Très connu mais très beau.

● **Service d'animation socio-culturel, hôtel du département de la Haute-Loire, 4, avenue du Général-de-Gaulle, BP 310-43.012, Le Puy, Cedex.**

Revoir le Népal

Le Népal. Dix-neuf jours autour de l'Annapurna. Les villages Gurung et les glaciers de l'Himalaya. Katmandou, évidemment, et les anciennes cités royales. La randonnée pédestre, elle, dure quatorze jours. Une bonne forme physique suffit. Prix au départ de Katmandou : 7 180 F.

● **Air Sud, 105, rue Monge. Tél. : 337-85-90.**

Ceylan en liberté

L'ancienne capitale des rois ceylanais, le site superbe de Polonnaruwa, les pêcheurs sur leurs échasses, les plantations de thé, le temple de la Dent, le centre artisanal de Kandy. Et Colombo. Sans oublier les éléphants. Bref, c'est Ceylan. Une semaine pour visiter l'île. En voiture. Prix : 7 300 francs au départ de Paris.

● **Catalogue Jumbo dans toutes les agences de voyages.**

Hilton avec voitures

Le Hilton International Zurich propose à ses hôtes un forfait « chambre + voiture ». Ce forfait comprend une chambre pour une nuit et une voiture pour vingt-quatre heures (kilométrage illimité) pour le prix d'une « chambre seulement », c'est-à-dire 725 francs. Supplément de 38 francs environ pour les mois de mai, juin, septembre et octobre.

● **Hilton réservation service, 687-34-80.**

Châtelet-Mulhouse direct

L'Association française des amis du chemin de fer (AFAC), le Cercle ouest parisien d'études ferroviaires (COPEF) et la RATP organisent, le 19 mai, un voyage en train spécial de Châtelet-Les Halles (départ à 6 h 45, retour à 23 h 20) à Mulhouse, permettant la visite du musée du chemin de fer et de celui de l'automobile. Participation aux frais : 350 F, comprenant les plateaux-repas du déjeuner et du dîner.

● **Inscriptions par correspondance avant le 4 mai au COPEF, 19, rue d'Amsterdam, 75008 Paris, chèques à l'ordre du COPEF avec enveloppe adressée et affranchie pour envoi de la convocation.**

Terres des Canaries

Tenerife, Fuenteventura, Lanzarote, Gomera : les Canaries et leur soleil.

Sports nautiques et plongée. Végétation exubérante. Une carte postale. Une semaine : 3 190 F, de Paris à Paris. Tourisme universitaire.

● **Tourisme universitaire, 137, boulevard Saint-Michel, 75005 Paris. Tél. : 329-12-88.**

Vogue la yole de mer !

Rythme précis, souffle profond. L'ivresse du rameur de fond.

L'AVIRON prend une nouvelle personnalité. Jusqu'à présent, il était aristocrate avec le skiff, populaire avec les barques du bois de Boulogne, ou utilitaire avec le canot du pêcheur breton, d'ailleurs équipé, la plupart du temps, d'un moteur hors-bord. Le voici maintenant à la mode du sport-nature, sous la forme d'une espèce de jogging nautique.

L'embarcation choisie pour cela se nomme yole de mer. Imaginez une coque en fuseau, de presque 5 mètres, pour une largeur n'atteignant pas le mètre. A l'œil du marin, ses lignes effilées évoquent un glissement facile sur l'eau, mais les arrondis de sa carène, ses flancs bombés et son franc-bord rassurent : ce bateau n'a pas besoin d'un plan d'eau à la surface de miroir pour naviguer. D'ailleurs, le tableau arrière en forme de cœur trahit des origines océaniques.

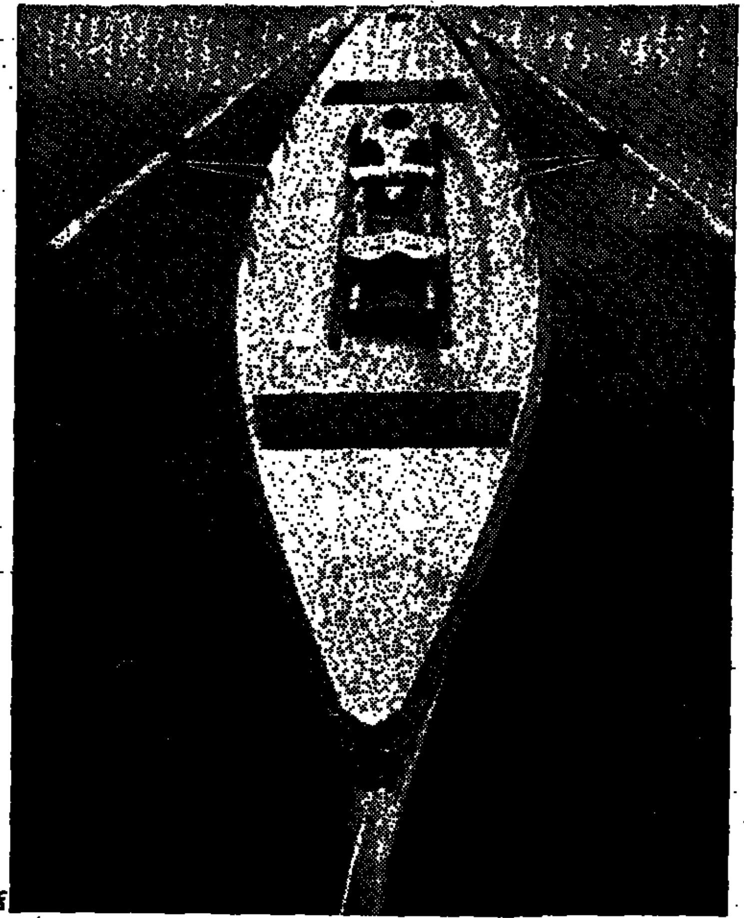
Marin ou pas, on est séduit par la dégaine de la yole, et la sobriété de sa finition : polyester contremoulé de couleur blanc cassé, bancs et listons d'acajou vernis; la jolie barque ! En fait, c'est uniquement par la conception de sa coque que la yole diffère d'un skiff. A ce dernier appartiennent en effet les avirons longs et légers, montés sur des portants dotés d'un système de verrouillage. Le siège qui roule sur une paire de rails vient, lui aussi, de l'aviron d'eau douce. Mais le tout a bel et bien l'allure d'un bateau de mer.

Voilà pourquoi, sans doute, les premières épreuves de yole ont tout de suite passionné les grands noms français de la course au large. Sans doute s'agissait-il plus d'opérations promotionnelles que de sport à proprement parler; le fait est que, chaque fois que des courses de yoles ont été organisées, souvent dans le cadre d'une autre épreuve nautique, elles ont connu un réel succès.

Quelques mois à peine après son apparition sur le marché, la seule yole de mer existante, celle produite par le chantier Keltic-Marine, d'Auray, se vendait déjà honorablement, malgré une absence quasi totale de publicité et un prix peu encourageant.

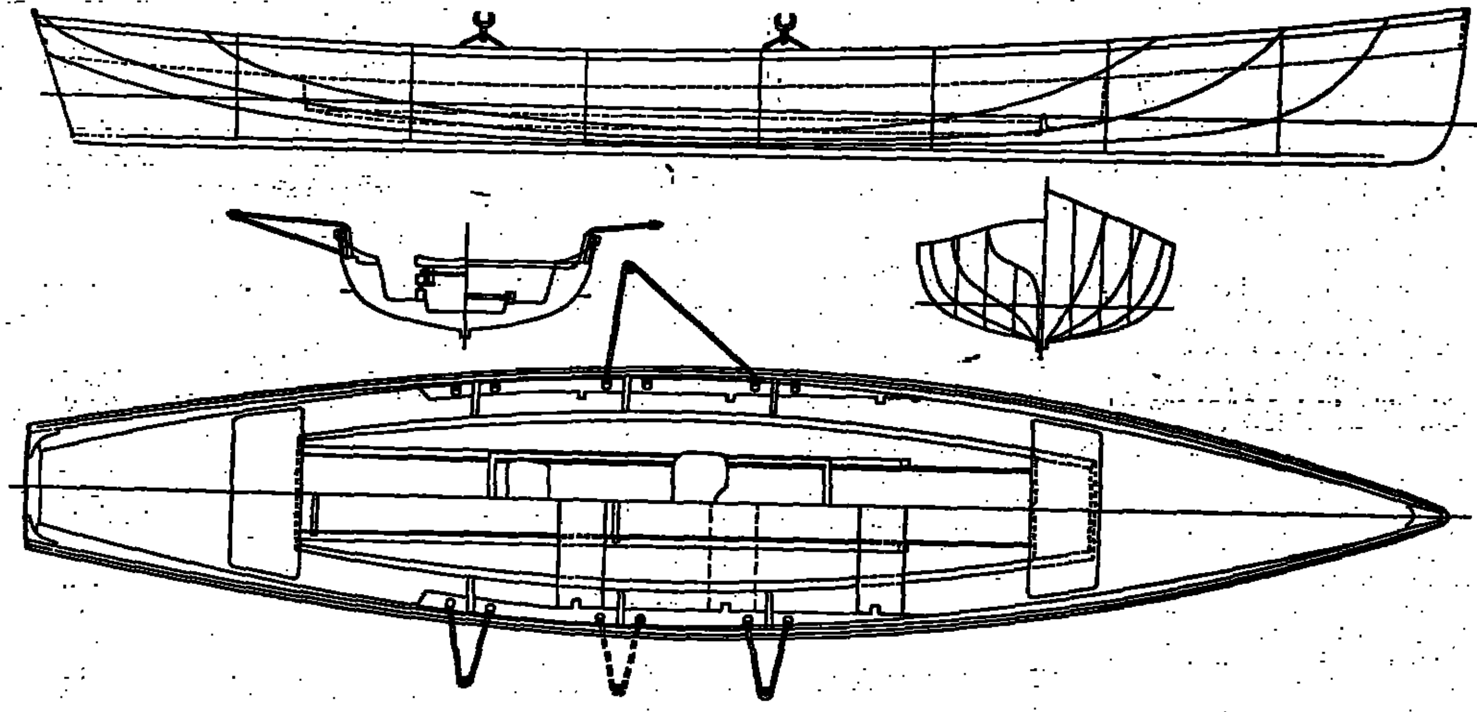
Comment expliquer cet enthousiasme ? Bien sûr, sa conception revient à Gérard d'Aboville; un si grand passionné de l'aviron de mer qu'il a traversé l'Atlantique à la force des poignets. Le grand public se souvient encore de son arrivée triomphale à Brest. Mais cela ne suffit pas. En fait, la yole est arrivée au moment même, ou presque, où se manifestait, en Bretagne toujours, un mouvement de redécouverte de la mer, canalisé par le magazine d'histoire et d'ethnologie maritimes *le Chasse-Marée*.

Il est vrai aussi que, pour ceux qui ont connu la vie des ports de pêche, il y a une quinzaine d'années, l'aviron de mer, en tant que sport, n'a rien d'une nouveauté. Chaque fête nautique, chaque régate « de pardon » (dans la même tradition que les fameux pardons bretons), comprenait à son programme des courses à l'aviron, souvent disputées sur les canots servant d'annexes aux bateaux de pêche, mais aussi sur des embarcations prévues pour cet usage. Il s'agit donc plutôt d'une reconnaissance.

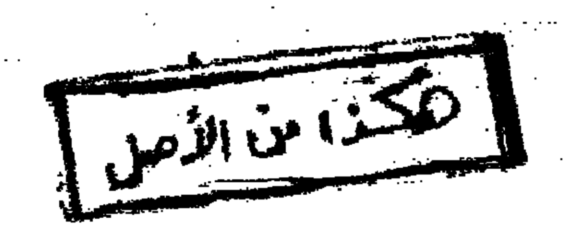


Pour le reste, rien ne vaut un essai. A chaque mouvement, la yole vole sur l'eau. La progression est *impressionnante*, à la juste mesure de l'effort fourni. Dans le sillage que marque à peine la carène bien dessinée, les impacts des coups d'aviron ponctuent l'avance. Le rameur faisant face à l'arrière peut ressentir une certaine frustration, faute de pouvoir contempler le paysage. Sur un plan d'eau étendu, il peut même avoir l'impression de ne pas progresser. Mais, au rythme de la nage (1) avec le doux envahissement de la fatigue musculaire, vient le repos de l'esprit. Le vide bienfaisant qui fait la jouissance du coureur de fond. Arrive le second souffle, le moment béni où les muscles échauffés suivent le mouvement sans une faute, au rythme précis du souffle profond. Plus jamais une pelle ne frappe l'eau avant l'autre, plus jamais les pelles ne s'enfoncent trop profondément, ou pas assez. Avec un peu d'attention, on arrive même à trévirer, c'est-à-dire, par un mouvement adroit des poignets, à orienter les pelles des avirons à leur sortie de l'eau, afin qu'elles fendent l'air de leur tranchant, opposant ainsi le minimum de résistance possible. Le grand art ! Au bout d'un moment, cependant, apparaît la vraie fatigue. Celle qui réveille le sens marin. A lui de trouver le meilleur moyen d'arriver le plus vite possible, en s'économisant du mieux. C'est alors que les courants, le clapot, le vent lui-même, deviennent aussi importants que si l'on naviguait à la voile. Quand la sanction d'une faute tactique est un effort musculaire accru, on pense vite et bien. Arrondir un peu la route pour s'abriter du vent contraire, faire un crochet pour aller chercher un contre-courant, éviter une zone de clapot pernicieux... toutes les ressources de la navigation fine s'appliquent au « jogging marin ». On imagine déjà les belles compétitions possibles, celles qui allieront l'effort physique à la connaissance de la mer. De plus, si la meilleure façon de pratiquer la yole est en solitaire, avec siège sur rails, on peut aussi naviguer en double. De là, à songer à des embarcations plus importantes pour six ou huit personnes, il n'y a qu'une brasse. Certains d'ailleurs, y pensent déjà, qui veulent relancer l'esprit des défits entre ports. On retrouverait ainsi l'atmosphère des grandes fêtes populaires qu'étaient, voici encore quelques années, les grandes régates de pardon.

DOMINIQUE LE BRUN.



(1) Le mouvement du rameur s'apparente en effet à la natation, à la brasse plus exactement. Voilà pourquoi, les marins préfèrent au mot « ramer », celui de « nager ».



Escales

L'hiver est fini sur la Côte, on ouvre !

IL faut le reconnaître, les Anglais, qui sont des maîtres en tourisme, avaient donné l'exemple : ils allaient sur la Côte d'Azur en hiver. C'était la *high season*, et le monde entier suivit. Puis vinrent les cultes conjugués de la neige et du soleil, le grégarisme vacancier et, vide l'hiver, la Côte devenait en été invivable. Le tourisme y perdit ce que l'hôtellerie y gagna, mais voici que cette hôtellerie, à son tour, se rend compte (je parle bien entendu des commerçants honnêtes et non des flibustiers, des « saigneurs » de la Côte) qu'une saison ne suffit point.

Restaurateurs et hôteliers se concertent, actuellement, pour savoir s'il faut – et comment ? – relancer l'hiver méditerranéen. Car rares étaient, en effet, les grandes maisons ouvertes en hiver à l'image du merveilleux *Métropole* de Beaulieu (15, boulevard du Maréchal-Leclerc, tél. : 01-00-08) ou de son excellent voisin de *la Réserve*.

Bien sûr, il y a les grandes villes et leurs palaces, le *Gray d'Albion* de Cannes, un peu trop fonctionnel pour le rêve mais dont le restaurant *Royal Gray* vient d'avoir ses 2 étoiles grâce au jeune chef Chibois, le *Négresco* de Nice, avec l'éblouissant Jacques Maximin en cuisine. Mais les oasis de calme, les luxueuses demeures où l'on se croit chez soi menant vie de château, ferment l'hiver. Faute peut-être de clients préférant le calme d'un pâle soleil sur une mer sans planches à voile et une plage sans baigneurs aux attractions festivalières.

Ces coins d'azur renaissant avec le printemps, on les connaît. Du moins connaît-on la *Voile d'or* (31, rue Jean-Mermoz, à Saint-Jean-Cap-Ferrat, tél. : 01-13-13 – ouverte depuis février), le paradis qu'est le *Cap Eden-Roc*, ouvrant à Pâques (boulevard Kennedy au Cap d'Antibes, tél. : 61-39-01). Comme on connaît pour restaurants *la Bonne Auberge* (à la Brague-Antibes, tél. : 33-36-65) que Michelin vient de priver d'une troisième étoile, *Bacon* (boulevard James-Willie au Cap d'Antibes, tél. : 61-50-02), à Cannes le gentil *Croquant* (18, boulevard Jean-Hibert, tél. : 39-39-79), lui aussi sottement sanctionné par Michelin, et *Frédente* (14, rue Bateguier, tél. : 68-30-30), la *Réserve* au Cros-de-Cagnes (boulevard de la Plage, tél. : 31-00-17), dont le patron a, lui, la sagesse de fermer en juillet-août, *les Hirondelles* de Saint-Jean-Cap-Ferrat (tél. : 01-30-25) et la cuisine de « maman » Valentino, *l'Oasis* de La Napoule enfin, un très grand (rue Honoré-Carle, tél. : 49-95-52).

Volontairement je n'ai pas cité tous les niçois (Nice est la capitale gourmande de la Côte), ceux de l'arrière-pays (ils sont trop !) et Monte-Carlo déjà célèbre en soi.

Ce pour avoir la place de vous signaler une autre grande, très grande maison, mal connue des guides : le *Grand Hôtel du Cap-Ferrat* (boulevard du Général-de-Gaulle, tél. : 01-04-54). Cette royale maison blanche construite en 1908, aménagée en hôtel depuis, a été reprise il y a deux ans par un groupe suisse. Les travaux finissent à peine qui en font un des palaces de la Côte. Dans un vaste domaine boisé dominant la mer avec, au bout, un restaurant de piscine, des cabanes, un petit port pour les yachts, c'est l'hôtel par lui-même qui enchante, avec ses vastes chambres alliant confort et luxe, son restaurant Louis XV prolongé par une terrasse ombragée qui est, à elle seule, un rêve épicurien. Car M. Azzopard, maître des lieux, a su trouver en Jean-Claude Guillon un chef tout de mesure et d'interprétation. La carte vous enchantera, des plats classiques aux trouvailles (figues au jambon de Parme et salade d'écrevisses, homard grillé où filet de sole aux artichauts, magret de canard au miel et vinaigre de cidre ou langue de veau gribiche, avec un gratin des premières fraises de Gairaud (au dessus de Nice) ou la mousse au chocolat sauce menthe).

J'ai encore, tout « papillé », mon dernier repas d'automne sur cette terrasse du *Grand Hôtel du Cap-Ferrat* (après le « champagne du jour » du barman qui, chaque jour, présente différemment une exaltation champenoise !) : filets de rouget à la moëlle au beurre rouge – rognon de veau à l'estragon – fromages – sorbet cassis avec poire au vin. Je m'étais promis de faire la réouverture à la mi-avril. Voilà qui est fait !

LA REYNIÈRE.

Les Tables de la Semaine

Candido

En vérité l'enseigne, prenant note de la rue au coin de laquelle cette petite maison d'autrefois voisine, avenue de Versailles, les buildings environnants, devrait rester « A la bonne pâture ». Mais *Candido* est là depuis si longtemps (on y a connu son père alors que lui-même, aujourd'hui, a un fils apprenant le métier) que les habitués disent *Chez Candido*. Originellement, de cuisine espagnole, il mêle aujourd'hui la paëlla et le gaspacho à quelques plats italiens (osso buco) et à d'autres, bien de chez nous. Mais voici que, donnant sur cette rue des Pâtures, *Candido* vient d'ouvrir un petit jardin (prolongé par un salon de trente couverts) qui, aux beaux jours proches, sera le dépaysement, le retour au village d'Auteuil d'autrefois. Entre les pieds de tomates mûrissantes et les grappes de la tonnelle, un honnête repas (gaspacho froid à l'andalouse, gambes grillées, parillada et, pour finir, un « pyjama » (énorme dessert). Fermé dimanche soir.

● 40, avenue de Versailles. Tél. : 527-86-68.

Martin Alma

Maison d'avant-guerre reprise voici quelques années par M. Boullenger qui, fidèle à la tradition, propose dans un cadre « gentil » d'entre les deux guerres la cuisine franco-algérienne classique, de la soubressade flambée aux merguez, des bricks tunisiennes à la pastilla marocaine. Avec un méchoui « comme à Ghardaïa » qui, si vous l'accompagnez d'une paire de merguez et d'une boulette de viande, d'un couscous opulent aux raisins de Corinthe, avec les légumes et la sauce pimentée, vous reviendra à 70 francs. La paëlla du mercredi est, elle aussi, demandée, mais vous trouverez également ici le couscous de mouton ou de poulet, des brochettes de gigot, un poulet aux arachides. Quelques vins de là-bas. Un service familial. Fermé samedi soir et lundi.

● 44, rue Jean-Goujon. Tél. : 359-28-25.

Savy

Le plat du jour (navarin, poule farcie, jambonneau lentilles, blanquette de veau...), plats classiques à tendances auvergnates comme le patron Savy, Aveyronnais bon teint. Petit farçon (pâté d'herbes), foie de veau à la purée de pois cassés, feuilleté au roquefort, avec quelques plats plus classiques (grillade et tartare). Service le soir jusqu'à 23 heures, dans cadre vieillot tout sympathique, service bon enfant et amical. A signaler un honnête cahors-81 à 45 francs.

● 23, rue Bayard. Tél. : 723-46-98.

(PUBLICITÉ)

INDEX DES RESTAURANTS

Spécialités françaises et étrangères

ALSACIENNES

AUBERGE DE RIQUEWIHR, 12, r. du Fg-Montmartre (9e), 770-62-39.

AMBIANCE ARTISTIQUE

LES COPAINS D'ABORD, 606-29-83. 62, rue Caulaincourt, 18e. Ts les soirs. Soirée dans la joie, l'amitié.

AUVERGNATES

ARTOIS ISIDORE ROUZEYROL, 13, r. d'Artois, 8e, 225-01-10. F/sam.-dim.

BOUILLABAISSE

NICK Capezza, 13, rue Taylor, 10e. 208-89-72. F/dim. Bouillabaisse, aïoli.

BOURGUIGNONNES

CHEZ PIERROT, 18, rue E.-Marcel, 508-05-48/17-64. F/sam./dim. Cuisine bourgeoise.

BRETONNES

TY COZ, 35, rue Saint-Georges, 878-42-95. F/dim./lundi. Uniquement poissons, coquillages, crustacés.

CORSES

IN DE NOI, 156, rue Cardinet, 17e. F/dim. Courgettes, sardines au brocciu, cabri. Rés. 226-43-81.

COUSCOUS

LE PETIT MOGADOR 707-46-62 F/lundi
11, rue du Pot-de-Fer, 5e.

CUISINE DE FÊTE ET LÉGÈRE

JARDIN DU LOUVRE, 2, pl. Palais-Royal, 261-16-00. jusqu'à 23 h 30. Déj., din., soup. FÊTE PERMANENTE et CUISINE LÉGÈRE. Voiturier.

FRANÇAISES TRADITIONNELLES

C'est votre fête aujourd'hui, Madame, ou vous, Monsieur ? Le restaurant CHEZ FRANÇOISE vous offre gracieusement, pour commencer votre repas, son foie gras frais. Aérogare des Invalides, 7e. Parking privé : entrée face au nº 2, rue Faber. F. dim. soir et lundi. Tél. : 705-49-03.

RELAIS BELLMAN, 37, r. François-Ier, 723-54-42. Jusq. 22 h 30. Cadre élégant.

LAPÉROUSE, 51, qu. Gds-Augustins. 326-68-04. Cadre anc. authent.

JARDINS - TONNELLES

CRÉMAILLÈRE 1900, 15, pl. du Tertre, 606-58-59. SPÉCIALITÉS FRUITS DE MER.

LYONNAISES

LA FOUX, 2, rue Clément (6e). F. dim. 325-77-66. Alex aux fourneaux.

PROVENÇALES

CABANE DE LA BUTTE, 4, rue Lamarck, 18e. F/merc. 264-63-40. Georges au piano.

RÉUNIONNAISES

ILE DE LA RÉUNION, 233-30-95. F/dim. 119, r. St-Honoré, 1er. Riz-cari.

SARLADAISES

LE SARLADAIS, 2, rue de Vienne, 522-23-62. Cassoulet 68 F. Confit 68 F.

SUD-OUEST

L'OIE CENDRÉE, 51, rue Labrouste, 15e, 531-91-91. F/dim., lundi. CONFITS, FOIE GRAS.

LA LANDAISE A PARIS, 260-20-19. 48, rue de Verneuil, 7e. F/dim. Quart. Bac-Solférino. Rep. aff. 100 F.

LE REPAIRE DE CARTOUCHE 700-25-86, 8, boulevard des Filles-du-Calvaire (11e). F/sam., dim.

POISSONS DE RIVIÈRE

ATHANOR 344-49-15, le soir, sf dim., lundi. 4, rue Crozatier, 12e. De 19 à 24 h. Clavecin : musique baroque.

FRUITS DE MER ET POISSONS

DESSIRIER, spécialiste de l'huître, 9, place Pereire, 227-82-14. T.L.J. HUITRES, CRUSTACÉS, POISSONS.

ROBERT VATTIER 14, rue Coquillière, 1er 236-51-60
24 h sur 24 même dim. et fêtes. Fruits de mer, coquillages, poissons

TOUR D'ARGENT, 6, place de la Bastille, 344-32-19 et 32-32. Poissons, grillades. Jusqu'à 1 h 15 du matin.

ORPHIE 8, rue d'Artois, 256-31-39 F/dim. BOUILLABAISSE.

TOUR DE LYON, 1, rue de Lyon (12e), face à la gare. 343-88-30. Poissons, grillades. Jusqu'à 1 h 15 du matin.

LE PETIT NAVIRE 354-22-52 F/dim., lundi
14, rue Fossés-Saint-Bernard

VÉGÉTARIENNES

LE JARDIN AU NATUREL, 100, r. Bac, 222-81-56. F/dim. Déj., dîn. Cadre de verdure.

BRÉSILIENNES

GUY, 6, rue Mabillon, 6e, 354-87-61. « Excellent service traiteur » (GAULT MILLAU 1984)

O'BRASIL, 10, rue Guénégaud, 6e, 354-98-56. REST. Spect. NORMANDO, dîn. vidéo gut. dans L. à J. sf fêtes et veilles.

CHINOISES-THAILANDAISES

CHEZ DIEP, 22, rue de Ponthieu (8e), 256-23-96, t.l.j. Nouvelles spécialités dans le quartier des Champs-Élysées et gastronomie chinoise-vietnamienne.

DANOISES ET SCANDINAVES

COPENHAGUE, 1er étage. FLORA DANICA et son agréable jardin, 142, av. des Champs-Élysées, 359-20-41.

ESPAGNOLES

EL PICADOR, 80, boulevard des Batignolles, 387-28-87. F/lundi-mardi. FORMULE à 75 F s.n.c.

ÉTHIOPIENNES

ENTOTO 587-08-51. F/dim. 143, r. L.-M.-Nordmann, 13e
Dorowott, Beyayenetou av. l'Indjera.

INDIENNES

VISHNOU, ang. r. Volney-r. Daunou, 297-56-54, 56-46. Spéc. régionales. F/dim.

INDRA, 10, r. Cdt-Rivière. F/dim. 359-46-40, 359-36-72. TANDOORI.

ASHOKA, 5, rue Dr-Jacquemaire-Clemenceau (15e). T.l.j. 532-96-46. Cuisine du nord de l'Inde. Spécial. TANDOORI.

INDIENNES-PAKISTANAISES

MAHARAJAH, 15, r. J.-Chaplain (6e). carref. MONTPARNASSE-RASPAIL-BRÉA T.L.J. 325-12-84. Métro Vavin.

ITALIENNES

L'APPENNINO, 61, rue Amiral-Mouchez, 13e. 589-08-15. F/dim., lundi. ÉMILIE ROMAGNE.

MAROCAINES

AISSA Fils, 5, r. Ste-Beuve, 548-07-22. 20 h. à 0 h. 15. Couscous, Pastilla, Tagines. F./dim.-lun. Rés. à part. 17 h.

PORTUGAISES

SAUDADE, 34, rue des Bourdonnais, 1er (Châtelet), 236-30-71. Serv. j. 24 h. F/dim. Spécialités portugaises. PRIX MARCO POLO CASANOVA 83.

VIETNAMIENNES

NEM 66, 66, rue Lauriston (16e), 727-74-52. F. dim. Cuisine légère. Grand choix de grillades.

TAN DINH, 60, rue de Verneuil, 7e. Fabuleuse carte des vins. 600 grands crus. 544-04-84. J. 23 h 15. F/dim.

Salons pour déjeuners d'affaires et banquets

LAPÉROUSE, 51, quai des Grands-Augustins, 326-68-04. De 2 à 50 couverts.

ALSACE A PARIS 326-89-36 Tous les jours
SALONS de 10 à 50 couverts.

Ouvert après minuit

LE BULLIER, 22, av. de l'Observatoire, 326-68-11. Tous les jours, 8 h à 1 h du matin. Brasserie, café, glacier.

LA CLOSERIE DES LILAS, 171, bd du Montparnasse, 326-70-50 et 354-21-68. Souper après minuit. Au piano : Y. MEYER. Ts les jours.

Igloos de lumière

Les vérandas font salon au jardin.



Deux qualités à surveiller : l'étanchéité, la ventilation.

HÉRITIÈRES des jardins d'hiver des demeures de la fin du siècle dernier, les vérandas d'aujourd'hui sont conçues comme une extension de la maison vers le jardin.

Trait d'union entre l'intérieur et l'extérieur, la véranda fait partie de la famille des verrières. Elle se différencie de la serre accolée à la maison par la résistance de son ossature et l'épaisseur des parois vitrées. Selon le degré d'isolation de celles-ci, la véranda est habitable ou non. Dans le premier cas, elle prolonge vers l'extérieur l'une des pièces de la maison, généralement le séjour, mais aussi la cuisine, pour y adjoindre un coin-repas ou une chambre d'enfants pour agrandir l'espace de jeux. Non habitable, le volume vitré peut-être un sas devant l'entrée, aménagé en petit jardin d'hiver, ou une liaison – pratique et esthétique – entre une maison et un bâtiment annexe.

L'attrait primordial d'une véranda est cette impression de vivre dehors toute l'année, bien à l'abri des intempéries. Mais elle entraîne quelques contraintes, en particulier l'obtention d'un permis de construire, indispensable pour toute modification ou adjonction à une construction existante ; la surface supplémentaire occasionnera une augmentation de la taxe foncière. Enfin, il est recommandé de prévenir son assureur sur les risques accrus de bris de glace et ceux de vol, si les fermetures normales de la maison ont été modifiées.

Si beaucoup de gens sont tentés par une véranda, qui en achète ? D'après les constructeurs, ce sont – en très grande majorité – des propriétaires de maisons individuelles. La plupart d'entre eux (déjà installés depuis quelques années) recherchent un peu plus d'espace. Pour eux, la véranda est envisagée comme une pièce supplémentaire, gagnée sur l'extérieur, sans travaux de transformation de la maison. Dans ce cas, la surface de la pièce vitrée est de 12 à 15 mètres carrés. Il faut compter entre 3 500 et 4 000 francs environ le mètre carré pour une véranda habitable, à structure en aluminium, faite sur mesure après devis.

Certaines vérandas sont vendues en kit. Leur prix peut sembler attrayant, mais attention ! une véranda est beaucoup plus compliquée à monter soi-même qu'un meuble de cuisine. Et il faut s'assurer que les vitrages (partie essentielle d'une véranda) sont inclus dans le prix, ce qui n'est pas toujours le cas.

Quel que soit le type de véranda choisi, son étanchéité est un point capital, d'où l'importance de la qualité des joints. L'épaisseur des vitrages conditionne l'isolation de la véranda ; si elle prolonge une pièce, un double vitrage est nécessaire. Pour la toiture, il faut penser aux chocs possibles : grêlons ou même objets tombant d'une fenêtre en surplomb. Plutôt que du verre armé, les constructeurs utilisent souvent des plaques en polycarbonate à double paroi alvéolaire, de type Plexiglas. Une ventilation est indispensable pour que la véranda ne soit pas une fournaise en été, et pour éviter les condensations. Cette aération est assurée par des châssis ouvrants en partie haute et par des prises d'air en partie basse. Quelle que soit l'orientation de la véranda, des stores sont utiles pour tempérer l'effet de serre sous les rayons du soleil.

Le marché des vérandas est en plein essor, et les fabrications proposées sont nombreuses. La sélection se fera d'abord sur le matériau de l'ossature. L'aluminium anodisé est le plus utilisé ; la très fine couche d'alumine qui le recouvre lui permet de résister aux intempéries, sans aucun entretien. L'aspect un peu froid de ce matériau et les formes rectilignes de la quasi-totalité des vérandas conviennent surtout à des maisons de construction récente. Les vérandas Industriest ont un système breveté de toiture qui élimine tout risque de condensation. Le rejet des eaux pluviales se fait par un tuyau plastique, dissimulé dans un poteau d'angle.

Spécialiste des menuiseries en aluminium, Technal-France a mis au point un système modulaire de véranda « Solairal ». De nouveaux profilés arrondis et une articulation pour toiture, facilitant les inclinaisons de pente, permettent de l'intégrer à toutes les architectures. A partir de profilés en aluminium anodisé de Cégédur-Péchiney, François Dudouet a conçu des vérandas vendues en kit ; les éléments, livrés avec leurs vitrages montés, s'assemblent facilement.

Ses formes courbes font l'originalité de la véranda américaine « Four seasons », distribuée en France par Chromalloy. Son ossature calorifugée est en profilés d'aluminium émaillé blanc ou marron, conçus pour recevoir un store intérieur. La grande diversité des modules, en profondeur et en hauteur, permet d'avoir une véranda s'élevant jusqu'au premier ou au deuxième étage de la maison. Chromalloy importe, de Grande-Bretagne, une véranda en kit de forme également arrondie. Cette « Silhouette » a une structure en aluminium laqué blanc, elle s'ouvre en façade par une double porte coulissante et existe en trois longueurs, de 3,12 m à 4,60 m.

Pour s'harmoniser avec des maisons de style traditionnel ou régional, une nouvelle race de vérandas allie une charpente en bois à des châssis de vitrages en aluminium anodisé, ton bronze, s'accordant à la teinte du bois. François Dudouet utilise du sipo, du pin teinté ou du chêne, cette essence étant la plus demandée. C'est également en chêne massif que sont réalisées les vérandas tout bois ou mixtes (bois-métal), conçues par Le Fenestrage français. Quant à la véranda « 4 saisons », distribuée en région parisienne par Jisol, sa charpente est en iroko, bois très dur utilisé en construction navale. Si le bois a un aspect chaleureux, il a besoin d'être périodiquement entretenu. Mais les produits de traitement sont nombreux et efficaces, et les amoureux du bois supportent aisément cette servitude de soins à un matériau naturel.

JANY AUJAME.

- **Industriest, BP 6, 77201 Marne-la-Vallée Cedex 02. Tél. 005-21-13.**
Technal-France, 270, rue Léon-Joulin, ZI du Chapitre, 31037 Toulouse Cedex. Tél. (61) 41-11-45.
François Dudouet, 27, route de la Garenne, 92140 Petit-Clamart. Tél. 632-22-47.
Chromalloy, 94-96, rue de la Goutte-d'Or, 93300 Aubervilliers. Tél. 839-31-22.
Le Fenestrage français, 9, route Nationale-20, 45400 Cercottes. Tél. (38) 75-42-10.
Jisol, 126, bd A.-Briand, 91600 Savigny-sur-Orge. Tél. 996-69-11.

Un magazine plastique

Derrière l'écran

Comment ne pas devenir fonctionnaire.

EN créant les prix Jean-d'Arcy, TF 1 veut pérenniser le nom de celui – décédé en janvier 1983 – qui, entre 1955 et 1960, en qualité de directeur, donna à la télévision ses premières lettres de noblesse (*le Monde* du 18 avril). Une œuvre que poursuivra Albert Ollivier, trop tôt disparu, en ces temps héroïques où il était de bon ton, chez les intellectuels, de mépriser le « petit écran »...

Deux noms que n'omet pas de citer Jacqueline Beaulieu, dès les premières pages de son livre-interviews intitulé *la Télévision des réalisateurs* (1), ouvrage essentiellement consacré à un sujet largement débattu : celui de la création dans un établissement de service public. « *Au-delà du plaisir d'inventer*, note Jean-Claude Bringuier (« Croquis », « Provinciales »), *nous avions la notion de pouvoir faire ce que l'on voulait, sans être lié à des organismes d'argent. Et de pouvoir parler à ce pays de lui-même ou de choses qui l'intéressaient.* »

Sans sombrer dans la nostalgie du premier âge d'or de la télévision, « *les créateurs voient trois grandes dates dans la dégradation de leurs possibilités d'expression à la télévision : 1964, 1968 et 1974* », écrit l'auteur, qui fut, vingt années durant, une observatrice attentive autant que passionnée du petit écran, en qualité de journaliste spécialisée dans l'audiovisuel à l'*Humanité dimanche*. En 1964, M. Alain Peyrefitte donne la priorité à l'information et « casse » le club fermé des réalisateurs, catalogué subversif. En 1968, après la grande grève de mai-juin, c'est la reprise en main de ceux que M. Philippe Malaud, ministre de l'information, surnommait élégamment « le soviet de dingues » en parlant des réalisateurs. C'est aussi l'introduction de la publicité de marques qui va « dévoyer » le service public, jusqu'à instaurer, en 1974, un régime de concurrence, sacralisant les sondages d'audience.

Au fil des années, le « pouvoir administratif », lentement, tisse sa toile d'araignée. L'éclatement de l'ORTF, en 1974, aggrave le phénomène. Comme le remarque, pour s'en plaindre, Claude Santelli : « *Son but est de vous enfermer dans votre propre cadre et de vous mettre une étiquette rassurante et définitive. C'est terrifiant. Ça paralyse complètement la rénovation des genres, des formes. De la création.* » Mais la télévision peut-elle légitimement se réclamer d'une valeur de création ? Certains la considèrent surtout comme un simple vecteur destiné à transporter à domicile les autres arts : le cinéma, la musique, le théâtre... Et pourtant, « *la télévision*, selon Michel Mitrani, *c'est tout ce qui ne peut se faire ailleurs* ».

Le livre de Jacqueline Beaulieu fourmille de témoignages de noms illustres – Lorenzi, Mitrani, Krier, Marchand, Dumayet, Bluwal, Santelli, Bringuier, Drot, Youri, L'Hote, Seban, Averty, Eliane Victor, Failevic, Moati, Bouthier, Pascale Breugnot, – qui donnent chacun son éclairage sur la manière dont ils conçoivent – ou aimeraient concevoir – l'œuvre de création à la télévision. Fiction, documentaire, nouvelle, « écriture par l'image »,... aucun genre n'est exclu de cette revue de détail des immenses possibilités de l'outil télévision. Même si certains d'entre eux se défendent mal d'un inéluctable « pèlerinage aux sources », les idées nouvelles ne manquent pas.

Chercher un nouveau langage, de nouveaux modes d'expression, c'est une des tâches essentielles de l'INA, qui poursuit l'œuvre d'innovation engagée par Pierre Schaeffer. Ainsi, cette série, intitulée « *Télévision de chambre* », imaginée par Claude Guisard et qui veut adopter « *une autre manière de parler du réel que de le faire par la reconstitution, la photographie ou la recomposition* ». Les derniers perfectionnements électroniques, les trucages, les effets spéciaux, doivent être utilisés comme des matériaux nouveaux, ajoutant au spectacle ou le modifiant.

La vidéo légère inspire, elle, la démarche de Jacques Krier. Lui qui, dans les années 70, a été l'un des champions de l' « écriture par l'image » – qui était aussi une forme de télévision relativement économique, garde foi en des émissions de fiction inspirées par les événements contemporains. Malgré le demi-échec essuyé par ce qu'il nommait les « Télédramexpress », il reste convaincu de la nécessité de produire « *pour la télévision, avec les moyens dont elle dispose. Ce n'est pas son rôle de faire de la fiction coûteuse. C'est une voie pour une autre télévision française.* »

Le mot est lâché : « *pour une autre télévision française* » ! Sera-ce enfin celle qui convaincra une majorité de Français que la télévision est autre chose qu'un juke-box destiné à distribuer des films de cinéma (diffusés pour la troisième fois) à domicile ?

CLAUDE DURIEUX.

(1) *La Télévision des réalisateurs*, préface de Claude Santelli, INA-Publications et Documentation française, éditeurs, 186 pages, 75 F.


D.R.
Jean d'Arcy, le directeur qui faisait confiance aux réalisateurs.

Vu pour Vous

Un magazine plastique

● « DOMINO », TF 1, jeudi 26 avril, 21 h 30 (60 minutes).

Trop laqué, trop joli pour être vraiment beau, s'exclameront certains, qu'importe. TF 1 frétille d'ambitions : parler une fois par mois architecture, peinture, sculpture, arts graphiques, photographies, bandes dessinées, mode, design... « Domino », le nouveau magazine de TF 1, préparé par Teri Wehn-Damish, pour son premier numéro s'est mis tout nu... pour mieux nous séduire. Saurait-on lui reprocher ce parti pris d'autant plus que « Domino » se déshabille élégamment, avec pudeur, avec classe. Que voit-on ? Des belles dames nues, en bataillon, des modèles de peintre épris de formes pures filmés aux Beaux-Arts de Paris, mais aussi les nus mouillés de lumières vives de Bonnard, exposés au Centre Pompidou. De la chair fraîche à la peinture fraîchement colorée, de la réalité en chair et en os au motif, à la fiction, « Domino » tente de retracer le long chemin, de fixer les lignes de fuite, les signes. Comment s'y prend-t-il ? Tous les moyens sont bons : Reportage sur le terrain (interviews à caractère social ou esthétique) ou reportage photo, histoire en images (celle de Pierre Bonnard et de sa femme Marthe), ou examen hyper-réaliste de l'œuvre picturale... « Domino » traverse les rues pour situer le tableau ou la statue dans son espace, son champ de vision, va, vient, revient, tel un kaléidoscope rouge, noir ou vert, s'arrête parfois pour se regarder dans les yeux, puis refait sur les traces des songes enfouis...

MARC GIANNÉSINI.

Hep ! taxi...

● « Les enfants du rock », A2, samedi 21 avril, 22 h 05 (25 minutes environ).

Ils sont deux : le premier s'appelle Mirwais et joue nonchalamment de la guitare, le second, Daniel, traîne sa voix et sa vie à la dérive. Tous deux, c'est Taxi Girl, un mini groupe né il y a six ans, juste après la génération punk. Leur musique respire les matins frais, blafar, ou les soirs crépusculaires. Ce qu'ils disent ressemble fort à une provocation mais c'est une tendresse cachée. Alain Wais et Michel Villermet les ont pris en flagrant délit dans un studio d'enregistrement, dans la rue ou ailleurs. Avec une distance secrète qui leur laisse le champ libre. Reportage traversé de voix off à mi-chemin entre le document strictement rock et le document existentiel.

M. G.

Samedi
21 avril

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

9.45 TF 1 Vision plus.
10.20 Télé forme.
10.45 La maison de TF 1.
11.50 Bonjour, bon appétit : Epaule d'agneau farcie ; ratatouille.
Magazine de Michel Oliver.
12.20 La séquence du spectateur.
13.00 Journal.
13.35 Amuse-gueule.
14.05 Série : Pour l'amour du risque.
14.55 Jour J hebdo.
15.35 C'est super.
15.55 Dessin animé : Capitaine Flam.
16.20 Casaques et bottes de cuir.
Magazine du cheval.
16.50 Série : l'Esprit de famille.
17.45 Trente millions d'amis.
Les inés : Scapi, le fou de l'été...
18.15 Micro-puce.
Magazine de la micro-informatique.
L'interactif spatio-musical, nouvel instrument de musique ; un fermier « mordu » d'informatique.
18.30 Auto-moto.
Les 24 heures du Mans.
19.05 D'accord pas d'accord (INC) : spécial voitures d'occasion.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Les petits drôles.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du Loto.
20.35 Au théâtre ce soir : l'Amant de Bornéo.
De R. Ferdinand, mise en scène de M. Roux, avec C. Maurier, M. Roux, J.-L. Delage...
Un homme, par amour fou pour une comédienne, se fait passer pour un provincial. Grâce à ce subterfuge, il compte toucher le cœur de celle qu'il aime. Une comédie de boulevard.
22.05 Droit de réponse, l'esprit de contradiction.
Emission de Michel Polac. – Littérature : vive les étrangers.
Autour du roman étranger, des éditeurs, des écrivains et des journalistes.
0.00 Journal.

ANTENNE 2

10.15 Antiope.
11.10 Journal des sourds et des malentendants.
11.30 Platine 45.
Yellow, Stocks, Ricky Amigos, Matt Bianco.
12.00 A nous deux.
12.45 Journal.
13.35 Série : Scrupules.
D'après J. Krantz, réal. A.-J. Levy et A. Averback.
15.10 Les jeux du stade.
Tennis : tournoi de Monte-Carlo ; moto : les 24 heures du Mans ; cyclisme : l'Amstel Gold Race.
17.00 Terre des bêtes.
Compagnons de route (le chien et les handicapés) ; des bébés tortues en pouponnière.
17.30 Récré A 2.
Georges de la jungle ; Téléchat.
17.50 Les carnets de l'aventure.
R. Frison-Roche, soixante ans d'aventures.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord pas d'accord (INC).
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker.
Autour de Franck Pourcel, France Gall, Dick Rivers, Chagrin d'amour...
22.05 Magazine : Les enfants du rock.
Rockline, *avec Jones Boys, Matt Bianco, Carmel, Blancmange, Wang Chung...* ; Taxi girl, *d'Alain Wais, avec Mirwais et Daniel. (Lire notre note ci-contre).*
23.20 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

12.10 Messages.
Magazine d'information des PTT.
13.30 Action.
Emission de la Fédération nationale de la mutualité française.
14.00 Entrée libre.
Emission du CNDP.
Invité du jour : Denis Manuel, comédien ; au sommaire : images d'histoire, portrait de Marguerite Niverd-Manuel, professeur de piano ; télédétection par satellite ; série : pour te chanter, liberté (Amérique latine) ; reportage à la maison d'arrêt de Bois d'Arcy.
16.15 Liberté 3.
Magazine des associations.
Sur le thème de l'Europe.
17.30 Emissions régionales.
19.55 Dessin animé : Ce sacré David.
20.05 Les jeux.
20.35 Feuilleton : Dynastie.
Krystle met en gage son collier d'émeraudes pour aider Mattie quand Fallon trouve un jupon chez Steven. Nouveau drame !
21.25 Plus menteur que moi, tu gagnes...
Emission de P. Sabbagh.
Avec Florence Brunold, Jacques Faizant, Jean Le Poulain et Jean-Louis Carré. Règle du jeu : empêcher l'équipe adverse de marquer des points en imaginant des mensonges... tout en laissant supposer que l'on connaît la vérité.
22.05 Journal.
22.25 La vie de château.
Jean-Claude Brialy reçoit dans son château des invités vedettes. Ambiance feutrée.
22.55 Musiclub.
Partita n° 3 en la majeur de Bach interprétée par K. Richter, clavecin.

PÉRIPHÉRIE

● R.T.L., 20 h, A vous de choisir : *l'Oiseau bleu*, film de G. Cukor, ou *Moby Dick*, de J. Huston ; 21 h 40, Flash-Back ; 22 h 10, Ciné-Club : *Boudu sauvé des eaux*, film de J. Renoir, avec M. Simon...
● T.M.C., 19 h 35, Série : L'homme de la nuit ; 20 h 40, Madame le Juge : 2 + 2 = 4, de C. Chabrol.
● R.T.B., 20 h, Le jardin extraordinaire ; 20 h 35, *Jésus de Nazareth*, film de F. Zeffirelli (3ᵉ partie) ; 22 h 10, Cinéscope, avec B. Laffont.
● T.S.R., 20 h 10, Kojak ; 21 h 5, Jardins divers ; 22 h 5, *Téléjournal* ; 22 h 20, *la Promesse de l'aube*, film de J. Dassin.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier

■ A voir
■■ Grand film

DIMANCHE 22 AVRIL

■ **Ils sont grands ces petits**
De Joël Santoni (1979). Avec C. Deneuve, C. Brasseur. TF 1, 20 h 35 (90 mn).

■ **La Reine Christine**
De Rouben Mamoulian (1933). Avec G. Garbo, J. Gilbert. FR3, 22 h 30 (95 mn).

LUNDI 23 AVRIL

■ **Trapèze**
De Carol Reed (1956). Avec B. Lancaster, G. Lollobrigida. TF 1, 14 h (100 mn).

■ **L'Homme tranquille**
De John Ford (1952). Avec J. Wayne, M. O'Hara. TF 1, 20 h 35 (130 mn).

■■ **Un homme dans la foule**
D'Elia Kazan (1957). Avec A. Griffith, P. Neal. A2, 15 h 35 (125 mn).

■ **O.K. patron**
De Claude Vital (1973). Avec J. Dutronc, M. Darc. FR3, 20 h 35 (82 mn).

MARDI 24 AVRIL

■ **Trois hommes à abattre**
De Jacques Deray (1980). Avec A. Delon, D. Di Lazzaro. A2, 20 h 40 (110 mn).

Zorba le Grec
De Michael Cacoyannis (1964). Avec A. Quinn, A. Bates. FR3, 20 h 35 (135 mn).

JEUDI 26 AVRIL

■ **Regards et sourires**
De Ken Loach (1981). Avec G. Green, C. Nicholson. TF 1, 22 h 30 (100 mn).

■ **Le Voyage en douce**
De Michel Deville (1979). Avec D. Sanda, G. Chaplin. FR3, 20 h 40 (95 mn).

VENDREDI 27 AVRIL

■■ **L'Impossible M. Bébé**
De Howard Hawks (1938). Avec C. Grant, K. Hepburn. A2, 23 h 5 (90 mn).

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Dimanche 22 avril

8.45 Téléfoot.
9.00 Emission islamique.
9.15 A Bible ouverte.
9.30 Orthodoxie.
10.00 Présence protestante (en Eurovision).
Culte de Pâques, en direct de l'église évangélique réformée de Saint-Mathieu, à Lausanne (Suisse).
11.00 En Eurovision : Messe de Pâques célébrée par le pape Jean-Paul II sur le parvis de la basilique Saint-Pierre de Rome, suivie de la bénédiction papale *« urbi et orbi »*.
12.30 Clôture de l'année sainte.
13.00 Journal.
13.25 Série : Starsky et Hutch.
14.20 Hip-hop.
Magazine du smurf...
14.35 Champions.
Variétés, divertissement, avec P. Châtel, R. Didier Gazelo..., et sports : tennis, finale du tournoi de Monte-Carlo, arrivée des 24 heures moto du Mans.
17.30 Les animaux du monde.
Les parents sauvages : les premiers pas.
18.00 Série : Ike.
19.00 Sept sur sept.
Magazine de l'actualité de la semaine, de J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay. Le grand témoin est M. Gilbert Trigano, PDG du Club Méditerranée.
20.00 Journal.
20.35 Cinéma : Ils sont grands ces petits.
Film français de Joël Santoni (1979), avec C. Deneuve, C. Brasseur.
Leurs pères ont mystérieusement disparu. Ils ont grandi ensemble, ils sont passionnés de cybernétique. Ils jouent avec un robot et des gadgets de leur invention, contre un promoteur rapace. Cette comédie bouffonne vire à la poésie insolite lorsque Catherine Deneuve et Claude Brasseur sortent de leurs enfantillages et découvrent les sentiments. — J. S.
22.05 Sports dimanche.
Magazine de Jean-Michel Leulliot.
22.45 Journal.

Lundi 23 avril

11.30 TF1 Vision plus.
12.00 Le rendez-vous d'Annik.
12.30 Atout cœur.
13.00 Journal.
13.45 Ces chers disparus (Paul Meurisse).
14.00 Cinéma : Trapèze.
Film américain de Carol Reed (1956), avec B. Lancaster, G. Lollobrigida.
Une femme, deux hommes, un trio de trapézistes, les embûches du métier et de la passion. Une production Lancaster, tournée, en partie, au Cirque d'Hiver, à Paris. Belles et dangereuses acrobaties supérieurement filmées pour les amateurs de ce genre de spectacle. — J. S.
15.45 Sport : Football. Tournoi Juniors, à Cannes (2e mi-temps).
16.40 Reprise : Les mardis de l'information.
Le dessous des cartes (diff. le 23-2-84).
17.40 Le village dans les nuages.
18.00 Série : Arnold et Willy.
18.15 Presse-citron.
Magazine des adolescents.
18.40 Ordinal 1. Magazine de l'informatique.
18.45 Jour J.
19.05 Accordéons, accordéons.
19.40 Heu-reux (Fernand Raynaud).
20.00 Journal.
20.35 Cinéma : L'homme tranquille.
Film américain de John Ford (1952), avec J. Wayne et M. O'Hara.
Savoureuse chronique irlandaise de Ford, revenu à son pays natal. Mœurs truculentes, disputes, affaire d'honneur. John Wayne, boxeur américain trop tranquille, finit par se fâcher, et Maureen O'Hara, mégère intraitable, se trouve « apprivoisée ». Au terme de cet hymne folklorique (au meilleur sens), la bagarre homérique à laquelle participe, avec jubilation, tout un village est, à juste titre, restée fameuse. — J. S.
22.45 Etoile et toiles.
Magazine du cinéma de Frédéric Mitterrand et Martine Jouando.
23.40 Journal.

Mardi 24 avril

11.30 TF1 Vision plus.
12.00 Les rendez-vous d'Annik.
12.30 Atout cœur.
13.00 Journal.
13.45 Portes ouvertes, magazine des handicapés.
14.00 Série : l'Incroyable Hulk.
14.55 Haroun Tazieff raconte « sa » Terre.
La mécanique de la Terre (diff. le 20-4-84).
15.50 Santé sans nuages.
17.00 Histoires naturelles.
La rivière et les hommes.
17.25 Le village dans les nuages.
17.45 Série : Arnold et Willy.
18.15 Presse-citron. Magazine des adolescents.
18.25 Hip Hop. (Diffusé le 22-4-84).
18.50 Jour J.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Les petits drôles.
20.00 Journal.
20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
20.35 Magazine : Politiques.
de Jean Lanzi et Igor Barrère, animé par François de Closets.
M. Michel Rocard, ministre de l'agriculture, face à des représentants du monde agricole, industriels et journalistes.
21.55 Naissance d'une exécution.
Symphonie nº 4 *de Robert Schumann, par l'Orchestre national de France, dir. W. Sawallisch. Une série consacrée au travail musical pendant la répétition.*
23.10 Café-théâtre : Mangeuses d'hommes.
de D. Colas. Avec R. Cadoret, H. Dumour, S. Hummel.
A la suite d'un naufrage, des hommes (en plus grand nombre que les femmes) sont contraints de survivre. Apaiser leur faim ou leur désir ?
0.00 Journal.

ANTENNE 2

Dimanche 22 avril

9.30 Récré A 2 : Candy.
10.00 Les chevaux du tiercé.
10.30 Gym tonic.
11.15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
12.45 Journal.
13.20 Dimanche Martin (suite).
Si j'ai bonne mémoire ; 14.30 : Série : Les petits génies ; 15.20 : L'école des fans ; 16.5 : Dessin animé ; 16.25 : Thé dansant.
17.10 Série : Toutes griffes dehors.
18.00 Dimanche magazine.
18.55 Stade 2.
20.00 Journal.
20.35 Jeu : La chasse aux trésors.
A Sydney (Australie).
21.40 Document : Théodore Géricault.
Les hommes et les chevaux sauvages, réal. L. Megahey.
L'analyse des tableaux de Géricault par l'un de ses biographes, Charles Clément. Reconstitution des événements de l'époque à l'aide de films muets, d'archives et de drames costumés.
22.35 Musique : Opus 84.
Emission de E. Ruggiéri.
La création d'« Aïda » de Verdi, à Bercy. Avec Michel Plasson, chef de l'Orchestre de Toulouse, Vittorio Rossi, responsable de la mise en scène, Seta del Grande, cantatrice et Laszlo Polgar, baryton.
23.25 Journal.

Lundi 23 avril

12.00 Journal.
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
13.35 Feuilleton : la Vie des autres.
13.50 Aujourd'hui la vie.
Voix et chansons d'ailleurs.
14.55 Cette semaine sur A 2.
15.10 La télévision des téléspectateurs.
15.35 Cinéma : Un homme dans la foule.
Film américain d'Elia Kazan (1957). Avec A. Griffith, P. Neal (N.).
Un vagabond beau parleur, découvert en prison par la nièce du directeur d'une station radiophonique en Arkansas, fait une ascension foudroyante comme animateur publicitaire de télévision et démagogue sans scrupules. Mise en scène violente, synthèse visuelle du coup de poing et de la crise de nerfs. Elia Kazan attaquait de front la télévision américaine, son mauvais pouvoir commercial et politique sur les foules. Ce film, lucide, courageux, implacable, trop vrai, fut fraîchement accueilli. Avec Patricia Neal, douloureuse destructrice du monstre qu'elle avait créé, Kazan prenait sa revanche sur le maccarthysme. — J. S.
17.40 Récré A 2.
Pic Pic Pic ; Latulu et Lireli ; les Schtroumpfs ; Kum Kum ; Télé-chat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Dessin animé : Duffy Duck.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Magazine : L'heure de vérité.
Mgr Lustiger, archevêque de Paris, répond aux questions de F.-H. de Virieu, Albert du Roy et Alain Duhamel (A 2), Ph. Tesson (Quotidien de Paris) et des téléspectateurs.
21.50 Emmenez-moi au théâtre : Soirée de ballets Balanchine.
Mozartiana, *sur une musique de Tchaïkovski, par le New York City ballet ;* Who cares, *ballet sur une musique de Gershwin, par le New York City Ballet.*
23.00 Journal.

Mardi 24 avril

10.30 Antiope.
12.00 Journal (et à 12 h 45).
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
13.35 Feuilleton : La vie des autres.
13.50 Aujourd'hui la vie. Idées en marche.
14.55 Série : Vegas.
15.45 Reprise : La chasse aux trésors.
A Sydney (diff. le 22 avril).
17.10 Entre vous, de L. Bériot.
Le lapin ; des marais et des hommes.
17.45 Récré A 2.
Papivole ; Latulu et Lireli ; Terre des bêtes ; c'est chouette...
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
20.35 Cinéma : Trois hommes à abattre.
Film français de Jacques Deray (1980). Avec A. Delon, D. Di Lazzaro.
Un roman de Jean-Patrick Manchette, *le Petit Bleu de la côte ouest,* ajusté au mythe d'Alain Delon tel qu'il l'a créé lui-même. Joueur de poker, héros solitaire, embarqué malgré lui dans une vilaine affaire, l'acteur, viril, décidé, passe à l'attaque et fonce à mort, à violence que veux-tu. Film réservé aux dingues de Delon. Mise en scène fonctionnelle. — J. S.
22.25 Mardi cinéma.
Avec Valérie Mairesse, Gabrielle Lazure, Jean-Pierre Aumont, Michel Piccoli, Lambert Wilson et Stéphane Audran.
23.25 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

Dimanche 22 avril

10.00 Images du Portugal.
10.30 Mosaïque. Emission de l'ADRI.
Dixième anniversaire de la révolution portugaise ; avec J. Dutronc, A. Perez, T. Okzan...
14.20 Objectif entreprise. Emission de l'Association pour la promotion de l'information des entreprises.
17.15 Document : Messe pour Rome. Réal. Carlo Bavagnoli.
A l'occasion de la messe de Pâques, une promenade dans la Rome légendaire, à la chapelle Sixtine, en musique avec la messe en si mineur de Bach et Passion pour Verdi.
18.20 Emissions pour la jeunesse.
19.40 RFO Hebdo.
20.00 Paul Hogan Show.
20.35 Histoire de la photographie : réalisme et illusion.
Série de F. Gruère.
Interviews de grands photographes J.-L. Sieff, H. Newton, D. Michals, L. Fonssagrives-Penn, Y. Karsh, Horst P. Horst.
21.30 Aspects du court métrage français.
« Une histoire dérisoire » de M. Campioli.
22.05 Journal.
22.30 Cinéma de minuit : la Reine Christine.
Film américain de Rouben Mamoulian (1933), avec G. Garbo, J. Gilbert (v.o. ; sous-titrée. N.)
Une aventure romantique de la célèbre reine de Suède. Le film de star dans toute sa splendeur. La magie androgyne de Garbo, habillée en homme, sublimée par la photographie de William Daniels, caressant les objets d'une chambre d'auberge où elle s'est éveillée à l'amour, pleurant, à la fin, son bonheur brisé et se faisant figure de proue d'un navire. Son ancien partenaire du muet, John Gilbert, n'est pas à sa hauteur, mais le réalisateur s'est arrangé pour qu'on ne voit qu'elle ou presque. — J. S.
0.05 Prélude à la nuit.
Prélude et fugue *de Chostakovitch : C. Joly, piano.*

Lundi 23 avril

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.35 Cinéma (cycle « Rions français ») : O. K. patron.
Film français de Claude Vital (1973), avec J. Dutronc et M. Darc.
Parodie de série noire, supervisée par Georges Lautner. C'est peut-être bien lui qui a eu toutes les idées car, par la suite, Claude Vital a sombré dans la médiocrité. On s'amuse bien grâce à Dutronc, ses mines de faux naïf, sa décontraction. Divertissement mineur. — J. S.
22.00 Journal.
22.40 Thalassa, magazine de la mer de G. Pernoud.
Les Océanides ; reportage au Salon nautique de Brest.
23.05 Prélude à la nuit.
Extraits de la Suite pour contrebasse, *de F. Rabbath, interprétés par le compositeur.*

Mardi 24 avril

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
20.35 Cinéma : Zorba le Grec.
Film américain de Michael Cocoyannis (1964), avec A. Quinn, A. Bates.
Un jeune écrivain anglais raté hérite d'une mine de lignite en Crète. Un colosse grec lui apprend la joie de vivre. Production dite internationale laminant un roman de Nikos Kazantzakis. Il ne manque rien au folklore de la Grèce (d'avant les colonels) tel qu'on le concevait alors. Ni un réalisateur du cru, ni Irène Papas en veuve, ni la musique de Théodorakis, ni le cabotinage d'Anthony Quinn dansant le sirtaki.
22.55 Journal.
23.20 Prélude à la nuit.
Rondo, *de Chopin, interprété par G. et B. Picavet au piano.*

PÉRIPHÉRIE

Dimanche 22 avril

- R.T.L., 20 h, *le Chasseur de chez « Maxim's »,* film de C. Vital ; 21 h 40, Edition spéciale R.T.L.-*le Monde* ; 22 h, La lanterne magique ; 22 h 30, Paris si tu veux.
- T.M.C., 20 h, Variétés : Un peu, beaucoup, passionnément ; 20 h 35, Evénement sportif.
- R.T.B., 20 h 15, A la belge époque ; 21 h 15, *Jésus de Nazareth,* de F. Zeffirelli (4e partie).
- T.S.R., 20 h, Série : Billet doux ; 20 h 55, *Manon,* opéra de J. Massenet, par l'Orchestre et les chœurs de l'Opéra national de Vienne.

Lundi 23 avril

- R.T.L., 20 h, Série : L'île fantastique ; 21 h, *Stardust Memories,* film de W. Allen ; 22 h 45, *Clip connection.*
- T.M.C., 19 h 35, Dallas ; 20 h 40, Pavlova (hommage à la danseuse) ; 22 h 10, Vidéo-Solo.
- R.T.B., 20 h, *les Plouffe,* film de G. Carle.
- R.T.B. TÉLÉ 2, 20 h, Sciorama ; 20 h 30, Chansons souvenirs ; 21 h 30, théâtre wallon : la Passion, par les marionnettes liégeoises « Al Botroule » ; 22 h 40, Informations agricoles.
- T.S.R., 20 h 15, Spécial cinéma : *Quo vadis ?,* film de M. Leroy.

Mardi 24 avril

- R.T.L., 20 h, Chips ; 21 h, *C'est arrivé entre midi et trois heures,* film de F.-D. Gilroy ; 22 h 55, Clip connection.
- T.M.C., 19 h 35, Série : CQFD, Alambic et Torpédo ; 20 h 40, *Colorado saloon,* film de J. Kane.
- R.T.B., 20 h 5, Feuilleton : Et la vie continue ; 21 h 5, Vidéogam ; 21 h 55, Salut l'artiste.
- R.T.B. TÉLÉ 2, 20 h, Le point de la médecine ; 21 h, Cycle I. Adjani : *la Gifle,* film de C. Pinoteau.
- T.S.R., 20 h 15, la Chasse aux trésors (Sri-Lanka) ; 21 h 25, Le geste et la mémoire (outilleurs sur bois) ; 22 h 25, L'antenne est à vous.

هكذا من الأصل

Mercredi
25 avril

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.30 TF 1 Vision plus.
12.00 Le rendez-vous d'Annik.
12.30 Atout cœur.
13.00 Journal.
13.35 Vitamine.
Dessins animés, jeux vidéos, sport...
16.00 Jouer le jeu de la santé.
16.05 Temps X.
Avec Mme Marie-France Garand.
17.05 Un métier pour demain :
Métiers du garage : mécanicien, carrossier.
17.20 Les infos.
17.25 Le village dans les nuages.
17.45 Série : Arnold et Willy.
18.15 Presse-citron.
Magazine des adolescents.
18.25 Jack Spot.
18.50 Jour J.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Les petits drôles.
19.50 Tirage de la Loterie.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du Loto.
20.35 Feuilleton : Dallas.
Katherine amoureuse de Bobby et Mark plus proche de Pam, dernières bonnes nouvelles de cette saga interminable.
21.25 Magazine santé : les allergies.
émission d'I. Barrère et E. Lalou.
Les allergies respiratoires (asthme), dermatologiques et professionnelles, avec les professeurs Michel, Charpin, David, Benveniste.
22.55 Journal.

ANTENNE 2

10.30 Antiope.
12.00 Journal (et à 12 h 45).
12.10 Jeu : L'Académie des neuf.
13.35 Feuilleton : La vie des autres.
13.50 Les carnets de l'aventure.
Les puits qui chantent, de H. Fontaine (une caravane à travers le nord du Kenya).
14.25 Dessins animés.
15.00 Récré A2.
Papivole ; Discopuce ; Les petites canailles ; Les Schtroumpfs...
17.30 Micro-Kid.
Jeux vidéo et micro-ordinateurs.
18.00 Platine 45.
France Gall, China Crazy, The The, Marc Lavoine, Gogo's.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Téléfilm : Les enquêtes du commissaire Maigret.
La patience de Maigret, réal. A. Boudet. Avec J. Richard, J.-P. Kalfon, E. Margoni, C. Emmanuelle...
Maigret soupçonne un certain Palmari, truand et indicateur, à la tête d'une bande de casseurs de bijouteries. Palmari assassiné, le commissaire remonte la filière.
22.00 Documentaire : La fontaine des innocentes.
de J. Schmidt, coprod. ministère de la culture.
L'itinéraire de trois adolescents mal adaptés qui cherchent l'évasion à travers le vol, l'alcool, la drogue.
23.00 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

15.00 En direct de l'Assemblée nationale.
Questions au gouvernement.
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.35 Cinéma 16 : La vie telle qu'elle change.
Scénario d'O. Quentin, réal. N.-M. André, production FR 3 Nord-Picardie. Avec F. Bergé, F. Josso, A. Poivre...
Tout irait très bien si Sophie n'avait déjà un autre homme dans sa vie : Antoine, son fils de quatorze ans, avec qui elle vit une complicité tendre et désinvolte. Commence la difficile coexistence d'Antoine, Thomas et Sophie : une mère, un enfant, un amant.
21.55 Journal.
22.15 Prélude à la nuit.
Suite rhapsodique pour violon seul, *d'A. Jolivet, interprétée par D. Erlih.*

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Billet doux ; 21 h, *les Guichets du Louvre*, film de M. Mitrani ; 22 h 35, Turbo : magazine du sport automobile ; 23 h 5, Clip Connection.
- T.M.C., 19 h 35, Drôles de dames ; 20 h 40, *Delphine*, film d'E. Le Hung ; 22 h 15, Offres d'emploi.
- R.T.B., 20 h, La Chasse aux trésors (à Malte) ; 21 h 5, Série : Agence tous risques ; 22 h, Planète des hommes.
- R.T.B. TÉLÉ 2, 20 h, Sports 2.
- T.S.R., 20 h 15, Télescope, magazine scientifique ; 20 h 55, Spécial Charles Trenet ; 22 h 10, Football ; 22 h 55, Juke Box Heroes.

Jeudi
26 avril

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.30 TF1 Vision plus.
12.00 Le rendez-vous d'Annik.
12.30 Atout cœur.
13.00 Journal.
13.45 Objectif santé : Ordonnances et médicaments.
14.00 Série : La croisière s'amuse.
14.55 Les choses du jeudi (et à 15 h 55).
15.30 Quarté, en direct d'Evry.
16.55 Images d'histoires d'hier. La marine entre 1914 et 1918.
17.25 Le village dans les nuages.
17.45 Série : Les secrets de la mer Rouge.
18.15 Presse-citron.
Magazine des adolescents.
18.25 Clip jockey.
18.50 Jour J.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Les petits drôles.
20.00 Journal.
20.35 Feuilleton : Marie Pervenche.
De P. Andreota. Avec D. Evenou, F. Atkine, J. Négroni.
Devant un immeuble à double entrée, un chauffeur de taxi attend un client disparu brusquement. Assassiné ! Marie Pervenche enquête...

21.35 Magazine des arts : Domino.
Proposé par Teri Wehn Damisch.

22.30 Cinéma (quatre étoiles à la une) : Regards et sourires.
Film anglais de Ken Loach (1981), avec G. Green, C. Nicholson (v.o. sous-titré. N.)

La tristesse de vivre à Sheffield, capitale de la sidérurgie anglaise touchée par la crise économique, lorsqu'on est adolescent, prolétaire et chômeur. Pas de révolte, un constat, une chronique en grisaille sur une société bloquée, des virées à moto, des amours difficiles, un affrontement avec les adultes, eux-mêmes coincés dans leurs problèmes. Tourné en décors naturels, interprété par des jeunes gens non professionnels, ce film de l'auteur de *Family life* reçut, au Festival de Cannes 1981, le Prix du cinéma contemporain. — J. S.

0.10 Journal.

ANTENNE 2

10.30 Antiope.
12.00 Journal (et à 12 h 45).
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
13.35 Feuilleton : La vie des autres.
13.50 Aujourd'hui la vie.
Avec Mireille Nègre.
14.55 Téléfilm : Une étrange disparition.
Réal. A. Harvey, avec F. Dunaway, B. Davis, J. Sloyan...
Une sœur évangéliste des années 30, soupçonnée de tromperie et d'escroquerie, face à un procureur qui s'efforce d'établir la preuve d'un propre enlèvement maquillé en idylle amoureuse.
16.45 Magazine : Un temps pour tout.
De M. Cara et A. Valentini.
La chirurgie esthétique.
17.45 Récré A2.
Pic Pic Pic ; Mes mains ont la parole ; Latulu et Lireli ; Albatros...
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.

20.35 Série : La Saga du Parrain.
D'après M. Puzo ; réal. F. Ford Coppola.

L'attentat commis contre le Parrain donne lieu à une série de vengeances du fils aîné, Michael, qui passe aux actes dans une lutte effrénée contre le clan rival. Un grand film multiplié en feuilleton.

21.35 Magazine de l'information : l'Espion qui venait de l'extrême droite.

Une enquête de A. Lévy-Willard sur les faces cachées de l'extrême droite européenne en France, en Angleterre et en Allemagne ; les réseaux de financement et les opérations terroristes de Bologne et Munich.

22.50 Journal.
23.10 Spécial coupes d'Europe de football.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.

20.35 Ciné-Passion : le Voyage en douce.
Emission de M.-C. Barrault.
Film français de Michel Deville (1979), avec D. Sanda et G. Chaplin

Deux amies, l'une blonde, l'autre brune — l'une apparemment comblée, l'autre malheureuse, — s'offrent trois jours de liberté, de caprices et de fantasmes lors d'un voyage en Provence. Une quinzaine d'écrivains (hommes et femmes) ont apporté, à la demande de Michel Deville, des anecdotes et des images mentales au scénario. Le film, littéraire, érotique, libertin, se promène élégamment dans les zones cachées du désir féminin, de la sensualité féminine. Scènes audacieuses par leur suggestion, pouvoir de l'imaginaire, révélation progressive de deux caractères, douloureuses frustrations du cœur : le monde secret du cinéaste est servi par deux merveilleuses comédiennes. — J. S.

22.15 Journal.
22.35 Prélude à la nuit.
L'Histoire du soldat, *de Stravinsky, interprétée par le London Sinfonietta ; dir. R. Chailly.*

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Série : La croisière s'amuse ; 21 h, Dallas ; 22 h, R.T.L.-Plus ; 23 h 10, Clip Connection.
- T.M.C., 19 h 35, Agatha Christie ; 20 h 40, *Ballade à blanc*, film de B. Gauthier ; 22 h 20, Chrono, magazine automobile.
- R.T.B., 20 h, Autant savoir ; 20 h 25, *le Lauréat*, film de M. Nichols ; 22 h 15, Carrousel aux images ; 23 h 20, Emission politique.
- R.T.B. TÉLÉ 2, 20 h, L'ordre nouveau : le gouvernement de l'errance ; 23 h, Clap.
- T.S.R., 20 h 10, Temps présent ; 21 h 15, Dynastie ; 22 h 20, *les Cœurs captifs*, film anglais de M. Radford.

Vendredi
27 avril

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.30 TF 1 Vision plus.
12.00 Le rendez-vous d'Annik.
12.30 Atout cœur.
13.00 Journal.
14.00 Série : La croisière s'amuse.
14.55 Temps libres.
16.55 Destination... France.
D'un département à l'autre : l'Hérault.
17.25 Le village dans les nuages.
17.45 Série : Les secrets de la mer Rouge.
18.15 Presse-citron.
Magazine des adolescents.
18.25 Microludic.
Magazine de la micro-informatique.
18.50 Jour J.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Les petits drôles.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Les Vainqueurs.
En direct du MIP-TV, à Cannes.
« Spécial francophone », avec Plastic Bertrand, Lio, Jacky Ickx, Pierre Perret, Didier Pironi, Diane Dufresne, Patrick Juvet, Le groupe Téléphone.
21.50 Haroun Tazieff raconte sa terre.
Les colères de la Terre.
Vents, cyclones ou tornades, les grandes colères de l'atmosphère, comment se défendre, les précautions à prendre. Une série de documents d'archives sur les catastrophes naturelles, un commentaire « volcanique » d'Haroun Tazieff.
22.45 Branchés musique : 22, v'la le rock.
De J.-B. Hebey.
Spécial films, avec des extraits de « Flashdance », « The Rose », « Grease », etc.
23.30 Journal et cinq jours en Bourse.

ANTENNE 2

10.30 Antiope.
12.00 Journal (et à 12 h 45).
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
13.35 Feuilleton : La Vie des autres.
13.50 Aujourd'hui la vie.
14.55 Série : Vegas.
15.45 Reprise : Moi... je.
16.40 Itinéraires : Moines du Tibet.
17.45 Récré A 2.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Série : La bavure.
D'après J.-F. Coatmeur, réal. N. Ribowski. Avec J.-C. Bourbault, R. Pellegrin, P. Préjean...
Laugel est convaincu que Carole détient la clé du mystère de l'assassinat de son fils et de son ex-femme. Enquête à suivre.
21.40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : Le masque et la vérité, sont invités : Breyten back (Confession véridique d'un terroriste albinos), *Christian Jelen* (l'Aveuglement), *Gilles Perrault* (l'Homme à part), *Claire Stierling* (Le temps des assassins).
22.50 Journal.

23.00 Ciné-club : l'Impossible Monsieur Bébé.
Cycle Howard Hawks. Film américain de H. Hawks (1938), avec C. Grant, K. Hepburn (v.o. sous-titrée. N.).

Une extravagante héritière, un léopard apprivoisé et un chien flanquent en l'air le mariage et les travaux d'un paléontologue à lunettes s'évertuant à reconstituer le squelette d'un brontosaure. Modèle exemplaire de la comédie américaine trépidante, dans le style satirico-burlesque de Hawks. Œuvre de « l'âge d'or » hollywoodien, toujours jeune, toujours dynamique, la grande Katharine est géniale en écervelée n'en faisant qu'à sa tête, décidée à s'approprier un homme enfermé au pays des fossiles. Lui, c'est Cary Grant, éberlué, dépassé par les événements, emporté dans un tourbillon de folie. Quel couple ! Quel duo ! — J. S.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord, pas d'accord. (INC).

20.35 Vendredi : Grand Public.
Magazine d'information d'A. Campana.

En direct de la compagnie des montagnes et des forêts de Mazamet dans le Tarn, plusieurs personnes apportent leur témoignage sur la mode comme phénomène de société. Mie-Marie, trente-cinq ans, chargée des relations publiques, Rémy, un apprenti, etc. Avec Mgr Robert Coffy, archevêque d'Albi, les chanteurs Hervé Cristiani, Sylvie Joly et Bernard Cathelat du groupe Havas.

22.35 Journal.
22.55 Prélude à la nuit.
Quintette opus 25 en ut majeur, *de G. Onslow, interprété par le Centre national de musique de chambre d'Aquitaine.*

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Série : Starsky et Hutch ; 21 h, Dynastie ; 22 h, Les vainqueurs (en différé de Cannes) : le gala du XXe anniversaire de la Communauté des télévisions francophones ; 23 h 25, Clip connection.
- T.M.C., 19 h 35 : Dynastie ; 20 h 40, Madame le Juge : *Autopsie d'un témoignage*, film de P. Condroyer ; 22 h 20, Club 06 ; 22 h 50, World tomorrow.
- R.T.B., 20 h, A suivre ; 20 h 30, Variétés : gala du MIP ; 21 h 45, Dernière séance : *le Magicien de Babylone*, film de D. Schidor.
- R.T.B. TÉLÉ 2, 20 h 30 (en direct du TRM de Bruxelles), *Messe pour le temps futur*, de M. Béjart.
- T.S.R., 20 h 5, Tell Quel ; 20 h 35, Vainqueurs (soirée de gala du MIP-TV à Cannes) ; 22 h 5, Henri Troyat : l'écriture ; 22 h 50, Mummenschanz.

A Ecouter

Trois millions de chômeurs en France ?

● « Histoire-actualité », vendredi 20 avril, France-Culture, 20 h.

La crise, le chômage, on ne parle plus que de ça dans le monde. Trois millions de chômeurs en France en 1990 ? On approche actuellement les deux millions trois cent mille. Phénomène grave, durable et sans précédent pour Stéphane Khémis et Jean-Pierre Rioux, *parce que la crise ne s'accompagne pas (pour l'instant) de* drames comparables à ceux des années 30. Comme si, globalement, le chômage était toléré, jugé inévitable. Qu'est-ce qui a changé ? Les chômeurs ou la nature du chômage ? Celui-ci est-il conjoncturel ou structurel (c'est-à-dire lié à une nouvelle révolution industrielle, celle de l'informatique et de la communication) ? Sommes-nous en train d'assister également à un formidable renversement géographique où l'Europe, l'Atlantique, centres du monde, céderaient la place aux zones du Pacifique et de l'Asie capitaliste ? Jean Bouvier, professeur d'histoire économique à Paris I, donnera son point de vue sur ces mutations.

Un nouveau magazine du théâtre

● « Avec ou sans rideau » : tous les lundis, France-Culture, à partir du 23 avril, de 13 h 30 à 14 h 10.

Pour ceux qui se demandent si le théâtre est vivant, sachez que dans la seule région parisienne, la moyenne de création est de près de cent pièces par mois. Etonnant, non ? dirait Desproges. Gérard-Henri Durand et Yvonne Taquet lancent un nouveau magazine de théâtre avec pour première tâche d'aller à *« contre-vedette »*, disent-ils, pour contribuer à la reconnaissance de cet élan. Ce magazine, qui saura être critique, veut faire « entendre » où vont les chemins de la création et par quels paysages on avance. De la chronique à l'invité, du reportage d'atmosphère à l'examen d'un point technique, il ne s'enfermera pas dans une formule rigide, ni dans un seul ton. Attendons.

Berlin, ville charnière

● Panorama : spécial Berlin-Est, mercredi 25 avril (et 2 mai), France-Culture, 12 h 45.

Quarante ans après la fin de la dernière guerre mondiale, Berlin est cette entité anachronique d'une Allemagne coupée en deux qui rêve (sans trop y croire) de réunification. Jacques Duchâteau, Lionel Richard et Antoine Spire ont voulu aller voir. A l'Est, les autorités, après de multiples démarches, les ont autorisés à enregistrer, mais pas diffuser. Incohérence bureaucratique ? En tout cas, on avait voulu les décourager. Les Allemands de l'Est n'auraient rien à dire. Et pourtant ? Stéfan Hermlin, sans doute l'un des plus grands écrivains allemands vivants, a voulu justifier à tout prix la « marche en avant » du socialiste est allemand.

Quand on repasse le mur vers l'Ouest, après une conversation de ce genre, et qu'on retouve les lumières et l'animation du Kurfurstendamstrasse, on comprend mieux pourquoi le directeur du Festival du cinéma de Berlin, Moritz de Hadeln, insiste à ce point sur le rôle de pont entre l'Est et l'Ouest, qui est le sien. Berlin est un peu la charnière de notre monde.

Art hebdo

● « Plaisir de voir », tous les jeudis, France-Culture, de 13 h 30 à 14 h.

La première demi-heure du « Pont des Arts » (qui passait tous les samedis de 12 h à 12 h 30) passe désormais tous *les jeudis de 13 h 30 à 14 h*, en même temps *qu'elle* change de nom. « Plaisir de voir » garde le même esprit : on y trouve un édito sur un problème d'actualité de l'art, deux invités (artiste, critique, historien, écrivain, poète, etc.), une visite dans un atelier (une fois sur deux chez un jeune *peintre* peu connu), un compte rendu d'exposition. Par Michel Chapuis.

Un « fou de Dieu »

● « Les chemins de la connaissance » : Saint Benoît-Joseph Labre, du 23 au 27 avril, France-Culture, 8 h 32.

En cette semaine sainte, « Les chemins de la connaissance » ont choisi de mettre en relief un homme qui, au Siècle des Lumières, avait *préféré* délibérément vivre dans l'ombre. Benoît-Joseph Labre, qui vécut entre 1748 et 1783, fut de ces vagabonds de Dieu comme l'histoire en connut de nombreux, même s'ils ne furent pas tous canonisés. Il parcourut à pied, dit-on, en dehors des routes, plus de 3 000 kilomètres.

André Dhôtel, Joseph Richard et Jean-Perre Dubois-Dumée, à l'initiative de Dominique Cagnard, brossent le portrait de cet homme-priant qui, à sa manière, scandalisa son temps. Cinq émissions, diffusées du 23 au 27 avril à 8 h 32, seront consacrées aux thèmes suivants :

I. — « Pourquoi le chemin ? », avec André Dhôtel ; II. « Portraits de saint Benoît-Joseph Labre » : avec André Dhôtel, Geneviève Du Bosc, et un conte de Jean Riverain : *le Pauvre et l'Enfant* ; III. « Les singuliers avenirs », avec André Dhôtel ; IV. « Le vagabond de Dieu », avec Joseph Richard : *le Vagabond de Dieu* (Editions SOS) ; V. Jean-Pierre Dubois-Dumée, directeur de la revue *Prier*.

Les textes seront dits par Paul Dhéris.

« Ce saint, si exposé aux yeux des hommes, n'est pas tout à fait du monde, n'est pas tout à fait un homme », comme l'a écrit M. Jean Riverain dans son *Saint Benoît Labre* (Edit. Saint-Paul). C'est pour tenter de comprendre le cheminement intérieur de ce « fou de Dieu » que MM. Dhôtel, Richard et Dubois-Dumée en esquisseront une silhouette à la mesure de leur sensibilité respective.

« Benoît ne pouvait qu'aller de proche en proche: il ignora les diligences et les chemins royaux où se véhiculent seigneurs, académiciens futurs ou consacrés, évêques et bourgeois. Bien étranger aux choses buissonnières, il s'abandonna aux routes pour se perdre avec une étrange hâte dans le vaste jeu des cités et des bourgs qui brillaient avec leurs églises dans le ciel d'automne », a déjà écrit pour sa part André Dhôtel *(Saint Benoît-Joseph Labre*. Desclée de Bronwer édit.).

C. D.

Radio France internationale

● *Service mondial en français :* rendez-vous d'information tous les quarts d'heure de 6 h à 10 h, journaux à 21 h 15, 22 h 25, 23 h 15, 1 h et 1 h 30.

Parmi les magazines, signalons :

● *Intertropiques*, samedi 21 avril à 11 h et 18 h, propose un numéro spécial sur l'élevage : l'expérience N'Damances en Côte-d'Ivoire, et la médecine vétérinaire à Yangasso au Mali.

● *Carrefour*, du lundi au vendredi à 15 h 15 (rediffusé à 1 h 45) : le lundi 23 avril, le dossier d'actualité est consacré au Bangladesh, échec pour les organisations internationales avec le professeur René Dumont, agronome et écologiste, le mercredi 25 avril, au Pacifique : le Pacifique constitue-t-il un défi pour l'Europe ? La troisième révolution industrielle est-elle en train de naître en Californie, au Japon, en Australie ? Le vendredi 27 avril, à l'année Diderot.

● *Arc-en-ciel*, mardi 24 avril à 21 h 45 : les activités créatrices du Théâtre Daniel-Sorano à Dakar.

● *Plein cap*, vendredi 27 à 20 h, diffuse les meilleurs moments du festival de Bourges.

● *Parmi les émissions en langue étrangère :*

En anglais, tous les jours à 6 h 15, 6 h 45 et 18 h : le vendredi 27 avril, le professeur René Dumont traite de la sécheresse en Afrique.

France-Culture

SAMEDI 21 AVRIL

- 7.00 Nous tous chacun.
- 7.45 Entretien avec Suzanne Liler : « la Confession anonyme ».
- 8.00 Les chemins de la connaissance : demeures de la pensée, lieux du vertige.
- 8.30 Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : génération 80, glissements d'époque.
- 9.05 Matinée du monde contemporain.
- 10.00 Démarches avec... Marcelin Pleynet : « Fragment du choeur ».
- 10.50 Musique : cycle d'orgue au Festival d'Avignon 1983.
- 11.30 La matière de Bretagne, un foisonnement de perspectives (le Lancelot en prose et l'invention du roman).
- 12.30 Revue des livres et des revues politiques.
- 12.45 Panorama : cinéma.
- 13.33 Le cri du homard.
- 14.00 Les samedis de France-Culture : la chevalerie spirituelle, figures, formes et symboles, par M.-O. Monchicourt.
- 18.00 L'opérette, c'est la fête.
- 19.00 Journal et revue de presse internationale.
- 19.20 Le grenier à paroles.
- 19.30 Le musée de Tours.
- 20.00 « La Belle au bois », de Jules Supervielle, adapt. J. Camp. Avec N. Nerval, D. Ajoret, P. Mazzotti, M. Vitold...
- 21.50 Musique : cycle d'orgue du festival d'Avignon 83.
- 22.30 La vie animale en péril : les zoos peuvent-ils préserver les espèces ?
- 23.00 Pâques orthodoxes : service de nuit pascal, transmis de la cathédrale orthodoxe Saint-Alexandre-Nevsky, à Paris.

DIMANCHE 22 AVRIL

- 7.00 Chasseurs du son.
- 7.20 Horizon, magazine religieux.
- 7.30 La fenêtre ouverte.
- 7.35 Le temps d'aimer, le temps de mourir.
- 8.00 Orthodoxie : office de Pâques et message de Mgr Melitios.
- 8.30 Protestantisme.
- 9.10 Ecoute Israël : Pâque juive.
- 9.40 Divers aspects de la pensée contemporaine : l'union rationaliste.
- 10.00 Messe de Pâques, à l'église paroissiale du mont Saint-Michel.
- 11.00 La radio sur la place : à Poitiers.
- 12.05 Le cri du homard.
- 12.45 Musique : Libre-parcours récital : le jour où Paris s'offrit un Opéra (et à 16 h 5 et 23 h).
- 14.30 La Comédie-Française présente : « Tristan l'Hermite », pages oubliées, choisies par N. Guibert et J.-L. Rivière.
- 17.30 Rencontre avec... Catherine Chattard et Sophie Jacquin : le Liban.
- 18.30 La cérémonie des mots : portraits croisés.
- 19.10 Le cinéma des cinéastes.
- 20.00 Albatros : poésie bengali.
- 20.40 Atelier de création radiophonique : bleu, blanc, beige et gris et rose... ou le ruban granitier breton, par Y. Paranthoen.
- 23.00 Libre-parcours récital : les soirées d'un Parisien à l'Opéra.

LUNDI 23 AVRIL

- 7.00 Matinales : le « canard » de Pâques.
- 8.00 Les chemins de la connaissance : Italo Svevo ; à 8 h 33, un mendiant divin au siècle des lumières.
- 8.50 Echec au hasard.
- 9.07 Les lundis de l'histoire : les oeuvres complètes d'Eugène Fromentin.
- 10.30 Le cri du homard.
- 10.50 Musique : magazine-actualité : Opéra 84.
- 12.05 Agora.
- 12.45 Panorama.
- 13.30 Avec ou sans rideau (l'actualité du théâtre).
- 14.10 Un livre, des voix : « le Journal d'un curé de campagne », de G. Bernanos.
- 14.50 Portrait d'Alfredo Kraus (et à 21 h 50).
- 16.00 Art et mémoire des lieux ; vitrine ; images (l'architecture) ; à 16 h 50, oeuvres-clés, clés du temps (la Renaissance en France) ; à 17 h 30, la radio sur la place, à Poitiers.
- 18.30 Feuilleton : la vie entre les lignes.
- 19.00 Journal et : le Portugal, dix ans après la Révolution des oeillets.
- 19.25 Jazz à l'ancienne.
- 19.30 Informatique-société.
- 20.00 Les enjeux internationaux.
- 20.30 L'autre scène, ou les vivants et les dieux, les moissons du ciel, par B. Biebel et C. Mettra.
- 21.50 Portrait d'Alfredo Kraus.
- 22.30 Nuits magnétiques : actualité des cultures.

MARDI 24 AVRIL

- 7.00 Matinales : la médecine d'urgence dans le tiers-monde ; la naissance du jour.
- 8.00 Les chemins de la connaissance : Italo Svevo ; 8 h 33, un mendiant divin au siècle des lumières ; à 8 h 50, le Sarment de lune.
- 9.05 La matinée des autres : au Népal, le pur et l'impur.
- 10.30 Le texte et la marge : « Appelez-moi mademoiselle », par Félicien Marceau.
- 10.50 Musique : black and blue... le jazz du Cenam (avec Andrée Murat et Laurent Goddet).
- 12.05 Agora : le Vatican.
- 12.45 Panorama : psychanalyse.
- 13.30 *Présence* des arts : un musée à connaître, le Petit Palais, à Paris.
- 14.10 Un livre, des voix : « le Cher Disparu », d'Evelyn Waugh.
- 14.50 Musique : le cabinet des estampes (et à 21 h 50).
- 16.03 Les yeux de la tête : portrait de cire (Sacha Guitry) ; à 16 h 30, Mardiscophile ; à 16 h 45, Moteur (la maison du temps choisi) à 17 h 5, Générale ; à 17 h 15, L'autre rive (les Cambodgiens de Romainville) ; à 17 h 40, Terre des merveilles (Tombouctou).
- 18.10 Le cri du homard.
- 18.30 Feuilleton : La vie entre les lignes.
- 19.25 Jazz à l'ancienne.
- 19.30 Sciences : les états limites dans notre contexte socio-culturel.
- 20.00 Les enjeux internationaux.
- 20.30 Dialogues : A quoi rions-nous ?, avec J. Fourastié et J. Cazeneuve.
- 21.45 Textes choisis.
- 21.50 Musique : le cabinet des estampes (les estampes de Claude Debussy).
- 22.30 Nuits magnétiques : création radiophonique.

MERCREDI 25 AVRIL

- 7.00 Matinales : la médecine d'urgence dans le tiers-monde.
- 8.00 Les chemins de la connaissance : Italo Svevo ; à 8 h 33, un mendiant divin au Siècle des Lumières.
- 8.50 Échec au hasard.
- 9.05 Matinée des sciences et des techniques.
- 10.30 Le livre, ouverture sur la vie : la poésie, porte ouverte sur la lecture.
- 10.50 Musique : Disques de Radio France (et à 16 h 03 et 20 h 30).
- 12.05 Agora.
- 12.45 Panorama : spécial Berlin-Est.
- 13.30 Instantané : magazine musical.
- 14.30 Théâtre ouvert à Lille : « La Waldstein », de J.-P. Arnetta. Avec C. Harris et J.-C. Durand.
- 15.30 Communauté des radios publiques de langue française.
- 18.00 Le cri du homard.
- 18.10 L'école des parents et des éducateurs.
- 18.30 Feuilleton : La vie entre les lignes.
- 19.25 Jazz à l'ancienne.
- 19.30 Perspectives scientifiques : la richesse animale (la sagesse du lièvre).
- 20.00 Les enjeux internationaux.
- 20.30 Musique : Disques de Radio France.
- 22.30 Nuits magnétiques : création radiophonique.

JEUDI 26 AVRIL

- 7.02 Matinales : voir mardi.
- 8.00 Les chemins de la connaissance : Italo Svevo ; à 8 h 33, un mendiant divin au Siècle des Lumières ; à 8 h 50, le sarment de lune.
- 9.05 Matinée de la littérature.
- 10.30 Le cri du homard.
- 10.50 Musique : *Feuillets d'album...* Robert Schumann, Paul Dukas (et à 14 h 50).
- 12.05 Agora.
- 12.45 Panorama : littérature latino-américaine.
- 13.30 Peintres et ateliers.
- 14.10 Un livre, des voix : « L'homme à la colombe », de Romain Gary.
- 16.03 Méridiennes : adresse aux vivants ; (M. Angel Estrella) ; à 16 h 10, Enquête (politique culturelle des radios) ; à 16 h 55, Paroles ; à 17 h, Une journée de Pier Luigi Pizzi ; à 18 h 22, Intime conviction.
- 18.30 Feuilleton : La vie entre les lignes.
- 19.25 Jazz à l'ancienne.
- 19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine : la circulation extracorporelle.
- 20.00 Les enjeux internationaux.
- 20.30 « La grande revue gothique », de N.-L. Bernheim et A. Arias. Avec J. Cellard, J. Daive, M. Maire...
- 22.30 Nuits magnétiques : création radiophonique.

VENDREDI 27 AVRIL

- 7.00 Matinales : voir mardi.
- 8.00 Les chemins de la connaissance : Italo Svevo ; à 8 h 33, un mendiant divin au Siècle des lumières.
- 8.50 Échec au hasard.
- 9.05 Matinée du temps présent : le chômage et l'emploi, approche économétrique.
- 10.30 Le texte et la marge : « le méchant », de Jacques Robert.
- 10.50 Musique : Récital Kun Woo Paik (et à 14 h 50 et 21 h 50).
- 12.05 Agora.
- 12.45 Panorama, avec François Maspero.
- 13.32 On commence... la comédie française en questions.
- 14.10 Un livre, des voix : « L'homme qui courait après les fleurs », de Marcel Scipion.
- 16.03 Les inconnus de l'histoire : Mohamed Kurd'Ali, écrivain syrien du XIX[e] siècle.
- 17.00 Les rencontres de Robinson.
- 18.30 Feuilleton : La vie enre les lignes.
- 19.30 Les grandes avenues de la science moderne : l'astronomie infrarouge.
- 20.00 Les enjeux internationaux.
- 20.30 Emission médicale (en liaison avec l'émission de TF1 du 25 avril) : Les allergies.
- 21.50 Recital Kun Woo Paik.
- 22.30 Nuits magnétiques : création radiophonique.

France-Musique

SAMEDI 21 AVRIL

- 2.00 Les nuits de France-Musique : Ernest Bour ; oeuvres de Milhaud, Honegger, Roussel, d'Indy, Poulenc, Guézec, Ravel.
- 7.03 Avis de recherche : oeuvres d'Albrechtsberger, Arenski, Bruneau.
- 9.10 Carnet de notes.
- 11.05 Opéra : « Les Chinois » de Glück. « Les Horace et les Curiace » de Cimarosa par l'Orchestre symphonique de la RAI, dir. L. Bettarini.
- 14.04 Le temps du jazz.
- 15.03 Désaccord parfait : autour de « la Passion selon saint Matthieu » ; vers 17 h, Concert : oeuvres de Purcell, Lupo, Froberger, Locke, Bach, Buxtehude, Schutz, sol. R. Jacobs, contre-ténor.
- 18.02 Les cinglés du music-hall.
- 19.05 Concert : les chants de la Semaine sainte flamenca de Seetas.
- 20.04 Présentation du concert.
- 20.30 Concert : « Triptyque » de Mercure, « Symphonie fantastique » de Berlioz, « le Sacre du printemps » de Stravinsky par l'Orchestre symphonique de Montréal, dir. C. Dutoit.
- 22.34 Les soirées de France-Musique : le club des archives — Ferenc Fricsay ; à 1 h, l'arbre à chansons.

DIMANCHE 22 AVRIL

- 2.00 Les nuits de France-Musique : Musiques de Pâques : oeuvres de Wagner, Bach, Haydn, Vittoria, Stravinsky, Haendel, Rimsky-Korsakov.
- 7.03 Concert-promenade : oeuvres de Johann Strauss, Schubert, Romberg, Wieniawsky, Schoenherr.
- 8.00 Cantate : de Bach.
- 9.10 Intégrales : musique de chambre de Tchaïkovski.
- 12.05 Magazine international.
- 14.04 Programme musical ; disques compacts ; oeuvres de Rameau, Mendelssohn, Schubert, Purcell, Beethoven, Lutoslawsky.
- 17.00 Comment l'entendez-vous ? Schumann.
- 19.05 Jazz vivant.
- 20.04 Présentation du concert.
- 20.30 Concert : « Messe en sol mineur », pour soli, choeur et orchestre de Hesse par le choeur de l'Opéra national de Dresde et l'orchestre de la Staatskapelle de Dresde, dir. H. Vonk, sol. M. Nador, U. Priew, A. Ude, T. Adam ; « Das Liebesmahl der Apostel » de Wagner par le choeur d'hommes de la radio de Berlin et de Leipzig, le choeur de l'Opéra national de Dresde et l'orchestre de la Staatskapelle de Dresde, dir. H. Vonk.
- 23.00 Les soirées de France-Musique : Ex libris ; à 1 h, les mots de Françoise Xenakis.

LUNDI 23 AVRIL

- 2.00 Les nuits de France-Musique : « Kathleen Ferrier — Yehudi Menuhin ».
- 7.10 Actualité du disque.
- 9.05 Le matin des musiciens : le dernier Haydn — la couleur Schubert.
- 12.05 Concert : oeuvres de Debussy, Prokofiev, Stravinsky par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel.
- 13.32 Equivalences : oeuvres de Paumann, Schlick, Frescobaldi, Stanley.
- 14.02 Repères contemporains : Malec Ivo.
- 15.00 L'après-midi des musiciens : George Sand et la musique : oeuvres de Porpora, Marcello, Mozart, Paganini, Haendel, Liszt, Bellini.
- 18.05 L'imprévu.
- 19.00 Le temps du jazz : feuilleton « la chanson de Louis » ; Intermède ; Actualités.
- 20.00 Les muses en dialogue.
- 20.30 Concert : (Semaines de musique ancienne d'Innsbrück 1983) : « Il Tito », opéra en trois actes de Casti, par l'ensemble Il Complesso barocco dir. A. Curtis, J. Weaver, clavecin, K. Junghaenel, luth, C. Mahler, violoncelle, sol. G. Banditelli, D. Mazzucato, J. Gall, M.-R. Cosotti, J. Thomas, D. Ragin...
- 23.30 Les soirées de France-Musique : le musicien de minuit.

MARDI 24 AVRIL

- 6.00 Musique légère : oeuvres de Petit, Cavi, Renaud, Gabaye.
- 7.10 Actualité du disque.
- 9.05 Le matin des musiciens : Le dernier Haydn. La couleur Schönberg.
- 12.05 Concert : oeuvres de Boccherini, Brahms, Debussy, Schubert, avec A. Meneses, violoncelle, F. Massinger, piano.
- 13.32 Repères contemporains : Klaus Ager, E. Varios.
- 15.00 L'après-midi des musiciens : George Sand et la musique : oeuvres de Pergolèse, Durante, Haydn, Haendel, Bach, Rossini, Smetana.
- 18.05 L'imprévu.
- 19.00 Le temps du jazz : Feuilleton « la Chanson de Louis » ; Intermède ; Portrait d'un jazzman.
- 20.00 *Premières loges* : oeuvres de Verdi, Bellini, Giordano, Puccini, par Anita Cerquetti, soprano.
- 20.30 Concert : Trio pour piano, violon et violoncelle en sol majeur de Haydn, Trio pour piano, violon et violoncelle en la mineur de Ravel, Trio pour piano, violon et violoncelle en ré majeur de Beethoven par le Trio di Milano, sol. B. Canino, piano, A. Stefanoto, violon, R. Filippini, violoncelle.
- 22.00 Cycle acousmatique : oeuvres de Clapaud, Reibel.
- 23.00 Les soirées de France-Musique : Jazz-club (en direct du New Morning).

MERCREDI 25 AVRIL

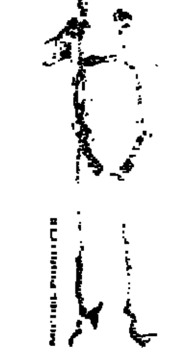
- 2.00 Les nuits de France-Musique : G.B. Martini et son temps : oeuvres de Martini, Hasse, Telemann, Bach, Mozart.
- 9.05 Le matin des musiciens : Le dernier Haydn-la couleur Webern.
- 12.05 Concert : oeuvres de Lutoslawski, Berg, Franck, par l'Orchestre philharmonique de Liège, dir. P. Bartholomée.
- 13.32 Les chants de la terre.
- 14.02 Jeunes solistes : oeuvres de Brahms, Liszt, Ravel, par B. Peltre, piano.
- 15.00 Microcosmos : elle était une fois Blanche-Nouilles ; 15 h 30, Microdigital ; 15 h 50, Paupiettes d'enfants de Marie aux salsifis hallucinogènes ; 15 h 55, Meraboudefical ; 16 h 20, Un sonal de la sono ; 16 h 25 Court-circuit.
- 17.00 Histoire de la musique.
- 18.05 L'imprévu.
- 19.00 Le temps du jazz : Feuilleton « la Chanson de Louis » ; Intermède : Où jouent-ils ?
- 20.00 Musique contemporaine.
- 20.30 Concert : Quatuor à cordes en sol majeur d'Albrechtsberger, Quatuor à cordes nº 2 de Durko, Quatuor à cordes en ré bémol majeur de Dohnanyi, par le Quatuor Kodaly (A. Falvay, T. Szabo, G. Fias, J. Devith).
- 22.34 Les soirées de France-Musique : Feuilleton Hugues Guénod ; à 23 h 10, oeuvres de Couperin, Webern, Chopin, Mouton, Schumann, Britten, Messiaen, Hoffmann ; à 1 h, Voix de femmes.

JEUDI 26 AVRIL

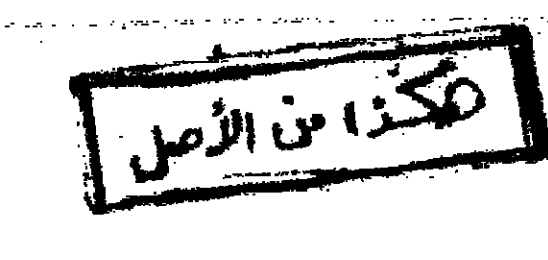
- 2.00 Les nuits de France-Musique : voix de femmes ; récital A. Varnay, E. Fitzgerald.
- 7.10 Actualité du disque.
- 9.05 L'oreille en colimaçon.
- 9.20 Le matin des musiciens : le dernier Haydn-la couleur Mozart.
- 12.05 Concert : oeuvres de C. Bolling, Ellington, Rachmaninov, Liszt par C. Bolling, H. Billaut, pianos, J.-P. Aimy, basse, J.-L. Dayan, batterie.
- 13.32 Opérette-magazine.
- 14.02 Repères contemporains : J. Absil, P. Froidebise, A. Callaway.
- 15.00 L'après-midi des musiciens : George Sand et la musique ; oeuvres de Liszt, Smetana, Haydn, Chopin, Schubert.
- 18.05 L'imprévu.
- 19.00 Le temps du jazz : feuilleton « la Chanson de Louis » ; intermède ; le bloc-notes.
- 20.00 Concert (en direct du Grand-Théâtre de Genève) : « l'Italienne à Alger » de Rossini par l'Orchestre de la Suisse romande et les choeurs du Grand-Théâtre, dir. M.-W. Chung, sol. P. Montarsolo, A. Michael, G. Gusmeroli, J. Rawnsley, S. Toczyska, R. Gambell.
- 23.00 Les soirées de France-Musique : oeuvres de Bach, Boulez, de Falla, Webern, Marais, Rossini.

VENDREDI 27 AVRIL

- 2.00 Les nuits de France-Musique : musiques répétitives.
- 7.10 Actualité du disque.
- 9.05 Le matin des musiciens : le dernier Haydn-la couleur Beethoven.
- 12.05 Concert : oeuvres de Bern, Daniel, Rudel, de Dia, de Nesle par l'Ensemble Sequentia.
- 13.32 Les chants de la terre.
- 14.02 Repères contemporains : H. Distler, R. Vaughan-Williams, K. Nystedt, Van de Vate.
- 14.30 Les enfants d'Orphée.
- 15.00 L'après-midi des musiciens : George Sand et la musique ; oeuvres de Haendel, Mozart, Spohr, Liszt.
- 18.05 L'imprévu ; vers 18 h 30, l'actualité lyrique.
- 19.00 Le temps du jazz : feuilleton « la Chanson de Louis » ; intermède ; le clavier bien tempéré.
- 20.00 Avant-concert.
- 20.20 Concert : variations pour orchestre de Webern, symphonie nº 1 en ré majeur, six danses allemandes pour orchestre de Schubert, concerto pour piano et orchestre nº 3 de Beethoven par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebrück, dir. E. Bour, sol. Radu Lupu, piano.
- 22.20 Les soirées de France-Musique : feuilleton « Hugues Guénod » ; oeuvres de Stravinski, Amé, Berlioz, Boulez, Schumann, Berg, Chopin, Strauss, Brahms.







Un “pépin” sans accroc

Avec l'envie de recommencer tout de suite.

REJOINDRE Bergerac en train n'a rien d'une aventure. Se jeter dans le vide à 700 mètres d'altitude avec l'espoir que 60 mètres carrés de tissu vous empêcheront de vous écraser au sol en est, elle, une petite. Les réflexions, avant le départ, expriment une inquiétude : *« Il faut être cinglé ». « On soignera ta nécrologie. »* Et les au revoir familiaux – particulièrement longs pour un si court week-end – incitent à la prudence. Le rassurant article d'un prédécesseur (1) n'a, pas plus que les autres, réussi à démythifier la pratique d'un sport qu'une image militaire assimile à un exercice risqué. Ce que démentent les chiffres. Accident mortel presque inexistant chez les débutants, les plus graves concernant des fractures de membres inférieurs. Et l'environnement militaire n'a plus qu'un lointain rapport avec la réalité. Les « mordus », sont très souvent des jeunes femmes et le nombre de licenciés a connu une progression de 70 % entre 1982 et 1983.



MICHEL PISSOTTE

GUY SAUVAGE / VANDYSTADT

Aucune raison donc, de ne pas essayer. La visite médicale obligatoire laissera simplement un léger remords quant aux calories longuement accumulées et qui ont failli stopper toute tentative. Un poids presque limite pour un embonpoint pourtant modeste. Il est vrai que le corps doit amortir à l'atterrissage deux fois et demie son propre poids... Mieux vaut être léger et en bonne santé.

Dans le hangar du centre école Bruno-Roquet, les étranges volatiles casqués respirent la santé ! Joyeux et agités, l'œil rivé sur le tableau qui leur indiquera leur tour de passage. Ce n'est pas encore le nôtre. Une journée de formation doit d'abord nous permettre de nous familiariser avec le matériel et nous inculquer les rudiments de la technique.

En premier lieu le « pépin » (12 kilos de toile, de cordages – suspentes – et de harnais placés sur le dos), qui présente la particularité d'être manœuvrable à l'aide de deux poignées agissant sur les bords de la toile. Puis le ventral, l'« autre », celui que l'on espère n'avoir pas à utiliser, la roue de secours qu'il faudra ouvrir soi-même au bout des quatre secondes fatidiques si, d'aventure... Un casque et des chaussures de tennis complètent l'équipement de l'homme-oiseau.

Viennent ensuite les essais au sol. La simulation de la sortie de l'avion sur une plaque de mousse : un saut de l'ange à 50 centimètres de hauteur. Le harnais suspendu dans le hangar pour répéter l'utilisation des commandes et des manœuvres de sécurité. Juché sur un tabouret chacun s'initie au maniement de cet étrange objet. Le même tabouret servira aux atterrissages en roulé-boulé, jambes souples sur un tapis



MICHEL PISSOTTE

dont on regrette déjà l'absence sur l'ensemble du terrain. L'épisode, particulièrement réjouissant, du vent traînant au sol le parachute et son homme, est également envisagé.

On termine sa formation dans la salle de cours, où les divers incidents possibles sont passés en revue. Catalogue alléchant avec au choix : un parachutiste qui reste accroché à l'avion ; les déchirures multiples de la voilure ; la descente en torche ou l'atterrissage sur une ligne à haute tension, dans



MICHEL PISSOTTE

un arbre ou sur des fils de fer barbelés. C'est ensuite le « feu vert » : *« Nous pouvons aller chercher des parachutes et composer les sticks »* (groupe de parachutistes).

Chacun se remémore, avec un rien d'angoisse, les différentes étapes. *« Premier avion, troisième position »*. Ainsi on n'aura pas le plaisir de voir d'abord « les autres ». Il faut s'engouffrer dans l'avion qui attend, moteur en marche. Après une courte montée, la trouille survient au moment où le premier disparaît avec une rapidité surprenante, imité immédiatement par le second. Ils ont raison. Une poussée du pied gauche, un grand bol d'air et le trou pendant quatre secondes sans avoir ni le temps ni l'envie de compter. Le léger choc de l'ouverture rappelle à des aspects pratiques. Lever la tête et vérifier une voilure parfaitement gonflée. « Afficher », c'est-à-dire permettre au parachute d'acquérir une vitesse propre par le raidissement de deux élévateurs. Se mettre face au vent en manœuvrant les commandes et regarder le sol défiler, moins vite que prévu. Apprécier surtout l'étonnante sensation de calme avant le bruit du haut parleur qui guide notre atterrissage vers la cible. *« Numéro 2, tire à gauche ! », « numéro 4, à droite »*... Le sol, cette fois, est là, attention à la chute. Jambes serrées, genoux souples, pieds joints et à plat. Un choc – doux – un roulé-boulé et on se relève tout de suite pour signaler que tout s'est bien passé. Superbe et enivrante sensation qui conduit, pendant le brassage sommaire du parachute, à souhaiter remonter là-haut pour goûter à loisir cette descente qu'une appréhension a un peu ternie. D'autres, à 2 750 mètres savourent déjà l'ivresse d'un chute libre de 45 secondes avant l'ouverture commandée de leurs « ailes ». Nos quatre secondes sont bien peu de chose. Mais elles permettent d'imaginer un peu la passion de ces « morpions de carlingue » : voler !

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

(1) *Le Monde* des 20 et 21 juillet 1980.



MICHEL PISSOTTE

Journées portes ouvertes

LA Fédération française de parachutisme organise, les samedi 21 et dimanche 22 avril 1984, deux journées portes ouvertes dans les trente-sept centres-écoles de France.

A cette occasion, il est possible d'effectuer son premier saut en ouverture automatique à l'issue d'une journée de préparation et après une visite médicale chez un médecin agréé. Le prix préconisé par la Fédération se situe aux alentours de 250 F.

D'autre part, l'UCPA propose des stages d'une semaine au centre de Bergerac, deuxième centre-école de France après celui de La Ferté-Gaucher. Le coût – hébergement compris – s'élève à 1410 F.

- Ecole de parachutisme sportif de Bergerac. Aérodrome de Roumanières, 24100 Bergerac. Tél. : (53) 57-15-24.
- Centre-école de La Ferté-Gaucher, 77320. Tél. : 404-01-73.
- Fédération française de parachutisme, 35, rue Saint-Georges, 75009 Paris. Tél. : (1) 878-45-00.
- UCPA, 62, rue de la Glacière, 75013 Paris. Tél. : (1) 336-05-20.

Classique

« La Finta semplice », de Mozart

Le premier *opera buffa* d'un enfant surdoué, âgé alors de douze ans, s'inspirant largement des petits-maîtres italiens et sans douté aidé en sous-main par son père. Ce n'est pas un chef-d'œuvre, la convention y abonde, et les maladresses y sont sensibles. Mais ce n'est pas non plus un simple devoir d'élève brillant, sachant tirer profit de tout ce qu'il entend et assimile au gré de son génie pillard.

Car on y trouve déjà *in nuce* quelques caractères qui connaîtront plus tard leur achèvement (le valet bougon, la soubrette rouée) et un don réel pour laisser libre cours, dans le cadre de la convention même, à une liberté mélodique et ornementale, qui enfantera les plus belles œuvres du répertoire. Et aussi parce qu'on y perçoit les prémices de ce charme, de cette grâce qui, avec la maturité, deviendront souverains. Pour l'heure (1768), il y a une musicalité évidente, une connaissance des voix remarquable et l'amorce du métier.

Pour servir ces promesses, une distribution de premier ordre : le tandem d'Hélène Donath et de Teresa Berganza, confrontant et alliant des timbres, des tempéraments, des écoles foncièrement divers ; le chant accompli de Thomas Moser et de Robert Lloyd, dans des rôles conventionnels certes, mais exigeant une réelle personnalité. Le tout sur *le* fond du Mozarteum de Salzbourg que Leopold Hager emporte avec délicatesse et nerf, transparence et préciosité. Pas encore la grandeur, mais déjà le bonheur.

(Avec aussi : Robert Holl, Anthony Rolfe Johnson, Jutta Renate Ihloff).

ALAIN ARNAUD.

● **Quatre disques Orfeo, 5.085-84.4 K.**

Victoria et Palestrina par le King's College de Cambridge

A qui s'étonnerait que le Romain d'adoption Palestrina et le Castillan Victoria, ces deux gloires de la musique sacrée catholique, soient défendues par l'une des chorales les plus célèbres de la communauté anglicane, il est bon de rappeler qu'en fait une riche polyphonie de tradition latine s'est maintenue dans l'Angleterre du seizième siècle. Aussi bien, *William Byrd*, le plus grand nom de l'école élisabéthaine et le musicien favori de la reine, bien qu'il eût conservé sa foi romaine, continua (et d'autres avec lui) à écrire indifféremment pour les deux cultes, jusqu'à la fin de sa longue carrière.

Vigilante gardienne de ce patrimoine vénérable, la chorale du King's College de Cambridge n'a pratiquement pas cessé d'avoir à son répertoire les pages majeures de l'une et l'autre liturgies musicales, pour la riche époque de la Renaissance. Sans doute, ne faut-il pas lui demander de chanter Victoria, par exemple, avec la vocalité brûlante et le mysticisme éperdu que mettait autrefois la chorale fameuse de l'Agrupacion de Pampelune (certes moins parfaite quant au style). La ferveur de nos boys est inattaquable, mais sans rien de l'âpreté visionnaire propre aux interprétations de leurs prédécesseurs espagnols. Reste que la merveilleuse transparence de timbres des petits sopranistes séduira ici de *nombreux amateurs*. Et, bien que l'optique sonore en soit assez traditionnelle, l'approche de l'opulente messe *Tu es Petrus* de Palestrina comptera désormais dans la discographie du maître de Saint-Pierre de Rome, même s'il est permis de préférer aux *tutti* idéalement lisses du King's College des accents plus sensibles et, pour tout dire, une couleur plus méditerranéenne.

ROGER TELLART.

* **Argo, 410 149.**

Rock

« Body and Soul » par Joe Jackson

La photo bicocolore (orange sur noir) du chanteur avec son saxophone et la cigarette pour fignoler l'image, le lettrage, la mise en page, le design, jusqu'au verso avec les petites photos des musiciens pendant les sessions, le texte explicatif : la pochette est calquée en tous points sur celles des disques Blue Note à tel point que la firme discographique s'est sentie obligée de coller un macaron *(new album)* pour éviter toute confusion.

Ce qu'on doit dire avant tout de Joe Jackson, c'est qu'il est l'un des créateurs (chanteur, compositeur, instrumentiste confondus) les plus importants de la musique moderne : un classique, un maître, une référence au même titre qu'un Miles Davis ou un Frank Zappa sans pousser au-delà la comparaison. Armé d'une culture musicale extrêmement large, Joe Jackson n'a pas cessé de bouger, d'investir de nouveaux domaines au fil des enregistrements, partant d'un rock basique *(Look Sharp !)*, passant au reggae *(I'm The Man* et surtout *Beat Crazy)*, ouvrant une parenthèse le temps d'un album de swing façon big band *(Jumpin' Jive)* avant de s'exiler à New-York pour verser dans le latino-américain *(Night and Day* et la musique du film *Mike's Murder)*. Musicien dans l'âme, son talent n'est pas celui d'un visionnaire ou d'un pionnier mais d'un perfectionniste qui va jusqu'au bout de ses idées avec un sens extraordinaire de l'assimilation, au point qu'aujourd'hui il peut prétendre avoir rattraper ses influences et se situer au niveau des maîtres de la salsa.

Ce nouvel album se place dans la continuité des deux précédents, il en est en fait le développement, la confirmation sereine d'un style maîtrisé et transcendé. Plus besoin ici de délimiter clairement les frontières comme le faisait *Night and Day* entre le jour et la nuit, une face lente, une autre rapide. *Body and Soul est un disque de contrastes aussi, mais de contrastes assumés, imbriqués qui participent d'un sens redoutablement efficace de la progression, entre les ballades en clair-obscur, limpides et poignantes et les envolées salsa fiévreuses et touffues. Un disque qui a du corps et de l'âme, comme l'indique le titre, habité des éléments essentiels, d'une musicalité extrême, à la fois simple et pure, complexe et diversifiée. Rock, salsa, jazz, funk, forment ici une danse extatique, frénétique, mise en couleur par une voix ivre d'émotions bleutées et de swing palpitant, par des cuivres brûlants, gorgés d'un jus doré et des percussions torrides aux pulsions rouges incandescentes.*

Le seul défaut de Joe Jackson c'est son absence d'humour, cette âme de boy-scout qui se prend au sérieux comme le confirme le texte de la pochette *qui n'est rien moins que l'éloge (traduit pour plus de sûreté en trois langues sur la pochette intérieure) pontifiant du disque. Juge et partie, on n'est jamais mieux servi que par soi-même.*

ALAIN WAIS.

● *CBX, AMLX 65 008.*

Justin Trouble

Gare : il y a dans ce disque de quoi réveiller tous vos souvenirs de rock'n roll et ça fait mal. Les meilleurs, ceux du début des années 60, lorsque les Stones, les Them, les Who et autres Kinks avaient encore du lait qui coulait de leur nez, des fourmis dans les jambes et des montées d'adrénaline incontrôlables. Justin Trouble *(« just in trouble ? »)* a ça, lui aussi, dans le sang : le rock acidulé et à l'emporte-pièce, cinglant et porteur de mythes comme peut l'être celui d'un Johnny Thunders, éternel et fidèle aux vraies racines. Mais attention, pas de nostalgie, ni de mimétisme, juste un esprit perpétué et nourri des mêmes influences : rock'n roll fivties et rhythm'n blues sixties, la panacée. Etonnant de simplicité efficace. On ne sait pas grand-chose de ce Justin Trouble sauf qu'il est originaire de Long Island, qu'il a à son actif deux 45 tours (dont un, justement, produit par Johnny Thunders) et qu'il a mis dans ce premier album tout ce que le rock a de plus évocateur. Qu'on en juge : 17 (dix-sept !) morceaux pétaradants, fringants, qui vont droit au but, catapultés, sans faire le détail, en moins de trois minutes. Tout est dit à tout coup en un minimum d'effets, senti et ressenti : le ton juste au bon moment, la mélodie expéditive, le riff lapidaire, la voix déjantée, trempée dans le rock'n roll et rôdée aux accents adolescents. Tout y est : les guitares tranchantes, tétanisées, les cuivres minimalistes, les rythmes dépenaillés et cahotiques sur dix-sept (17 !) morceaux qu'on dévore goulûment. Voilà un disque bien rempli, sans redondance, habité et passionné, comme on aimerait en entendre plus souvent. Et dire que ça débute !

ALAIN WAIS.

● **Music Action Records, MAP 9001.**

Vidéocassettes

Tchao Pantin

● **Film français de Claude Berri, avec Coluche, Richard Anconina, Agnès Soral et Philippe Léotard. Edité par Thorn Emi vidéo.**

Aidé par une jeune punk, un pompiste solitaire et désabusé venge la mort d'un jeune délinquant arabe. Un rôle original pour Coluche et un regard différend sur la petite pègre parisienne qui renouvelle la tradition du policier français. Dans la foulée de ses cinq « césars » et six mois seulement après sa sortie en salles, le film de Claude Berri, qui a fait plus de trois millions d'entrées en France, sort en vidéocassette. Preuve que grâce au système des dérogations, la vidéo peut conserver une place entre le cinéma, Canal Plus et la télévision.

Mariage à l'italienne

● **Film italien de Vittorio de Sica, avec Sophia Loren et Marcello Mastroianni. Edité par Embassy home entertainment et distribué par Polygram vidéo.**

Après vingt ans de vie commune, Filomène décide de se faire épouser par Domenico. Un superbe numéro d'acteurs orchestré de main de maître par le père du néo-réalisme italien et un des premiers grands succès de la comédie italienne.

Le Grand Carnaval

● **Film français d'Alexandre Arcady, avec Philippe Noiret, Roger Hanin, Richard Berri et Macha Meril. Edité par Manhattan video et distribué par Carrere vidéo.**

En 1942, le débarquement américain en Algérie bouleverse la vie de la petite communauté « pied-noir ». Mais certains s'adaptent rapidement au Coca-Cola, au trafic de cigarettes et aux tripots clandestins. Une comédie agréable.

1900

● **Film italien de Bernardo Bertolucci, avec Gérard Depardieu, Robert de Niro et Dominique Sanda. Deux cassettes éditées et distribuées par Warner home video.**

Dans une fresque de plus de quatre heures, Bernardo Bertolucci retrace l'évolution de l'Italie des traditions paysannes à la culture industrielle. Le manichéisme pleinement assumé et le rythme très lent du film ont déconcerté la critique et les spectateurs malgré une mise en scène somptueuse. A redécouvrir.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Jazz

Une anthologie de Charlie Parker

Si la beauté devait se démontrer par sondage, s'il fallait fonder en art la valeur par l'audience considérée synchroniquement, nul doute que Charlie Parker apparaîtrait comme l'un des saltimbanques les plus négligeables de la musique contemporaine. Ses disques, hier, ne se vendaient pas bien. Ils continuent, aujourd'hui, de se mal vendre. Simplement, ils perdurent, en nombre modeste, dans les bacs des magasins, et, de temps en temps, on les réédite. Ce grand mort insiste, pris en charge par des amitiés qui, à chaque génératon, se relaient.

Hervé Bonnet a le courage de présenter en France un ensemble de huit volumes, avec des couvertures signées de David Stone-Martin. Ils portent la totalité de l'œuvre du saxophoniste publiée sous son nom par Norman Granz. On ne se privera pas pour autant de chercher l'« Oiseau » ailleurs : au sein du JATP chez Verve encore, dans des circonstances différentes chez Dial, ou chez Savoy dont RCA va bientôt donner, à Paris, les riches heures parkériennes.

Aucun example ne montre mieux que celui de Parker l'hiatus qui existe entre la passion des jazzmen, qui voient en lui un pur génie, et l'indifférence des mondes momentanés. Le génie de Parker est rendu d'autant plus palpable à l'intelligence et au cœur, en ces recueils, que le musicien survole tous les genres, en restant lui-même, impérialement, et en inventant, à chaque minute, au lieu de se reprendre et de se réciter, comme presque tous les musiciens le font ou l'ont fait.

On ne négligera donc aucune des pièces proposées dans l'anthologie française de Bonnet. On écoutera *tout* Parker : avec des cordes (1) ; avec Dizzy (2) ; avec les cordes de nouveau (3) ; avec Machito (4) ; avec Max Roach (5) ou Kenny Clarke (6) et, les deux fois, José Manguel ; avec un *big band* (7) puis de petits groupes à sa dévotion (8). Tout est splendide — de *Laura* à *La Paloma*.

LUCIEN MALSON.

● Verve (1) 817 442 ; (2) 817 443 ; (3) 817 444 ; (4) 817 445 ; (5) 817 446 ; (6) 817 447 ; (7) 817 448 ; (8) 817 449. **Conçu, imprimé et diffusé par Polydor.**

LES MEILLEURES VENTES ET LES RECOMMANDATIONS DES DISQUAIRES

Nous publions, chaque quinzaine, les meilleures ventes réalisées dans les magasins de la FNAC, ainsi qu'un choix de disques nouveaux recommandés par les disquaires. Nous proposons en outre une sélection de compact-discs.

	CLASSIQUE		JAZZ ou FOLKLORE		VARIÉTÉS		POP-ROCK	
	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires
1	G. BIZET *Carmen* J. Migenes/L. Maazel (ERATO)	J. HAYDN *Concertos pour violoncelle* Christophe Coin (Oiseau-Lyre)	CARLA BLEY *Heavy Heart* (Phonogram)	STEPS AHEAD *Modern Times* (WEA)	JOHNNY HALLYDAY *Nashville 84* (Phonogram)	ELISABETH WIENER *Quitte ou double* (Virgin)	THE ALAN PARSONS PROJECT *Ammonia Avenue* (AE)	HOWARD JONES *Human's lib* (WEA)
2	H. PURCELL *King Arthur* *Deller Consort* (H. Mundi)	SOLER *Miserere* (Hungaroton)	UZEB *You be easy* (ADES)	BILL EVANS *Living in the crest of a wave* (WEA)	RENAUD *Morgane de toi* (Polydor)	GINETTE RENO *J'ai besoin de parler* (Trema)	DIRE STRAITS LIVE *Alchemy* (Phonogram)	THOMAS DOLBY *The flat earth* (Pathé-Marconi)
3	VERDI *Quatre pièces sacrées* R. Muti (P.M.)	TCHAIKOVSKY *la Dame de pique* Dir. : Ermler (CDM)	BILL EVANS *Living in the crest of a wave* (WEA)	WEATHER REPORT *Domino Theory* (CBS)	MICHEL SARDOU *Vladimir Ilitch* (Trema)	BUZY *Adrian* (CBS)	JOE JACKSON *Body and Soul* (CBS)	WIPERS *Youth of America* (New Rose)
4	HAENDEL *Cantates* H. Ledroit (RCA)	SIBELIUS *Symphonies* Rajdestvenski (CDM)	WEATHER REPORT *Domino Theory* (CBS)	BOB MOSES *Visit with the great spirit* (Import)	JEAN-JACQUES GOLDMAN *Envole-moi* (CBS)	JEAN GUIDONI *A l'Olympia* (Phonogram)	GENESIS *Mama* (Phonogram)	REFLEX *The politics of dancing* (Pathé-Marconi)
5	BOUZIGNAC *Motets* Ensemble vocal « Contrepoint » (Arion)	VERDI *Chanté par Léo Nucci* (Decca)	PAUL BLEY *Tears* (OWL)	MARC STECKAR *Endless Staircase* (ADES)	CATHERINE LARA *La rockeuse de diamants* (Trema)	JEAN LAPOINTE *Tu jongles avec ma vie* (Musidisc)	DAVID GILMOUR *About face* (Pathé-Marconi)	CHRIS BAILEY *What we did on our holidays* (New Rose)
6	R. STRAUSS *Salomé* Ljuba Welitsch (PM)	MOZART *Concertos pour piano 15 et 16* M. Perahia (CBS)	KENNY WHEELER *Double, double you* (Phonogram)	ABBEY LINCOLN *Talking to the sun* (OMD)	JANE BIRKIN *Baby Alone in Babylone* (Phonogram)	CAROLINE LOEB *Piranana* (Phonogram)	MARILLION *Fugazi* (Pathé-Marconi)	JUSTIN TROUBLE *Looking for a world* (Madrigal)

UNE SÉLECTION DE COMPACT-DISCS

	CLASSIQUE		VARIÉTÉS	
	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires
1	BEETHOVEN *Symphonie n° 9* Solti (Decca)	GRIEG *Peer gynt* (Pathé-Marconi)	THE ALAN PARSONS PROJECT *Ammonia Avenue* (AE)	PAT METHENY GROUP « 80/81 » (ECM)
2	BERLIOZ *Symphonie fantastique* C. Abbado (DGG)	SCHUMANN *Choix de lieder* Margaret Price (Orféo)	JOE JACKSON *Night and day* (CBS)	DIRE STRAITS LIVE *Alchemy* (Phonogram)



Auto

La japonaise heureuse



La 626 - Diesel.

MAZDA, une heureuse marque japonaise d'automobiles de tourisme qu'importe France Motors (1) et qui dépend du groupe Tokyo Kogyo, s'était distinguée, voici quelques années, avec sa 323, une voiture moyenne tout à fait à la hauteur des modèles européens récents. Elle élargit désormais sa gamme par le haut en ajoutant à ses modèles 626, qui comportent des versions à deux et trois volumes (1,6 litre, 1,8 litre, 2 litres), un diesel, également à quatre ou cinq portes.

Le moteur de cette berline est directement inspiré du deux litres à essence, transversal, à quatre cylindres agissant sur les roues avant. Son rendement est très satisfaisant pour un six chevaux fiscaux avec un couple intéressant (13,8 mkg à 2750 tours). Son fonctionnement, en revanche, est sonore, quoi qu'en dise le constructeur. Il reste que la voiture est agréable à conduire, et les multiples détails d'équipement intérieur, qui vont du rappel sonore des portes mal fermées à la colonne de direction réglable, du verrouillage électrique des portières au siège conducteur monté sur vérin et à des sangles de coffre, s'ajoutent aux qualités générales du véhicule.

Dans le haut de la gamme, le coupé 929, dont le CX a été amené à 0,32, a été largement rajeuni. Le moteur de deux litres porte, dans les conditions de vitesse autorisées, le véhicule à plus de 182 kilomètre/heure. Mais c'est surtout à la suspension ajustable à la volonté du conducteur qu'il faudra s'attarder. A 50, 80 ou 120 kilomètres/heure, par simple pression sur un bouton-poussoir, un ordinateur fixe le durcissement ou l'assouplissement de l'amortissement. Non content de cette première fonction, l'électronique fait aussi en sorte que, grâce à des capteurs d'assiette ou de braquage, l'assise de la voiture soit troublée le moins possible par les situations diverses que réserve la conduite automobile : accélération poussée, freinage subit, courbe accentuée.

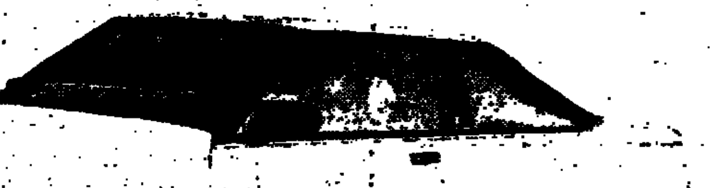
Une autre application de l'électronique que l'on ne soupçonnait pas voici quelques années.

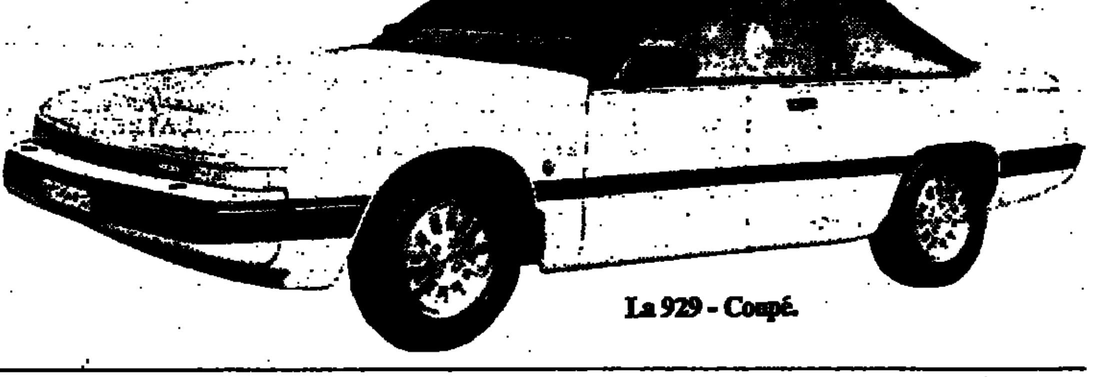
Heureuse marque, disait-on au début de cet article, d'abord parce que ses modèles sont au point, ensuite parce que, le contingentement (2) aidant, il n'y a pas de stocks d'invendus à craindre chez Mazda. – C. L.

● Les prix seront fixés au début du mois de mai.

(1) ZI du Haut-Galy, 93600 Aulnay-sous-Bois.

(2) Les voitures japonaises sont contingentées à 3 % du marché national.





La 929 - Coupé.

Philatélie n° 1840

Le timbre franco-canadien...

... émis, de part et d'autre, à l'occasion du 450e anniversaire du premier voyage/ de Jacques Cartier au Canada, à la chambre de commerce de Saint-Malo, en présence de M. Marc Lalonde, ministre des Finances du Canada, sera présenté en vidéotransmission par satellite — aujourd'hui 20 avril — par M. Louis Mexandeau, ministre des PTT, à son homologue canadien, M. André Ouellet. Voir *le Monde* du 14 avril.

C'est une première qui touche de près à travers l'espace la philatélie.

« Philex-Jeunes 84 »

Le premier timbre émis spécialement à l'intention de l'activité philatélique de la jeunesse fut celui de « Juvarouen » en 1976 (0,60 F) et le second en 1978 « Juvexniort » (0,80 F). « Philex-Jeunes 84-Dunkerque » sera donc le troisième timbre d'encouragement à la philatélie. Vente géné. le 24 avril (17e/84).



1,60 F, brun rouge, brun, bleu. Format 36 × 22 mm. Dessiné et gravé par Claude Andréotto. Tirage : 8 000 000. Taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée :

– Les 21, 22 et 23 avril, de 9 heures à 18 heures, par le bureau de poste temporaire installé dans la salle de congrès « Kursaal », place du Casino, à Dunkerque. Oblitération « P. J. ».

– Le 21 avril, de 8 heures à 12 heures, au bureau de Dunkerque principal. Boîte aux lettres spéciale pour « P. J. ».

● ENTIER : une carte postale avec ce même timbre, en taille-douce, à 2 F sera vendue à 2,30 F. Voir les Points Philatélie ou, par correspondance, le Service Philatélique des PTT.

Europa : 25 ans de la CEPT

C'est en 1956, dans les six pays de la «Communauté» de l'époque, que les toutes premières séries «Europa» sont parues, totalisant 13 à 18 timbres par an.

Un an après la création de la CEPT, en 1960, le sigle figure sur tous les timbres «Europa». Depuis, le nombre de pays émetteurs a augmenté considérablement, variant de 16 à 35, et le nombre de timbres de 34 à 72 par an. Vente générale le 30 avril (18-19e/84).



2,00 F, rouge ; 2,80 F, bleu.
Formats 36 mm × 22 mm. Maquettes et gravures de Jacky Larrivière. Tirages : 10 et 8 millions. Taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 28 et 29 avril, de 9 h à 18 h, par le bureau de poste temporaire ouvert au Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e. — Oblitération «P.J.».

— Le 28 avril, de 8 h à 12 h, à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er et au bureau de Paris 41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e. — Boîtes aux lettres spéciales pour «P.J.».

— *Le 28 avril, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, et le 29 avril de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h*, au bureau de poste temporaire ouvert du Palais du Conseil de l'Europe à Strasbourg. — Oblitération SANS MENTION «P.J.».

● ENTIER : une carte postale avec un timbre «Europa», en taille-douce, à 2,20 F sera vendue à 2,50 F. Voir les Points Philatélie ou par correspondance du service philatélique des PTT.

● Rappelons que la dénomination du sigle et de l'emblème de la CEPT est sous la protection de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle.

Calendrier des manifestations

⊙ 28000 Chartres (salle municipale, place des Halles), les 28-29 avril. – 25e ann. jumelage avec Speyer.

⊙ 34000 Montpellier (Théâtre municipal), 28 avril. – 8e Salon des antiquaires et de la brocante.

⊙ 59140 Dunkerque (Palais du Kursaal), 28-29 avril. – Congrès philat. régional de la jeunesse.

⊙ 59500 Douai, (Maison de l'Europe), 28-29 avril. – 30e anniversaire de la Maison douaisienne de l'Europe.

⊙ 25130 Villers-le-Lac, (salle des Fêtes), 28-29 avril. – « Festiv'art 84 ».

⊙ 40130 Capbreton, (salles municipales), 28 avril au 1er mai. – 11e Congrès du groupement philatélique du Sud-Ouest.

⊙ 54000 Nancy, (Parc des expos), 28 avril au 1er mai. – Salon des minéraux.

ADALBERT VITALYOS.

Une année d'information

Le BILAN des émissions 1983 en France se présente sous forme d'un tableau récapitulatif avec le chiffre de tirage de 43 timbres, accompagnés de renseignements.

Pour l'obtenir joindre 5 F en timbres-poste à votre demande, ainsi qu'une enveloppe (affranchie à 2 F) libellée par vos soins, à votre nom et adresse.

Ecrire à M. A. VITALYOS, *le Monde Loisirs*, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

échecs

N° 1069

Clair-obscur

(championnat par équipes de Tchécoslovaquie, 1984.)
Blancs : PRANDSTETTER
Noirs : FTACNIK
Défense sicilienne.

1. é4	ç5	22. Fé3	Cç4
2. Cf3	d6	23. Fg1	g6
3. d4	çxd4	24. ç3	bxç3
4. Cxd4	Cf6	25. bxç3	a5 (!m)
5. Cç3	a6	26. Tf-d1	a4!
6. Fé2	é6	27. Cd2	Cb2
7. 0-0	Fé7 (a)	28. Tf1	Fç5!
8. f4	0-0 (b)	29. Ta-b1	a3! (n)
9. Rh1 (ç)	Dç7	30. Fxç5	Cxç5
10. Dé1	b5	31. Fé5	Cç-d3
11. Ff3	Fb7	32. ç4	Db6
12. é5	Cé8 (d)	33. h3	é4
13. Dg3 (é)	Cd7	34. Ch3	Cf2+
14. f5! (f)	dxé5 (g)	35. Rh2	Dd6+!
15. fxé6 (h)	fxé6 (i)	36. Rg1	é3!
16. Cb3 (j)	b4	37. Cd4	Dg3!
17. Dg4	Tf5	38. Ff3	Cxh3+
18. Cd5 (k)	Fxd5	39. Rh1	Cf2+
19. Dxf5	éxf5	40. Rg1	Dh4
20. Fxd5+	Rh8	41.	Abandon.
21. Fxa8	Cé6! (l)		

a) Ou 7..., Cb-d7 ; 8. f4, b5 ; 9. Ff3, Fb7 ; 10. é5, Fxf3 ; 11. Cxf3, Cg4 ; 12. Dé2, b4 ; 13. Cé4, d5 ; 14. Cé-g5, Db6+ ; 15. Rh1, h6 ; 16. Ch3, g6 ; 17. a3, Db5! (Filipovic-Adorjan, 1983).

b) Ou 8..., Cb-d7 ; 9. Ff3, Tb8 ; 10. Rh1, b5 ; 11. Té1 Fé7 ; 12. é5! avec des complications favorables aux Blancs (Simaguin-Doncenko, Moscou, 1983).

ç) Après 9. a4, Dç7 ; 10. Fé3, b6 ; 11. Ff3, Fb7 ; 12. Rh1, Cb-d7 ; 13. Ff2, Tf-é8 ; 14. Fg3, é5 ; 15. Cf5, Ff8 ; 16. Cé3, éxf4 ; 17. Fxf4, Cxé4 ; 18. Cé-d5, Fxd5 ; 19. Cxd5, Dd8 ; 20. Dd4, Cé-ç5 ; 21. Cç3, rien n'est bien clair (Abramovic-Jansa, 1983).

d) A ce carrefour familier, les Noirs peuvent suivre une autre voie : 12..., dxé5 ; 13. fxé5, Cf-d7 ; 14. Fxb7, Dxb7 ; 15. Dg3, Rh8 ; 16. Ff4, b4 ; 17. Cç-é2, Cç6 ; 18. Df3, Ta-ç8 ; 19. Ta-d1, Cç5 (Tchiburdanitze-Gufeld, Moscou, 1981) ou encore 12..., dxé5 ; 13. fxé5, Cf-d7 ; 14. Dg3, Rh8 ; 15. Ff4, Cç6 ; 16. Cf5, g5 ; 17. Fxç6, éxf5 ; 18. Fxb7, Dxb7 ; 19. Fxg5, Tg8 ; 20. Txf5, b4 ; 21. Cd1, Cç5 ; 22. Dh4, Txg5 ; 23. Txg5, Cé6 ; 24. Cf2, Fxg5 ; 25. Dé4, Dxé4 ; 26. Cxé4, Ff4 ; 27. Cd6, f6 ; 28. Té1, Fxé5 ; 29. Cf7+, Rg7 ; 30. Cxé5, fxé5 ; 31. Txé5, Td8! avec avantage aux Noirs (Gavrio-Sibarevic, Banjaluka, 1983).

é) Une idée agressive comme 13. f5 vaut la peine d'être envisagée comme le montrent des parties récentes. Par exemple, 13..., dxé5 ; 14. fxé6, Fxf3 ; 15. éxf7+, Txf7 ; 16. Cxf3, Cd7 ; 17. Fg5, Fxg5 ; 18. Dé4, Tç8 ; 19. Cxg5, Txf1+ ; 20. Txf1, Cé-f6 ; 21. Cd5, Dç4! et, après d'autres aventures la partie Sibarevic-Ftacnik de Banjaluka 1983 s'acheva par la nullité tandis que la partie Kudrin-Suba (Hastings 1984) se termine par la victoire des Noirs après 17. Fg5, Ff8 ; 18. Tf2, Cd6 ; 19. Td1, Té8 ; 20. Té2, Dç6 ; 21. Fç1, h6 ; 22. a3, é4 ; 23. Cd4, Db7 ; 24. Dg3, Cç4 ; 25. b3, Cxa3 ; 26. Fxh6, b4 ; 27. Ca4, Dd5 ; 28. Té-é1, Dh5 ; 29. Fé3, Tç8 ; 30. Td2, Fé7 ; 31. Ff2, Tç-f8 ; 32. Cé6?, Fh4! et ç.

f) Ici aussi cette avance du pion f donne un jeu animé mais d'autres coups comme 14. a3 et 14. Fé3 sont possibles.

g) Ou 14..., Fxf3 ; 15. f6, Fxf6 ; 16. éxf6, Fh5 ; 17. fxg7, Cxg7 ; 18. Fh6, Fg6 ; 19. h4 ou encore 14..., Fxf3 ; 15. Dxf3, Tç8 ; 16. fxé6, fxé6 et tout est possible.

h) Meilleur que 15. Fxb7, Dxb7 ; 16. fxé6, fxé6 (et non 16..., éxd4 ; 17. éxd7, Dxd7 avec un léger avantage aux Blancs) ; 17. Txf8+, Cxf8 ; 18. Dxé5, Ff6.

i) Si 15..., éxd4 ; 16. Cd5 (16. Dxç7, Cxç7 ; 17. Fxb7, fxé6 ou 16. Ff4, Cd6), Dxg3 (16..., Fxd5 ; 17. Fxd5) ; 17. Cxé7+, Rh8 ; 18. hxg3, fxé6. A noter la pâle clarté de ces variantes.

j) Une innovation. Prandstetter refuse la suite 16. Cxé6 sur laquelle Ftacnik répondit contre Mestel. 16..., Dç4! avec avantage : si 17. Fg5, Txf3! ; 18. Txf3, Dxé6 ; 19. Fxé7, Dxé7. Il semble que 16. Fg5 ne soit pas suffisant après 16..., éxd4 (si 16..., Fxg5 ; 17. Cxé6) ; 17. Dxç7, Cxç7 ; 18. Fxé7 (18. Fxb7, Fxg5 ; 19. Fxa8, dxç3 ; 20. Fç6, çxb2 ; 21. Txf8+, Cxf8 ; 22. Tb1, Fç1), Txf3 ; 19. gxf3, dxç3. Cependant, la nouveauté 16. Cb3 ne paraît pas résoudre toutes les difficultés.

k) Entrant dans une combinaison qui donne la D pour deux T.

l) L'activité des pièces noires est un handicap pour les Blancs.

m) L'avance du pion a est plus dangereuse qu'il ne paraît mais le blocage 26. a4 est vain à cause de Cd-b6 et de Cç-b2.

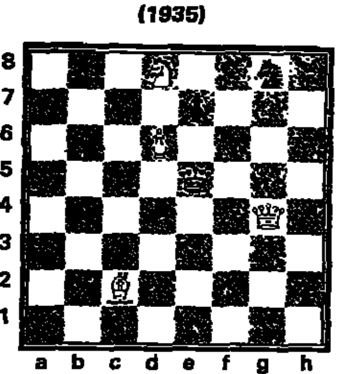
n) Les T blanches sont inopérantes face à la mobilité des Noirs.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1068
N. KRALIN, 1962.
(Blancs : Rg2, Tç4, Fg8, Cb2. Noirs : Rh5, Cç3, Th8, Ph7, g6, h4.)

1. Tç8! (menaçant 2. Fç4+ et 3. Txh8), Cd5! (si 1..., Rh6 ; 2. Cç4+ suivi de 3. Cd6 et de 4. Cf7) ; 2. Ta8! (menaçant encore de 3. Fxd5), Cf4+ ; 3. Rf3, Cé6! ; 4. Tç8! (menaçant à nouveau de 5. Fxé6), Cg5+ ; 5. Rf4!, Cf7! ; 6. Té8! (et encore de 7. Fxf7), g5 ; 7. Rf3!, Cd6 ; 8. Fç4+!, Cxç4 ; 9. Txh8, Cxb2 ; 10. Th8+ suivi de 11. Txh2 et les Blancs gagnent.

ÉTUDE

H. LOMMER
(1935)



Blancs (4) : Rg4, Fç2, Cd8, Pd6.

Noirs (3) : Ré5, Cg8, Pé7.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

---

bridge

N° 1067

La capture des trois rois

Cette donne montre comment, en reconstituant soigneusement les mains d'après les annonces adverses et l'entame, on peut jouer un coup comme à cartes ouvertes.

Nord : ♠ V 6 4 — ♡ D 10 7 6 5 — ◇ A 2 — ♣ V 5 3
Ouest : ♠ D 10 9 3 2 — ♡ — — — ◇ R D 8 6 — ♣ 10 8 4 2
Est : ♠ R — ♡ R 8 2 — ◇ V 10 9 7 4 3 — ♣ A R 9
Sud : ♠ A 8 7 5 — ♡ A V 9 4 3 — ◇ 5 — ♣ D 7 6

Ann. : E. donn. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
–	–	1 ◇	1 ♡
1 ♠	2 ♡	passe	passe
3 ◇	3 ♡	4 ◇	passe
passe	4 ♡	contre	passe

Ouest a entamé le Roi de Carreau pris par l'As du mort, le déclarant a joué la Dame de Cœur pour le 2 et le 3 sur lesquels Ouest a défaussé un Carreau. *Comment Farenc, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Réponse :

Il n'y a aucun atout à donner, mais comment éviter la perte de deux Piques et de trois Trèfles ? Pour ne perdre qu'*un* Pique, il suffit qu'Est ait un bonneur sec, ce qui est probable. En effet l'entame montre qu'Est a ouvert sans avoir Roi-Dame à Carreau (puisque Ouest n'aurait sans doute pas attaqué le Roi de Carreau sans avoir la Dame) ; d'autre part on peut également supposer qu'Est a As-Roi de Trèfle, et il suffira de jouer une fois Trèfle du mort pour être sûr de faire une levée à Trèfle.

Ainsi, après deux tours à Cœurs, le déclarant a coupé un Carreau, puis il a réalisé l'As de Cœur (pour faire tomber le Roi) et, ensuite, *il a tiré l'As de Pique* (pour capturer l'autre Roi) ; enfin, il ajoué Pique et quand il a pris la main avec le Valet de Pique, il a joué Trèfle et il a perdu en tout la Dame de Pique et As-Roi de Trèfle...

Le grand chelem de Kelsey

Si cette donne publiée par l'Anglais Kelsey se présente à la table avec les mains adverses cachées le déclarant chutera le grand chelem à moins d'être un joueur prévoyant et un parfait technicien. Si vous ne trouvez pas la ligne de jeu gagnante, regardez les jeux d'Est-Ouest, mais il n'est pas encore évident que la solution apparaisse rapidement.

Nord : ♠ R V 5 — ♡ A 10 4 3 — ◇ 7 6 2 — ♣ R D 9
Ouest : ♠ 10 7 — ♡ R D V 9 8 5 2 — ◇ 9 — ♣ 7 6 3
Est : ♠ D 9 8 6 4 3 2 — ♡ 6 — ◇ V 10 8 4 — ♣ 4
Sud : ♠ A — ♡ 7 — ◇ A R D 5 3 — ♣ A V 10 8 5 2

Ann. : S. donn. Pers. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1 ♣	3 ♡	contre	passe
4 ◇	passe	4 ♠	passe
4 ♠	passe	6 ♣	passe
7 ♣	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le Roi de Cœur pour le 6 de Cœur sec d'Est, *comment Sud doit-il jouer* pour gagner le GRAND CHELEM A TREFLE contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Ces annonces sont logiques. Le contre sur le barrage montrait une main positive, ensuite le cue bid à « 4 Cœurs » garantissait le contrôle à Cœur tout en montrant des ambitions pour le chelem. L'enchère de « 4 Piques » garantissait également le contrôle à Pique. Ensuite, sur le soutien à saut à « 6 Trèfles », il était normal d'aller au grand chelem.

COURRIER DES LECTEURS

Un risque indispensable (1056)

P. Boutron pose une intéressante question : « N'aurait-il pas mieux valu, pour prendre les meilleures chances de réussir ce chelem à Cœur, de faire immédiatement l'impasse à l'atout avec :

♡ 6
———
♡ A R V 9 7 5 4

Si on exclut l'hypothèse où le chelem chutera parce que *Ouest* aura D 10 x x, il paraît normal de tirer A R de Cœur car on ne perdra qu'un seul cœur même s'ils sont 4-1 *chaque fois que la Dame ou le 10 seront secs* et, même dans le cas où *Est* aura D 10 x x (comme dans la donne réelle), on a vu que la situation n'était pas encore désespérée. Finalement, la ligne de jeu de Thalot était correcte, d'autant plus qu'il pouvait peut-être craindre un singleton à Pique.

PHILIPPE BRUGNON.

---

dames

N° 222

Sentiment de hantise

Tournoi de Prague, 1983
Blancs : STOKKEL (Pays-Bas)
Noirs : J. MAREK (Tchécoslovaquie)
Ouverture : ROOZENBURG

1. 33-29	19-23	17. 33x22	1-6 (l)
2. 35-30 (a)	13-19 (b)	18. 43-38	3-8
3. 30-25	17-22	19. 41-36	7-11
4. 38-33	9-13 (c)	20. 46-41	2-7
5. 42-38	11-17	21. 50-44 (m)	10-15
6. 48-42 (d)	6-11	22. 49-43 !! (n)	5-10 (o)
7. 40-35	4-9	23. 27-21 ! (p)	26x28
8. 44-40	22-28 (e)	24. 25-20 (q)	14x34
9. 33x22	17x28	25. 40x20	15x24
10. 31-27 (f)	11-17	26. 35-30	24x35
11. 36-31 (g)	17-21	27. 44-40	35x33
12. 31-26 !! (h)	28-24 ! (i)	28. 38x29	23x34
13. 29x20	15x24	29. 32x5 ! (r)	11-17
14. 26x17	12x21	30. 37-31	17-22
15. 34-30 ! (j)	21-26	31. 5-37 ! (s)	abandon
16. 38-33 ! (k)	8-12		

NOTES

a) 2. 39-33 (14-19) ; 3. 44-39 (10-14) ; 4. 50-44 (5-10) ; 5. 31-26 (23-28) ; 6. 33×22 (18×27) ; 7. 32×21 (16×27) ; 8. 39-33 (17-22) ; 9. 43-39 (13-18) ; 10. 48-43 (9-13) ; 11. 35-30 (19-24) ; 12. 30×19 (14×23) ; 13. 37-31 (3-9) ; 14. 29-24 (20×29) ; 15. 33x24 (9-14) ; 16. 34-30 (14-19) ; 17. 30-25 (19×30) ; 18. 25×34 (10-14) ; 19. 38-33 (13-19) ; 20. 42-38 (8-13) ; 21. 34-30 (15-20) ; 22. 47-42 (20-25) ; et les Blancs exécutent une combinaison comportant cinq variantes, dont la suivante : 23. 33-28 !! (22×33) ; 24. 31×22 (25×34) ; 25. 38×29 (18×27) ; 26. 29×20 !, + [Djedje-Henry, *le Monde* du 18 juillet 1981].

b) 2. ...(17-22) ; 3. 39-33 (14-19) ; 4. 30-25 (11-17) ; 5. 25×14 (9×20) ; 6. 32-28 (23×32) ; 7. 37×28 (10-14) ; 8. 41-37 (5-10) ; 9. 46-41 (19-23) ; 10. 28×19 (14×23) ; 11. 38-32, etc. [Wiersma-Kouperman, match d'entraînement, 1979].

c) 4. ...(11-17) ; 5. 40-35 (9-13) ; 6. 42-38 (6-11) ; 7. 48-42 (4-9) ; 8. 31-27 (22×31) ; 9. 37×26 (20-24) ; 10. 29×20 (15×24) ; 11. 41-37 (1-6) ; 12. 46-41 (10-15) ; 13. 45-40 (23-28), les Blancs réfutent, après l'échange, cette avancée par une combinaison en 7 temps [V.D. Acker-Tuik, *le Monde* du 31 juillet 1982].

d) Mobilisation rapide du pion pivot (pion ayant le champ d'action le plus vaste), dans la logique du début sur l'ouverture 33-29.

e) Après 40 minutes de réflexion, le maître tchécoslovaque a considéré qu'il pouvait prendre l'initiative du contrôle du centre en plaçant cet avant-poste.

f) Le premier coup, silencieux, sournois, d'une stratégie de très longue haleine pour tenter d'isoler l'avant-poste et de faire naître un constant sentiment de hantise.

g) Ecartant évidemment 11. 29-24 (20×29) ; 12. 38-33 (29×38) ; 13. 42×11 (1-6), etc., égalité numérique.

h) Par ce coup très fort, les Blancs marquent leur détermination de créer dans l'esprit des Noirs un sentiment de hantise permanente de perte de leur avant-poste. A noter que 12. 38-33 était inopérant 12. ...(19-24) ; 13. 33×22 (24×44) ; 14. 50×39, situation peu satisfaisante pour les Blancs, dont le pion à 22 est très exposé.

i) Très bien vu pour contrer la menace de gain de pion.

j) En effet si 15. 38-33 (7-12) ; 16. 33×22 (23-29) ; 17. 34×23 (19×17), jeu égal. Le coup du texte 15. 34-30 retire cette faculté pour les Noirs, dont le sentiment de hantise ne fait dès lors que croître.

k) Le travail souterrain du grand maître néerlandais porte ses premiers fruits.

l) Dans la hantise de ne pouvoir rétablir l'égalité numérique.

m) L'accès aux cases 33 et 34 demeure interdit.

n) S'oppose toujours à 22. ...(12-17) ; 23. 39-34 (17×28) ; 24. 34-29 (24×33) ; 25. 38×29 (23×34) ; 26. 32×1, dame et +. Mais il faut voir dans ce coup 22. 49-43 !!, non pas le maintien de l'interdiction d'attaquer le pion à 22, mais la préparation d'une jolie combinaison en 7 temps.

o) 22. ...15-20 était le coup juste.

p) Thème du coup renversé.

q) L'ouverture de la brèche pour damer.

r) La dame contrôle la grande diagonale.

s) La dame est imprenable.

PROBLÈME :
L. DALMAN
(Nîmes)
1955

Les Blancs jouent et gagnent en 9 temps.

SOLUTION

● SOLUTION : 29-23 ! (19×28) 48-43 ! (39×48) 46-41 ! [temps de repos] (48×14) 41-37 (32×41) 15-10 (14×5) 49-43 [second envoi à dame] (38×49) 26-21 ! [collage] (49×19) 21×3 (36×27) 3×46 !!, + par enfermé sur le thème des 2 pôles, les Blancs raflant les 7 pions.

JEAN CHAZE.

MOTS CROISÉS

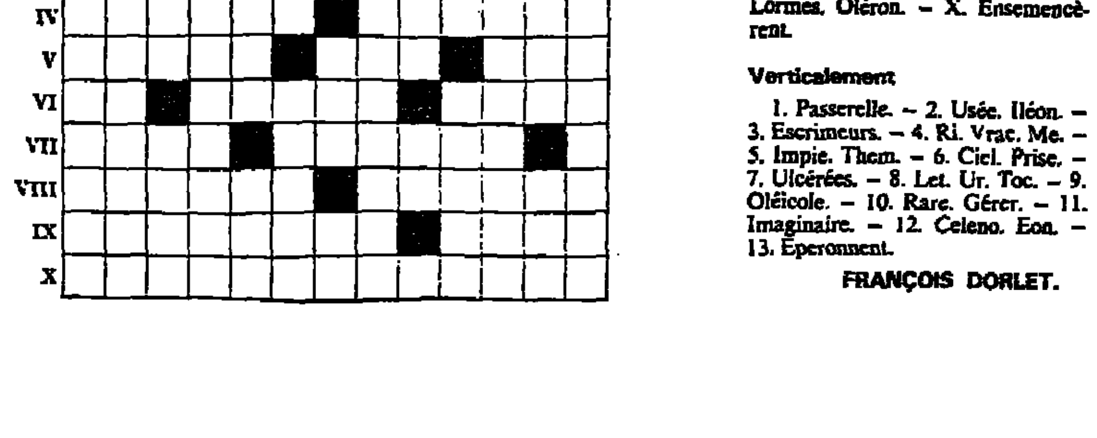
N° 298

Horizontalement

I. Plein de hauteur mais pour les basses. – II. Fait rêver tout éveillé. Espèce d'âne. – III. C'est déchirant. Pronom. – IV. Commodes. Archipel. – V. Une non-violence spectaculaire. Direction. Sans tête avant le tennis. – VI. Répété, c'est familier. On peut en faire un vrai bijou. Il peut doublement s'en balancer. – VII. Il s'en faut de beaucoup pour faire un grenoblois. Ce que font les machines ou les machinateurs. – VIII. Plus haut maintenant sur l'échelle. David en venait. – IX. Eus des regrets. Il en vient un vrai pruneau. – X. Contestent Babel.

Verticalement

1. Se place heureusement au balcon. – 2. A coup sûr, ils ont plu. – 3. Demande l'attention. Philologue. – 4. Il n'est vraiment pas présentable. – 5. On ne peut pas dire qu'elle soit femme-femme. Déplore un peu. – 6. Enveloppé. Rendit plus brillant. – 7. Touché. Il se renouvelle régulièrement. – 8. Serait assez bon. – 9. Il est bien rare qu'on ne la verse pas un jour ou l'autre. Fléau moderne. – 10. Elle est parfois devenue transparente. Produits de la collaboration. – 11. Lettre grecque. Font leur rapport. – 12. Canadienne. En route. – 13. Certaines ont plu à Mozart.



SOLUTION DU N° 297

Horizontalement

I. Puéricultrice. – II. Assimile. Amep. – III. Sec. Pectorale. – IV. Servile. Léger. – V. Ire. Rue. Ino. – VI. Rima. Pérignon. – VII. Electre. CEA. – VIII. Leu. Historiée. – IX. Lormes. Oléron. – X. Ensemencèrent.

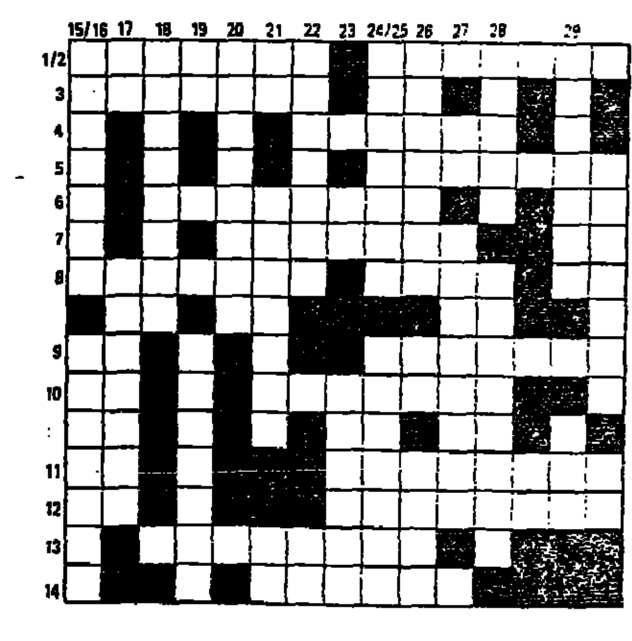
Verticalement

1. Passerelle. – 2. Usée. Iléon. – 3. Escrimeurs. – 4. Ri. Vrac. Me. – 5. Impie. Them. – 6. Ciel. Prise. – 7. Ulcérées. – 8. Let. Ur. Toc. – 9. Oléicole. – 10. Rare. Gérer. – 11. Imaginaire. – 12. Celeno. Eon. – 13. Eperonnent.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

N° 298



Horizontalement

1. BEIMOTU. – 2. CEINOST (+ 1). – 3. ACDEIRS (+ 1). – 4. CNOORS (+ 1). – 5. ADEILTU (+ 2). – 6. CEEIMNOO (+ 1). – 7. ADDEGIS. – 8. EIINRTT (+ 1). – 9. ACDGINN. – 10. DEGNNOO. – 11. AABLNNRT. – 12. EEEGILSU. – 13. DEFNOPRU. – 14. AEEISS (+ 1).

Verticalement

15. DDEENOR. – 16. AINORSV (+ 2). – 17. AAHILNS. – 18. ABEERRTT (+ 1). – 19. FGKLOOU. – 20. EGILOORU. – 21. AANNTTT. – 22. DEIOOPS. – 23. ABEGLS (+ 1). – 24. DDEIORS. – 25. DEINORU. – 26. EEENOSU. – 27. ADGINNST. – 28. CEEELLNO. – 29. CINNOOT. – 30. AEEGNNU.

SOLUTION DU N° 297

Horizontalement

1. PRODUIT. – 2. COSTUME. – 3. AUBETTE (EBATTUE). – 4. IODATES. – 5. LUTHERIE. – 6. TONALITE (ENTOILAT ENTOLAIT ETIOLANT ETOILANT). – 7. TIGREE. – 8. MIELLEUX. – 9. ELUDONS (NODULES ONDULES). – 10. AIGRETTE. – 11. RENIERAI. – 12. FRERES (FERRES). – 13. SURMENEE (ENUMERES). – 14. RIBOSES, glucides. – 15. REAMES (AMERES ARMEES MAREES RAMEES SEMERA). – 16. MASTICS. – 17. TEILLE (TILLEE). – 18. TOPAZES (APOSTEZ).

Verticalement

19. PALOTTE (PALETOT PELOTAT). – 20. DEFRIPE (PERFIDE). – 21. OBLONGUE. – 22. REBATI (ABETIR ABRITE). – 23. AERONEF. – 24. LEONINES. – 25. ITALIEN (LIAIENT LITANIE). – 26. GISELLE, tissu léger. – 27. INSTAURA. – 28. ŒDEME. – 29. ARILLEE (AIRELLE ERAILLE RAILLEE RALLIEE). – 30. TATILLON. – 31. EUNECTE, serpent = anaconda. – 32. OGRESSES. – 33. TOXICOSE.

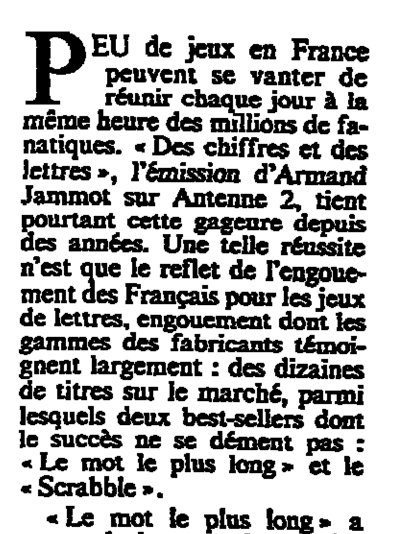
MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Echec aux mots

Mille et une façons de mettre les lettres en boîte.



PEU de jeux en France peuvent se vanter de réunir chaque jour à la même heure des millions de fanatiques. « Des chiffres et des lettres », l'émission d'Armand Jammot sur Antenne 2, tient pourtant cette gageure depuis des années. Une telle réussite n'est que le reflet de l'engouement des Français pour les jeux de lettres, engouement dont les gammes des fabricants témoignent largement : des dizaines de titres sur le marché, parmi lesquels deux best-sellers dont le succès ne se dément pas : « Le mot le plus long » et le « Scrabble ».

« Le mot le plus long » a connu plusieurs versions et différents fabricants depuis son lancement. A l'origine, le coffret conçu par la CEJI ne contenait qu'un paquet de cartes agrémenté, pour justifier le prix de l'ensemble, d'un sabot, d'un plateau de jeu largement inutile et d'un... sablier. Aujourd'hui, le coffret « Des chiffres et des lettres » présenté par Nathan fait passer, signe des temps, du sablier au microprocesseur avec une version entièrement électronique. L'ordinateur sélectionne à la demande consonnes et voyelles et vérifie si le joueur a bien utilisé les lettres qui lui étaient fournies. Le jeu gagne ainsi en simplicité de manipulation et en rapidité, bien qu'il puisse dérouter au début les habitués des cartes, gênés par l'affichage à cristaux liquides. On regrette toutefois que la machine ne donne pas la meilleure solution possible après chaque coup. Un tel perfectionnement, qui ne devrait plus trop tarder, fera alors de ce jeu un véritable partenaire électronique, à l'instar des modèles existant pour les échecs ou pour le bridge.

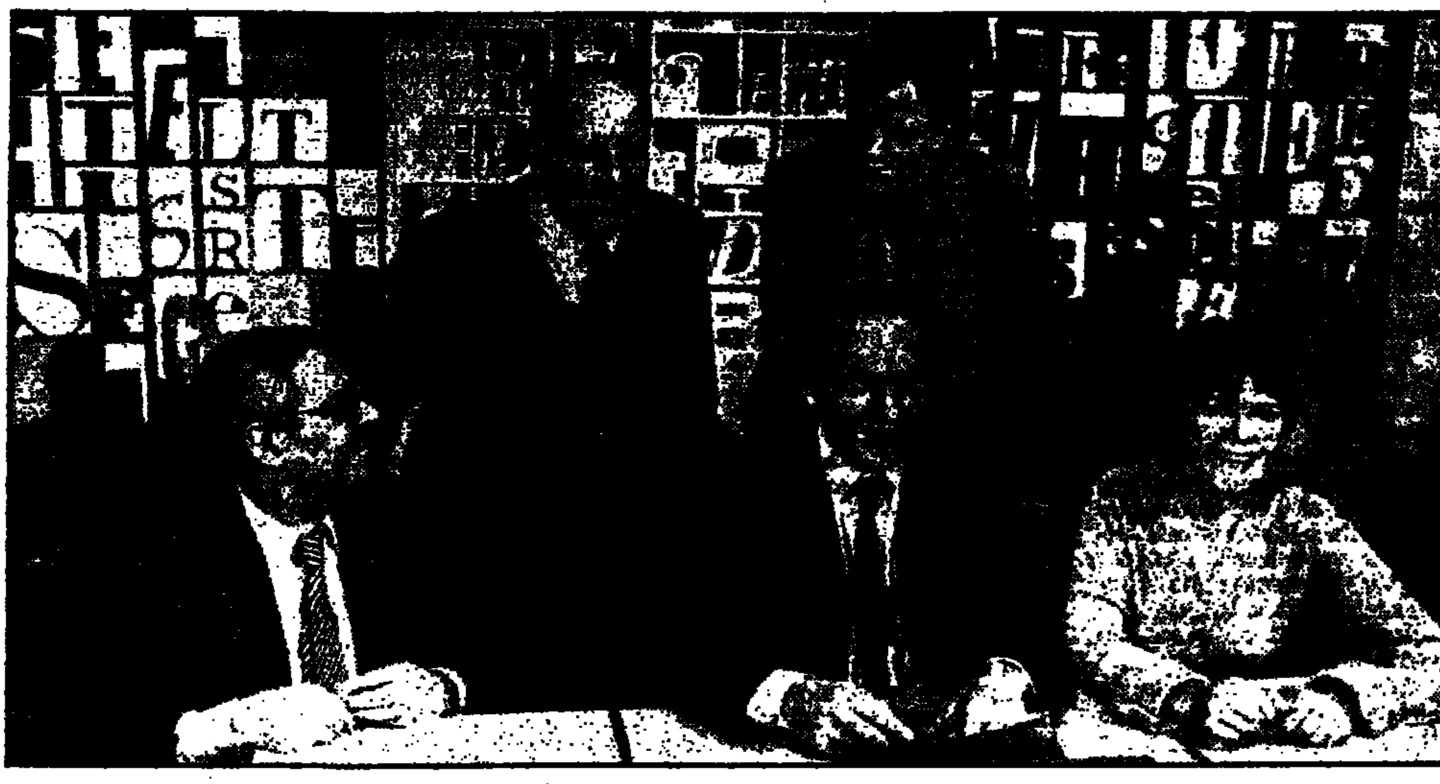


PHOTO CLAUDE DOUCE

L'équipe des « chiffres et des lettres ».

Autre « classique », le « Scrabble » bénéficie d'un avantage sur « Le mot le plus long » : ses éditions en toutes les langues en ont fait un succès mondial. Comme beaucoup de grandes réussites du jeu de société, le « Scrabble » avait pourtant commencé sa carrière de façon désastreuse. Présenté en 1931 sous le nom de « It » par son inventeur, un architecte américain du nom d'Alfred Mosher Butts, le jeu commença par être refusé par toutes les maisons d'édition.

Fabriqué artisanalement après la guerre sous le nouveau nom de « Scrabble » (1), il végéta dans les arrière-boutiques jusqu'à ce qu'un grand magasin new-yorkais lui offre sa chance. Ainsi lancé, le « Scrabble » allait devenir l'un des plus grands succès de l'histoire du jouet.

Un sondage IFRES de 1981 en faisait la première distraction des Français en vacances. De nombreuses publications lui consacrent des rubriques régulières et de très sérieuses compétitions opposent chaque année les meilleurs « scrabbleurs » dans chaque langue (2).

A l'initiative d'un éditeur dynamique, Habourdin, il est possible de trouver désormais en France toutes sortes de « Scrabble » : de voyage, de poche, de luxe, un modèle junior pour les plus petits, et surtout les coffrets en langues étrangères de l'arabe au grec en passant par le néerlandais, l'anglais, le russe, etc. Une façon élégante de perfectionner ses connaissances linguistiques.

Il ne manquait à l'appel qu'une version électronique. C'est désormais chose faite aux Etats-Unis, où est commercialisée sous le nom de « Monty » une machine disposant d'un vocabulaire de quarante-quatre mille mots et disposant de quatre niveaux de jeu. « Monty » a deux avantages : il joue vite – de dix secondes à trois minutes par coup selon le niveau – et il est fair play : si on lui résiste brillamment, il entonne une petite chanson en guise de félicitations. Ses services ne sont pourtant pas encore à la portée de toutes les bourses (150 dollars). De plus, il ne parle que l'anglais. A quand un petit frère francophone ?...

En attendant, que proposer aux amateurs de jeux de lettres qui se seraient lassés des deux classiques du genre ? L'abondance des jeux disponibles ne doit pas dissimuler la qualité très inégale de la production. Trois grandes familles peuvent être distinguées, dont deux sont aisées à identifier : les jeux de dés et ceux de cartes.

Pour ce qui concerne les jeux de dés, c'est MB qui semble s'en être fait le spécialiste, avec trois produits : le « Yahtzee des mots », le « Crossword » et « Décimot ». Rien de palpitant : les dés portent une lettre sur chaque face et il s'agit de constituer des mots avec celles-ci. Une autre variante : « Boggle », de Miro-Meccano, s'inspire de la même idée.

Seconde famille, les jeux qui utilisent des cartes ou des pions sur lesquels figurent des lettres. Nathan a privilégié cette formule avec « Nathan lettres », où il faut « former uniquement des noms communs », règle consternante de banalité dont l'éditeur semble pourtant se satisfaire, et « Jeu de mots », coffret qui rassemble sept jeux sur ce thème. Citons enfin chez Laffont « Le dernier mot », qui tente d'exploiter la popularité des jeux de FR 3. Dans tous les cas, force est de reconnaître que ces boîtes n'apportent pas grand-chose. Il suffirait d'utiliser les lettres de son « Scrabble » pour y jouer, voire de se servir de bouts de papier comme savent le faire les lycéens pour tromper l'ennui de certains cours. Dès lors, il convient de distinguer « Lexicon » et « Demi-mot » de Habourdin : de modestes jeux de cartes, certes, représentant des lettres pour le premier, des syllabes pour le second, mais qui, vendus sous cette simple forme, n'imposent pas l'achat d'un coffret bien superflu.

La troisième catégorie rassemble des jeux plus variés bien que d'une originalité parfois discutable. L'arbre généalogique du « Scrabble » s'enrichit ainsi d'une descendance abondante. Parmi celle-ci, le « Diamino chinois », de Gay Play, dont la particularité réside dans l'emploi de cases hexagonales, ce qui permet de former des mots dans six directions au lieu de quatre. Autre descendant du « Scrabble », « Option », de Miro-Meccano : cette fois, à la place de pions plats, des pièces triangulaires portant deux lettres chacune permettent, quand on les fait pivoter, de multiplier les combinaisons. Toujours dans la même lignée, le « Zakhia », de la CEJI, innove en introduisant des thèmes pour le choix des mots. Sur le plateau de jeu, différentes cases représentent en effet ici un animal, là un personnage célèbre. Aussi les mots qui recouvrent ces cases doivent être en rapport avec l'illustration qui y figure.

Les jeux de lettres vont parfois puiser leur inspiration ailleurs. On obtient alors des mariages inattendus : avec les échecs dans « Echecs et mots », de Laffont, où les déplacements du cavalier permettent l'acquisition des lettres recherchées ; avec le poker dans « Word Power », de l'américain Avalon Hill ; avec le bridge dans « Red Seven », de Nathan, où les joueurs tentent d'exécuter le contrat qu'ils se sont assigné ; enfin, dans le jeu de mots croisés, présenté par Berchet, qui permet aux cruciverbistes de s'adonner à leur sport en toutes circonstances. Ce dernier jeu a d'ailleurs reçu l'oscar du jeu scientifique et technique décerné par le musée de La Villette.

Il existe aussi un nouveau jeu qui ne doit rien à personne. Pratique, peu encombrant et peu coûteux, le « Satanix », d'Habourdin, se présente sous la forme d'un axe central autour duquel pivotent seize anneaux de dix faces portant une lettre chacune. Les anneaux peuvent permuter à volonté, permettant ainsi une infinité de combinaisons dans ce qui constitue le plus astucieux des nouveaux jeux sur ce thème.

En définitive, si les jeux de lettres connaissent en ce moment une véritable inflation, les ultimes bénéficiaires ne sont pas ceux qu'on croit. Les arbitres indispensables de toutes ces joutes lexicologiques, bien qu'ils ne soient vendus avec aucun des jeux, restent en effet les dictionnaires. Fort logiquement, c'est à ceux que revient – y compris sur le plan commercial – le dernier mot.

SOPHIE COIGNARD
et BERNARD SPITZ.

(1) Littéralement de *to scrabble* : gratter, faire des pieds et des mains...

(2) De même qu'au bridge, la formule du « duplicate » est utilisée dans les tournois : tous les participants, quel que soit leur nombre, disposent alors des mêmes lettres et marquent à chaque coup les points que leur vaut la combinaison qu'ils ont découverte. Sur une grille géante, visible de tous, on reporte à chaque tour la meilleure de ces combinaisons et l'on tire de nouvelles lettres pour remplacer celles qui viennent d'être utilisées.

Les remparts de la foi

Pénitence–spectacle à Séville.

« SÉVILLE *est une courtisane mystique* ». Paul Morand concluait ainsi un article donné au « *Clavileno* » sur Séville et la tradition tragique. Séduction et pénitence, dévotion en représentation sont aussi les images qui conviennent pour cette période de la « *Semana santa* » qui, du dimanche des Rameaux à Pâques, transforme Séville en un seul théâtre de la foi.

Les ordonnateurs de ce théâtre, plus que la hiérarchie catholique, sont les confréries de quartier, lointaines descendantes des *hermandad* du Siècle d'Or. Prenant naissance dans le périmètre de la paroisse, elles sont liées simultanément à une église, à un quartier et, souvent, à une profession.

Elles vont défendre l'honneur de ces trois composantes, chacune à son tour, lors des processions qui, selon un calendrier immuable, les mènent de leur église à la place San-Francisco. La figure obligée de toute procession est un double mouvement ascendant, puis descendant, qui trouve son apothéose sur cette place transformée, pour une semaine, en une scène où se décide le succès de chaque confrérie.

En tête, défile la croix-guide, chef-d'œuvre d'ébène et d'argent, premier signe distinctif de la confrérie. Elle est suivie par des pénitents encagoulés, rangés par ordre d'âge : les jeunes ouvrent le chemin vers l'apothéose ; les anciens veillent sur le trésor, le *paso*.

Celui-ci est en soi un théâtre qui n'aurait qu'une scène : Vierge douloureuse affichant deux larmes figées sur sa joue ; Christ tournant le dos à Pilate ; Christ, toujours, crucifié, transpercé d'une lance, portant sa croix, saisi dans toutes les attitudes scandant la montée vers le Golgotha. Séville se souvient alors qu'elle est la ville de Martinez Montanes, le sculpteur de l'*Immaculée Conception*, et fait de chacune de ces scènes un monument d'art baroque, où l'accumulation et l'ostentation sont les premiers critères de la beauté.

Le *paso* lui-même, c'est-à-dire le socle portant la scène, affiche ses dorures et ses velours, écrin surchargé de fleurs et de cierges. Il est la preuve visible de la piété industrieuse d'un quartier, la matérialisation d'une richesse et d'un génie mis au service de la foi.

A piété visible, sanction audible : la beauté et le nombre des chants accueillant le *paso* déterminent son succès. Ces chants, les *saetas*, sont de véritables cris d'amour lancés par une foule où l'amateur, toutefois, s'efface le plus souvent devant le professionnel. L'enjeu : gagner l'hommage de telle grande chanteuse qui, toute de noir vêtue, va lancer de son balcon la plus belle *saeta*.

Peu importe la religiosité du chant ; c'est la performance de l'artiste qui prime, la passion qui transparaît dans sa voix, mais aussi dans ses yeux brillants sous la mantille, ses yeux où *« le soleil a laissé son reflet »*, comme l'écrivait Théophile Gautier dans son *Voyage en Espagne*.

L'hommage rendu, les porteurs – une vingtaine – dissimulés sous les velours du *paso*, reprennent le fardeau pour aller glaner d'autres *saetas*. Bien que les quatre ou cinq heures que dure une procession les conduisent au bord de l'épuisement, ils ne sont pas à plaindre : leur première récompense est d'être là, d'avoir été choisis parmi les innombrables habitants qui postulaient l'honneur de prêter leurs forces à l'acheminement du *paso*. La même compétition a eu lieu entre les femmes du quartier pour obtenir de travailler, parfois pendant des mois, à l'entretien des vêtements de la statue.

A quelques pas de là, en avant, se déroule un autre concours, dont les participants sont des enfants. Il s'agit pour eux de fabriquer la plus volumineuse boule constituée de la cire recueillie du cierge des pénitents. Des friandises, que ceux-ci dissimulent dans les poches de leur robe, viennent ensuite récompenser les plus méritants. Leur passage est souvent suivi de celui d'un autre pénitent, dont le seul rôle est d'officier tout au long de la procession, à l'allumage des cierges.

A l'horizon se profile la tour de la Giralda, symbole d'une ville qui ne peut oublier son passé : minaret élevé au douzième siècle par les Almohades, elle devint tour de cathédrale après la reconquête chrétienne.

Mais c'est un autre type de miracle que ce pénitent veut sans doute rappeler : pour une guérison inattendue, ou plus simplement un emploi obtenu quand il ne l'espérait plus, il a fait le vœu de défiler pieds nus. Un autre aura choisi de s'entraver avec des chaînes, un troisième s'agenouillera de temps à autres, progressant ainsi sur quelques mètres. L'important est de dépasser l'anonymat imposé par la cagoule, de participer de la piété collective tout en s'en distinguant.

Comment déterminer alors la part de réelle contrition dans ce qui ressemble furieusement à une représentation macabre ? Cette prière marchée est-elle une survivance sincère du théâtre médiéval, où l'imaginaire de la foi s'incarne, le temps d'une scène, en des fidèles mimant les gestes du Christ ? Est-elle le dernier sursaut d'une certaine Espagne, bouleversée dans ses certitudes par l'élection d'un gouvernement socialiste, et la libéralisation des mœurs qu'elle a entraînée ? Ou bien faut-il quitter la procession pour s'attarder sur le clic-clac des Kodak et les bus « Reisepass » ?

Une Sévillane a déjà répondu : c'est Carmen, qui ne danse que quand on la voit.

FRANCIS MUNSCH.

